JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME IX.





PARIS,

LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Lib. de la Société Royale Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

1826.



IMPRIMERIE DE SONDET-DUPRÉ.

(Juillet 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur la critique du Bhagavad-Gitá, insérée dans le Journal Asiatique (1).

Ce n'est pas mon usage de répondre aux critiques que l'on fait de mes écrits dans les journaux. Si je m'écarte pour cette fois-ci d'une maxime que je m'applaudis d'avoir toujours suivie, c'est uniquement par égard pour une illustre société savante, qui m'a fait l'honneur de m'associer à ses travaux.

Les articles de M. Langlois, sur mon édition du Bhagavad-Gità, ont été insérés dans un journal qui se publie sous les auspices de la Société Asiatique de Paris, et qui est distribué à ses membres. Mon silence pourrait leur faire croire que je n'ai rien à y répondre.

En fait de goût les disputes sont vaines, et les démonstrations n'aboutissent à rien. Chacun s'attache à ce qui lui plaît, et les préférences des nations comme des individus sont déterminées par leur sphère intel-

(1) *Voyez* tom. IV, p. 105, 116, et p. 236, 252; et tom. V, p. 240, 256; et tom. VI, pag. 232, 250.

lectuelle, par la mesure et la direction de leurs facultés, enfin, par les habitudes de la vie entière.

Il en est autrement des assertions positives, fondées sur des recherches historiques, philologiques ou autrement scientifiques. Aussitôt qu'on est convaincu d'avoir involontairement propagé des erreurs de quelque importance, l'on doit se hâter de les rétracter. La discussion, même la discussion prolongée, de points disputables, de faits difficiles à vérifier, peut devenir utile en fournissant de nouvelles lumières. Cependant, dans les recherches auxquelles un grand nombre de savans participe, comme sont, par exemple, celles sur l'antiquité classique, je ne voudrais pas imposer à un auteur l'obligation de réfuter toutes les objections mal fondées qu'on aurait produites. L'opinion éclairée des savans en fera justice, sans qu'il y perde son tems.

Mais l'étude de la langue et de la littérature sanscrite forme un genre d'érudition tout nouveau, encore peu exploité et d'un accès difficile. Le nombre des connaisseurs en Europe est infiniment petit. S'ériger devant le public en juge de ces matières sans les avoir approfondies, régenter autrui quand on devrait penser à s'instruire soi-même, ce serait une témérité si grande, que les lecteurs ne la supposeront pas facilement; et, par conséquent, le ton d'assurance dont le censeur parle, passera pour une preuve de son savoir auprès de ceux qui ne connaissent pas la langue, c'est-à-dire de la presque totalité des lecteurs.

En publiant le Bhagavad-Gîtâ, je ne me dissimu-

lais pas que c'était une entreprise ardue, mais je la croyais éminemment utile. Je n'étais pas nanti de tous les secours, soit généraux, soit particuliers, que j'eusse pu désirer. Pour la critique et l'explication d'un texte sanscrit, il faut à tout moment recourir aux livres élémentaires. Or ceux que nous avons jusqu'à présent sont défectueux sous plusieurs rapports, et surtout fort incomplets. Je le dis sans vouloir rien enlever au mérite de leurs auteurs qui ont en effet achevé des travaux herculéens. D'un autre côté, il faut de bonnes éditions des textes les plus anciens et les plus authentiques, des éditions faites selon les principes de critique que l'on a appliqués avec tant de succès à la littérature grecque et latine, pour perfectionner la grammaire, et surtout la syntaxe, la partie jusqu'ici la plus négligée ; elles sont encore plus indispensables pour compléter le dictionnaire. Ainsi donc il faut mettre la main à l'œuvre, quoique l'on ne puisse espérer d'atteindre tout d'un coup à la perfection, sans quoi l'on n'avancerait jamais.

Veut-on la preuve de ce que je viens d'affirmer? Dans le Bhagavad-Gîtâ, poëme qui ne contient que quatorze cents vers, je puis énumérer cinq cents mots qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de Wilson. Les articles auxquels il faudrait ajouter une nouvelle nuance de signification, et les mots composés, si fréquens dans le sanscrit, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'une existence fugitive, ne sont pas compris dans ce nombre.

La seule édition du Bhagavad-Gîtâ, imprimée

avant la mienne, celle que Babourâma a donnée à Calcutta, est devenue très-rare en Europe ; d'ailleurs elle fourmille de fautes. J'en ai donné une liste qui en contient plus de soixante, et elle n'est pas complète. J'avais eu l'occasion d'épurer le texte par la confrontation des manuscrits qui se trouvent dans la bibliothéque du roi de France. J'eusse cru rendre service aux amateurs en leur fournissant seulement un texte correct d'un des ouvrages les plus remarquables de la littérature sanscrite ; mais je me suis efforcé d'en faciliter la lecture, en y joignant une nouvelle traduction latine.

Pour cette partie de mon travail, je n'étais pas à beaucoup près dans une position aussi favorable que le célèbre Wilkins, lorsqu'il débuta dans sa carrière avec tant d'éclat par sa traduction anglaise du même ouvrage. Il la composa à Benarès, dans la capitale de l'érudition indienne. Il avait les commentaires sous la main ; il pouvait de plus consulter son maître indigène, son *pandit*, dont il fait ailleurs de grands éloges. Aussi cette traduction est-elle excellente : elle joint au mérite du style la fidélité et la justesse dans la plupart des passages. J'ai déclaré dans ma préface qu'elle m'a été d'un grand secours, et je n'ai jamais quitté les traces d'un tel prédécesseur sans un mûr examen. Cependant M. Wilkins avait laissé des lacunes, en conservant une foule de termes sanscrits, sans doute parce qu'il désespérait de trouver des équivalens pour ces expressions métaphysiques dans la langue anglaise. Je n'ai pu m'accommoder de ce pro-

cédé : je me suis imposé la loi rigoureuse de rendre tout en mots latins, aussi bien que cela se pouvait. Que dirait-on d'une traduction des œuvres de Platon et d'Aristote, hérissée de mots grecs? Je puis m'autoriser d'un grand exemple. La langue latine manquait de termes techniques pour la métaphysique : néanmoins Cicéron, en expliquant les systèmes des philosophes grecs, s'efforça de rendre tout en latin, même en violant quelquefois le génie de sa langue. Il savait bien que ce n'était qu'une approximation, et qu'il fallait le secours des définitions. J'ai employé la même méthode avec la même réserve. Je n'entrerai pas ici dans la théorie de l'art des traductions : j'observerai seulement en passant que ce qui présente toujours le plus de difficultés au traducteur, c'est la poésie et la métaphysique ; or, dans le Bhagavad-Gîtâ, ces deux difficultés se trouvent réunies.

Mon édition était le troisième livre sanscrit imprimé en Europe, le premier sur le continent. Je pouvais me flatter que, dans un journal spécialement consacré aux lettres asiatiques, le premier connaisseur de la langue sanscrite en France, le seul qui se soit fait une réputation à l'étranger, se chargerait d'annoncer mon travail au public, qu'il en ferait valoir le mérite quelconque, même avec la partialité d'un ami. Au lieu de cela, je trouve des articles signés d'un nom inconnu ; inconnu à moi, et je pense, également au public savant. En feuilletant le *Journal Asiatique*, j'ai découvert que M. Langlois, l'auteur de ces articles, avait traduit quatre pages de l'Hitôpadêsa, déjà plu-

sieurs fois traduites : ce sont là, que je sache, tous ses titres littéraires. M. LANGLOIS commence par les complimens d'usage; viennent ensuite les censures, prononcées toujours d'un ton plus décisif, à mesure qu'il avance. On eût dit que M. LANGLOIS ne faisait que les gestes, comme dans les jeux de marionettes, et qu'une autre voix se faisait entendre de derrière les coulisses. Cette voix, je croyais la reconnaître : c'était celle de mon digne et respectable ami M. DE CHÉZY. Le disciple déclare partout qu'il n'est que l'écho de son maître; et celui-ci m'en fournit bientôt la preuve par un article, dans le *Journal des Savans*, écrit dans le même sens et avec la même intention : c'est-à-dire de décréditer mon travail, en passant sous silence tout ce que j'ai fait pour la correction et l'explication du texte, et en pesant sur quelques détails minutieusement épluchés.

Mais, en y regardant de plus près, je vis que je n'avais pas proprement affaire à M. LANGLOIS, ni à M. DE CHÉZY non plus, mais au scoliaste dont le commentaire manuscrit existe à Paris. Les critiques de ces Messieurs sont vraiment टीकायोनय: *t'ikâyó-nayah*, nées dans le sein du commentaire.

Ceci change la thèse : *Srîdhara-Svâmin* est un antagoniste très-respectable. Mais, pour soutenir mon opinion contre la sienne, je ne veux point d'intermédiaire entre lui et moi. Je ne suis pas encore en possession de son commentaire, que j'espère me procurer avec plusieurs autres de Calcutta. Je n'en ai même

lu qu'une petite portion. M. Langlois cite les paroles du commentateur d'une manière tronquée et fautive, et, quoiqu'il invoque sans cesse son autorité, je ferai voir que Srîdhara-Svâmin, dans le seul chapitre dont j'aie une copie, s'explique plusieurs fois en faveur de mon opinion contre la sienne.

Au reste, je proteste d'avance contre la maxime qu'il faille toujours se ranger implicitement de l'avis d'un scoliaste quelconque. Que serait devenue l'étude des auteurs grecs, si on l'avait adoptée à leur égard? je crois cependant les commentateurs indiens, en général, bien supérieurs à la plupart des scoliastes grecs. Si les Indiens eux-mêmes n'avaient point trouvé d'obscurité dans les anciens ouvrages, ils n'auraient pas imaginé de faire des commentaires; si le premier commentateur avait résolu toutes les difficultés, il n'aurait pas trouvé une foule de successeurs. J'ai compté, dans la bibliothèque de la compagnie des Indes, cinq différens commentaires du Bhagavad-Gîtâ, et probablement cette collection n'est pas complète. Les scoliastes indiens savent beaucoup de choses mieux que nous; mais en revanche nous nous sommes exercés à l'art de l'interprétation par l'étude de plusieurs langues; nous ne sommes pas bornés comme eux à l'horizon de l'Inde; nous connaissons l'histoire de la philosophie, et celle de l'esprit humain.

Généralement parlant, la critique historique et philologique sont des inventions européennes. Les savans indiens semblent recevoir, avec une foi trop implicite, ce qui est traditionnel dans leur école,

pour pouvoir appliquer toute la sagacité dont ils sont doués à la correction des textes. J'ai fait une émendation nécessaire dans le dernier vers du Bhagavad-Gîtâ; elle s'est vérifiée ensuite par des manuscrits. Eh bien! Srîdhara-Svâmin a eu la fausse leçon sous les yeux, mais, au lieu de la corriger, il s'est efforcé de la sauver par un subterfuge.

Quelquefois l'on peut s'apercevoir aussi que les opinions particulières dont les commentateurs étaient imbus, chacun dans son école, leur ont fait prendre un biais dans l'explication du texte. C'est ainsi que Srîdhara-Svâmin, en commentant le passage remarquable où le poète se déclare avec tant de hardiesse contre les Védas, où il accuse ces livres sacrés de favoriser des motifs purement mondains, a glissé dans ses notes des adoucissemens qui ne sont pas dans l'original.

Enfin, les commentateurs indiens ont généralement un défaut très-grave : c'est qu'ils sont obscurs, et souvent plus difficiles à comprendre que le texte qu'ils prétendent expliquer. Cela tient en partie à leur esprit tourné vers l'abstraction et la subtilité, en partie au caractère de la langue. Dans le sanscrit le système des conjonctions n'est pas, à beaucoup près, aussi développé que celui des flexions, de la dérivation et surtout de la composition des mots. Il en résulte qu'on n'y peut guère former des périodes longues et compliquées, en marquant néanmoins clairement la liaison et la dépendance mutuelle des phrases. La méthode ordinaire des commentateurs indiens est de

suivre leur texte pas à pas, et, à côté de chaque mot qu'ils répètent, ils mettent leur explication, pour ainsi dire, en parenthèse. Ils resserrent souvent leurs définitions en un seul mot d'une longueur démesurée, et difficile à débrouiller.

Je ne veux point entrer en controverse avec M. de Chézy; j'observerai toujours envers lui les procédés que m'inspirent nos anciennes relations. Je ne saurais toutefois accepter l'honneur que me veut conférer M. Langlois d'être le disciple de son maître. Dix ou douze séances, dans lesquelles nous avons lu ensemble le premier livre de l'Hitôpadêsa ne suffisent pas pour cela : elle m'ont procuré une grande jouissance; mais, comme secours, j'eusse pu m'en passer.

..... C'est donc M. LANGLOIS seul qui me reste à combattre. Quelques exemples suffiront pour donner la mesure de ses connaissances. Je citerai toujours ses propres paroles.

Tom. V, *p.* 243, *Bh.-G.* III, *sl.* 38.

« Ces deux mots, *darso maléna*, sont mal rendus » par *speculum ærugine*, et c'est le traducteur anglais » qui est la première cause de cette erreur. *Darsah* » veut dire *la vue;* c'est *darsanam* et *darpana* qui » signifient *miroir*. *Mala*, d'où vient le mot latin » *malum*, est une excrétion quelconque du corps hu- » main, et ici probablement ce sont les larmes. Ce » sens m'est indiqué par l'épithète *âgantouka*, *super-* » *veniens*, que le commentaire donne à *mala*. Ce

» mot signifie encore *ordure*, *poussière*, *péché*, quel-
» quefois *rouille*, mais ce n'est pas ici le cas. »

Le blâme ne tombe pas seulement sur moi, mais aussi sur mon prédécesseur. M. Langlois s'est étrangement trompé. Il n'a pas vu qu'il y a une crâse dans les mots यथादर्शौ *yathâdars'ô* qu'il faut résoudre de cette manière : यथा आदर्शौ, *yathâ* - *âdars'ô*. Je l'ai indiqué par la réunion des mots, que j'imprime toujours séparément, lorsqu'ils se terminent par des voyelles et qu'il n'y a pas de crâse. Il ne nous est pas venu dans l'esprit, à M. Wilkins et à moi, d'expliquer *dars'a* par *un miroir*, mais *âdars'a* a cette signification, et n'en a pas d'autre, si ce n'est par métaphore. Voyez l'*Amara-Kôsha* et le dictionnaire de M. Wilson. *Dars'a* signifie la vue, l'action et la faculté de voir; M. Langlois aurait dû prouver, par des exemples, qu'il est employé aussi pour les yeux mêmes. मल, *mala*, signifie *tache*, *souillure*; certaines excrétions du corps humain sont comprises sous ce nom général. Dans un livre de médecine, les larmes pourraient être désignées ainsi, mais assurément pas dans la poésie. Par आगन्तुक, *âgantuka*, le scoliaste a voulu dire, sans doute, que la rouille est accidentelle à un miroir fait de métal. La belle comparaison du poète est donc suffisamment garantie, et nous n'avons pas besoin de l'échanger contre l'image dégoûtante *of eyes purging thick amber and plum-tree gum*, comme Shakspeare décrit les yeux des vieillards.

Tom. VI, *p.* 248, *Bh.-G.* XI, *sl.* 25.

« Le mot *disah* est rendu ici comme au 20ᵉ et au » 36ᵉ sl. par *plagæ cœlestes.* Il me semble que le mot » *cœlestis* est une addition inutile : *dis* ne signifie » que *lieu*, *pays*, *endroit.* »

Il est embarrassant de devoir prouver des choses qui, à force d'être certaines et claires, sont devenues triviales. Cependant M. Langlois m'en impose la nécessité.

Le mot दिश्, *dis'*, ne signifie jamais *pays*, il se rapporte toujours à un point de l'horizon. Il paraît que M. Langlois l'a confondu avec देश, *dés'a*, qui en effet signifie *pays*, *contrée.* दिशः *dis'ah* (nom. plur.), ce sont les quatre parties du monde, les points cardinaux, ensuite les points intermédiaires.

On dirait que M. Langlois ne sait pas mieux l'anglais que le sanscrit; car MM. Colebrooke et Wilson s'expliquent bien clairement par les mots : *region*, *quarter*, affectés précisément à cet usage; M. Colebrooke y ajoute encore : *a trait or quarter of the wold.* Mais voici l'autorité originale, le passage de l'Amarakosha :

दिशस्तु ककुभः काष्ठा आशाश्च हरितश्च ताः ।
प्राच्यवाची प्रतीच्यस्ताः पूर्वदक्षिणपश्चिमाः ।

उत्तरा दिगुदीची स्याद्दिश्यं तु त्रिषु दिग्भवे ।
इन्द्रो वह्निः पितृपतिर्नैर्ऋतो वरुणो मरुत् ।
कुवेर ईशः पतयः पूर्वादीनां दिशां क्रमात् ।

Ces vers se trouvent dans le chapitre où le lexicographe traite du ciel visible, de l'atmosphère. Cela seul prouverait que *dis'* n'est pas la désignation d'un lieu sur la terre. Il ne définit pas le mot *dis'* qu'il suppose connu : il en donne seulement les synonymes dans le premier vers. Il spécifie ensuite par des substantifs qui équivalent aux termes *l'est*, *le midi*, *l'ouest*, *le nord ;* il explique ceux-ci par des adjectifs ajoutés au mot *dis'*, comme nous disons : la partie orientale, méridionale, etc. Puis il passe à l'énumération des huit divinités tutélaires qui président aux points cardinaux et aux points intermédiaires, et il ajoute qu'il les a placés dans l'ordre qu'on observe à l'égard des parties correspondantes du monde ; c'est-à-dire qu'en dirigeant d'abord la face vers l'orient, l'on fait le tour de l'horizon à droite. Ensuite il nomme les huit éléphans que la mythologie indienne a imaginés pour soutenir le poids de la terre aux mêmes extrémités du monde. Le dictionnaire de *Hêmachandras* fournit d'autres synonymes ; les deux lexicographes donnent aussi différens termes techniques pour *point intermédiaire*, dans lesquels le mot *dis'* revient toujours modifié par une préposition.

L'on compte donc quatre *dis'ah*, en se bornant aux

points cardinaux ; huit, en y comprenant les points intermédiaires. Quelquefois dans la poésie le nombre est porté à dix : ce n'était probablement qu'une division populaire, sans usage dans l'astronomie.

D'après cela je demande par quel autre terme j'aurais dû traduire *dis'ah* que par *plagæ cœlestes ?* C'est le mot propre.

IBID. *à la même page*, *Bh.-G.* XI, *sl.* 32.

« Que signifie l'épithète *adultus* donnée au tems ?
» Le tems est toujours peint comme un vieillard :
» c'est le sens de *pravriddho*, *ancien*, *étendu en âge*. »

« Le tems est toujours peint comme un vieillard », dit M. Langlois : pourquoi n'ajoute-t-il pas, avec un sable sur la tête et une faux à la main ? Il ne s'agit pas ici de la manière dont nous figurons le tems dans nos tableaux allégoriques, mais de la conception du poète. Chez les Indiens, l'idée du tems se confond souvent avec celle de la mort, parce que le terme de l'existence des êtres finis est marqué par le tems. La divinité se présente ici sous la forme terrible du tems destructeur : deux armées innombrables et l'élite des héros vont être anéanties dans un instant. Est-ce là l'œuvre d'un vieillard débile ? Le vers sublime que j'ai rendu par ces mots : DIES *sum mundi eversor, adultus, mortales extinctum huc profectus*, se rattache à la doctrine des créations et des destructions périodiques du monde, doctrine que les philosophes indiens ont en commun avec les stoïciens. Je n'ai pas voulu rendre

le mot कालः, *kâlah*, par *tempus*, parce que ce mot étant neutre, n'aurait pas marqué la personnification. L'exemple d'Horace (*Damnosa quid non imminuit dies?*), m'autorisait à employer *diés*, qui le plus souvent est masculin, pour une longue époque. Le tems parvenu à sa maturité, est le terme fixé pour la destruction. वृद्ध, *vr'iddha*, signifie en effet *vieux*, par translation, car le verbe dont c'est le participe, veut dire proprement *s'accroître*, *incrementum capere*. Mais प्रवृद्ध *pravr'iddha*, dérivé du même verbe, ne signifie jamais *vieux*, le sens étant changé par la préposition. MM. Colebrooke et Wilson, d'un commun accord le rendent par *fullgrown*, parvenu à la maturité, ou qui a pris son plein accroissement. *Adultus* est précisément le terme correspondant. Voyez *Forcellini*. Je ne parierais pas que M. Langlois n'eût confondu *adultus* avec *adolescens*.

Veut-on des exemples? L'auteur du *Râmâyana* appelle le formidable géant Râvanas प्रवृद्धं लोककण्टकं *un fléau du monde dans toute sa vigueur*, et प्रवृद्धदर्पं, *celui dont l'insolence est à son comble*. (Râm. l. I, c. XIII, sl. 31, 43. Ed. of Seramp.) L'édition de Serampore ne peut faire autorité à cause de son extrême incorrection; mais ces leçons sont confirmées par une foule de manuscrits.

IBID. *à la même page*, *Bh.-G.* XI, *sl.* 22.

« Le mot *ouchmapá* a été oublié, et, dans une de
» ses notes, le traducteur hésite sur le sens qu'on
» peut lui donner. D'après le commentaire ce sont
» les mânes des ancêtres auxquels on offre de l'eau
» chaude. *Ouchmapâh pitarah ouchmabhâgâ hi pita-
» rah ityâdi srouté.* »

Cette observation contient deux choses : un éclaircissement donné par le scoliaste, et l'application que M. Langlois en a faite. Le premier est précieux. Ne trouvant nulle part une explication de *ushmapá*, je l'ai omis sciemment, et m'en suis amplement expliqué dans une note. Le sens général de la phrase ne souffrait pas de cette omission, et j'ai pensé que mes lecteurs n'en seraient pas fort avancés, si javais inséré le nom sanscrit. M. Wilkins l'a omis également, sans doute par la même raison. Le scoliaste nous dit que les *ushmapâh* sont les mânes des ancêtres ou des patriarches.

उष्मपाः पितरः। उष्मभागा हि पितरः।
इत्यादि श्रुतेः।

Il s'appuie de l'autorité la plus imposante qu'on puisse citer en pareille matière : celle des Védas. Les dernières paroles indiquent que les précédentes sont le commencement d'un verset des livres sacrés. On s'étonnera avec raison que M. Langlois n'ait pas averti

ses lecteurs d'une citation aussi remarquable. Toutefois, si le commentateur n'en dit pas davantage, il nous laisse dans le doute sur la cause qui a fait donner aux mânes ces deux épithètes *ushmapá* et *ushmabhága*, probablement surannées, et d'un usage très-rare, puisqu'elles ne se trouvent ni dans Manou, ni dans aucun des glossaires à nous connus. M. Langlois affirme qu'on offre aux mânes de l'eau chaude. J'ai lu souvent dans les livres indiens qu'on leur fait des libations d'eau fraîche, pendant les ablutions dans les fleuves ou dans les étangs consacrés; mais je n'ai nulle part trouvé la moindre trace d'une libation d'eau chaude. Si cependant les Indiens ont en effet cette coutume, il faut convenir qu'ils régalent mal leurs ancêtres: car personne n'aime à boire de l'eau chaude ou tiède. Nous savons au contraire, par le troisième chapitre de Manou, qui contient de grands détails sur les obsèques, que les repas appelés *s'ráddha*, faits chaque mois à l'honneur des ancêtres, étaient fort abondans et exquis. Ils se composent, non-seulement de toute espèce de gâteaux et de pâtisseries, composés de riz et d'autres plantes farineuses, de lait, de beurre clarifié, de miel, de fruits et d'épices, accompagnés de sauces et de boissons aromatiques; les viandes les plus rares et les plus recherchées du gibier, de la volaille, du poisson, n'y sont pas seulement permises, mais recommandées comme méritoires. (*Manu. Cap.* III, *sl.* 226, 227, 267-272.) Je crois entrevoir l'intention du législateur: il a attaché une jouissance sensuelle à cette cérémonie pieuse, pour empêcher

qu'elle ne tombât en désuétude ; en même tems il a pris ses précautions, afin qu'elle ne dégénérât pas en une affaire de luxe et d'ostentation : il interdit sévèrement d'inviter des convives trop nombreux, il prescrit d'être très délicat sur le choix : des Brahmanes sages et pieux sont seuls dignes d'y participer. La cérémonie commence par des offrandes de fleurs et de parfums, par une libation composée d'eau, de brins d'herbe sacrée et de grains de sésame ; ensuite viennent les gâteaux de riz, préparés avec du beurre clarifié, les *pindas*, d'après lesquels les collatéraux dans la ligne masculine sont appelés *sapindas*, c'est-à-dire participant aux mêmes gâteaux, aux mêmes obsèques. Mais les mânes sont censés jouir de tout le reste avec les convives. Je crois découvrir dans le texte de Manou une explication indirecte des deux épithètes en question. Il recommande de servir tous les plats bien chauds (*sl.* 236.) : Aussi long-tems que les mets sont chauds, dit-il, aussi long-tems les mânes en jouissent (*sl.* 237.). *Ushmapá* se compose de *ushma* (chaud) et de *pá* (boire) : cela se rapporterait donc aux sauces et aux boissons aromatiques ci-dessus mentionnées. *Ushmabhága* commence par le même mot ; le second signifie *part, portion*. Toutefois je ne voudrais pas donner cette explication pour sûre.

Tom. VI, *p.* 242, *Bh.-G.* IX, *sl.* 17.

« *Svadhá* est rendu d'une manière inexacte par » *libatio*. C'est la prière usitée au moment où l'on » offre les mets funèbres aux morts. »

Les mânes sont, entre autres, nommés स्वधाभुजः *svadhábhujah*, qui se nourrissent de *svadhá*. Il en résulte que, selon M. Langlois, les mânes boivent de l'eau chaude et mangent des prières, ce qui ne laisse pas d'être de la viande un peu creuse. C'est une erreur

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.

Svadhá n'est point une prière, c'est un mot indéclinable, une exclamation qu'on prononce en faisant une offrande aux ancêtres. M. Colebrooke construit ce mot avec le datif. पितृभ्यः स्वधा *pitr'ibhyah svadhá, this oblation to the manes*. Dans la loi de Manou il est construit avec le génitif, qui revient au même sens, et peut être désigné par le *genitivus commodi* (C. III, *sl.* 223).

तेषां दत्वा तु हस्तेषु सपवित्रं तिलोदकं ।
तत् पिण्डाग्रं प्रयच्छेत स्वधैषामस्त्विति ब्रुवन् ॥

Il est donc clair que *svadhá* signifie aussi l'offrande même, comme M. Wilson le dit expressément. Remarquez que Manou prescrit de prononcer ces mots : *Que ce svadhá soit pour les ancêtres!* précisément au moment où on leur présente les gâteaux avec la libation ci-dessus décrite. Ainsi ma traduction par *libatio* est pleinement justifiée, et je n'ai pas besoin de l'excuser par le choix d'un mot classique. L'affinité de ce

mot avec सुधा, *sudhá*, le nectar ou l'ambroisie, la nourriture des Dieux, est frappante; et les Dieux, eux-mêmes, sont nommés *svadhá-bhujah.* (Voyez *Hém.* II, 2.)

Tom. VI, *p.* 234. *Bh.-G.* VII, *sl.* 13, 14,

» Je ne pense pas que le traducteur latin ait compris » les mots *gounamaya* et *gounamayi.* Ce mot *maya*, » dont la signification n'est pas donnée par Wilson, » veut dire, *formé de*, *modifié par.* »

Que dirait-on d'un prétendu connaisseur de la langue française qui se plaindrait de ne pas trouver dans le dictionnaire les mots *ible* et *able*, avec lesquels pourtant, selon lui, seraient composés les mots *possible*, *capable*, et tant d'autres? मय, *maya*, avec deux brèves, n'est pas un mot, c'est une terminaison dérivative qui sert à former des adjectifs attributifs. Voyez la grammaire de *Wilkins*, § 953. Elle ne s'applique pas seulement aux choses corporelles où elle répond à la terminaison latine *eus* (काष्ठमय, *kásht'hamaya*, *ligneus*; हिरण्मय, *hiran'maya*, *aureus*; अमृतमय *amr'itamaya*, *nectareus*); mais aussi aux choses morales et intellectuelles; par exemple : करुणा, *karun'á*, *pitié*, *charité*; करुणामय *karun'ámaya*, *charitable*. Ainsi गुणमय, *gun'amaya*,

formé de *gun'a*, *qualitas*, peut se traduire littéralement par *qualitativus*, appartenant aux trois qualités si connues dans le système indien. J'invite M. Langlois à produire des exemples, où cette terminaison soit prise dans le sens de *modifié par*.

Tom. V, *p.* 242. *Bh-G.* III, *sl.* 34.

« Le mot *indriyasya* se trouve ici deux fois : la » traduction ne le reproduit qu'une fois, ce qui rend » le sens incomplet. »

M. Langlois aurait-il tout de bon ignoré cet idiotisme si commun dans le sanscrit, d'indiquer une pluralité indéfinie par la répétition du même mot? दिवशे दिवशे *divas'é divas'é, chaque jour;* पदे पदे *padé padé, à chaque pas*, etc. Dans les pronoms cela revient sans cesse : यं यं – तं तं, *yam yam — tam tam.* Nal. V, *sl.* 12. A cet égard le même idiotisme n'est pas étranger à la langue latine; il s'en est formé des mots, qu'on regarde comme indissolubles, quoique la répétition soit évidente : *quisquis, quotquot.* यद्यदिच्छति, *yadyadichhati*, peut se traduire à la lettre : *quidquid cupit.* Mais lorsqu'un substantif est répété, il faut le rendre par *quilibet, quicunque*. Voici le vers de l'original et ma traduction :

इन्द्रियस्येन्द्रियस्यार्थे रागद्वेषौ व्यवस्थितौ ।

« *Rebus sensui* CUILIBET *subjectis propensio et aversatio insident.* »

Je prie M. Langlois de me dire en quoi le sens est incomplet, et comment j'aurais dû faire pour mettre *sensus* deux fois, sans choquer la grammaire latine et sans devenir inintelligible.

J'ai soigneusement évité, dans les observations que je viens de faire, tout ce qui regarde la métaphysique du poème. Je l'avoue, je n'ai rien compris à plusieurs remarques de M. Langlois là-dessus, et je pense que la même chose pourrait bien lui arriver avec les miennes. Cela provient sans doute de la différence totale de notre point de vue. Un écrivain de premier rang, qui réunit une vaste érudition à la profondeur de la pensée, m'a fait l'honneur de me communiquer ses remarques sur ma traduction : cela me fournira l'occasion de revenir sur ce sujet d'une manière plus féconde et plus profitable. Je me borne à marquer par quelques exemples le désaccord entre le scoliaste et M. Langlois.

Selon lui j'aurais dû traduire, *Bh.-G.* II, *sl.* 44, le mot *samádhi* par *continentia*, et non pas, comme j'ai fait, par *contemplatio*. Le scoliaste dit :

समाधिश्चित्तैकाग्र्यं ।

« *Samádhi* est la direction de la pensée vers un seul » objet. » एकाग्र, *ékágra*, est consacré à la contemplation de l'être divin, il se trouve ainsi dans le sublime commencement de Manou. Mais afin que l'on

ne puisse s'y méprendre en aucune façon, le scoliaste ajoute :

परमेश्वरैकाग्र्याभिमुखत्वं ।

Ce mot unique, du genre de ceux que j'ai décrits plus haut, peut se rendre par *intuition de l'Être-Suprême, exclusive de tout autre objet*. N'est-ce pas là ce qu'on exprime par *contemplation* dans le sens le plus élevé?

J'ai traduit, *Bh.-G.* II. *sl.* 45, निर्द्वन्द्वो भव *nirdvandvo bhava, liber esto a gemino affectu*. Après ce qui a précédé, surtout, *sl.* 38, cela est parfaitement clair : *affranchis-toi des impressions opposées*, du plaisir et de la douleur, etc. M. Langlois y substitue « Ne soyez pas partisan des trois qualités ou *de deux* » *seulement*. » Sans doute l'expression précédente, *nishtraígun'yo*, se rapporte aux trois qualités naturelles; mais *nirdvandvo* a un sens tout différent. Le scoliaste dit :

निर्द्वन्द्वो । सुखदुःखशीतोष्णादियुगलानि द्वंद्वानि । तद्रहितो भव । तानि सहस्वेत्यर्थः ।

C'est précisément le sens de ma traduction.

M. Langlois indique deux critiques sur *Bh.-G.*, *V.*, *sl.* 2 et 22, sans les développer, parce que M. de Chézy se les était réservées; il annonce que j'aurai un combat terrible à soutenir. En effet, ces développe-

mens n'ont pas tardé à paraître dans le *Journal des Savans*, mais j'avoue qu'ils ont mal répondu à mon attente. Pour la particule *nir*, M. de Chézy se borne à citer la définition de l'Amarakôsha, qui m'était si bien connue, que je l'ai discutée à fond dans ma *Bibliothèque Indienne*, t. 1, p. 350-352. J'ai fait voir que les expressions du lexicographe n'impliquent pas que *nir* soit jamais une particule simplement affirmative, quoiqu'elle puisse en prendre l'apparence; et qu'elle répond exactement à la préposition grecque et latine ἐξ, *ex*. Sur le fond de la question MM. *Wilkins* (Gramm., § 623); *Haughton* (dans son excellente *Grammaire Bengalique*, § 304), et *Bopp* (Gramm. p. 78), sont d'accord avec moi. *Hémachandras* (Nânârth., p. 136, sl. 13), ajoute avec beaucoup de justesse d'autres nuances aux deux significations indiquées par *Amara-Sinhas*, mais ces définitions abstraites et laconiques ne nous avancent guère sans l'analyse des exemples qui doit décider en dernier ressort.

Quant au sens de l'autre passage, M. de Chézy cite son oracle habituel, le scoliaste. Il affirme que les mots composés dont *yóni* est le dernier élément, *peuvent* avoir le sens qu'il attribue ici à *duhkhayonayah*. J'ai appuyé ma traduction par plusieurs exemples auxquels je pourrais ajouter une foule d'autres. M. de Chézy aurait dû justifier la sienne par des exemples d'un usage contraire. Il en existe peut-être, mais ce n'est pas à moi de les fournir. Dans cette supposition les deux traductions seront gramma-

ticalement admissibles ; d'autres argumens, que je ne veux pas entamer ici, devront décider quelle a été la pensée du poète.

Puisque, comme il m'a paru, MM. de Chézy et Langlois s'étaient, pour ainsi dire, partagé la dissection de mon ouvrage, je devais m'attendre à trouver dans le *Journal des Savans* des objections toutes nouvelles ; j'ai été bientôt rassuré. Parmi les observations peu nombreuses de M. de Chézy, pas moins de cinq avaient déjà été proposées d'avance par M. Langlois. Pour constater le fait, je cite les passages auxquels ces observations se rapportent *a*.) *Bh. G.* II, *sl.* 34 ; *b*) VII, *sl.* 2 ; *c*) IX, *sl.* 8 ; *d*) X, *sl.* 4 ; *e*) X, *sl.* 42.

Cela ressemble exactement à la manière dont, à l'Opéra, on figure une armée nombreuse avec un petit détachement du corps-de-garde, en faisant repasser derrière la scène les soldats qui avaient été à la tête de la colonne. Les mêmes troupes que le disciple avait conduites contre moi dans le *Journal Asiatique*, défilent de nouveau dans le *Journal des Savans* sous la bannière du maître. Il est juste que chaque élève de M. de Chézy puisse s'en servir à son tour, et me voilà accablé de critiques.

Je ne m'occupe pas de l'analyse que M. Langlois a donnée du Bhagavad-Gîtâ, ni de sa métaphysique, ni de ses jugemens littéraires. Qu'il veuille faire passer pour un compilateur l'auteur de ce poëme, poète inspiré par la contemplation des choses divines, s'il en fut jamais ; qu'il reproche à Homère d'avoir fait de mauvais hexamètres : cela ne me regarde plus. Comme

j'accompagne toujours mes assertions de preuves, il m'eût fallu faire un article plus long encore que les siens, si j'avais voulu relever toutes ses méprises. Je n'en ai choisi que quelques-unes des plus frappantes, et j'ai écrit ces observations en français, afin que M. Langlois eût toute facilité pour me réfuter, s'il le juge à propos.

A. W. DE SCHLEGEL.

Miroir des pays, ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORRIS.

M. de Hammer a déjà donné un extrait du *Mirat-alméma-lik* ou *Miroir des pays*, dans le deuxième volume des Transactions de la Société littéraire de Bombay, publié à Londres en 1820. M. Silvestre de Sacy s'exprimait ainsi, à ce sujet, dans le *Journal des Savans*, en mars 1821 : « Cet ouvrage » contient le récit des voyages et des aventures de Sidi-Ali-» ben-Hosaïn, commandant d'une flotte égyptienne sous » le règne de Soliman II. Cet amiral, qui devait se rendre » de Bassora à Suès, en descendant le golfe Persique et » remontant la mer Rouge, au lieu de remplir la mission » dont il était chargé, fut jeté, après avoir perdu la plus » grande partie des bâtimens qu'il commandait, sur la côte » occidentale de l'Inde, et réduit à se rendre par terre à » Constantinople, en traversant avec une peine infinie les » provinces de Hind et Sind, le Zaboulestan, le Bé-

» dakhschan, et continuant sa route au nord et à l'ouest
» par la Transoxane, le Khowarezm, le Kiptchak, et en-
» fin l'Asie Mineure. Ce voyage, auquel il employa plus
» de trois années, mériterait, à en juger par les extraits
» qu'en donne M. de Hammer, d'être traduit et publié.
» Peut-être ferait-il peu d'honneur aux connaissances de
» l'auteur et à ses talens comme amiral; mais il ne pour-
» rait manquer d'exciter beaucoup d'intérêt par les détails
» historiques, géographiques et topographiques qu'il con-
» tient. » Ces indications sont très-curieuses et tout à fait propres à donner une idée fort avantageuse de l'ouvrage, et à inspirer le désir d'accomplir le vœu que formait le savant collaborateur du *Journal des Savans*, en mars 1821. Cependant ce vœu était superflu à cette époque, car il y avait déjà six ans que le voyage dont il s'agit avait été traduit, et que M. de Diez, ancien envoyé de Prusse à Constantinople, avait publié sa traduction à Berlin, en allemand, en 1815; dans le second volume de son *Denkwürdigkeiten von Asien*, etc., ou *Mémoires sur l'Asie*. Nous nous bornons à reproduire en français le travail de M. de Diez, avec l'introduction qu'il a placée à la tête de sa traduction, pour faire connaître la vie et les ouvrages de l'auteur. La traduction française que nous donnons ici a été faite par M. Morris, jeune savant, membre de la *Société Asiatique*, qui a déjà rendu aux lettres un service du même genre en faisant passer en notre langue le *Voyage chez les Kalmuks de Benj. Bergmann*, 1825, 1 vol. in-8° avec planches (1).

---

(1) Prix 7 fr. 50 cent. A la librairie orientale de Dondey-Dupré, père et fils, rue Richelieu, n° 67.

Notice de M. de Diez sur la vie et les écrits de Sidi-Aly, fils d'Housaïn, surnommé Katibi Roumi.

LES relations de voyage sont très-rares parmi les Othomans. Chez eux, si l'on en excepte les Derviches, on ne voyage pas par curiosité. Les voyages des employés du gouvernement sont très-fréquens et trop ordinaires pour mériter d'être cités. Il faut des occasions fort extraordinaires pour qu'ils se déterminent à en écrire la relation, quelque courte qu'elle soit. Ce sont là les motifs qui m'ont engagé à publier deux narrations de voyages qui sont en ma possession ; mon plan étant de faire connaître des mémoires intéressans sur l'Asie, et de rapprocher les écrivains de tous les genres, pour que l'Orient puisse être considéré sous toutes ses formes et tel qu'il est en effet.

L'auteur appelé Katibi Roumi, se nommait réellement Sidi-Ali fils d'Housaïn ; il a vécu dans le siècle de l'empereur des Othomans, Soliman Ier, dont le règne, remarquable sous tous les rapports, dura depuis l'an 1519 jusqu'en 1566. Le premier nom est un surnom poétique que l'auteur prit dans sa jeunesse pour qu'on le distinguât d'un poète persan qui s'appelait Katibi Adjémi ; il n'a point brillé comme poète, et il ne peut être rangé que parmi les rimailleurs.

Latifi, en rapportant un de ses distiques dans ses *Mémoires sur les poètes*, ne dit autre chose en parlant de lui que ces mots : « Il est sujet de notre empereur Soliman ; il a un bon talent. » Katibi était alors encore jeune, car Latifi a travaillé long-tems à ses *Mémoires*, et ne les a terminés que dans le courant de l'année 1546. Il ne mourut cependant que dans l'année 1578, tandis que Katibi commença son voyage en l'an 1553. On ne doit le considérer que comme guerrier et comme homme d'état. La poésie ne fut pour lui qu'une distraction passagère, comme pour la plupart des personnes qui n'en font pas leur état ; mais, à la place d'un mérite qu'on pouvait regarder comme assez inutile, il a fait valoir beaucoup d'autres titres plus réels, sur lesquels il pouvait établir sa réputation sans avoir recours à la poésie, ainsi que l'observe Latifi de Kémal-pacha-zadéh.

On doit croire d'après la signification de son surnom, que ce voyageur a été attaché à la chancellerie de la marine, car *Katibi* désigne un employé de la chancellerie. Il ne laisse cependant pas entrevoir en quelle qualité il a servi dans les guerres maritimes, dont il fait mention, dans la seconde partie de sa relation.

Il nous suffit de savoir qu'après ces guerres, il servit dans les troupes du sulthan, et qu'il se distingua comme marin, ce qui détermina Soliman Ier à le nommer, en l'an 1553, amiral de l'Égypte, avec l'ordre de se rendre d'Halep à Bassora pour conduire

à Suès, en traversant le golfe Persique et la mer Rouge, la flotte de galères qui se trouvait dans le port de Bassora.

Son voyage, commencé par terre, fut continué par mer, et il se termina par terre sous les auspices du sort le plus bizarre, par suite des grandes contrariétés qui rendirent sa mission inutile. A peine avait-il fait voile de l'île d'Hormuz, et traversé le golfe Persique, qu'il rencontra la flotte portugaise forte de vingt-cinq navires. Il lui livra audacieusement bataille avec ses quinze galères. Malgré le petit nombre de ses navires, il sortit victorieux de ce combat, et continua sa route le long de la côte d'Arabie; ses galères avaient cependant beaucoup souffert. Une nouvelle rencontre eut lieu dix-sept jours après; notre héros fut attaqué par une nouvelle flotte portugaise forte de trente-quatre vaisseaux. Il fut forcé de jeter l'ancre sur la côte d'Arabie et de combattre dans cette position fort désavantageuse, car il ne lui restait plus qu'à vaincre ou à périr. On ne peut apprendre sans étonnement tout ce qu'il souffrit dans une telle situation, et la résistance qu'il a opposée; il rapporte qu'à l'entrée de la nuit, l'amiral portugais fut obligé de quitter le combat sans avoir pu s'emparer de la flottille turque, ni l'avoir brûlée ou détruite.

Notre auteur rapporte qu'il perdit six galères dans ce combat si inégal et si meurtrier. Il partit

cependant de suite avec celles qui lui restaient. Repoussé des côtes d'Arabie par les vents, il navigua d'une manière incertaine dans la direction des côtes de la Perse et de l'Inde, jusqu'à ce qu'enfin une tempête horrible le surprit, et, après beaucoup de souffrances, le transporta sur la côte du pays de Guzarate; il descendit à terre dans le port de Daman.

La plus grande partie de ses équipages prit service dans les troupes indiennes parce qu'on ne pouvait pas retourner par mer. Il se rendit à Surate avec le reste de ses gens.

Il y fut encore attaqué une troisième fois par les Portugais. N'ayant que quelques navires désarmés il ne put s'avancer contre l'ennemi; cependant il ne prit point la fuite, mais il se fortifia sur la côte avec le peu de monde qu'il avait, et il attendit le combat à terre. Enfin les Portugais cherchèrent à se défaire de lui par des moyens peu dignes d'estime, comme si la honte d'une telle action ne les eût pas flétris davantage que de conserver à la flotte turque un amiral tel que Katibi.

Toutes les entreprises que l'on fit pour se défaire de lui ayant été inutiles, il continua sa route. Sa renommée personnelle ainsi que la crainte qu'inspirait l'empire des Othomans, qui était à cette époque au point le plus élevé de sa prospérité, le précédèrent, sans qu'il pût pour cela éviter les dangers dans lesquels il tomba souvent. Il fut obligé presque partout

de jouer un rôle qui prouvait l'estime qu'on faisait de lui et les talens qu'on lui supposait. Tantôt comme soldat de tel ou tel prince, il était obligé de les aider dans leurs guerres contre leurs voisins, tantôt il se faisait médiateur pour terminer leurs différends; tantôt il égayait les princes par ses poésies; il fut aussi obligé d'enseigner l'astronomie à l'empereur indien Houmayoun. Presque tous les princes lui firent les propositions les plus avantageuses pour le retenir auprès d'eux. Le sultan Ahmed du Guzarate voulait lui donner le pays de Bardedj, et le schah Hasan-Mirza du Sindi lui offrit la ville de commerce Lahori ou Diyouli-Sind; l'empereur Houmayoun lui promit de grandes sommes, et un khan des Usbeks lui offrit la ville de Boukhara. Son attachement à sa patrie et à la maison des Othomans le fit résister à toutes ces séductions. Son seul chagrin était de voir son retour retardé; son vœu le plus cher était de recevoir de son souverain Soliman le commandement d'une nouvelle flotte pour venir détruire les possessions portugaises en Orient, ce qui cependant n'était pas très-facile.

On trouvera dans son récit le nom des villes et des lieux qu'il a visités. Pour rappeler ici en général les pays qu'il a parcourus, nous dirons qu'il traversa le pays de Sindi, l'Inde, en passant par le Zaboulistan, Badakhschan, Khotlan, le Mawarennahar, et le désert de Kiptchak, et que de là, il revint par le Khowarezm,

le Khorasan, la Perse et le Kurdistan, Bagdad et Andrinople, où l'empereur Soliman se trouvait alors. Ce voyage, en effet, est si long que peu de personnes seraient tentées de l'entreprendre. Il dura quatre ans de 1553 à 1556.

Le manuscrit dont j'offre ici la traduction fait partie de ma collection de manuscrits orientaux sous le n° 181, in-8°. Je ne dois point taire cependant les circonstances qui m'en ont rendu possesseur. Le professeur Schneider, mon ami, me pria il y a quelques années d'examiner une douzaine de manuscrits orientaux, possédés par la bibliothèque de l'université à Francfort sur l'Oder, qui est actuellement à Breslau. Ces manuscrits y étaient depuis le tems de Paul Ernest Jablonski. Ils n'avaient point été portés sur le catalogue; on en ignorait les titres et le contenu. Parmi eux se trouvait *le Miroir des pays*, de Katibi Roumi. La lecture m'en parut si agréable et si utile, que je ne pus résister au désir d'en obtenir une copie.

J'ai placé des nombres en tête de chacune des divisions de l'ouvrage que l'auteur a désignées par des titres particuliers, parce que ces nombres facilitent les citations Cette narration paraît ici complète à l'exception cependant de quelques poésies d'amour qu'il a offertes aux princes indiens, et que j'ai omises. Le désir de retourner dans sa patrie est l'idée principale qui y règne. Ces poésies, vides de pensées, sont semblables à celles que l'on verra dans le

douzième chapitre. Tous les autres distiques, ainsi que quelques autres morceaux plus longs, et les odes où il a mieux réussi que dans ses poésies amoureuses, et les vers qu'il a empruntés aux autres poètes turcs et persans, sont tous fidèlement traduits. En général Katibi est un homme plein de mérite qu'il faut juger plutôt par ses actions que par ses vers. Dans le douzième chapitre il se rend justice lui-même en nommant sa poésie *un verbiage*. Aussi ne s'en est-il servi que comme d'un moyen pour lui être utile dans son voyage, semblable à ces Athéniens malheureux dont parle Plutarque qui, après la défaite de Nicias en Sicile, chantaient les vers d'Euripide pour échapper à l'esclavage.

L'utilité géographique de cette relation consiste principalement dans les noms des lieux et des pays que notre auteur a visités dans son voyage par terre et par mer. J'ai pensé d'après cela qu'il était nécessaire d'ajouter à leur transcription en lettres latines le nom en écriture arabe, parce qu'il serait possible que plusieurs de ces noms fussent écrits différemment dans d'autres exemplaires du même ouvrage.

L'auteur, dans la seconde partie, observe qu'il a écrit aussi sur l'astronomie et la marine : je n'ai pas été assez heureux pour rencontrer ces ouvrages.

Je ne dois pas passer sous silence divers détails littéraires relatifs à cet auteur, et que j'ai recueillis dans un petit ouvrage in-folio, imprimé à Constan-

tinople en l'an 1729, sous le titre de تحفة الكبار فى اسفار البحار لكاتب چلبى c'est-à-dire *Présent pour les grands au sujet des guerres maritimes, par Katib-Tchelébi.* Todérini, qui a mal traduit ce titre, parle de cet ouvrage dans son traité sur la littérature turque, t. 3, p. 25-34. On y trouve tous les mémoires qui se rapportent aux affaires maritimes des Osmanlis, jusqu'en l'an 1645. Il contient l'histoire de la formation et des progrès de leur flotte, et des guerres qu'ils ont soutenues par mer. L'auteur Katib-Tchélébi est le même qui est connu sous le nom d'Hadji-Khalfa. Il a vécu sous le règne de Mahomet IV; il commença son travail en l'an 1645, et mourut en 1647. Il le rédigea d'après les écrits et les mémoires originaux composés sur les évènemens maritimes, et qui se gardent auprès de la Porte. Il y a copié littéralement tout ce qui se rapporte aux batailles navales que Katibi et ses prédécesseurs avaient eu à soutenir dans les eaux d'Hormuz et sur les côtes d'Arabie, et dont Katibi fait mention dans la relation de son voyage. Ce récit, emprunté au livre de Katibi-Roumy, s'étend de la page 28 à la page 30 de l'ouvrage de Hadji-Khalfa; il se termine par les détails contenus dans le sixième chapitre de l'ouvrage original, quand Sidi-Aly ou Katibi, après avoir quitté Surate en l'an 962 de l'hégire (1554), entreprit le voyage de l'Inde avec les cinquante hommes qui l'avaient suivi. Hadji-Khalfa passe sous silence la relation particulière

du voyage de Katibi-Roumy comme si elle n'appartenait pas à son sujet, et il termine son récit par les louanges qui lui furent données à la cour des Osmanlis, en l'an 964 (1556), lorsqu'il se présenta à Constantinople et à Andrinople, sous le nom de Kapoudan-Sidi-Aly. Cette dernière circonstance se trouve mentionnée à la fin de la seizième section de la relation de Katibi. Hadji-Khalfa remarque enfin que Sidi-Aly a écrit un livre sur ses aventures; il pense, mais sans l'assurer que c'est le *Miroir des pays*. Mais il ne dit pas que les détails qu'il donne sur les expéditions maritimes de l'auteur en ont été extraits. Il rapporte cependant que Sidi-Aly donna lieu au proverbe : *Il a éprouvé les malheurs de Sidi-Aly*, ce qui veut dire que les infortunes éprouvées par Sidi-Aly, sur terre et sur mer, étaient si célèbres de son tems que, lorsque quelqu'un éprouvait de grands malheurs, on les comparait aussitôt à ceux de Sidi-Aly.

Lorsque j'ai dit plus haut que Hadji-Khalfa avait copié Katibi, je n'ai pas entendu dire qu'il avait servilement transcrit ses paroles; il en a seulement emprunté quelques passages, dans lesquels il a négligé de citer beaucoup de vers qui se trouvent mêlés au récit, il a même changé des expressions, et il a souvent retranché des termes de marine. Il en a, sans doute, usé ainsi parce que les termes techniques employés dans la marine des Othomans sont en grande partie tirés de l'italien, et parce qu'ils ne pour-

raient en conséquence être entendus par la plupart des lecteurs turcs.

Je profiterai de cette occasion pour faire remarquer que l'ouvrage d'Hadji-Khalfa, imprimé à Constantinople en 1141 de l'hégire (1728 de J.-C.) dans la première imprimerie turque, ne rend pas le secours des manuscrits indispensable. Je dois faire observer aussi que l'impression de ce livre est très-incorrecte, et, quoiqu'il m'ait servi à corriger deux ou trois fautes de mon manuscrit de Katibi, je préfère celui-ci et je l'ai suivi exactement dans ma traduction. On doit y indiquer, par exemple, une grande erreur qui est à la page 28: il y est dit que Katibi ne trouva à Bassora que cinq vaisseaux, ce qui rend la suite du récit tout-à-fait incompréhensible, parce qu'il y avait réellement quinze navires dans ce port. Cette faute n'est point indiquée dans l'errata assez long qu'on trouve à la fin de l'ouvrage.

Il faut enfin que j'ajoute encore ici quelques autres détails rapportés par Hadji-Khalfa sur ce qui regarde la personne de Katibi : « Non-seulement Sidi-Aly » fils d'Housaïn, dit-il, fut célèbre sous le nom » de Katibi, et il fut traité avec distinction, » mais il fut aussi un homme savant dans l'art de la » navigation et dans l'astronomie, et habile dans l'art » d'écrire, soit en prose, soit en vers. On a de lui, » sur la situation de la mer des Indes, un livre qui » porte le titre *Océan* محيط, et un sur la con-

» naissance de l'astrolabe, du grand cercle et du Si-
» nus : on l'appelle *Miroir de l'univers* مرآت كاينات
» ainsi qu'une traduction du *Livre des Conquêtes*,
» فتحية Depuis lui l'armée navale n'a pas eu un
» homme qui l'ait égalé. »

Relation des Voyages de Sidi Aly.

Louange infinie et remercîmens sans bornes à celui qui distribue les bienfaits et tout ce qu'il y a de bon ; à celui qui a tiré de l'obscurité et du néant tout ce qui existe pour le mettre au jour ; qui est plongé dans la bienfaisance, et qui nous a jetés dans l'abîme de la mer de ses bontés ! au parfait et glorieux souverain, dont la sublime renommée et les bienfaits sont universels !

» Dieu avilit le monde pour l'ennoblir ensuite,
» mais avant tout il fit de l'homme la plus noble
» de ses œuvres.

» Ainsi mon cœur cherche Dieu, et marche vers
» lui ; il navigue sur la mer de la reconnaissance. »

Que le meilleur des vœux et les plus pures bénédictions soient prodigués au chef de tous les êtres, et à la plus illustre des créatures (Mahomet). C'est en son honneur et par amour pour lui, que le Créateur sans bornes, a mis au jour tout ce qui existe, et il est auprès de lui l'intercesseur de celui qui commet des fautes, et il a été envoyé pour avoir pitié du

monde. Que la bénédiction de Dieu soit sur lui, sur sa famille et tous ses descendans !

» La sensualité nous a plongés dans le péché. Priez
» Dieu pour qu'il ait pitié de nous, et qu'il nous prenne
» sous sa protection le matin du jour de la résurrec-
» tion, afin que notre figure soit blanche et ne pa-
» raisse pas noire. »

Pour la louange du souverain protecteur de la Religion.

Vœux et bénédictions pour le sérénissime monarque de l'Islamisme, qui est indispensable et nécessaire à tous les vrais croyans comme le plus cher des devoirs; au sultan des sultans du monde ; au monarque de la terre et du tems : Alexandre, par sa puissance ; Feridoun, par sa vertu; Nouschirwan, par sa justice; Hâthem (1), par sa noble générosité; César par sa valeur; Darius, par sa majesté ; à l'empereur des pays et des mers ; au seigneur de la renommée et de la victoire ; au héros du tems; au sultan Soliman-Khan (2), fils

(1) Nom d'un Arabe, de la tribu de Thay, célèbre par sa générosité dans les anciens poëmes de sa nation.

(2) Les écrivains Européens appellent ordinairement ce prince, Soliman II, parce que déjà, avant lui, il avait existé un prince de son nom. C'était le fils de Bajazet Ier qui avait disputé le trône à son frère Mousa ; mais les Othomans ne veulent pas reconnaître ces deux princes pour des souverains légitimes, parce que l'empire n'appartenait pas alors à un seul monarque. Ils préfèrent considérer les onze années et quatre mois qui se sont écoulés depuis la mort de Bajazet, jusqu'à l'élévation au trône de son plus jeune fils Mahomet Ier, comme un interrègne.

du sultan Selim-Khan, que Dieu rende sa vie éternelle, et que sa puissance dure jusqu'à la fin des tems et jusqu'à la fin des siècles ! qu'il en soit ainsi en honneur de l'archange Gabriel !

» Telle est la prière que je t'adresse, ô Dieu, pour » l'empereur de Rome (1), que ses années et ses mois » s'écoulent dans le bonheur; que sous son règne le » monarque de la Chine soit soumis.

» Que les souverains de l'Inde et du Sind soient » ses sujets. »

I. *Motifs de la composition de ce livre.*

Les motifs qui ont déterminé l'auteur à écrire ce livre sont les suivans. Lorsque le sérénissime monarque, protecteur de l'empire, auquel Dieu veuille accorder sa protection, se rendait en Orient (2), il passa l'hiver à Halep, ville heureuse et bien gardée. Son serviteur (l'auteur) obtint alors le titre d'amiral de l'Égypte, et il reçut l'ordre de conduire en ce pays les navires qui se trouvaient dans le port de Bassora, et qui étaient le reste de la flotte qui y avait été envoyée (3).

---

(1) Par le nom de *Roum*, qui est dans l'original, il faut entendre le pays des Othomans, jadis sous la puissance romaine, et qui appartint ensuite à l'empereur des Grecs.

(2) Ce voyage est de l'an 960 de l'hég. (1552 de J.-C.); il se rendit vers Tokat, pour combattre contre Ismael, roi de Perse.

(3) Soliman Ier avait des plans fort étendus; déjà dès l'an 945 (1538), il avait envoyé, sous les ordres du grand amiral Khaïr-eddin

D'après les injonctions qu'il reçut pour l'accomplissement de cet ordre suprême, il se rendit à la ville forte de Bassora pour prendre ensuite sa route vers l'Égypte avec les quinze galères qui s'y trouvaient, en passant devant le pays d'Hormouz. Mais, suivant le proverbe, *l'homme propose et Dieu dispose.* Les mesures prises ne s'accordèrent point avec les décrets du destin; il ne lui fut pas permis d'aller en Égypte, mais, jeté sur les côtes de l'Inde, il lui fut impossible de retourner par mer; ainsi l'amiral fut obligé de revenir dans le pays de *Roum*, avec quelques vaillans serviteurs et les guerriers égyptiens qui étaient dévoués au sérénissime empereur, et qui, instruits de leurs devoirs, n'avaient point oublié la reconnaissance qu'ils devaient aux bienfaits qu'ils en avaient reçus. Les pays par lesquels ils ont passé sont le Guzarate, l'Inde, le Sind, et les contrées plus à l'Occident, comme le pays de Zaboulistan, les pays de

---

et de Soliman-Pacha, une armée vers l'Yemen pour conquérir ce royaume et le réunir à son empire, ce qui arriva. On appelle cette expédition la campagne de l'Inde, parce que l'Yemen est situé entre le golfe Persique et la mer Rouge, et que les géographes turcs et arabes le placent dans l'Inde et non dans l'Arabie. Les habitans de l'Yemen sont aussi appelés, en Asie, *Sary Hindi* (Indiens Jaunes), pour les distinguer des Indiens noirs. D'ailleurs, l'expédition pouvait être appelée *indienne*, car son but était de préparer l'expulsion des Portugais de l'Inde. Leur principale ville dans le Guzarate, était Diu; elle fut assiégée par les Othomans, qui furent battus. Du reste, ce que les Turcs conquirent alors dans l'Yemen fut perdu dans la suite, à l'exception du port et de la ville de Djidda, où la Porte entretient encore un pacha.

Badakhschan, Khotlan, le Touran et l'Iran, c'est-à-dire le Mawarennahar, le Khorasan, le Khowarezm et le désert de Kiptchak. Il n'y avait de ce côté aucun chemin, mais on parvint enfin à découvrir une route par Meschehed (Tous) dans le Khorasan, sur le chemin des deux Yraks par Kazwin et Hamadan, pour aller à la ville bien fortifiée de Bagdad. Lorsqu'on fut sorti d'embarras, les compagnons sincères, et les fidèles serviteurs qui avaient accompagné (l'auteur) (1), lui dirent : « Quoique nos aventures soient plus longues » que les récits des *plaisirs après les souffrances* (2), » et que nos voyages dans les montagnes et les déserts » soient plus grands que les expéditions à la Mecque » et à Djidda, cependant il n'y aurait pas d'exagé- » ration, mais tout serait un récit véritable de ce qui » nous est arrivé. Il est vrai que, pour décrire exac- » tement tous les dangers de notre voyage et toutes » les contrariétés que nous avons éprouvées, il fau- » drait que l'Océan indien fût de l'encre, et que » les forêts du pays de Sind fussent des plumes; et » qu'entre mille aventures on en choisît une seule; » il serait encore impossible de raconter une seule » des mille afflictions que nous avons éprouvées sur » mer, quand bien même cent mille personnes se

(1) D'après ce qui a *été* dit, et d'après ce qui suivra, on peut juger que ceci est arrivé à Bagdad.

(2) *Plaisirs après les souffrances* est le titre d'un livre persan qui se trouve dans la bibliothèque royale à Dresde. S. *Memorabilien von* Paulus, 4e part. p. 20, nº 135.

» réuniraient pour décrire et rapporter seulement » la vingtième partie des tourmens que nous avons » éprouvés sur la terre. Nous vous prions cependant » de composer un livre, dans lequel vous décrirez » les villes que nous avons vues, les merveilles et les » raretés que nous avons observées, les tombeaux sa- » crés que nous avons visités, et principalement les » souffrances et les privations que nous avons éprou- » vées, afin que ceux qui les connaîtront aient pitié » de nous, pour ce que nous avons souffert. »

Comme les amis persistèrent dans leur proposition suivant le précepte, *l'empressement produit des effets*, le livre fut commencé. Afin de parvenir au but de la meilleure manière, on ne s'attacha point à l'agréable; mais pour que chacun pût lire facilement ce livre, on en rédigeait tous les jours des portions après en avoir causé, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à *Islamboul*, où nos souffrances et nos tourmens eurent leur terme (1). Quoique cet ouvrage ne soit en effet qu'un récit de peines et d'aventures, et qu'il ne soit qu'un livre de souffrance, on a trouvé bon cependant de l'appeler *Miroir des pays*, parce qu'on y indique la situation de tous les pays qui ont été parcourus.

Si, comme on l'espère, cet ouvrage est lu par des

---

(1) L'auteur veut dire que le livre a été composé sur la route de Bagdad à Constantinople, et qu'il a été terminé dans cette dernière ville; le nom des villes et des rivières a dû être noté auparavant, sans quoi ses compagnons, n'auraient pu, sur la route, les rappeler tous à leur mémoire.

amis bienveillans, on les prie en conséquence d'avoir de la compassion pour les fatigues et les dangers qu'ont éprouvés ceux qui, dans le désert, ont été séparés de leurs amis, pour ceux qui ont pleuré et se sont plaints dans un pays où ils étaient étrangers.

« Celui qui, dans ce monde, veut laisser le sou-
» venir de son nom, doit s'attacher au bien, afin
» qu'on se souvienne de lui. J'ai aussi raconté mes
» aventures dans la vue qu'on se souvienne de mes
» actions. »

II. *Commencement du récit du Miroir des pays.*

« La mer des souffrances bouillonne ; les vagues du
» chagrin montent à ma tête et s'y brisent ; le destin
» déploie sa haine, et cherche à engloutir le navire
» du corps. »

Guidé par un heureux destin, le sérénissime souverain, protecteur de l'empire, se rendit au milieu du mois de ramadan de l'an 960 de l'hég. (1552), vers les pays de l'Orient et il arriva dans la ville d'Halep pour y passer l'hiver. Son serviteur (l'auteur) devait rendre des services importans dans l'expédition de l'empereur, et il accompagnait son armée victorieuse. Il passa, avec le sérénissime empereur la fête du Baïram de l'heureux mois de ramadan, dans la ville de *Ienghi-scheher* يکی شهر. De cette ville il se rendit à *Sidi-Ghazi* سیدی غازی, pour faire le pélerinage des tombeaux sacrés (1). Lorsque nous arrivâmes

(1) Les pélerinages aux tombeaux sacrés que les Mahométans ne

à *Kouniah* قونيه (Iconium), on alla visiter Menla-Roumi (1), le savant écrivain Schems Tébrizi (2) et le scheikh Sadr-eddin-Gandjawi. Après notre arrivée à Césarée قيصريه, nous allâmes visiter le scheikh Awhad-eddin-Kirmani, le scheikh Burhan-eddin Mouhakkik, le scheikh Boha-eddin-zadéh, le scheikh Ibrahim-Akrani et Daoud-Kaïsari. Enfin, nous nous rendîmes à *Halep* حلب, où les tombeaux du prophète David et du prophète Zacharie, que le bonheur descende sur eux ! furent visités ainsi que les sépulcres des disciples de Mahomet, Saad Ansary et Saïd-Ansary et ceux des autres saints; nous avons fait ensuite en ce lieu, avec notre auguste empereur, l'offrande pour la fête du Baïram.

L'amiral égyptien, Piri-Begh, avec trente navires à rames, galères, galiotes et galions, était sorti du port de *Suès* سويس, et, ayant traversé la mer d'Arabie, c'est-à-dire la mer Rouge, il avait fait voile pour *Djidda* جدّى, et s'était ensuite rendu dans le pays d'*Yemen* يمن. En sortant du détroit, il avait cinglé devant *Aden* عدن, en prenant la route de

---

manquent jamais de faire, n'ont pas d'autre but que de prier sur ces tombeaux.

(1) *Menla* ou *Mewla-Roumi*, appelé ordinairement Djelal-eddin, s'est rendu très-célèbre comme docteur religieux.

(2) C'est-à-dire, Schems-eddin, de Tebriz ou Tauris.

Schedjer شجر, de *Dhafar* ظفار, et de *Ras-al-Houdda* راس الاحدى; mais la route qu'il tenait étant orageuse et couverte de brouillards, les navires furent dispersés, plusieurs échouèrent dans les environs de *Schedjer*, les autres furent conservés. Enfin il se rendit à la forteresse *Maskat* مسكت, dans le pays d'*Omman* عمان. Il s'empara de cette forteresse, dont il fit la garnison prisonnière et pilla les îles d'*Hormuz* هرمز et de *Berahet* برحت. Mais, lorsqu'il arriva au port de Bassora بصرة, il reçut la nouvelle que la flotte des mécréans (les Portugais), qui était dispersée, allait arriver. De plus, l'amiral infidèle qu'il avait pris dans la forteresse de *Maskat*, lui dit que cette flotte arriverait certainement, et qu'il ne pouvait rester en ces lieux, parce qu'il lui serait impossible de sortir du détroit d'*Hormuz*. En effet, comme il n'avait pas les moyens de faire sortir sa flotte, il prit le parti de passer avec trois galères qui lui appartenaient, avant l'arrivée des mécréans. Une de ces galères échoua dans les environs de *Bahraïn* بحرين, et il fit voile vers l'Égypte avec les deux autres galères, laissant à Bassora le reste de sa flotte.

Le gouverneur de Bassora Kapoudan-Pacha, sur ces nouvelles, avait conféré le titre d'amiral à un des Sandjaks-Beghs d'Égypte, commandant des troupes sur la flotte d'Ali-Begh. Celui-ci ne l'avait pas accepté, mais il était retourné en Égypte par terre, de sorte que les navires furent abandonnés. Aussitôt que

ces nouvelles parvinrent à la Sublime-Porte, on commanda au Sandjak de Katif (1) de faire partir Mourad-Begh pour prendre le commandement de la flotte en lui enjoignant de laisser, dans le port de Bassora, une ou deux barques, cinq galères et une galiote (2). Une galère fut brûlée à Bassora, et Mourad-Begh quitta ce port avec le reste de la flotte qui se composait de quinze galères et de deux barques. Il espérait faire voile pour l'Égypte; mais, lorsqu'il fut en face d'Hormouz, la nouvelle de l'arrivée de la flotte des infidèles se confirma; elle s'avança même à la rencontre des partisans de l'Islamisme, et il se livra un combat sérieux. Les capitaines de vaisseaux, Soliman-Reis et Redjeb Reis, avec plusieurs braves guerriers, tombèrent martyrs, et le nombre des blessés fut considérable. Les navires furent très-maltraités par le canon, et ne furent délivrés des poursuites de l'ennemi qu'à l'entrée de la nuit. Un bâtiment de guerre était resté en arrière, et son équipage était descendu à terre sur la côte de *Lar* لار, sur les bords du golfe Persique, où plusieurs personnes perdirent la vie et d'autres furent faites prisonnières. Les ennemis cependant s'étaient emparés d'un navire. Les autres vaisseaux au contraire s'en étaient retournés à Bassora.

On représentait à la cour qu'il était impossible de continuer le voyage; mais heureusement que l'on trouva

(1) Katif est une ville avec un territoire sur la côte de Bahraïn.

(2) Une galiote est un petit navire à rames.

l'auteur du présent ouvrage Katibi-Roumi, c'est-à-dire Sidi-Aly, fils d'Housaïn. Depuis long-tems il s'était occupé de l'art de la navigation, et il mettait le plus grand zèle à le connaître à fond. Il avait déjà rendu des services importans au sublime monarque, protecteur de l'empire; il s'était trouvé à la conquête de Rhodes, et depuis ce tems il avait pris part à toutes les guerres qui s'étaient faites sur les mers occidentales (1) et il avait assisté à la prise de toutes les forteresses conquises par le défunt Khaïr-eddin-Pacha (2), par Sinan-Pacha et par les autres amiraux, dont Dieu puisse avoir pitié. Enfin il avait parcouru toutes les régions occidentales, et il avait appris dans ses voyages tout ce qui était utile, et même des choses extraordinaires : tout ce qu'il avait appris était présent à sa mémoire. Il avait même composé des livres sur l'astronomie, la philosophie et sur les autres connaissances relatives à la navigation, et sur les phénomènes des astres; enfin, depuis la prise de Constantinople, son père et ceux de ses ancêtres qui s'étaient succédés dans le commandement de Galata, possédaient tous de grandes connaissances nautiques, et étaient tous connus par leur talent, en sorte que l'art de la navigation leur avait, pour ainsi dire, été légué comme héritage. On jugea d'après cela qu'il devait

(1) Par les mers occidentales, l'auteur entend désigner la partie de la Méditerranée qui longe les côtes de la Barbarie.

(2) C'est le célèbre amiral turk, connu des Européens sous le nom de Barberousse.

être un homme de beaucoup de talent et d'expérience sur mer. Ainsi, en cette année même, à la fin du mois de dsou'lhidja, il fut nommé amiral d'Égypte ; après avoir reçu l'ordre d'y conduire les navires qui se trouvaient à Bassora, il partit d'Halep le premier jour de mouharram, en 961 (1553), pour se rendre à Bassora.

Il traversa le petit désert, et passa l'Euphrate à gué, puis il se dirigea vers *Rouha* رها (Édesse), où il visita la demeure d'Abraham, que le salut de Dieu l'accompagne! et il se rendit à *Mosul* موصل, après avoir passé par *Nisibin* نصيبين, où il visita les tombeaux des prophètes Jonas et des prophètes *Djerjis* (St. Georges), que le salut de Dieu vienne sur eux ! ainsi que ceux du scheikh Mohammed-Gharabili, de Fatih-Mousili et du cadi Bulban-Mousili. Ensuite, prenant sa route vers Bagdad, il monta vers *Samarah* سامره, qui dépend de la forteresse de *Tekrit* تكريت Il marcha ensuite vers les lieux où se trouvent l'imam Aly-elhadi, et l'imam Hasan Askeri, et, ayant traversé la ville de *Achik-wé-Maaschouk* عاشق ومعشوق (1) sur la route du village de *Hazi* حزى, et *Kasr Samakah* قصر سكيه, il parvint enfin dans la ville bien fortifiée de Bagdad بغداد. Il traversa le Tigre

(1) Ce nom qui signifie les *deux amans*, ou plutôt l'*amant et l'amante*, désigne un ancien monument qui se voit sur le bord du Tigre, au-dessus de Samarah, et sur lequel on peut consulter la description du pachalik de Bagdad par M. Rousseau, pag. 83.

qui est le *Schath* شط (1) ou rivière de Bagdad, et il alla visiter le séjour du prophète Josué, que la prospérité soit sur lui (2), ainsi que les lieux où habitèrent l'Imam-Azem (3), l'Imam-Ahmed-Hanbal, l'Imam-Yousouf, l'Imam-Mohammed, l'Imam-Mohammed-Ghazali, Yss (Esaü) fils d'Ishak, l'Imam-Mousa-Kadhim, l'Imam-Mohammed-Taki, Kambar-Aly, le scheikh Abdou'lkadir-Ghilani, Djénid-Baghdadi connu sous le nom de Kédakhi, le scheikh Schabéli, Sirri-Sakti, Djélakh-Mansour, Baschar-Hafi, Djoumard-Kasab, Behlul-Diwany, Faïz'oul-ben-Ghayaz, le scheikh Schehab-eddin Schirwirdi et le scheikh Daoud-Tayi. Il passa ensuite devant la forteresse de *Thaïr* الطير, puis il se dirigea vers celle de *Beir* بير (4), d'où il alla devant le village de *Mousayeb* مسيّب ; il traversa l'Euphrate à gué, et se rendit à *Gharewwy* غروى

(1) Le nom de *Schath*, ou plutôt *Schath-alarab*, c'est-à-dire, *le fleuve des Arabes*, désigne le partie du cours inférieur de l'Euphrate, après sa réunion avec le Tigre, jusqu'au golfe Persique.

(2) Les Mahométans vont en pélerinage aux tombeaux des grands hommes et des saints, et ils visitent aussi les lieux où ils ont résidé. Ils pensent, d'après quelques traditions, que Josué fils de Noun doit avoir séjourné pendant quelque tems à Babylone.

(3) C'est un endroit au nord de Baghdad. *Imam-Azem*, c'est-à-dire le *grand Imam*, est le même que Abou-Hanifa, dont les Othomans suivent la doctrine, qui est celle des Sunnites.

(4) Je pense qu'il faut lire ici *Dir* دير c'est-à-dire *le Monastère*, qui est effectivement un endroit voisin de *Mousayeb*, tandis que *Bir* est au bord de l'Euphrate, sur la route d'Halep à Edesse. On doit remarquer à cette occasion que l'on trouve dans les noms arabes tirés du manuscrit de M. de Diez, beaucoup de fautes ou d'incorrections. N. du R.

c'est-à-dire *Kerbéla* كربلا, et il alla voir à *Imam-Housaïn* les tombeaux des martyrs et les monumens des témoins (1). De là, il se dirigea vers *Schefateh* شفاثه et sur la route de *Tchewer* چور, par *Meschehed* مشهد. Le second jour il se rendit à *Haïreh* حايره, c'est-à-dire *Nedjef* نجف, où il alla visiter les prophètes Adam, Noé et Siméon, que le salut descende sur eux ! et Mourtéza-Aly, que Dieu lui soit favorable. Il vint ensuite à *Koufah* كوفه, dont il visita les mosquées ainsi que les autels des prophètes, que le salut soit avec eux ! et les demeures sacrées de Mourtéza-Aly et le siége de Kambar et de Douldoul. Il entra ensuite dans la forteresse de *Housaïnieh* حسينيه; chemin faisant il visita le lieu sacré des prophètes Zalkefl (2) fils d'Aaron, que le salut descende sur tous deux ! il alla ensuite à *Hillah* حله (3), la résidence des seigneurs du tems (4), c'est-à-dire l'Imam-Mohammed-Mahadi, et l'Imam-Akil, frère d'Ali ; il visita les Mosquées *Schems*, puis il traversa de nouveau les ponts de l'Euphrate, et il arriva à Bagdad, où on s'embarqua pour se rendre

---

(1) Kerbéla est un lieu où un fils et beaucoup de sectateurs du Khalife Aly sont morts. *Témoin* est mis ici pour *témoin de la vérité* ou *martyr*.

(2) Zalkefl ou Zoulkefl est nommé dans l'Alcoran.

(3) La ville de *Hillah* est bâtie sur l'emplacement et au milieu des ruines de l'antique Babylone, c'est de là que nous viennent toutes les briques cuites, couvertes de caractères cunéiformes.

(4) *Seigneurs du tems*, c'est une manière de désigner les hommes grands et illustres ou les personnages puissans.

à Bassora. Sur la route on visita *Madaïn* مداين, où on vit *Tak-Kesra* طاق كسرى et *Kasr-Schah-Zénan* قصر شاه زنان, et nous nous rendîmes au tombeau de Selman le Persan(1). On cingla ensuite vers *Amarah* عماره, et on continua le voyage en prenant le chemin de *Wasith* واسط, par *Dsékieh* دكيه. En face de cette villle nous allâmes voir le tombeau du prophète Esra (Esdras), que la prospérité soit avec lui ! Nous nous rendîmes ensuite par les forteresses *Idjel* عجل et *Mizraah* مزرعه pour aller ensuite à la forteresse de *Sadr-et-taubeh* صدر التوبه ; nous atteignîmes ensuite le Tigre à Bassora et nous entrâmes dans la ville dans les derniers jours du mois de safar de l'année qui a déjà été mentionnée (961 de l'hég. 1553 de J.-C.)

III. *Récit des événemens arrivés dans le pays de Bassora.*

Le jour suivant j'obtins une audience de Mustafa pacha (2), qui, ayant vu l'ordre impérial dont j'étais porteur, me livra les quinze galères qui étaient dans le port. On radouba celles qui en avaient besoin.

---

(1) Voyez sur Selman le livre de Kabous, p. 371, note 1. C'est un livre de morale, écrit en persan vers la fin du douzième siècle, qui a été traduit en allemand par M. de Diez, et publié par lui, à Berlin, en 1811. Ce Salman, qui vivait du tems de Mahomet, est regardé par les Musulmans comme un très-grand saint.

(2) Mustafa pacha était alors gouverneur de Bassora.

Nous trouvâmes quelques bombes chez les capitaines de vaisseaux, et nous les fîmes disposer dans chaque navire comme pour servir à mettre de l'eau potable (1). La saison favorable au départ étant encore éloignée, nous nous arrêtâmes pendant cinq mois en ces lieux, pendant lesquels nous visitâmes les mosquées de Mourtéza Aly ou d'Hasan Basri, de Talha, de Zobaïr et d'Ans, fils de Malik, d'Abd-errahman, fils d'Auf, et des jeunes martyrs, que les bénédictions de Dieu se répandent sur eux.

Il m'arriva alors qu'une nuit, dans un rêve, je vis mon sabre tomber, et comme le Scheikh Mouhï-eddin Arabi, que Dieu sanctifie sa tombe, m'avait raconté que le prophète (Mahomet), avait vu de même en songe son sabre tomber, ce qui avait amené la défaite de ses sectateurs, ce songe m'avait causé une grande frayeur; cependant mon cœur m'inspira aussi cette pensée, que le prophète avait prié, et que les guerriers de l'Islamisme avaient remporté la victoire. Je commençais à prier lorsque je m'éveillai. Je ne racontai ce songe à personne, mais pendant long-tems j'en fus inquiété.

---

(1) Ce passage présente quelques difficultés : قومبار, qui est dans l'original, est un mot qui m'est inconnu, mais قومبارة signifie *bombe* et *mortier*. Il est probable qu'il y avait قنتاس ou plutôt قنطاس, qui signifie, d'après Golius, l'endroit des vaisseaux par où l'eau salée s'écoule, et suivant Giggéïus il signifie la *coupe* ou les *vases à boire*, dans lesquels on distribue l'eau douce; la dernière signification, comme étant la plus vraisemblable, est celle que nous avons adoptée.

Il arriva par la suite, que Mustafa pacha s'était avancé contre le peuple *Monschaaschaa* مشعشع, pour s'emparer de la ville de *Harwizèh* هرويزه (1), et il m'envoya avec cinq galères vers la ville *Djézirè* جزيره, afin que son pays ne fût point inquiété par Alyan Oghlou عليان اوغلى. Les troupes qui se trouvaient sur les navires partirent avec le pacha. Mais Dieu ne permit pas que la ville fût prise, et plus de cent de mes compagnons obtinrent l'honneur du martyre. Cet événement m'inquiéta beaucoup; je crus cependant que c'était là l'explication du songe que j'avais eu. Il était pour moi clair comme le jour, que le destin ne peut être détourné par aucune précaution comme dit Scheïkhy (2).

« Ce qui doit arriver, arrive même contre ta vo-
» lonté, que ton cœur soit ouvert ou fermé (3). »

La saison du départ étant arrivée, le pacha fit partir un homme sur une barque de poste; cet homme instruit dans l'art de la navigation était connu sous le nom de Schérif : il fut chargé d'aller à la découverte vers

---

(1) Il y a ici une faute; la ville dont il s'agit est *Hawizah*, dans le Khouzistan. N. du R.

(2) Scheïkhy est un des plus anciens poëtes turks. Il a vécu du tems d'Orchan, le deuxième sulthan des Othomans, qui a régné de 1325 à 1359. Il vivait même encore sous son successeur, Mourad Ier.

(3) Le cœur ouvert ou fermé veut dire joyeux ou triste, parce que dans la joie le cœur se dilate, et dans la peine il se resserre.

le pays d'Hormouz. Lorsqu'il eut parcouru ces côtes pendant un mois, et qu'il eut apporté la nouvelle que les mécréans (les Portugais), n'avaient d'autres navires que quatre barques, lesquelles encore n'étaient que des bateaux de commerce, les troupes s'embarquèrent et on prit la route de l'Égypte.

(*La suite au prochain numéro.*)

Notice de la grande Encyclopédie chinoise, intitulée : Kou kin thou chu.

Le *Khin ting Kou kin thou chu*, ou la Collection impériale et authentique de livres anciens et modernes, fut commencée au milieu du règne de Khang hi (vers 1680), dans l'imprimerie de l'établissement *Ou yng tian*. On s'est servi pour cette vaste entreprise de caractères fondus en cuivre. Tout l'ouvrage, qui n'a été terminé que dans le courant du siècle passé, contient dix mille *kiuen*, ou sections, formant trente-deux *tian* ou grandes subdivisions, dont voici les titres :

1. *Thian siang*, Astronomie.
2. *Soui koung*, Calendrier.
3. *Ly fa*, Chronologie.
4. *Chu tching*, Divination.
5. *Kuen yu*, Terre.

6. *Tchy fang*, Divisions militaires et répartition des garnisons.
7. *Chan tchhouan*, Monts et rivières.
8. *Pian i*, Frontières et géographie étrangère.
9. *Houang ky*, Empereur.
10. *Koung weï*, Palais.
11. *Kouan tchang*, Officiers du gouvernement.
12. *Kia fan*, Instructions domestiques.
13. *Kiao i*, Lois de la vie sociale.
14. *Chi thsu*, Familles et généalogies.
15. *Jin szu*, Occupations humaines.
16. *Kouei yuan*, Femmes.
17. *Y chu*, Arts magiques.
18. *Chin ï*, Esprits et miracles.
19. *Kin tchhoung*, Etres vivans.
20. *Thsao mou*, Plantes et arbres.
21. *King tsy*, Livres et littérature.
22. *Hio yan*, Commentateurs.
23. *Ouen hio*, Eloquence.
24. *Tsu hio*, Doctrine des caractères.
25. *Siuan kiu*, Promotions.
26. *Thsiuan heng*, Poids et mesures.
27. *Chy ho*, Vivres et marchandises.
28. *Li i*, Cérémonies et usages.
29. *Lo liu*, Musique.
30. *Joung tching*, Art militaire.
31. *Thsiang hing*, Lois pénales.
32. *Khao koung*, Ouvrages publics.

Chaque *tian* ou division est subdivisée en sections et chapitres.

Il y a en tout 6,109 volumes, répartis en 520 *han* ou enveloppes, avec deux enveloppes pour les index.

Plus de la moitié des caractères en cuivre, qui avaient servi à l'impression de cet ouvrage, ayant été usés et gâtés, l'empereur Khian loung leur substitua, en 1773, des planches gravées en bois, avec lesquelles on imprima le *Szu khou thsiuan chu*, ou *immense collection des Quatre Magasins*, de laquelle le P. Amyot a donné des notices dans le XIII[e] et le XV[e] volume des Mémoires sur les Chinois.

KL.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Juillet 1826.

M. Henry, professeur de langues étrangères à Londres, est admis au nombre des membres de la Société.

On dépose sur le bureau des exemplaires du supplément à la Grammaire japonaise, imprimée aux frais de la Société par les soins de MM. Abel Rémusat et Landresse.

M. Stanislas Julien annonce que la publication de la troi-

sième partie de son édition de *Mencius* n'est retardée que par la nécessité où l'on s'est trouvé de recommencer plusieurs planches lithographiées.

La rédaction des articles réglementaires adoptés dans la dernière séance est de nouveau soumise au conseil ; elle est approuvée.

M. le chevalier Alexandre Johnston adresse au conseil une lettre accompagnant le prospectus d'une traduction anglaise d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la religion de l'île de Ceylan : M. le président du conseil se charge d'exprimer à M. Al. Johnston l'intérêt que la Société asiatique ne saurait manquer de prendre à cette belle et utile entreprise : le prospectus est renvoyé à la commission du Journal, avec invitation d'y donner toute la publicité possible.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Cousinery. *Essai historique et critique sur les Monnaies d'argent de la Ligue Achéenne*. Paris, 1825, in-4. — Par M. Michaud. *Histoire des Croisades*, tome troisième, Paris, 1826. — Par la Société biblique de Paris. 47 et 48e numéros de son Bulletin.

SUR L'ÉTAT DE LA MISSION RUSSE A PÉKING.

Extrait d'une lettre de la frontière Russo-Chinoise.

Les chaleurs ont été très-fortes à Péking pendant l'été de 1824 ; en juillet, le thermomètre de Réaumur s'est élevé jusqu'à 30° à l'ombre. Les inondations et les mauvaises récoltes, qui se sont succédées pendant trois ans

de suite, ont occasionné dans cette ville une cherté extraordinaire, et la mortalité y a augmenté. L'empereur actuel de la Chine est bon pour son peuple (1). *Soung tchoung thang*, est son premier ministre (2). Le premier personnage après lui est le petit-fils du ministre et général *Agoui*. Maintenant il n'y a plus à la cour de personnes aussi puissantes, que sous le règne de Kia khing. La langue mandchoue est presque tombée en oubli. La discipline militaire s'affaiblit.

La mission russe jouissait de la bienveillance du gouvernement chinois et d'une tranquillité parfaite; elle se compose maintenant de l'archimandrite Pierre Kamensky, des hiéromonaques Benjamin Moratchevitch et Daniel Sivillov, des desservans Nicolas Voznessensky et Alexis Issakov, et des étudians Joseph Voïtsekhovsky, Zacharie Leontievsky et Conrad Krymsky.

Le monastère de l'Assomption s'est accrû de plusieurs maisons dont la mission a fait l'acquisition, et l'archimandrite se propose d'y ajouter une chapelle, pour y placer d'anciennes images. Il se loue beaucoup du zèle, dont le commerce de Kiakhta et particulièrement M. le directeur Goliakhovsky, ont fait preuve, pour l'ornement des saints temples de Péking.

On se propose d'employer dorénavant la langue chinoise

---

(1) Le nom des années de son règne est *Tao kouang*, (splendeur de la raison), mais ce n'est pas son nom propre. Il en est de même pour les dénominations de Khang hi, Young tching, Khian loung, Kia khing et d'autres, par lesquelles nous désignons en Europe les empereurs célèbres de la Chine. Kl.

(2) C'est le même qui en 1794 avait reçu à *Je ho* l'ambassade de lord Macartney, et qui fut désigné en 1816 pour recevoir lord Amherst.

au lieu de l'idiôme slavo-russe, pour la célébration du service divin, et l'hiéromonaque Daniel s'occupe de traduire dans cette langue les principes de la foi chrétienne; les étudians de la mission font des progrès dans l'étude des langues chinoise et mandchoue; cinquante fables d'Esope viennent d'être traduites en chinois.

Les membres de la mission qui résident près du couvent de l'Assomption, ont planté plus de cent arbres autour de leur habitation, savoir : trois cyprès à écorce blanche, trente grands genèvriers (*juniperus major*), dix cèdres, quarante saules pleureurs, seize peupliers noirs à feuilles grandes et petites, et quelques acacias chinois appelés *houai chou* (1).

Il ne restait plus à Péking que trois missionnaires portugais, l'évêque *Pie* et les PP. *Ribeira* et *Gau*. Leur congrégation se compose de moines chinois; quoique l'on tolère la religion chrétienne en Chine, il n'est cependant pas question d'y recevoir de nouveaux missionnaires.

---

(1) M. *Valmont de Bomare* prétend que c'est l'acacia véritable, appelé par Linné, *mimosa nilotica*. Le P. Cibot (Mémoires sur les Chinois, XI, p. 493) l'appelle *pseudo acacia*. Le dictionnaire du P. *Basile de Glémona*, imprimé à Paris en 1813, par les soins de M. Deguignes fils, explique (pag. 315, nº 4441) le caractère *Houâi*, par : « *Arbor acaciæ similis, ex cujus floribus fit tinctura flavi coloris.* — M. *Morrison* traduit le mot *houai chou*, par *ash tree*, c'est-à-dire *frène*. — Feu M. *Vladykin* m'a dit qu'on appelait en russe ПЛИМЪ (*plim*), l'arbre que les Chinois nomment *Houaï chou* et les Mandchoux *Khouaisé*. Mais le mot *plim* ne se trouve pas dans les dictionnaires russes, et le *frène* s'appelle en russe ЯСЬ ou ЯСЕНЪ (*yas* ou *yassen*). D'après la description que les missionnaires donnent du *houai chou*, cet arbre ne peut être le frène. Je crois donc que M. Morrison s'est trompé. Kl.

Parmi les grands personnages qui sont morts récemment à Péking on cite : *Chi yé*, prince de première classe, onzième fils de l'empereur Khian loung, et oncle de l'empereur actuel; *Mian el ye*, prince de première classe et petit-fils de Khian loung; *Sou thsing vang*, prince de première classe; *Young beile*, prince de troisième classe. Tous jouissaient d'une grande considération et remplissaient des charges publiques.

Politesse et probité des Chinois envers les étrangers.

Extrait d'une Lettre de M. Davis, datée de Canton, le 20 *janvier* 1826.

J'aurai beaucoup de plaisir à vous procurer les livres chinois dont vous avez besoin. Mais, pour me mettre dans le cas d'obtenir pour vous les plus belles éditions, au meilleur marché possible, il faut attendre le retour du Docteur Morrison, qui aura lieu au mois d'août prochain : car, quoique j'aie acheté dans mon tems assez grand nombre de livres chinois, je ne connais pas, aussi bien que le Docteur, les vrais moyens de se les procurer sans courir le risque d'être trompé de plus de cent pour cent par les vilains fripons de libraires. Cette circonstance ne me retiendrait pas dans mon propre cas, mais quand on exécute des commissions pour un autre, il faut considérer un peu les dépenses. Je ne manquerai pas de faire soigneusement collationner les livres, selon votre désir ; depuis que vous avez vous-même éprouvé les fourberies de nos amis, qui parlent si bien des *cinq tchhang*, c'est-à-dire, *sin* la commisération, *i* la justice, *li* la politesse, *tchi* la science et *sin* la

bonne foi, mais qui ne les pratiquent pas le moins du monde. Si l'on voyage dans leur pays, on y meurt presque de faim; voilà leur *commisération*. Quand on leur donne la moindre confiance, on est trompé; voilà leur *justice*. Si vous vous promenez dans leurs rues, vous êtes toujours insulté, et si l'on en montre du ressentiment, quelquefois salué de grands coups de *bambou* pour vous apaiser; voilà leur *politesse*. Ils disent, ces savans-là, que la Chine est au milieu des quatre mers (1); voilà leur *science*: et de l'empereur jusqu'au paysan, il n'y a pas un individu chinois qui ne soit menteur; voilà leur admirable *bonne-foi*. — Je regrette beaucoup le petit obstacle qui s'est opposé à ce que votre demande reçût une prompte exécution, car je connais la vérité de la maxime ὦκαι χάριἔιτες γλυκίρωτεραι, mais au mois de novembre, au plus tard, je pourrai vous envoyer, je n'en doute pas, la liste complète de vos livres.—Pendant les intervalles de mes devoirs officiels, je cultive, il faut l'avouer, avec plus de zèle que de succès, les lettres chinoises; mais j'attends, après mon retour en Angleterre, ce *complete loisir* qui est indispensable pour faire des découvertes considérables dans ces pays presqu'inconnus. A présent j'emploie principalement mon tems à recueillir des notes qui seront une fois, *si vita suppeditet*, les matériaux d'ouvrages peut-être intéressans.

W. Davis.

Le roman chinois des *Deux Cousines*, traduit par M. Abel-Rémusat, est sous presse depuis plus d'un mois. Le traducteur a déjà fait connaître plusieurs parties de ce roman, par des lectures à la Société Asiatique, ou dans di-

---

(1) *Szu hai* ou les quatre mers, est une expression ordinaire pour désigner l'empire chinois. Kl.

verses autres réunions littéraires ; elles ont été entendues partout avec le plus vif intérêt. Cet ouvrage fera mieux qu'aucun autre, connaître avec exactitude, les mœurs, les habitudes, la tournure d'esprit, le caractère national et social du peuple chinois, dans son intérieur et dans les actes ordinaires de la vie. Il présente une suite de tableaux de famille et de peintures de mœurs, que l'on chercherait vainement dans les relations des voyageurs. Il formera 4 vol. in-12, et sera précédé d'un discours préliminaire dans lequel le traducteur exposera son opinion sur les productions de ce genre, et sur la manière de les traduire.

Les jeunes Égyptiens dont nous avons annoncé l'arrivée en France dans le cahier précédent, sont depuis quelques jours à Paris, et ils occupent le bâtiment destiné à leur servir de collége. M. Jomard, membre de l'Institut, en est le *directeur*, et M. Agoub, professeur distingué, et membre du Conseil de la Société Asiatique, est *inspecteur général des études*.

ERRATA

POUR LE 48e CAHIER DU JOURNAL ASIATIQUE.

Pag. 332,	lig. 14,	toutes,	*lisez*	tous.
337,	1,	leur,		lui.
338,	8,	d'Abou'lféda,		d'Abou'lala.
339,	14,	d'Ebn-Feras,		d'Abou-Faras.
375,	20,	تکتوبی		تکتبی
ib.,	21,	تکتوبین		تکتبین
376,	6,	ضربوکی,		ضربوکی,

(Août 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Kâtibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

IV. *Récit des événemens arrivés dans le pays d'Hormouz.*

Le 1er du mois de schaaban de la même année, nous partîmes de Bassora. Le pacha avait envoyé le Schérif, dont j'ai déjà parlé, avec son navire de poste, pour nous accompagner jusqu'à *Hormouz.* Nous prîmes notre route par *Mihrezi* مهرزى qui est sur le *Schath-alarab* شط العرب, nous arrivâmes à *Abbadan* عبادان, et l'on se rendit au tombeau de *Khidhr* (Elie), que le salut soit sur lui. Nous fîmes ensuite voile dans la mer d'*Hormouz,* et nous parvînmes à l'île *Kharékeh* خارکه sur la côte de *Douspoul* دوسپول et de *Schouschter* ششتر, où nous visitâmes les tombes de l'Imam Mohammed-Hanéfi fils d'Aly, et les disciples martyrs, que Dieu les comble de ses bontés. Nous arrivâmes à *Rischeher* ريشهر, ville de commerce dépendante de *Schiraz* شيراز qui

appartient à la Perse. Nous abordâmes en mer un vaisseau marchand pour connaître quels étaient les desseins des ennemis ; mais on n'obtint aucun renseignement. Enfin, on se rendit à la ville de *Katif* قطيف, dans les environs de *Hadjr* هجر, c'est-à-dire de *Lahsa*, لحسا en Arabie. Nous rencontrâmes dans ces parages un autre navire marchand, et, nous étant portés à sa rencontre, nous n'en reçûmes encore aucun renseignement. Nous fîmes voile ensuite vers *Bahraïn* بحرين, et nous eûmes une entrevue avec le commandant Réïs Mourad. On lui demanda aussi des nouvelles, et il nous répondit qu'il n'y avait aucun mécréant dans ces parages. A *Bahraïn* on remarque un prodige bien rare. Lorsque les marins prennent une outre et la plongent environ huit à neuf toises dans la mer, elle se remplit d'eau douce (1). Cette eau est apportée à Reïs Mourad, qui en boit dans tous les tems ; en été, elle est plus agréable et plus fraîche.

Reïs Mourad, par politesse, m'envoya un peu de cette eau, qui, en effet, était excellente. La puissance de Dieu est infinie, et sa grandeur n'a pas de bornes. *Dieu est puissant sur toutes choses* (2). Selon l'opinion des habitans, c'est à cela que fait allusion le passage suivant : *Il a réuni deux mers* (une douce, l'autre salée) *dans les mêmes bornes* (3). Ils croient aussi que c'est là la cause de l'origine du nom de la ville de

---

(1) Tavernier raconte la même chose dans la relation de son voyage.
(2) Koran, Sur. II, v. 20 et ailleurs. — (3) Koran, Sur. XXV, v. 53.

Bahraïn (1). Bref, nous partîmes pour nous rendre à l'île de *Kais* قيس, ou l'ancien *Hormouz* اسكی هرمز (2), ensuite à l'île *Berakhteh* برخته, et à quelques autres îles de *la mer Verte*, c'est-à-dire dans la *mer d'Hormouz*, sans qu'on pût obtenir la moindre nouvelle. Ayant passé devant *Hormouz*, le Schérif qui nous avait servi de conducteur depuis Bassora fut congédié, et une lettre fut envoyée à Moustafa-Pacha pour lui annoncer que nous avions quitté *Hormouz* en bonne santé et en bon état. Nous passâmes devant les bourgs qui se trouvent sur la côte de *Djoulfar* جلفار et de *Djadi* جادى, et qui sont connus sous les noms de *Kimzar* كيمزار, et de *Leimeh* ليمه. Mais aussitôt que nous fûmes dans les environs de la ville de *Khourfikan* خورفكان c'est-à-dire le quarantième jour de notre voyage, qui était le 10 du bienheureux mois de Ramadan, par un tems extrêmement clair, nous rencontrâmes les vils mécréans (les Portugais). Ils avaient quatre barques, grandes comme des *karraka* (3), trois *ghourab* ou gros navires (4), six *karawel* portugaises et douze au-

---

(1) Ce qui signifie en arabe *les deux mers*.—(2) *Hormouz* fut conquis en l'an 1508, par Albuquerque, qui, en la même année, fut nommé vice-roi des Indes, à la place de Don d'Almeyda.

(3) بارچه ou برچه est expliqué dans le dictionnaire par *barque*; il y en a de grandes et de petites. Dans la langue nautique des Égyptiens, ce mot signifie *un navire de guerre* d'une certaine grandeur. *Karaka* paraît être le nom d'un grand navire en usage dans la mer indienne, peut-être au lieu de قراقه faut-il lire فرقته *frégate*.

(4) غراب est une espèce de navire en usage dans la mer des Indes. Il y en a de grands et de petits; les grands ressemblent à de grandes

tres *ghourab,* c'est-à-dire galiotes à rames. Leur flotte enfin se composait de vingt-cinq navires qui fondirent sur nous. De notre côté nous hissâmes de suite les voiles, relevâmes les ancres, préparâmes nos armes et attendîmes en nous confiant dans la grâce de Dieu, et en nous recommandant à la protection des grands prophètes et des vénérables saints. Nous levâmes les pavillons sur les mâts; les étendards furent aussi déployés : nous montrâmes beaucoup d'énergie et un zèle général, et nous commençâmes de suite le combat en poussant le cri de guerre musulman (1). La canonade et la fusillade furent si vives qu'il est impossible de les décrire. Enfin, avec l'aide de Dieu, un de leurs galions fut si endommagé qu'il échoua sur l'île de *Fakk-alasad* فك الاسد, et qu'il coula à fond. Messihi a dit (2) :

« Les yeux des étoiles n'ont peut-être jamais vu
» de si grands malheurs; je ne sais pas comment je
» dois t'exposer des événemens si remarquables. »

Enfin, le combat fut vif jusqu'au soir. Mais lorsque la lanterne de l'amiral eut été allumée, l'amiral des mécréans eut peur, et fit donner le signal de la retraite à ses navires. Les barques étaient criblées, c'est-à-dire que leur armement était abimé; il les fit conduire à

---

galères; les petits sont désignés ensuite comme galiotes à rame ou des demi-navires à rame. Notre auteur n'avait donc que quinze galères à opposer aux vingt-cinq navires des Portugais. Au lieu de *ghourab,* Hadji Khalfa écrit قاليون galion.

(1) *Allah akbar,* Dieu est grand.

(2) Messihi vécut sous Bajazet II, qui a régné de 1481 à 1512.

la remorque vers *Hormouz* pour y être radoubées, et toute la flotte disparut. Sous les auspices de notre empereur, par la grâce et le secours de Dieu, les mécréans furent vaincus et les ennemis de la religion obligés de prendre la fuite. Enfin la nuit devint tout-à-fait obscure, et, pendant qu'à la surface de la mer, il avait régné jusque-là une espèce de calme, il s'éleva tout-à-coup un vent très-fort, et les voiles furent déployées. Au point du jour, nous nous trouvâmes proche de la côte; nous nous servîmes, pour réparer les navires, de feuilles (1), et nous continuâmes notre route dans le golfe pendant qu'il tombait beaucoup de pluie. Le jour suivant nous nous avançâmes dans la haute mer : puis, ayant changé de direction, nous continuâmes notre route.

Le jour suivant nous vînmes à la ville de *Khourfakan*, où les troupes prirent de l'eau. Ensuite nous parvînmes à la ville d'*Omman* عمان, dans le pays d'*Omman;* on l'appelle aussi *Schihar* شحر. Enfin, ayant avancé pendant dix-sept jours, et nous trouvant le 26 de l'heureux Ramadan, qui était la nuit de *kadr* (du destin) (2), dans les environs de la forteresse de *Maskat* et de *Kalihat* قلهات, l'amiral de *Gowwah* (Goa) كوه, fils du *Ghawernador* (3), au point du

(1) Des feuilles de métal, sans doute.

(2) Les Musulmans lui ont donné ce nom parce qu'ils croient que Dieu exauce toutes les prières qu'on lui adresse pendant cette nuit.

(3) *Goa* fut pris en l'an 1510, par le vice-roi Albuquerque, qui mourut en décembre 1515. Il eut pour successeur Soarez et Segueira. *Ghawernador* est sans doute dérivé de *gubernator*, ou plutôt du mot portu-

jour sortit de la baie de *Maskat*, avec douze grandes barques (navires de guerre), et vingt-deux *ghourab* (navires à rames), ensemble trente-quatre navires, et avec un grand nombre de soldats, et fit voile vers nous, c'est-à-dire que les barques et les galions couvraient la mer; ils déployèrent leurs grandes voiles, et leurs flammes. Ils lâchèrent les bordées de leurs *Karawelles*; ornèrent leurs vaisseaux de pavillons, et s'avancèrent sur nous. De notre côté nous nous confiâmes à Dieu, et nous attendîmes le combat sur la côte. Les barques arrivèrent et se placèrent près des galères et il en résulta un combat très-vif au canon et au fusil, avec des flèches et au sabre. La mêlée fut terrible, le carnage au-dessus de toute description. Par exemple, les *Schaïka* avec des sabords couraient sur les barques comme des pointes de sabre (1); les saïques démasquèrent ensuite leurs larges sabords; les mécréans, tirant de toutes parts, même des hunes, avaient, pour ainsi dire, transformé nos galères en des porc-épics (2); ils lançaient sur

---

gais *Governador*. On peut lire de plus grands détails sur les exploits des Portugais dans l'*histoire de la découverte et conquête des Indes, par M. Ussieux*, à Bouillon et à Paris, 1770.

(1) Les *Schaïka*, appelés chez nous des Saïques, étaient sans doute pontés, et avaient des sabords sur les côtés. L'auteur n'a pas parlé auparavant de ces Saïques des Portugais, à moins qu'il ne les ait comprises parmi les vingt-deux *ghourab*, dont il est question au haut de cette page. Au surplus, tout le passage n'est pas clair; l'auteur supposait probablement que ses lecteurs connaissaient la construction et la forme de ces différentes espèces de navires.

(2) Les galères des Musulmans ressemblaient à des porc-épics, parce qu'on était obligé de se défendre de tous les côtés contre les ennemis.

nous une grêle de pierres grosses comme le poing, et comme dit Yétimy (1):

« Les coups et les pierres pleuvaient; chacun fut » blessé sur la mer. »

Une de nos galères fut brûlée par les bombes, et Dieu voulut qu'une barque eût le même sort. Cinq barques et cinq galères échouèrent sur la côte et furent détruites. Une barque, que la force des voiles avait fait talonner sur les roches, fut submergée; enfin, de chaque côté, les troupes furent harassées, et les rameurs, soit par la fatigue de ramer, soit à cause de la force qu'ils étaient obligés d'employer pour aller contre le courant, soit par le canon, étaient épuisés. La nécessité nous avait obligés de combattre à l'ancre. Les bancs des rameurs étaient vides. Parmi les capitaines des galères qui périrent, Alemschah Reis, Kara Moustafa, Kalfat-Mamy, et le chef des volontaires Durzi-Moustapha-Begh, tombèrent au pouvoir de l'ennemi; parmi les autres guerriers et marins égyptiens, il y en eut aussi environ deux cents de prisonniers; pour les rameurs qui étaient Arabes, ils s'étaient sauvés à terre.

Un grand nombre d'Arabes de l'intérieur vinrent en ce lieu, offrirent des secours aux sectateurs de l'Islamisme, et leur enseignèrent la route qu'ils devaient tenir par terre. Ils firent aussi prisonniers les hommes qui se sauvèrent des barques naufragées des vils mécréans, et, comme parmi eux il se trouvait des Arabes,

---

(1) Yétimy vivait sous Sélim I, qui a régné depuis 1512 jusqu'en 1520.

ils furent conduits à terre et transportés en Arabie. Dieu sait que je me suis trouvé avec le défunt Khaïreddin-Pacha dans les combats d'*Andria*, de *Touria* et de *Djendral*; mais je n'ai jamais vu de combat naval aussi terrible ! Enfin la nuit arriva.

L'ennemi (1) se retira dans le golfe d'*Hormouz*; mais il s'éleva un si grand vent, que les barques laissèrent tomber les deux plus grandes ancres, et qu'on fut obligé de lier les gouvernails. Les *ghourab* (gros navires) furent remorqués et embossés vers la côte (2).

Les ancres des galères se détachèrent. L'équipage était faible et cependant il fallait quitter la côte, et on fut contraint, bon gré mal gré, de mettre sous voile. Nous fûmes donc cette nuit éloignés de l'Arabie et emportés dans la haute mer, c'est-à-dire dans la mer sans bornes, et nous voguions dans la direction du vent. Enfin, nous arrivâmes à *Berdjasch* برجاش, dans le pays de *Kirman* كرمان; cette côte n'a point de rade. Aussitôt qu'on eut reconnu la côte, on changea de direction et on courut pendant quelques jours dans l'incertitude, jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à *Kidjy-Mekran* كيجى مكران, dans le pays de *Mekran*; il était nuit et il

---

(1) Le mot *ennemi* est seulement sous-entendu dans l'original.

(2) Ce qui est dit ici de la retraite dans le golfe d'Hormouz, jusqu'à la conduite des *ghourab* sur la côte, ne peut se rapporter qu'aux Portugais, parce que notre amiral n'avait ni barques ni *ghourab*. Il faut que ce soit une notion qu'il ait reçue plus tard et qu'il a placée ici; ce n'est qu'en parlant des galères qu'il fait mention de sa propre flotte, qui était réduite à neuf galères, qui devaient se trouver en assez mauvais état.

ne nous fut pas possible d'atteindre la côte. Les vents nous jetèrent pendant la nuit en pleine mer; nous attendîmes le point du jour pour faire route de suite; mais les équipages étaient épuisés de fatigues. Enfin, après avoir éprouvé mille besoins et mille peines, nous arrivâmes le matin suivant sur la côte. Nous nous trouvions dans le lieu connu sous le nom de *Schahbar* شهبار; il y avait là un paquebot avec quelques troupes de marine, et un corsaire. Aussitôt que leurs vigies nous remarquèrent, leur équipage se réunit sur le pont. Peu après des hommes armés se mirent en mer; leurs capitaines vinrent à notre bord et se déclarèrent Musulmans. Comme nous n'avions pas une goutte d'eau sur nos navires, les capitaines nous indiquèrent le chemin qu'il fallait tenir pour en avoir, et nos soldats trouvèrent une nouvelle vie, au moment même où ils étaient déjà presque morts.

Ce jour était précisément celui du *Baïram*, et comme nous avions trouvé de l'eau dans ces environs, ce fut une vraie fête pour nous. Les capitaines dont nous venons de parler furent nos conducteurs. Nous nous rendîmes à *Kéwadir* كوادر ville de commerce. Le peuple se nomme ici *Beloudj* بلوج; leur souverain était Mélik-Djelal-eddin, fils de Mélik-Dinar. Le commandant de *Kéwadir* vint à bord, nous témoigna de bonnes intentions envers notre illustre empereur (Soliman Ier), et nous dit qu'avant que la flotte (turque) se fût approchée d'*Hormouz*, il avait envoyé des navires avec des provisions et des hommes, mais qu'ils n'avaient plus trouvé la flotte en ces lieux,

et que chaque fois que la flotte de l'empereur viendrait à Hormouz, il enverrait cinquante ou soixante navires avec des provisions. Ayant fait beaucoup de promesses de rendre toutes sortes de services, on lui répondit : » Les affaires dépendent du tems. Si la volonté de Dieu » le veut, soyez prêt lorsque l'occasion *s'en* présentera. » En même tems j'envoyai une lettre à Mélik-Djélal-eddin et je le priai de nous donner des pilotes : il nous en envoya un expérimenté, et il témoigna son obéissance et sa soumission pour notre sérénissime empereur (Soliman Ier) (1).

V. *Récit des événemens arrivés dans l'Océan Indien.*

Confians dans la grâce de Dieu, nous mimes à la voile, du port de *Kewadir* dans l'Océan Indien avec neuf navires ; le vent parut assez favorable, et nous reprîmes notre chemin du côté de l'Yemen, en disant avec Nédjati (2) :

« J'ai lancé sur la mer le navire de mon cœur vers

---

(1) L'empereur des Othomans de cette époque, Soliman Ier, était le prince le plus puissant de l'Orient et de l'Occident, et il avait déjà envoyé ses flottes dans les mers de l'Inde, pour en chasser les Portugais qui tenaient les princes Indiens sous leur joug. Ceci engagea ces princes à témoigner leur attachement pour la Porte-Othomane. Notre auteur le mentionnera encore souvent sous le nom d'obéissance et de soumission ; outre cela l'empereur turc était considéré comme khalife, ce qui lui donnait une grande considération.

(2) Nédjaty est un poète turc, qui mourut en l'an 1508, sous Bajazet II.

» la reine de mes pensées (1). Amis, quoi qu'il arrive,
» disons : Dieu accordez-nous le succès ! »

Nous étions depuis quelques jours sur la mer, lorsqu'étant près de *Rais-alhadd* رإيس الحد, le *Damani*, c'est-à-dire une violente tempête s'éleva ; ce genre de tempête est connu sous le nom de *tempête de l'éléphant ;* elle souffle de l'ouest. Nous fûmes obligés de lutter contre cette tourmente affreuse ; mais il ne nous fut pas possible de déployer les voiles, pas même celle de misaine : comme dit Yétimi :

« Le navire du cœur tomba dans une mer qui n'a
» point de côtes. Il n'y avait pas de voiles qui pussent
» servir dans une telle tempête. »

La bourasque nous empêcha de fermer l'œil : les tempêtes qui ont lieu dans la mer occidentale (2), ne sont que des parcelles de poussière en comparaison de celle-ci, et les vagues de ces tempêtes, semblables à de petites montagnes, n'étaient vis-à-vis de celles-ci que de petites gouttes d'eau. On ne pouvait distinguer si nous étions dans le jour ou dans la nuit. Comme nos navires étaient en très-mauvais état, nous jetâmes à la mer tout ce qui se trouvait de provisions et d'effets lourds. Nous nous rappelâmes alors l'expression de Hafiz (3) :

« L'obscurité de la nuit, la crainte des vagues et

---

(1) *La reine des pensées.* L'auteur sous-entend ici sa pensée favorite, qui était le retour dans sa patrie.

(2) La mer occidentale, c'est la mer Méditerranée.

(3) Mewlana Schems-eddin Mohammed Hafiz : c'est un poète persan renommé, qui mourut en l'an 1388, ou comme d'autres le

» des gouffres, affligent le cœur. Comment les gens » volages, assis sur la côte, peuvent-ils se faire une idée » de notre position? »

Enfin, bon gré mal gré, nous fûmes forcés de nous soumettre à la tempête et de nous abandonner à la miséricorde de Dieu. Nous eûmes recours à la grâce de Dieu, et nous mimes nos espérances dans la protection des grands prophètes et des vénérables saints. Tantôt nous consolions nos cœurs affligés en disant avec Yétimi:

«Ne tombe pas dans la mer du chagrin, il y a beaucoup » de tempêtes qui passent. Aussitôt que les malheurs se » présentent, abandonne-toi avec fermeté au destin. »

Tantôt, pour calmer mon cœur affligé, je me rappelais les vers suivans : «Viens, ô mon cœur! ne » tombe pas dans le gouffre du chagrin, sois épa- » noui comme l'Océan (1)! Laisse gronder la tempête » pendant quelques jours; elle passera, elle ne peut » durer toujours. »

Pendant dix jours il régna dans l'Océan Indien des tempêtes violentes et des pluies continuelles; nous ne vîmes pas un seul jour serein. Je donnai le conseil à ceux de mes compagnons qui se trouvaient avec moi dans le navire, de se tenir prêts et d'être sur leur garde. Si Dieu le veut, leur disais-je, nous en sortirons heureusement.

---

veulent en 1394. Ces deux vers se trouvent à la première page de la collection de ses poésies; ils étaient pleins de fautes dans le manuscrit de Katibi-Roumi.

(1) Cette comparaison vient de ce que le cœur, contracté par la tristesse, s'épanouit et se dilate dans la joie.

Nous vîmes, pendant ces jours là, des poissons qui étaient aussi longs que deux galères, et au-delà. Les pilotes dirent: Ceci est un signe de bonheur, dissipez vos craintes! En effet, nons nous aperçûmes bientôt de la marée. Pendant qu'elle était à sa plus grande hauteur, nous arrivâmes auprès du golfe *Tcheked* چكد, où nous aperçûmes des signes de beau tems tels que des chevaux marins, de gros serpens, des tortues et des plantes marines. La couleur de la mer était changée, c'est-à-dire qu'elle était devenue blanchâtre. Les pilotes l'ayant remarqué, ils s'écrièrent : « Dans la » mer des Indes les gouffres voisins de la terre ferme » sont dangereux. On trouve de tels gouffres sur les » côtes et sur les rivages de *Gherdefoun* كردفون (1), » dans le pays de *Habesch* (Abyssinie) حبش, et vers » le golfe de *Tcheked*, dans les environs du *Sind* » سند. Les navires qui s'en approchent ne peuvent » être sauvés. » Ils ajoutèrent que ce qu'ils avançaient était rapporté dans les livres de navigation. On sonda la mer et on trouva le fond à cinq toises. Alors on ploya la voile du milieu. Partout où il y avait peu d'eau, nous nous arrêtâmes et nous descendîmes la grande ancre pour nous fixer autant que possible en ces endroits. La tempête dura encore tout le jour et toute la nuit; enfin, par la grâce de Dieu, le tems du reflux arriva. La tempête céda, c'est-à-dire qu'elle diminua, nous laissant l'espoir de s'apaiser tout-à-fait et de nous laisser continuer notre route. Sohdi dit (2) :

(1) *Gherdefoun* est appelé *Gardefuy* sur les cartes des Européens.
(2) *Sohdi* était un poète contemporain de l'auteur.

« Lance dans la mer de l'amour l'esquif de ton
» existence. Les ouragans passent. Il dépend de Dieu
» de les apaiser; ne crois pas, ô mon cœur, qu'il dé-
» pende de la tempête. »

Le jour suivant, vers le matin, nous fîmes un mouvement rétrograde; nous retirâmes les voiles, nous attachâmes un matelot intelligent dans la hune et nous attendîmes quelque tems; le mât de l'oie fut descendu, et nous en dressâmes un autre de la grosseur du mât du chameau (1). L'homme qui était dans la hune ayant regardé de tous les côtés, il reconnut le temple d'une idole sur le rivage du pays de *Djamher* جامهر. Alors nous le fîmes descendre, nous déployâmes les voiles en nous dirigeant vers *Fourmian* فورميان, *Manghalor* منكلور et *Soumenat* سومنات, pour arriver enfin à *Diu* ديو. *Diu* était entre les mains des mécréans; nous étions sur nos gardes et pendant le jour nous ne laissâmes voir aucunes voiles. Nous en partîmes promptement; le vent augmenta tellement qu'on ne pouvait plus diriger le gouvernail. De grands *yekieh* furent attachés, et, au moyen de deux *jébour* (2), ils furent

(1) J'ignore comment on doit rendre dans notre langue le nom des mâts de l'oie et du chameau. Hadji Khalfa écrit قارى دركى au lieu de قازى دركى, comme si on devait dire *mât de la vieille femme*; mais c'est sans doute une faute d'impression.

(2) *Yekieh* et *jebour* يكه و زبور sont deux expressions que je ne puis traduire avec certitude. Je suppose que par *yekieh* on entend des anneaux en fer, qui sont attachés au gouvernail, et que *jebour* signifie le *crochet*, avec lequel on tire les anneaux et ensuite le gouvernail lui-même.

conduits par quatre personnes. Il était impossible de rester sur le pont, et personne ne pouvait avancer vers la proue des navires. Les cordages agités par le vent et le craquement des bois empêchaient d'entendre les sifflets pour le commandement de la manœuvre (1); les matelots ne pouvaient se parler que par des mots entrecoupés. Les capitaines et les gardiens des rameurs ne pouvaient rester debout dans leurs chambres.

Enfin, la plupart des soldats s'étaient retirés dans les magasins, après avoir quitté le fond de cale, et les vagues de la mer avaient enlevé le bois et les poutres qui se trouvaient sur la partie supérieure du navire. En un mot, ce jour ressemblait à celui du jugement dernier. Nous aperçûmes enfin le pays de *Guzarate* كجرات, dans l'Hindostan هندوستان; mais nous ne pouvions juger du lieu où nous nous trouvions. Les pilotes crièrent : Notre navire est ouvert, soyez sur vos gardes! Aussitôt nous jetâmes l'ancre; mais le fond du vaisseau se sépara avec effort, et il paraissait devoir couler à fond. Les rameurs arrachaient leurs vêtemens, et tous les hommes se mirent nus; les uns embrassaient des tonneaux, les autres préparaient des outres; chacun prenait congé de ses amis; l'écrivain (l'auteur) aussi se déshabilla. Je donnai la liberté aux esclaves qui m'appartenaient, et je promis cent ducats aux pauvres de la Mecque, que Dieu vienne à son secours! Enfin les

---

(1) Sur les navires on se sert du sifflet pour ordonner les manœuvres.

ancres se rompirent, l'une à l'anse, l'autre au bras. Nous descendîmes de nouveau deux ancres, qui nous fixèrent encore une fois, mais les pilotes dirent : « L'ouverture est très-grande; nous nous trouvons ici » entre *Diu* et *Daman* دمن; si le navire coule bas ici, » pas une âme ne se sauvera; il nous faut faire voile » et nous approcher de la côte. » Pendant que les pilotes disaient cela, je calculai le retour de la marée et je regardai la carte : je m'étais persuadé que nous étions plus près de la côte. Les paroles éternelles et les prédictions du Koran conseillent d'avoir de la fermeté (1). On se mit donc à visiter les avaries du navire; le fond de cale avait plusieurs ouvertures, les lits même étaient déjà couverts d'eau; l'eau entrait avec force de toutes parts. On faisait agir les pompes pour l'empêcher de s'enfoncer, et on parvint en plusieurs endroits à diminuer l'eau, mais elle se renouvelait. Vers le soir l'air s'éclaircit un peu. Nous étions en face du golfe de *Daman*, dans le pays de *Guzarate* dans l'Inde. La côte n'était éloignée que de deux milles. Tous les autres navires étaient déjà là; quelques galères seulement qui s'étaient placées trop près de la côte, avaient beaucoup souffert; leurs rames, leurs bancs et leurs tonneaux étaient tombés dans l'eau; mais tout cela avait été de nouveau jeté à la côte par la marée. Enfin, nous fûmes obligés de supporter

(1) Les prédictions du Koran signifient ouvrir le Koran au hasard, et prendre le premier passage qui se présente pour guide de ses actions.

pendant cinq jours et cinq nuits la tempête la plus violente et une pluie continuelle, car nous étions dans la saison des pluies de ce pays (1); que faire? nous suivîmes le conseil du proverbe : *Quelle pluie tomberait du ciel sans que la terre ne la reçût volontiers*. Pendant tout ce tems on ne voyait pas un seul rayon de soleil pendant le jour, et pendant la nuit on ne voyait aucune étoile. Jour et nuit nous observions le compas et le clepsydre; l'un et l'autre restaient immobiles. En un mot, chacun était plongé dans la mer du chagrin, et dans l'océan des souffrances, et s'était lavé les mains pour sa vie (2); nous nous consolions avec ces vers d'Afitabi (3).

« O Afitabi! il viendra un jour où le soleil du bon-
» heur se lèvera! Dieu n'affligera pas toujours de
» punitions son serviteur. »

Il y avait encore en ces lieux trois navires à l'ancre qui avaient échoué, et l'équipage qui se trouvait à bord disait avec Hafiz (4) :

---

(1) L'auteur ne dit pas qu'il soit entré lui-même dans le port de *Daman*. C'est sans doute une lacune laissée par le copiste. On peut supposer qu'on en dira quelques mots dans les autres exemplaires manuscrits de ce voyage.

(2) *Se laver les mains pour sa vie*, veut dire ne plus compter sur la vie.

(3) Afitabi, poète qui vécut sous Bajazet II et Sélim Ier, qui ont régné de 1481 à 1520.

(4) Récapitulons ici quel avait été le sort des quinze galères dont notre auteur avait pris le commandement au port de Bassora. Six

« Je suis semblable à un navire déchiré ; vent fa-
» vorable, lève-toi, afin que je vole auprès de mes
» amis et de mes parens. »

Tandis qu'ils offraient à Dieu mille souhaits, et faisaient des prières, ils ajoutèrent : Que Dieu soit loué !

VI. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Guzarate.*

Grâce à Dieu, après cinq jours le vent diminua, un peu de calme étant survenu. Les canons et les autres effets d'armement des navires échoués furent déposés chez le commandant de *Daman*, Mélik Asad, un des officiers du Sultan Ahmed. Nous rencontrâmes dans ces parages quelques navires de commerce qui étaient venus de *Goulgoun* كلكون, et qui étaient près de partir. Les patrons de ces navires vinrent sur les nôtres pour nous assurer de la soumission et de l'obéissance du prince Maïmouni de *Kellout* كلوت (1), envers le sérénissime empereur (Soliman Ier), protecteur des royaumes, et nous déclarer

---

navires avaient été perdus dans le second combat avec les Portugais ; plusieurs galères avaient beaucoup souffert dans le port de *Daman;* trois avaient échoué, et le navire avec lequel l'auteur était arrivé au port s'étant ouvert, on avait été obligé de jeter à la mer une partie de ses effets. Il ne restait donc que deux galères qui n'étaient pas tout à fait hors de service.

(1) Le même nom a été écrit quelques lignes plus haut *Goulgoun*. On doit, sans doute, corriger dans les deux endroits, et écrire *Kelkout* ou *Calicut* كلكوت

que, jour et nuit, il était en guerre avec les mécréans de Portugais. Je lui écrivis une lettre, par le chef des pilotes qui était né dans ce pays et qui s'était trouvé sur les galères, pour lui dire que, s'il plaisait à Dieu, en peu de tems la flotte impériale viendrait de l'Égypte à *Sameri* ساموری, et qu'elle délivrerait ce pays des mains des mécréans ; qu'en attendant il (le roi) devait se conduire comme un homme. Cette lettre fut envoyée par le navire dont nous avons parlé (1). Le commandant de cette ville (*Daman*), Mélik Asad, me fit savoir la nouvelle que la flotte des mécréans s'approchait et qu'il fallait se tenir sur ses gardes, et faire voile vers la forteresse *Sourriyet* (Surate) سرية. Aussitôt que l'équipage qui était sur les navires apprit cette nouvelle, plusieurs restèrent dans le pays et entrèrent au service de Mélik Asad ; d'autres dirent avec Yetimi :

« L'eau est dans la cruche, ont dit dans l'Écri-
» ture des hommes expérimentés qui ont parcouru
» le monde avant nous ; celui qui quitte la terre-
» ferme et s'abandonne à la mer, quelque noble qu'il
» soit, cet homme n'a ni raison ni esprit. »

En disant cela, ils quittèrent les bancs à rames, montèrent à la côte et marchèrent vers *Sourret* (Surate) سرت. Moi, au contraire, j'étais, avec un petit nombre de mes compagnons, occupé à chercher des pilotes

(1) On renvoya aussi avec ces navires, les pilotes que l'auteur avait pris avec lui en partant de *Kéwadir*.

pour chaque navire, afin d'aller à Surate. Nous nous mîmes en mer au milieu de mille dangers : nous allions à la rame et à la voile ; et, pendant que nous étions en route, le commandant de Surate, Hamza-Agha, nous arriva, sur un vaisseau, de la part d'Emad-el-mulk, grand visir du Sultan Ahmed, pour nous dire : « Les mécréans se sont de nouveau réunis ; *Daman* est » une place ouverte. Ne restez pas sans prendre des » précautions, venez auprès de la forteresse *Sourret* ; » cette place (*Daman*) n'est pas sûre, soyez avec » nous. » Pendant cinq jours nous courûmes par un vent très-fort pendant la marée montante ; à la marée descendante nous jetâmes les ancres, et nous avions mille privations et mille fatigues à supporter. Enfin, par la grâce de Dieu, nous étions arrivés à la forteresse de *Sourret*, dans le pays de Guzarate, trois mois après notre départ de Bassora. Les sectateurs de l'Islamisme qui se trouvaient en ces lieux en furent réjouis, et ils dirent : « Vous êtes dans le pays de Guzarate ; vous y » apparaissez comme des libérateurs, dans des tems » de trouble. Dieu vous a assisté. En effet, depuis » le tems de Noé, il n'y a jamais eu une pareille » tempête sur mer ; mais depuis Adam jusqu'ici il n'y » a pas eu un amiral aussi expérimenté dans la science » nautique qui soit venu du pays de Roum dans nos » contrées. Il est à espérer que, s'il plaît à Dieu, bien-» tôt le pays de *Guzarate* sera réuni à l'empire otto-» man, et que cela amènera l'occasion de délivrer les » villes de commerce (les ports) de l'Inde, des mains » des vils mécréans. »

Quelque tems auparavant le souverain du Guzarate, Sultan-Mahmoud, avait été tué par un de ses serviteurs de confiance, pendant la nuit, durant son sommeil. Supposant ensuite des ordres du monarque, cet homme avait fait venir pendant la nuit les sept khans les plus distingués parmi ses visirs; il les avait tous fait tuer. Le jour suivant il leva l'étendard de la révolte et déclara ses prétentions à l'empire. Emad-el-mulk, Itimad-khan, Seïd-Moubarek et d'autres khans, ne voulurent point le reconnaître; ils entrèrent dans le palais, lui tranchèrent la tête et élevèrent à l'empire un jeune homme de douze ans, nommé Sultan-Ahmed, parent du Sultan-Bahadir. En montant sur le trône, il fit aux soldats les présens du couronnement; cependant un des khans les plus distingués, nommé Nasir-al-mulk, ne le reconnut point, leva lui-même l'étendard de la rebellion, et prétendit à l'empire. Il avait réuni beaucoup de monde, s'était emparé de la forteresse *Bouroudj* بروج, et y avait placé des troupes; lui-même se rendit en un autre lieu où il concentra ses forces. Il envoya aussi des lettres et des hommes au *Ghowernador*, comme au chef des mécréans qui sont à *Ghowa* (Goa), pour lui dire: « Prêtez-moi du secours! les villes de commerce de » Guzarate dans l'Inde, c'est-à-dire *Daman*, *Sournat*, » *Bouroudj*, *Kanbianéh* (Cambaïe) كنبيانه, *Soumenat* سومنات, *Manghalor* et *Formyar* فورميار seront à vous; je ne veux conserver pour moi que l'intérieur des terres. » Le sultan Ahmed, de son côté, réunit ses troupes, marcha sur *Bouroudj*, et, pendant

les hostilités, ayant appris que nous étions arrivés, il envoya quelqu'un et nous fit demander deux cents hommes de nos tireurs qu'il conduisit vers *Bouroudj*. Le troisième jour, les commandans mécréans de *Ghowa*, de *Diu*, de *Schiyoul* سيول et de *Sebabi* سبابى, et le *pirewered* (proveditor), c'est-à-dire l'amiral de mer, en tout cinq commandans des mécréans avec sept grands galions et quatre-vingts *ghourab* (navires à rames) arrivèrent, et, aussitôt qu'ils apprirent de nos nouvelles, ils entreprirent de nous combattre. Nous, au contraire, descendîmes à terre, établîmes notre camp, le retranchâmes, et, pendant deux mois, nous fîmes nos dispositions. Le tyran Nasir-al-mulk avait fait alliance avec les mécréans pour me perdre; il avait envoyé de l'argent à quelques aventuriers pour conspirer contre moi, et les avait envoyés, pendant la nuit, vers ma tente. Mais les gardes s'en étant aperçu, les aventuriers prirent la fuite. Plus tard, Nasir conçut le projet de m'empoisonner. Le commandant de la forteresse de *Sourrat*, Housaïn-Agha, m'en prévint, et je me tins sur mes gardes; grâce à Dieu, aucune tentative ne réussit. Le sultan Ahmed s'empara de la forteresse *Bouroudj*; Khodawend-khan et Djihanghir-khan, avec quelques éléphans et des troupes, arrivèrent à *Sourrat*, de sorte que le sultan prit le chemin d'*Ahmed-abad* احمد اباد (1); mais, à *Ahmed-abad*, un autre jeune

(1) *Ahmed-abad* est la capitale du Guzarate.

prince, nommé sultan Ahmed, aussi parent du sultan Bahadir, avait levé l'étendard de la révolte et s'était placé sur le trône. Lors donc que le premier sultan Ahmed arriva, il tourna ses forces contre celui-ci, lui livra une grande bataille et prit la forteresse. Parmi ses commandans le khan Hasan était resté sur le champ de bataille. Cependant dans un second engagement l'ennemi fut battu, et, pendant qu'il fuyait, le sultan Ahmed, qui avait déjà été monarque, monta de nouveau sur le trône. Nasir-al-mulk mourut de chagrin, et le Guzarate retrouva la paix. Aussitôt que les mécréans furent instruits de cet événement, ils firent partir un envoyé pour aller auprès de Khodawend-khan, chargé de lui déclarer qu'on n'était pas en guerre avec lui et qu'on n'en voulait qu'à l'amiral égyptien, et ils demandèrent que je fusse livré; mais le khan leur répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de le faire. Les troupes qui étaient avec moi, voulaient tuer l'ambassadeur. Je les en empêchai en disant : Ce pays appartient à un souverain étranger, soyons tranquilles et attendons le résultat; comme dit Nedjati :

« Souffrons et supportons les peines; voyons ce
» que Dieu enfin fera. »

Pendant ce tems un de mes gens, c'était un marin mécréant (1), s'enfuit et se rendit dans le navire de l'envoyé, et lui dit, sur ce qui me regardait : « Je

(1) C'était sans doute un grec ou un cophte qui, comme matelot, servait sur un navire turc.

» connais la situation de cet homme ; après la fête des
» Offrandes il partira, son départ est décidé ; je me
» charge de le mettre en votre possession. » Lorsque
mes soldats eurent appris cela, ils s'élancèrent vers le
navire de l'ambassadeur, s'emparèrent du mécréant et
le ramenèrent, et il fut exécuté devant la forteresse de
Surate ; l'envoyé, ayant ouï cela, eut grande peur.

Dans ce pays il y a un arbre connu sous le nom d'arbre *Tari*, et qui ressemble au palmier (1) ; à chacune de ses branches pend une noix ; si on coupe le bout de la branche, et que l'on perce la noix, il en sort une eau de la couleur de l'arak, et, par la chaleur du soleil, en peu de tems cette eau se change en un vin délicieux. Au pied de chaque arbre on trouve aussi des espèces de boutiques où l'on boit et l'on s'amuse ; quelques-uns de nos soldats s'y étaient amusés, y avaient bu et avaient formé le projet de tuer leur chef. Ils vinrent pendant la nuit (dans le camp) ; un malheureux, nommé Iaghmour, tira le sabre et tomba sur le commandant des *Tcherakes* (Circassiens), Housaïn-Agha. Quelques camarades s'avancèrent vers lui, et, tandis qu'ils voulaient le retenir, deux jeunes gens furent blessés, et un brave jeune homme, nommé Hadji-Mahi, fut tué.

Les soldats vinrent vers moi, et, pendant qu'ils me proposaient de punir sévèrement le malfaiteur,

(1) L'arbre *tari* est appelé, par Clusius, *Exotic.*, liv. I, pag. 189, 190, le *palmier indien*, et il en donne la description.

je répondis : Ce pays appartient à un souverain étranger, je n'ai rien à ordonner ici ; s'il plaît à Dieu, il faut que demain il paraisse devant les juges. Mais ils répondirent : « La puissance de notre empereur (So-
» liman) s'étend en tous lieux ; tu es notre comman-
» dant, ordonne l'exécution des lois ; nous obéirons. »
Je déclarai alors que, *dans la glorieuse parole* (1), il est ordonné : « *Vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent et vengeance pour les blessures ;* » puisqu'il en est ainsi il faut l'exécuter. A peine cela était dit qu'on le tua sur-le-champ. Les autres mutins furent tranquilles après cet exemple. En effet, ils sentirent la vérité du proverbe, *Votre vie est dans la crainte*, et chacun fut satisfait. Les commandans des mécréans, ayant appris cela, en furent fort surpris ; leur ambassadeur prit aussitôt une voiture et se rendit auprès du sultan Ahmed.

Mes soldats entrèrent au service de Khodawendkhan, sur le pied de cinquante à soixante *aktché* (2) ; Adil-khan en fit autant à Bouroundj, pour les hommes qui se trouvaient là. Les uns séduisaient les autres, en disant : Il y a bientôt deux ans que nous n'avons pas reçu de paie ; il ne nous reste aucunes provisions ; les navires ont perdu presque tout leur ar-

---

(1) *La glorieuse parole*, c'est-à-dire l'Alcoran. Les mots cités ci-dessus se trouvent dans la sur. V, v. 49.

(2) Soixante *aktché* valaient alors environ deux florins impériaux, solde exorbitante pour cette époque. La renommée des Osmanlis en ce tems-là faisait qu'on payait fort cher leurs services.

mement, ils sont vieux, et il est clair que nous ne pouvons espérer de partir et de retourner en Égypte. Plusieurs disaient avec le Scheikh Sadi (1) :

« Sur la mer, les portes du gain sont sans nombre, » mais si tu veux songer à ta conservation, reste sur » la côte. »

D'autres disaient comme Yetimi :

« Bravons le sort ? Toutefois celui-là est en délire » qui voyage sur mer. »

Enfin chacun faisait des plaintes à sa manière; et la plupart se firent soldats dans le pays de Guzarate. Les navires étaient déserts; on se détermina à les livrer, avec leur armement, à Khodawend-khan, dans la forteresse de *Sourrat*. Il s'en rendit garant, et promit de faire passer le montant de la valeur à la Porte. On reçut même de la part de Khodawend-khan et d'Adil-khan, des engagemens écrits pour cet objet.

Au contraire, ceux qui suivirent l'auteur et qui furent reconnaissans envers le sérénissime empereur, protecteur des royaumes, tels que le kiaya des Janissaires d'Égypte, Mustapha-agha; le commandant des tireurs, Ali-agha, et d'autres braves baluk-bachis et compagnons, au nombre de cinquante, se confièrent,

(1) Scheikh Mouslih-eddin Sadi, né à Schiraz, en Perse, était un prosateur et un poète renommé; il naquit en 1175, et mourut en 1291 à l'âge de 120 ans (lunaires). Ses ouvrages sont aussi réfléchis que son âge était avancé; car il ne commença à écrire que dans sa quatre-vingt-cinquième année.

ainsi que moi, à Dieu, et agirent d'après le sens des paroles du scheikh Nizami (1) :

« Quoique dans la vieillesse, les désirs ne soient » que dans l'esprit, c'est cependant un plaisir lors- » qu'ils viennent de la parole de Dieu. »

Nous entreprîmes ainsi, le premier jour du saint mois de Mouharram, de l'an 962 (1554), notre voyage pour Ahmed-abad.

En peu de jours nous arrivâmes à *Bouroudj*; quelques jours apres à *Beloudri* بلودری, ensuite nous allâmes vers la route de *Tchampaïz* جامپایز. Pendant la route, nous vîmes des arbres rares, dont la pointe s'élevait jusqu'aux cieux, et sur lesquels on voyait des chauves-souris singulières, qui avaient jusqu'à quatorze palmes d'envergure. On ne voyait pas cependant de ces chauves-souris sur tous les arbres (2). Les racines dudit arbre se recourbaient et descendaient à fleur de terre, pour s'élever de nouveau comme un arbre, de manière, par exemple, que d'un tel arbre il s'en formait autour une dizaine ou une vingtaine. On le nomme dans le pays, l'arbre *touba*; son ombre pourrait couvrir plusieurs milliers d'hommes (3). Le long des routes on ne trouve que du

(1) Il paraît qu'on entend parler ici de celui des poètes persans connus sous le nom de Nizami, qui est distingué par le surnom de Ghendjawi, et qui vécut vers les années de 1169 à 1203.

(2) Clusius, dans ses *Exoticor.* liv. I, pag. 94, 95, parle de ces grandes chauves-souris.

(3) Clusius, pag. 1–4, nomme cet arbre le figuier de l'Inde, et au-

zakkoum (1). On trouve aussi des perroquets, dans le pays de Guzarate, et leur nombre est infini : ce climat est aussi celui des singes. Dans quelques lieux où nous avons campé, plusieurs milliers de singes vinrent nous entourer ; la plupart portaient leurs petits dans leurs bras. Ils faisaient tous des gestes singuliers, et montraient, ce qui est rapporté dans les récits de Djihan-schah (2), qu'il n'existe pas de juge parmi eux. Vers le soir, les singes retournèrent à leur gîte ordinaire.

Enfin, après mille souffrances et peines, nous parvînmes à *Mahmoud-abad* محود اباد, et après quinze jours nous arrivâmes dans la capitale du Guzarate, c'est à dire à *Ahmed-abad*. Nous eûmes une entrevue en ces lieux avec le sultan, avec Emad-el-mulk, et d'autres khans. Nous offrîmes au sultan Ahmed quelques pauvres présens, et nous reçûmes de sa part des marques de bienveillance. Il exprima les meilleures intentions envers sa majesté l'Empereur,

---

lieu de dire que les racines s'élèvent pour former de nouveaux arbres, il assure que ce sont les branches qui descendent vers la terre et se relèvent de nouveau. Il cite à ce sujet plusieurs auteurs qui sont d'accord avec lui. Les Portugais ont donné à cet arbre le nom d'*arbor de rayz*, c'est à dire *arbre de racine*. Lopez de Castagneda parle d'un arbre, dans la province de Malaca, nommé *mangiu*, dont les racines s'élèvent pour former de nouveaux troncs.

(1) *Zakkoum* est le nom d'un buisson ou arbre qui porte des fruits amers, qui ont la forme des amandes.

(2) Djihan Schah est le nom d'un homme qui avait beaucoup voyagé.

protecteur des royaumes (Soliman Ier), et nous assura de sa soumission; il me fit présent d'un cheval, d'un train de chameaux (1), et de l'argent pour le voyage. Nous fîmes un pélerinage vers le scheikh Ahmed Magribi, au lieu nommé *Tcherkesch* چرکش, dans les environs d'Ahmed-abad. Par hasard, je me trouvai un jour avec l'envoyé des mécréans (Portugais), chez Emad-el-mulk, grand-visir du sultan Ahmed; ce dernier dit à l'envoyé : « Nous avons » besoin de l'empereur de Roum; si vous empêchez » nos navires de se rendre dans ses ports, notre situa- » tion sera pénible; d'ailleurs, n'est-il pas le souve- » rain de l'islamisme, et n'est-il pas naturel qu'il ré- » clame de nous son amiral? » A ces mots, ma colère se réveilla, et je dis : « Maudit soit! vous m'avez » trouvé avec une flotte abimée; mais si la volonté du » Dieu plein de miséricorde est telle, en peu de tems, » sous les auspices de l'Empereur, protecteur des » royaumes, vous serez expulsés, non-seulement d'Hor- » mouz, mais encore de Diu et même de Ghowa (2). »

---

(1) Un train de chameaux consiste en vingt à trente chameaux.

(2) La chose n'était pas aussi facile que l'auteur paraissait le croire. Soliman Ier, sur les instances de Bahadir roi du Guzarate, en 1538, avait déjà envoyé une flotte sous les ordres de Soliman-Pacha, pour chasser les Portugais de l'Inde. La flotte était composée de soixante-deux galères et beaucoup d'autres navires, et avait à bord 4,000 janissaires et 16,000 hommes d'autres troupes. Elle fut aussi renforcée par quatre-vingts navires indiens. Diu fut assiégé, mais le commandant portu-

« Nous nous embarquerons, nous chercherons » l'ennemi et nous le trouverons. Notre main ne » l'abandonnera pas, mais saura le saisir ; car l'on » me nomme Khaïr-eddinli (1). »

J'ajoutai ensuite : « Il n'est pas nécessaire que je » m'en retourne par mer. Si Dieu veut, il me sera » facile de voyager par terre. » Le mécréant (l'envoyé) ne put répondre un seul mot, et la réunion fut dissoute.

Quelques jours après, le sultan Ahmed voulut me donner le pays de *Berdedj* بردج, et m'offrit une paie considérable. Je ne l'acceptai point, mais je répondis : « Quand même vous me donneriez tout le pays de » Guzarate, il me serait impossible de rester ici. » En effet, pendant une nuit, il me sembla voir en songe le calife Mourtéza Aly, que Dieu lui soit favorable. Devant moi, je vis un morceau de papier écrit, et il me dit : « Voilà le cachet de Dieu ; il sera avec toi : ne » crains rien ; si le cachet de Dieu n'était pas avec » nous, les eaux même des pays inconnus auraient » fui devant nous. » Le jour suivant, je racontai ce rêve à mes compagnons, lesquels en rendirent grâces à Dieu. Nous allâmes ensuite visiter le sultan pour obtenir notre congé. Pour honorer notre sérénissime

---

gais, Silveira, battit l'armée qui l'avait attaqué par terre, ainsi qu'on peut le voir dans Renaudot et Thévenot.

(1) L'auteur s'étant distingué sous les ordres du grand-amiral Khaïr-eddin-Pacha, s'appelait *Khaïr-eddinli*, ce qui signifie *un second Khaïr-eddin*, ou un homme semblable à Khaïr-eddin.

empereur (Soliman Ier), il nous accorda la permission de partir.

Parmi les mécréans *Banian* بانیان, qui se trouvent dans ce pays, il y a une classe de lettrés connue sous le nom de *Bat* بات. Ils se chargent de servir de guides aux marchands et autres voyageurs, et on leur donne une certaine somme pour ce service. Lorsque, sur la route, des *Raschbout* راشبوت, mécréans, c'est-à-dire des cavaliers indiens, viennent dans la vue de piller les caravanes, les *Bat* tirent leur poignard, le tournent sur leur poitrine, et disent : « Nous nous sommes rendus garans. S'il » arrive quelque chose à la caravane, nous sommes » obligés de nous tuer. » Sur ces mots les *Raschbout* laissent passer la caravane, sans lui nuire. S'il s'en suit le moindre dommage, les *Bat* se tuent, et s'ils ne le faisaient pas, ils perdraient toute confiance et ne pourraient plus être employés. Mais aussi, si la caravane est attaquée, et que les *Bat* se tuent, suivant les lois des *Bat*, les *Raschbout* sont déclarés avoir commis un crime digne de mort. Les commandans des *Raschbout* qui se trouvent dans le pays, ont souvent fait exécuter les fils et les filles des *Raschbout*. Les musulmans d'Ahmed-abad nous envoyèrent deux *Bat* : on leur assigna une certaine somme, et nous nous mîmes en route au milieu du mois de Safar de ladite année, pour aller vers le pays de Roum. Nous fûmes transportés sur des charriots, pendant cinq jours, et nous arrivâmes à la ville de *Patan* پتن, où nous allâmes voir le scheikh Nizam Pir-Patan. En ce

lieu Schir-khan, et son frère Mousa-khan, avaient réuni des troupes, et se disposaient à la guerre contre Beloudj-khan, qui était le khan de *Radinor* رادينور. Ils cherchèrent à nous arrêter, en disant : « Si vous » allez à *Radinor*, vous serez obligés de prêter se» cours à nos ennemis; arrêtez-vous donc ici : aus» sitôt que nos affaires seront terminées, vous pour» rez partir en bonne santé. » Nous répondîmes : « Grand Dieu! nous ne sommes pas venus pour » prêter secours à personne; nous suivrons notre » route. Nous avons aussi l'ordre de notre empe» reur. » Nous redoublâmes nos instances; enfin on se fia à nous, et nous reçûmes la permission de partir.

« Celui qui fait par terre le voyage de Patan dans » l'Inde, éprouvera toutes les peines du voyage. Le port » de Daman est aussi rempli de dangers. J'ai aussi fait le » voyage du paradis. Mon cœur est comme une vessie » de musc, remplie de sang, avant d'avoir entrepris » le voyage de Khoten (1). Dieu! laisse donc réussir » les projets de ton serviteur Katibi; permets-lui » de retourner dans sa patrie. »

Enfin nous fûmes aussi délivrés de ce lieu, et après cinq jours de marche, nous arrivâmes à *Radinor*. Nous eûmes une entrevue avec le khan Mahmoud, lequel nous fit aussi des difficultés de toute espèce, et

---

(1) Dans le pays de *Khoten* ختن on trouve les chevreuils qui portent le musc.

enfin retint trois de nos compagnons et congédia les autres. Sur la route, nous rencontrâmes des *Raschbout*, mais leurs commandans vinrent à notre secours, et nous leur demandâmes des lettres. Nous louâmes des chameaux pour nous rendre aux frontières du Sind ; nous quittâmes les conducteurs *Bat* que nous avions pris à *Ahmed-abad*. Nous leur donnâmes de l'argent pour le retour, et continuâmes notre route.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Quelques lignes sur les sciences des Indiens, extraites de l'Araïch-i-mahfil, *de* Mir Cher Aly Afsos (1); *et traduites de l'hindostani par* M. Garcin de Tassy.

Le nombre des sciences connues chez les Indiens est si considérable, qu'il y aurait de la témérité à

---

(1) J'ai parlé de cet écrivain et de l'*Araïch-i-mahfil*, dans le compte que j'ai rendu des *Muntakhabat-i-Hindi* de M. Shakespear (*Journ. As.*, tom. VIII, pag. 230–253.)

On trouve dans l'*Aïen Akbery* (tom. II, pag. 384-471), un article fort étendu, qui traite, comme celui-ci, des *sciences des Indiens*; et l'on pourrait croire, au premier abord, que le morceau qui suit n'est autre chose qu'un abrégé de cet article ; mais en les comparant ensemble, on se convaincra facilement que, quoiqu'ils aient plusieurs points de ressemblance, ils diffèrent néanmoins en bien d'autres, ce qui paraît prouver qu'Afsos, ou pour mieux dire l'auteur persan, n'a point tiré sa description de l'*Aïen-Akbery*. Il sera facile de se convaincre aussi que les lignes suivantes n'ont avec la dissertation : «*On the literature of the Hindus*,» traduite du samskrit, et insérée dans le tome II des *Asiatic Researches*, que la simple analogie produite par l'identité des matières.

vouloir en parler en détail et à en développer les principes. De tous ceux qui se sont jetés à la nage dans cet immense océan, nul n'a gagné le rivage désiré; son bras impuissant n'a pu atteindre à la plage protectrice.

Au milieu de cette mer profonde, il y a une science ایک بید (les Védas) (1), qui est la clé de toutes les autres, et qui donne accès au chemin de la justice et de la bonté; que dis-je, elle est la base de tout savoir, le fondement de la religion et de la piété.

Les Hindous pensent qu'au commencement l'eau couvrait de toutes parts l'univers, et que, hormis cet élément, aucune créature n'existait. Cependant *Wischnou* بشن aussi petit qu'un anneau, reposait sur la superficie d'une feuille du figuier sacré اکهی بر (2). Dessus son nombril Dieu le créateur suprême برهم produisit une fleur de lotus کنول کا پهول et, au milieu de sa corolle, il créa *Bramah* برمها sous la figure d'un homme avec quatre têtes et quatre mains; c'est cet être, toujours selon les Hindous, qui opéra l'œuvre,

(1) Nom générique des quatre livres sacrés des Indiens, ou en d'autres termes de leur livre canonique divisé en quatre parties, appelées en particulier *rik* رک, *sama* سام, *yajouch* بجکه et *atharva* اتهربن. Ces livres sont actuellement en Angleterre, où ils ont été apportés par feu le colonel de Polier, qui en a fait don au Musée britannique.

(2) *Ficus indica*, nommé vulgairement arbre des Banians *Banyan-Tree*. Voyez, au sujet de ce végétal, la Dissertation de feu M. le docteur Noehden, secrétaire de la Société royale Asiatique de Londres, etc., dans les *Transactions of the R. A. S. of G. B. et J.*, tom. I, pag. 119.

de la création (1). et c'est de sa bouche que furent promulgués les *Védas* بيد célestes qu'il reçut du Très-Haut lui-même. Quoique, depuis cette époque, plusieurs milliers d'années se soient écoulées, tous les Indiens actuellement encore, à quelque rang qu'ils appartiennent, respectent les décisions de ces livres sacrés, et les considèrent comme le code de leur religion et de leur morale.

Ensuite *Menou* منو (2), fils de *Bramah*, fit la compilation des *Védas*, connue sous le nom d'*oupanichad* أپ نشد (3), ouvrage où la doctrine de l'unité

---

(1) Les Hindous reconnaissent avec tous les peuples un être invisible, éternel, suprême, source de tout برهم. Mais, comme il n'a lui-même aucune forme visible pour se manifester aux hommes, ils admettent aussi trois autres êtres qu'il a produites sans génération, et qui sont ses agens dans la création, la conservation et la destruction. Quoique supérieurs aux simples mortels, ces êtres, nommés *Brahma*, *Wichnou* et *Siva* ou *Mahadeva*, sont tous trois revêtus de formes corporelles et assujétis aux besoins de l'humanité; ils ont eu un commencement et ils auront une fin. On peut les considérer, avec les Brahmines eux-mêmes, ou comme des êtres réels, ou comme des êtres allégoriques, attributs personnifiés de Dieu.

(2) Menou est le nom que les Hindous donnent au premier homme. Comme notre Adam, il était, selon les Hindous, dans un état d'innocence, de perfection et de bonheur, dans un paradis terrestre où il jouissait souvent des révélations de la Divinité, conservées jusqu'à ce jour dans le livre intitulé : *Les instituts de Menou*. Cet ouvrage, imprimé en samskrit à Calcutta, a été traduit en anglais par W. Jones, et en allemand par Hüttner. Le savant orientaliste M. G. Ch. Haughton vient de donner une nouvelle édition du texte et de la traduction anglaise.

(3) Il y a en persan un précis des Védas, intitulé *Oupnekhat* (mot

de Dieu, et tout ce qui tient à la connaissance de cet être tout puissant se trouve exposé d'une manière détaillée. Puis les fils de *Menou* écrivirent six *chastars* شاستر ou livres dont ils puisèrent les matériaux dans les *védas*. Ils ont établi dans ces corps d'ouvrages, par une multitude d'argumens, ce que c'est que Dieu, ou du moins ce que nous pouvons concevoir de l'objet universel du culte des hommes; et tous ces raisonnemens sont appuyés sur la théologie, la philosophie naturelle, les mathématiques, la logique et la dialectique. Il est à remarquer que ces six *chastars* sont conformes entr'eux dans plusieurs principes, mais qu'ils diffèrent dans d'autres (1). On doit faire

---

qui est le même qu'*Oupanichad*, énoncé d'après une prononciation particulière à quelques provinces des Indes) : Anquetil du Perron l'a traduit en latin. Cet ouvrage fut composé par quelques Brahmines sur la demande que leur en fit Dara Chikoh دارا شکوه fils aîné de Schah Gehan, qui avait la curiosité de vouloir connaître ces livres sacrés (*Mythologie des Hindous*, tom. I, pag. 108). C'est peut-être de cet ouvrage qu'Afsos veut parler ici.

(1) Le *Niaya* et le *Waïchéchika*, sont conformes en bien des points; il en est de même du *Wedanta* et du *Mimansa*; quant au *Sankha* et au *Patanjala*, ils diffèrent très-peu entre eux. *Aïen Akbery*, t. II, pag. 385. Il est bon d'observer ici que ces six livres sont la base de six doctrines ou sectes différentes, considérées par les Brahmines comme orthodoxes. Il y en a trois autres considérées comme hérétiques ou hétérodoxes, nommées *Jine*, *Bouddh* et *Nastick*, ce qui fait en tout neuf sectes de philosophie. (Voyez des détails intéressans sur ces doctrines dans l'*Aïen akbery*, tom. II, pag. 423-437, et dans la Dissertation de W. Jones sur la philosophie des Asiatiques *Asiatic Researches*, tom. IV, pag. 165 et suiv. édit. in-8o.)

observer aussi, que les règles de l'argumentation, que différens hommes habiles ont établies, sont les résultats des connaissances qu'ils avaient acquises dans ces livres.

Le premier de ces *chastars* est le *Niaya* ou livre de la logique نیای شاستر (1) dont l'auteur se nomme *Gotama* le logicien گوتم نیایک (2). Le résumé du contenu de cet ouvrage est que la cause produit l'effet ; d'où l'auteur tire cette conséquence que tout acte, toute chose, tout agent en un mot, a une raison déterminante, et qu'ainsi Dieu, le véritable agent, ne fait rien sans motif, quoique néanmoins il soit pleinement libre. En exposant cette doctrine, nous devons faire observer que l'humble serviteur de Dieu ne peut prononcer sur une matière aussi délicate, ni entrer en aucune façon dans l'examen des motifs qui font agir l'Éternel (3). Lorsque le potier prend de la terre pour en former un vase quelconque, l'argile saurait-elle élever la voix et dire : « Donne-moi telle forme et non telle autre ; ne me construis

(1) Voyez sur ce livre et sur la doctrine qui y est contenue l'excellente Dissertation de M. Colebrooke, *On the philosophy of the Hindoos*, dans les *Transactions of the R. A. S.*, tom. I, pag. 92 et suiv.

(2) *Muni* ou saint, célèbre dans la mythologie indienne. Il serait trop long de donner ici en détail son histoire fabuleuse.

(3) N'oublions pas que c'est un *musulman* مسلم, ou *résigné* (à la volonté de Dieu) qui parle.

pas de cette façon, mais différemment (1). » De même, la créature ne peut rien avancer sur la volonté de Dieu touchant ses œuvres ; elle est forcée de garder en cela le silence.

Le deuxième nommé *Waïchéchica* ویشیشک (2), composé par le *sawami* سوامی (3) *Kanada* کنراد, a pour but principal de prouver que la réussite en toute chose dépend des circonstances ; qu'ainsi tout ce qui se fait à contre-tems, hors du moment favorable, ne peut avoir d'autre résultat que des regrets. En effet, un agriculteur ensemence-t-il son champ hors de saison, il perd sa semaille ; c'est en vain que la pluie viendra mouiller sa terre ; sa main laborieuse aura beau l'arroser, il ne pourra recueillir un seul grain, et le fruit seul du désespoir mûrira pour lui. C'est donc aux circonstances qu'est due la réussite de toute chose ; sans leur concours, l'effet attendu d'une action est impossible, et le passage de la non-existence à l'existence, absurde.

Le troisième, nommé *Sankha* سانکهہ شاستر, a été écrit par le sawami *Kapila* کپل (4). Celui qui s'est

---

(1) La même chose se lit dans Saint Paul, Rom. IX, 20.

(2) On trouve des détails sur ce livre et sur la doctrine qui y est renfermée, dans la Dissertation de Colebrooke, citée plus haut, pag. 92 et suiv.

(3) Titre honorifique qui signifie *Maître*.

(4) Ce *Kapila* était, selon quelques Indiens, une incarnation de *Wichnou*, et selon d'autres, un fils de *Brahma*. (Voyez la Dissertation de M. Colebrooke, citée plus haut, pag. 21.)

nourri de la lecture de ce livre, distingue à merveille la vérité du mensonge, ce qui est réel de ce qui est fantastique, en un mot l'esprit, de la matière. L'opinion exposée dans cet ouvrage à cet égard est que tout ce qui peut se toucher, se sentir et se voir est matériel آنا آتہان et périssable, et qu'au contraire tout ce qui ne tombe pas sous les sens, est immatériel آتہان et impérissable; enfin que la destruction appartient au corps, et l'indestructibilité à l'ame; qu'ainsi donc l'homme doit mettre tout en œuvre pour parvenir à posséder la faculté de pouvoir se séparer à son gré de la matière, afin de ne vivre que dans l'esprit et de s'unir à la grande ame پرم آتہان à l'essence divine (1).

Le quatrième de ces *chastars*, nommé *Patanjala* پاتانجل et disposé par le sawami *Ananta* اننت, apprend la manière de retenir son haleine, art qui (2) donne à celui qui le pratique de tels avantages que son ame, semblable à un miroir parfaitement poli, réfléchit les pensées les plus cachées. Aussi les secrets de chacun lui sont-ils dévoilés; et sur-le-champ il peut dire les affaires anciennes et récentes d'une personne quelconque. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, entre ce qu'il dit et la vérité, il n'y a pas un

---

(1) Voyez la même Dissertation, pag. 30 et suiv.

(2) Joint à l'abstinence de la chair, des épices, des acides, du sel (celui qui se livre à cette pratique devant se contenter d'un peu de lait et de riz) et des femmes. (*Aïen Akbery*, tom. II, pag. 421.)

cheveu de différence. Quant à son corps matériel, il devient si léger, qu'à sa volonté il peut s'élever dans les airs, les traverser en pleine assurance, et marcher sur l'eau sans hésiter.

Le cinquième, connu sous le nom de *Wedanta* بیدانت شاستر, est l'ouvrage de *Viasadeva* بیاس دیو (1). Celui qui suit la doctrine de ce livre professe le système de l'unité; il est tellement imbu de ce principe, que ses yeux ne sauraient jamais apercevoir qu'un seul et même objet. Selon lui, la multiplicité des êtres est imaginaire; il n'en existe réellement qu'un seul; et quoique tout ce qui est dans l'univers émane de lui, tout n'en est pas moins lui-même. La relation qui existe entre les objets qui frappent nos sens, et l'essence de cet être unique, est précisément la même que celle du vase d'argile avec la terre, des vagues avec l'eau, de la lumière avec le soleil.

Le sixième, nommé *Mimansa* میمانسا شاستر est dû au sawami *Jaïmini* جیمن. L'étude de ce livre précède celle des cinq précédens (2); car l'homme doué de

(1) Nom d'un brahmine, célèbre *Mouni* ou saint, troisième incarnation de *Birmah*, que l'on dit avoir recueilli et disposé les Védas, et avoir écrit le *Maha bhârata*, grand poème mythologico-historique, dont le *Bhagavat guita* (ou Chant de Dieu, c'est-à-dire de Chrischnen, incarnation de Wischnou) est un épisode.

(2) Le système de *Mimansa*, enseigné par *Jaïmini*, est aussi nommé *Pûrva mimansa* (1er Mimansa), tandis qu'un autre système enseigné par *Vyâsa Déva*, se nomme *Uttara Mimansa* (dernier Mi-

réflexion y trouve la règle de ce qu'il doit faire. On y lit que tout ce qui existe est le produit d'une action ; qu'ainsi, tant que l'agriculteur ne labourera pas son champ, tant qu'il n'y sèmera rien, il ne pourra espérer d'en rien obtenir ; et qu'au contraire, celui qui sait planter est sûr de recueillir : principe d'où se déduit nécessairement cette conséquence que la pauvreté, la richesse, le bien, le mal, le paradis, l'enfer, tout enfin est le résultat de nos actions.

Outre ces six livres, on distingue encore le *Dharma chastar* دهرم شاستر (1), que les fils de *Brahma* ont extrait des *Védas*. Dans cet ouvrage se trouvent décrites les professions, les occupations, le culte respectif des quatre castes indiennes, c'est-à-dire des *brahmines* برهمن, des *tchatria* چهتری, des *vaïchia* بيس et des *soudra* (2) سودر ; les quatre *asrama* آسرم ou

---

mansa). Le savant M. Colebrooke, dans sa Dissertation déjà citée, dit : « Le premier (système) qui a Jaimini pour fondateur, enseigne l'art de raisonner, dans la vue formelle d'aider à l'interprétation des Védas. »

(1) Cet ouvrage est le même dont j'ai parlé dans une note précédente sous le nom d'*Instituts de Menou*, titre qu'on lui donne communément. Selon les Indiens, *Menou* est le fils ou le petit-fils de *Brahma* et le père du genre humain. *Brahma* enseigna ses lois à *Menou*, et *Menou* à ses propres fils. Mais le *Dharma Chastar*, en particulier, fut donné aux sages par *Bhrigu*, un des dix fils de *Menou* ; et quoique enseigné à *Menou* par *Brahma* lui-même, ce *Chastar* est représenté comme étant extrait des *Védas*, et c'est *Bhrigu* qui est dit l'avoir donné au genre humain.

(2) On sait que les Indiens prétendent que la distinction de ces quatre

conditions religieuses (1) qui partagent ordinairement la vie du Brahmine, celle d'élève برمه چرج, de chef de famille گرهست, de solitaire بان پرست (2) et de religieux mendiant سنیاس; toutes les austérités; les pratiques pieuses, les bonnes œuvres, les aumônes, et les autres actes méritoires; la manière d'expier chaque péché, et le remède à chaque faute; de plus, les divers genres de syllogismes et les règles qui les concernent; enfin, la décision des cas, science que les Arabes et les Persans nomment *fikh* فقه, est aussi exposée dans ce livre.

Le *viakarana* بیاکرن (3) ou la grammaire. Cette science traite de la formation des mots simples et composés de la langue sanscrite سنسکرت, des changemens

---

castes remonte à la création. Selon eux, Bramah créa *quatre fils Brahmann*, *Kattris*, *Bais* et *Souder* : il remit au premier les Védas et lui ordonna de les enseigner aux hommes ; il chargea le second de défendre *Brahman;* il destina le troisième à l'agriculture, et chargea le quatrième des fonctions pénibles et serviles. Ces quatre hommes sont les souches des quatre castes ou tribus qui, selon les Hindous, peuplèrent la terre. (Voyez sur les *classes*, ou castes mixtes, la Dissertation de M. Colebrooke, intitulée *Enumeration of Indian Classes.* Asiatic Researches, tom. V, pag. 53 et suiv.)

(1) Voyez des détails curieux là-dessus dans l'*Aïen Akbery*, tom. II, pag. 481 et suiv.

(2) On nomme ainsi celui qui, arrivé à un certain âge, se retire du monde ou seul, ou avec sa femme et ses enfans, et passe sa vie dans des lieux écartés s'occupant seulement de pratiques religieuses.

(3) Dans cette science se trouve aussi compris l'art de la versification.

qu'ils éprouvent, et de la manière de les prononcer convenablement. Celui qui n'est pas habile dans cet art, ne saurait lire le sanscrit avec exactitude; à chaque mot, il hésitera et finira par se tromper totalement. De même que sans connaître les règles de la grammaire arabe نحو وصرف on ne saurait lire correctement les mots de cette langue, ni comprendre comme il faut le sens des manuscrits; ainsi, sans l'étude de l'art dont nous parlons, il est impossible de lire les livres sanscrits. L'incarnation de *cheichnak* شيش ناگ (1), serpent qui, selon les Indiens, supporte la terre, a développé les principes de cette science : en outre, différens savans en ont disposé les règles de telle sorte que les points les plus obscurs en sont devenus faciles aux étudians.

Les dix-huit *pourana* پران, ou livres des chroniques. On y voit quel est le sort des ames saintes après la mort; la description du monde invisible, l'exposition détaillée de la création de l'univers, de la petite et de la grande résurrection; enfin, l'histoire mythologique des rajas et des pénitens تپشي.

Le *Karm bibak* کرم بباك. Livre merveilleux où l'on apprend que le lépreux, le contrefait, le muet, le sourd, l'aveugle, le borgne, le manchot, en un

(1) Serpent à mille têtes, sur une desquelles il supporte l'univers, tandis que les autres servent de chevet à *Wichnou* lorsqu'il veut dormir. Ce serpent joue un grand rôle dans les allégories indiennes.

mot celui qui est atteint d'une maladie ou d'une infirmité quelconque, doit sa position malheureuse à une action faite dans un état antérieur d'existence (1). Tout homme qui s'est livré à l'étude de cet ouvrage sait non-seulement indiquer l'action dont un tel état est la conséquence ; mais encore ce qui peut l'expier, et par conséquent délivrer celui qui le consulte de ses souffrances ou de son incommodité. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que si le malade confiant exécute ces ordonnances, Dieu lui accordera la grâce d'être guéri sur-le-champ (2). Quant aux pratiques expiatoires, elles sont ordinairement des aumônes ou des actes de pénitence.

Le *Lilawati* ليلاوتي (3) ou traité d'arithmétique et de géométrie. Celui qui a étudié avec soin les pages de ce livre, connaît les profondeurs les plus impénétrables de la géométrie, et peut en résoudre les problèmes les plus difficiles.

La médecine بيدك بديا. La possession de la théorie de cet art, jointe à la pratique, donne une connaissance exacte de l'anatomie du corps humain, de l'arrangement des diverses parties qui le composent, de leurs ligamens, de leur position, de leur forme, des

(1) N'oublions pas que les Indiens admettent la métempsycose.

(2) On lit des détails curieux sur cet objet, dans l'*Ayeen Akbery*, tome II, pag. 442-448.

(3) Ce traité a été traduit en anglais par M. John Taylor, et publié à Bombay. Voyez cette traduction et l'article que M. Delambre y a consacré dans le *Journal des Savans*, 1817, pag. 525 et suiv.

variations du pouls, de la nature de chaque tempérament. Un bon praticien sait discerner le genre d'infirmité de chaque individu; il connaît la manière de le traiter, et souvent il procure la guérison au malade. Le fondateur de cette science est *Viasadeva* بياس ديو (1); mais plusieurs autres savans ont aussi écrit différentes recettes judicieuses et leur ont donné cours.

L'astronomie (et l'astrologie) جوتك بديا (2). Quand on possède cette science, on peut annoncer d'avance le tems de l'entrée des astres dans les signes du zodiaque et celui de leur sortie; on sait tirer les horoscopes, on peut dire s'ils sont de bon ou de mauvais augure, et, ce qui est bien plus avantageux, on a la faculté de donner les moyens de détourner les mauvais présages. On connaît d'avance les heures des éclipses du soleil et de la lune, et quels peuvent en être les effets. Les Arabes et les Persans attribuent aux saints prophètes la révélation de cette science; mais les Hindous pensent généralement que le soleil افتاب en est l'auteur (3), quoique plusieurs d'entre

---

(1) Voyez la note 1, pag. 104.

(2) L'astronomie et l'astrologie sont des mots synonymes chez les Orientaux, comme ils l'étaient anciennement en Europe dans l'enfance de la science.

(3) Le mot भास्कर est un des noms du soleil, et en même tems celui d'un astronome célèbre. Il y a en samskrit un traité d'astronomie renommé, intitulé सूर्य सिद्धान्त *science du soleil*. J'ignore si

eux soutiennent que sa source est dans les védas.

La chiromancie سامدرک بدیا. L'habileté dans cet art consiste à pouvoir annoncer à un individu quelconque le bien ou le mal qui lui arrivera, en examinant attentivement les lignes des mains, les raies et les taches de certains membres.

L'art des augures شگن بدیا. Il consiste à connaître par les accens de l'homme, les cris des quadrupèdes, le chant des oiseaux, le véritable état d'une chose et la manière dont elle se terminera. Il y a parmi les Hindous des devins fort habiles dans cet art, et qui jouissent de beaucoup de célébrité.

Le *Sour* سر بدیا (1). C'est l'art de prédire les événemens, en observant comment, chaque jour, à une heure déterminée, le souffle sort par la narine droite et gauche.

L'art des sortilèges اگم بدیا. Celui qui le connaît possède différens genres de charmes qui tiennent à la magie et à l'enchantement. Il peut arrêter l'influence

---

Afsos a pris, par erreur, l'astronome pour le soleil lui-même, et a cru voir une preuve en faveur de cette manière de voir, dans le titre que je viens de citer, ou bien si ce qu'il dit ici est conforme à la mythologie hindoue.

(1) Le mot سر ou स्वर signifie *accent*, *note*, *son*; il se prend aussi en samskrit pour l'air qui sort des narines, ou le ronflement, et c'est le sens qu'il a ici. Voyez l'*Aïen Akbery*, tom. II, p. 449-450.

maligne des démons. Le monde des génies lui est soumis. Il sait porter remède aux infirmités les plus cruelles et aux maladies les plus désespérées. Le magicien produit immanquablement les avantages que l'on peut désirer : il est en son pouvoir d'élever au bonheur ses amis et d'abaisser ses ennemis.

La connaissance des charmes contre le venin گاڈرو بدیا. Celui qui s'est livré à cet art peut détourner dans sa marche le serpent, le scorpion et d'autres animaux malfaisans ; faire sortir du corps le poison de leur piqûre, et le faire rentrer ; les attirer auprès de lui, et donner la généalogie de chaque serpent (1).

L'art de tirer de l'arc دهنک بدیا (2), ou de lancer des flèches avec adresse. Celui qui en a bien étudié les principes, à l'aide de sa force naturelle, sait, lorsque c'est nécessaire, vider son carquois dans le sein de l'ennemi et le cribler de toutes parts.

L'art du lapidaire رتن پرچها. Il consiste à éprouver les perles, rubis, diamans, émeraudes et autres joyaux, et à pouvoir montrer leurs perfections et leurs défauts. Quelque petite que soit une pierre, un habile lapidaire en connaît les propriétés et l'organisation.

---

(1) Parce que, selon les Indous, les serpens étant des incarnations des mauvais génies, chaque serpent descend d'un serpent-génie.

(2) Sous ce titre est compris l'art de la guerre. Voyez *Asiatic Researches*, tom. I, p. 356.

Il n'y a pas de cachet نگینه (1) dont il ne connaisse bien la nature de la pierre.

L'architecture باستک بدیا est l'art de bâtir selon des règles justes et sûres les différentes sortes d'édifices, de disposer les jardins de diverses espèces, de construire les bassins, réservoirs, canaux, etc. Un bon architecte peut donner une explication détaillée de chaque angle d'un local, de chaque partie d'un édifice.

La chimie رساین بدیا. Cet art enseigne comment on peut réduire en *caput mortuum* l'or, l'argent, le cuivre, le mercure; bien plus les moyens de faire avec de la cendre, de l'or et de l'argent. Ce dernier art se nomme proprement alchimie مهوسی کیمیاگری.

L'*inderjal* اندرجال (2) ou l'art des talismans. Celui qui le possède sait exécuter des talismans de toute espèce et captiver les cœurs d'un monde de gens. A son gré il enlève son ame de son corps et la transporte dans celui d'une autre personne; il opère en un mot des choses si merveilleuses que l'on en est vraiment frappé de terreur.

---

(1) *Chaton* ou pierre de bague, où est gravé le nom du propriétaire, une sentence rimée ou des vers.

(2) Mot tout-à-fait samskrit, formé de इन्द्र *organe des sens*, et de जाल *filet*, ce par quoi les sens sont captivés.

La musique گاندهرب بدیا (1). Quand on est versé dans cette science, on connaît parfaitement ce que c'est que les six *rag* راگ ou modes primitifs (2), les 30 *ragni* راگنی ou modes secondaires, la série des trois octaves گرام, la relation des sept notes سُر, etc., enfin les différens genres d'exécution musicale. On peut chanter avec exactitude dans le mode que l'on veut, et jouer avec précision sur quelque instrument que ce soit. La danse n'est rien pour un habile musicien, parce que sentant la mesure du tems dans la musique, il n'a pas de peine à la suivre dans la danse (3).

La jonglerie نٹ بدیا. Cet art comprend tous les tours d'adresse quelconque, comme ceux de passe-

---

(1) A la lettre, l'art ou la profession d'un *gandarb*, ou musicien céleste.

(2) Le mot راگ que je rends par *mode* ne signifie pas *ton* comme dans notre musique moderne. Les *rag* ressemblent plutôt aux anciens modes grecs, dont on peut se faire une idée par ceux du plain-chant de nos églises. (Voyez des détails curieux sur la musique hindoue, dans l'*Aïen akbery*, tom. II, pag. 436–464; dans la Dissertation de W. Jones, intitulée: *On the music modes of the Hindus*, *Asiatic researches*, tom. III, pag. 60; dans celle de M. Paterson: *On the Gramas or musical scales of the Hindus*, *ib.* tom. VIII, pag 453 et suiv., et dans Gilchrist's: *Grammar of the hindoostanee language*, pag. 275 et suiv.

(3) On voit clairement par cet article que, sous le nom de musique, les Hindous comprennent la vocale, l'instrumentale et la danse. Ils y comprennent aussi les drames nommés *natacs*, qui sont représentés avec des danses et de la musique.

passe, ceux des doules بنی باری, etc. Les jongleurs indiens étonnent par leur souplesse ; mais leurs femmes ne se bornent pas à de simples tours de ce genre. Elles ont un secret au moyen duquel elles peuvent rendre les vieillards jeunes et les jeunes gens vieux, malheur sans remède ! Elles font du reste des tours plus étonnans encore que les hommes ; on les voit, un enfant pendu au sein, marcher sur des bambous, danser et courir sur une corde ; on les voit enfiler des perles avec les lèvres, et quelques-unes exécutent des choses si surprenantes, que les jongleurs eux-mêmes étonnés tombent dans une sorte de stupéfaction en les regardant. La réflexion ne peut donner une idée de l'agilité et de la hardiesse de ces femmes, comment la langue pourrait-elle donc la décrire ou la plume en tracer la peinture ?

Le *Racik bidia* رسک بدیا. Cette science apprend à connaître les pensées et les actions secrètes des hommes et des femmes, leurs démarches et leur conduite en matière d'amour.

Le livre de l'éléphant گج شاستر. Celui qui s'est bien nourri du contenu de cet ouvrage, connaît parfaitement, en examinant un éléphant, l'âge qu'il a, ses défauts et ses bonnes qualités. Il connaît aussi le traitement convenable à chacune de ses maladies, et celui qu'il faut suivre pour le conserver en santé.

L'hippiatrique سالوتر بدیا. Quand on est versé dans la connaissance de cet art, on peut sans hésister aucunement prononcer sur les défauts, les bonnes

qualités, le tempérament d'un cheval; on peut aussi annoncer à son maître si le poulain qu'une jument doit mettre bas, aura un défaut et le lui désigner. On connaît les remèdes pour chacune des maladies de ces animaux, et se tromper sur ce point est d'une extrême rareté.

Sur le génie grammatical de la langue chinoise, comparé à celui des autres langues, par M. G. DE HUMBOLDT.

M. G. de Humboldt, pressé par les sollicitations de quelques hommes de lettres de Paris, s'est décidé à permettre qu'on rendît publique l'une des lettres qu'il a adressées à M. Abel-Rémusat, dans le cours d'une discussion qui avait pour objet le caractère grammatical de la langue chinoise, et l'appréciation des moyens que cette langue emploie pour parvenir à l'expression juste et complète des pensées. Cette lettre fort étendue est maintenant sous presse, et paraîtra d'ici à quelques semaines. En attendant, nous pensons que les lecteurs du *Journal Asiatique* nous sauront gré d'en transcrire quelques passages, qui serviront à faire juger l'importance des questions débattues. La langue chinoise, a-t-on dit quelque part, semble destinée à agrandir le champ de la grammaire générale. Rien n'est plus propre à justifier cette assertion que l'examen vraiment philosophique des principes de la grammaire chinoise, tel que le présente ici M. de Humboldt. On y trouvera, comme dans les autres communications dont nous sommes redevables au même auteur, autant de profondeur que de clarté, autant de finesse que de solidité, des aperçus ingénieux et de grandes vues, avantages rarement réunis, et qui distinguent éminemment les productions de notre savant associé.

MONSIEUR,

Je me suis occupé du chinois, ainsi que vous avez bien voulu me le conseiller, et la facilité admirable que vous avez portée dans cette étude par votre grammaire et par l'édition du *Tchoúng-yoúng*, a secondé mes efforts.

J'ai comparé attentivement les textes chinois, renfermés dans ces deux ouvrages, avec la traduction que vous en donnez, et j'ai tâché de me rendre compte, par ce moyen, de la nature particulière de la langue chinoise.

Étant parvenu à fixer jusqu'à un certain point mes idées là-dessus, je vais vous les soumettre, Monsieur, et je prends la liberté de vous prier de vouloir bien les examiner et les rectifier. Je ne puis avoir qu'une connaissance bien imparfaite encore de la langue chinoise, et il est dangereux de hasarder un jugement sur le génie et le caractère d'une langue sans en avoir fait une étude approfondie. J'ai donc grand besoin d'être guidé par vos bontés dans une carrière neuve et difficile.

La première impression que laisse la nature d'une phrase chinoise, est que cette langue s'éloigne à peu près de toutes celles qu'on connaît. Mais, en fait de langue, il faut se garder d'assertions générales. Il serait difficile de dire que la langue chinoise différât entièrement de toutes les autres. Je m'arrêterai, pour avoir un point fixe de comparaison, d'abord surtout aux langues classiques; j'aurai principalement en vue ces

dernières, lorsque je parlerai du chinois en opposition avec les autres langues : j'examinerai plus tard s'il y en a réellement, qui conviennent plus ou moins avec cet idiome.

Je crois pouvoir réduire la différence entre la langue chinoise et les autres langues, au seul point fondamental que, pour indiquer la liaison des mots dans ses phrases, elle ne fait point usage des catégories grammaticales, et ne fonde point sa grammaire sur la classification des mots, mais fixe d'une autre manière les rapports des élémens du langage dans l'enchaînement de la pensée. Les grammaires des autres langues ont une partie étymologique et une partie syntactique; la grammaire chinoise ne connaît que cette dernière. De là découlent les lois et les particularités de la phraséologie chinoise, dès qu'on se place sur le terrain des catégories grammaticales, on altère le caractère original des phrases chinoises.

Vous trouverez, peut-être, Monsieur, ces assertions trop étendues et trop positives, ou vous supposerez que j'aie voulu dire simplement que la langue chinoise néglige d'attacher aux mots les marques des catégories grammaticales, et ne poursuit pas cette classification jusqu'aux dernières ramifications.

J'avoue cependant que la langue chinoise me semble moins négliger que dédaigner de marquer les catégories grammaticales, et se placer, autant que la nature du langage le comporte, sur un terrain entièrement différent. Mais je sens que ceci exige des développemens d'idées et des preuves de fait, et je vais vous

soumettre, Monsieur, ce qui, dans mes réflexions générales sur les langues et dans mes études chinoises, m'a conduit à ce que je viens d'avancer.

Je nomme catégories grammaticales les formes grammaticales des mots, c'est-à-dire les parties d'oraison et les autres formes rangées sous elles. Ce sont des classes de mots qui leur attribuent certaines qualifications grammaticales, qui sont reconnues ou à des marques inhérentes aux mots mêmes, ou à la place que les mots occupent, ou à la liaison de la phrase. Aucune langue peut-être ne distingue ni ne marque toutes ces formes; mais on peut dire qu'une langue les emploie à l'indication de la liaison des mots, si elle fait de cette classification la base de sa grammaire, si au moins les formes ou catégories principales sont reconnaissables indépendamment du sens du contexte; et si la nature de sa langue porte l'esprit de ceux qui la parlent, à assigner chaque mot à une de ces classes, même là où ce mot n'en porte point les marques distinctives.

La classification des mots, d'après les catégories grammaticales, tire son origine d'une double source; de la nature de l'expression de la pensée par le langage, et de l'analogie qui règne entre ce dernier et le monde réel.

. . . .

. . . .

Je crois avoir suffisamment développé jusqu'ici l'origine de la distinction des formes grammaticales dans les langues. Je ne les regarde point comme le fruit

des progrès qu'une nation fait dans l'analyse de la pensée, mais plutôt comme résultant de la manière dont une nation regarde et traite sa langue. J'ajoute seulement l'observation que dès qu'une nation poursuit cette route, le système se complète, puisque l'idée d'une de ces catégories conduit naturellement à l'autre, et il faut avouer qu'autant que le système est défectueux, même l'idée d'une seule de ces catégories manque de sa précision accomplie.

Il serait impossible de parler sans être dirigé par un sentiment vague des formes grammaticales des mots. Mais je crois avoir montré aussi qu'il est possible, en ne faisant entrer qu'un nombre bien limité de rapports dans une phrase, de s'arrêter au point où la distinction exacte des catégories grammaticales n'est point nécessaire; qu'on peut renoncer entièrement au système de classer chaque mot dans une de ces catégories, et de lui en attacher la marque; qu'on peut s'éloigner, dans la formation des phrases, aussi peu que possible, de la forme des équations mathématiques. Il suit également de ce qui a été dit plus haut, qu'aucune des catégories grammaticales ne peut être conçue dans toute sa précision par celui qui n'est pas habitué à en former et à en appliquer le système complet.

Les Chinois qui sont dans ce cas, s'énoncent souvent de manière à laisser indéterminée la catégorie grammaticale à laquelle il faut assigner un mot employé; mais ils ne sont pas forcés non plus d'ajouter à la pensée, là où elle n'en a que faire, l'idée précise

que telle ou telle forme grammaticale entraîne après elle.

On peut, en chinois, employer le verbe *sans* y exprimer le tems qui, dans l'énonciation des idées générales, est toujours accessoire déplacé ; on n'a pas besoin de mettre le verbe ou à l'actif ou au passif : on peut comprendre les deux modifications dans un même mot.

Les langues classiques ne pouvant que très-rarement s'énoncer ainsi d'une manière indéfinie, doivent avoir recours à d'autres moyens pour rendre à l'idée la généralité qu'elles ont été obligées de circonscrire en employant une forme précise.

Il est digne de remarque que deux langues américaines, les langues *maya* et *betoi*, ont deux manières d'exprimer le verbe : l'une marque le tems auquel l'action est assignée, l'autre énonce purement et simplement la liaison de l'attribut avec le sujet. Cela est d'autant plus frappant que ces deux langues attachent dans leur véritable conjugaison aussi au présent un affixe particulier. Ces rapprochemens peuvent, ce me semble, servir à prouver que, lorsqu'on trouve de pareilles particularités dans les langues, il ne faut point les attribuer à un esprit éminemment philosophique dans leurs inventeurs. Toutes les nations dont les langues n'ont pas adopté la fixité des formes grammaticales, ajoutent, là où le sens l'exige, des adverbes de tems au verbe, et négligent de le faire dans d'autres cas, et ce n'est que cette méthode qui se régularise dans différentes langues de différentes manières. Mais

il n'en reste pas moins vrai, que l'esprit philosophique s'étant développé dans la suite des tems, il peut tirer un parti fort utile de ces particularités en apparence insignifiantes.

La langue chinoise ne connaît donc point, pour parler grammaticalement, de verbe fléchi; elle n'a pas proprement de verbes, mais seulement des expressions d'idées verbales, et ces dernières paraissent sous la forme d'infinitifs, c'est-à-dire sous la plus vague de celles que nous connaissons. On peut dire à la vérité que l'expression d'une idée verbale précédée d'un substantif ou d'un pronom, équivaut en chinois au verbe fléchi, aussi bien que les mots *Theylike* en anglais. Il n'y a aucun doute qu'on ne puisse, dans quelques-unes de nos langues modernes, surtout en anglais, former des phrases, même assez longues, entièrement chinoises, puisqu'aucun mot n'y porte l'exposant d'un rapport grammatical; mais la différence est néanmoins grande et sensible. Le mot *Tike* est placé, aussi grammaticalement, à l'actif et au présent, puisqu'il manque des marques du passif et des autres tems; il s'annonce donc comme verbe; celui qui le prononce sait que dans d'autres cas ce verbe marque aussi la personne dont il est question. Un anglais est habitué en général à combiner les élémens de la phrase d'après leurs formes grammaticales, puisqu'il existe des marques distinctives de ces formes, de véritables exposans des rapports grammaticaux dans sa langue, et c'est là le point important. Dans une langue où le manque de ces exposans forme la règle, l'esprit ne

saurait être porté à y suppléer, comme dans celles où ce manque est compté parmi les exceptions.

Ce qu'on nomme verbe, en chinois, n'est pas ce qui est désigné par le terme grammatical de verbe fléchi, et c'est là en quoi diffère la matière de la forme des mots. Prononcer un verbe comme liaison de la proposition, et comme devant indiquer un rapport grammatical, c'est appliquer réellement l'attribut au sujet, poser (par l'acte intellectuel qui constitue le langage) ce dernier comme existant ou agissant d'une manière déterminée. Or, si une nation est frappée de ce rapport grammatical au point de vouloir l'exprimer, elle attachera à l'idée verbale quelque chose qui la désigne comme existence ou action réelle; elle exprimera avec l'idée matérielle au moins quelques-unes des circonstances qui accompagnent toute existence ou action, le tems, le sujet, l'objet, l'activité ou la passivité. C'est ainsi que, dans un grand nombre de langues sans flexions, par exemple dans la langue copte, la plupart des langues américaines et dans d'autres encore, le verbe fléchi porte avec lui un pronom abrégé en guise d'affixe, soit toujours, soit au moins là où le sujet n'est pas exprimé; c'est ainsi qu'en mexicain le verbe est même accompagné du pronom qui représente son complément ou du complément lui-même qui lui est incorporé. On voit de cette manière à la forme même du verbe, s'il est neutre ou transitif. Le verbe, dans toutes ces langues, s'annonce comme une véritable partie d'oraison, comme une forme grammaticale; il désigne, outre la valeur lexi-

cale, ce qui caractérise l'existence et l'action réelle; il prouve par là qu'il n'a pas été regardé comme l'idée vague d'une manière d'exister ou d'agir, mais comme posé réellement dans la phrase dans un état déterminé d'existence ou d'action. En chinois, toutes ces modifications lui manquent, il n'exprime que l'idée; son sujet, son complément, s'il en a, forment des mots séparés; le tems, pour la plupart, n'est pas marqué ou l'est, non comme un accessoire indispensable du verbe, mais comme appartenant à l'expression de l'idée de la phrase. Le prétendu verbe chinois, si l'on veut lui assigner une forme grammaticale, sans lui prêter ce qu'il n'annonce ni ne possède, est à l'infinitif, c'est-à-dire dans un état mitoyen entre le verbe et le substantif. Le lecteur reste entièrement douteux si ce verbe forme, comme verbe fléchi, la liaison entre le sujet et l'attribut, ou s'il faut le regarder comme l'attribut et sous-entendre le verbe substantif. Plus on se pénètre du caractère des phrases chinoises, plus on incline à cette dernière opinion. A peine même a-t-on besoin de sous-entendre ce verbe; on peut regarder souvent la proposition, à l'instar d'une équation mathématique, simplement comme l'énonciation de la convenance ou disconvenance du sujet avec l'attribut.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Août 1826.

Sur la proposition de M. Klaproth, on décide qu'il sera remis à M. Schultz, prêt à partir pour un voyage dans l'Orient, un exemplaire du Vocabulaire Géorgien, publié par la Société, sur lequel il pourra recueillir des observations à son passage en Géorgie.

M. Raoul-Rochette communique une lettre de M. le colonel de Stempkowski, annonçant trois mémoires manuscrits de M. le lieutenant-colonel Serristori, sur la géographie des provinces Trans-Caucasiennes de l'empire russe, des itinéraires de l'Asie-Mineure, et quelques détails sur la bibliothèque d'Edchmiadsin en Arménie.

M. E. Coquebert-Montbret continue la communication de ses extraits d'*Ibn-Khaldoun*.

M. Brosset lit un essai sur le *Chi-King*, un des livres classiques des Chinois.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte d'Hauterive, *Conseils à un jeune voyageur*. — Par le même, *Conseils à des surnuméraires*. — Par M. Lécluse, *Prospectus d'un Manuel de la langue basque*.

Traduction anglaise des livres sacrés et historiques des Bouddhistes de Ceylan, faite d'après les originaux palis et cingalais, sous la direction de sir Alexander Johnston, vice-président de la Société royale asiatique de Londres, et ancien grand-juge à Ceylan.

L'île de Ceylan a toujours été regardée par les peuples Bouddhistes de la presqu'île au-delà du Gange, comme le pays où s'est conservé sans altération le dépôt sacré de leurs livres religieux et philosophiques. La publication de quelques-uns des ouvrages qu'on y trouve encore aujourd'hui, ne peut donc manquer d'attirer l'attention des personnes qui s'intéressent au progrès des connaissances relatives à l'Asie; et sir Alexander Johnston acquerra des droits à leur reconnaissance, en les mettant à même de consulter ces précieux livres, dont il doit la possession à des circonstances si honorables pour son caractère. C'est pendant qu'il exerçait les hautes fonctions de grand-juge à Ceylan, que les prêtres Bouddhistes, touchés de la tolérance de son administration, vinrent lui offrir les ouvrages auxquels ils attachaient le plus de prix; l'histoire de leur dieu Bouddha et de son culte, et un recueil étendu de chroniques cingalaises. Sir Alexander fit faire sous ses yeux une traduction anglaise de ces livres, et c'est cette traduction qu'il autorise aujourd'hui M. Upham à publier.

Les ouvrages dont elle se compose, sont :

1° Le *Mahâvansa* ou la grande famille, en pali. Ce livre fort étendu, puisqu'il ne contient pas moins de douze mille

et quelques centaines de shlokas, renferme l'histoire de la famille royale dans laquelle naquit Bouddha, l'exposition de sa doctrine et du culte qu'on doit lui rendre, la liste des rois indiens et cingalais, qui ont le plus efficacement contribué à la propagation de la religion, qui le reconnaît pour chef. Cette vaste composition peut être comparée, pour son importance philosophique, aux grands poëmes de l'Inde, tels que le Mahâbhârat, et le Râmâyan. Le mérite poétique qui distingue quelques fragmens de ces compilations, ne paraît pas se trouver à un égal degré dans le *Mahâvansa ;* mais cette infériorité est amplement rachetée par le nombre de renseignemens historiques de tout genre, qui font de ce livre le dépôt de l'histoire religieuse de Ceylan, et d'une partie de l'Inde méridionale. Les détails que nous donnons ici sur ce livre, jusqu'ici inconnu en Europe, sont puisés à la source la plus authentique, au manuscrit pali même, que nous devons à l'honorable bienveillance de sir Alexander Johnston de pouvoir consulter. Nous espérons plus tard user de cette faveur d'une manière plus profitable pour le public. Aujourd'hui, le peu d'instans que nous avons pu donner à l'examen de ce volumineux ouvrage, nous excusera de ne pas le faire connaître d'une manière plus complète.

2° Le *Radjavali*, ou l'histoire des rois de Ceylan, en cingalais. On connaît cette histoire par un extrait que sir Alex. Johnston a fait insérer dans le troisième cahier des *Annals of oriental literature*, recueil rempli de renseignemens précieux, mais qui malheureusement n'a pas été continué. On comprend de quelle importance il est, pour les études historiques, de posséder une traduction complète de cet ouvrage. Depuis le milieu du sixième siècle avant notre ère, époque à laquelle partit du Calingana la colonie indienne qui civilisa Ceylan, le *Radjavali* nous

donne, jusque dans des tems assez modernes, une suite non interrompue d'événemens dont plusieurs jettent un grand jour sur l'histoire encore si obscure de l'Inde méridionale. Enfin c'est, après la chronique de Kachemir, le monument historique le plus étendu et le plus intéressant que l'on possède sur l'Inde ancienne.

3° Le *Radjaratnâkari*, ou la Mine des joyaux des Rois, aussi en cingalais. C'est encore une chronique de Ceylan. Comme je n'ai pas vu l'ouvrage, je ne saurais dire s'il contient le récit des mêmes événemens que le *Radjavali*, ou s'il fait suite à cet ouvrage. Il passe au reste pour rare et précieux.

Tels sont les ouvrages que sir Alexander Johnston autorise M. Upham à publier. Ils paraîtront à Londres en deux volumes in-8°, lorsque le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais (1).

E. BURNOUF.

---

(1) On souscrit à Paris, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue Richelieu, N° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

Errata pour le Cahier précédent.

Pag. 33,	lig. 26,	En passant,	*lisez* Qu'il passa.
39,	10,	Qui est plongé,	Qui a plongé toutes les choses.
id.,	15,	Dieu avilit,	Dieu créa.
40,	10,	Qui est indispensable,	Cette occupation est indispensable.
43,	3,	Il n'y avait de ce côté aucun chemin; mais,	Là, comme il fut impossible d'aller plus loin.
44,	14,	On ne s'attacha pas à l'agréable,	On ne rechercha pas l'harmonie du style.
id.,	16,	On en rédigeait tous les jours des portions, après en avoir causé,	On le rédigeait en termes vulgaires.
47,	11,	La flotte des mécréans qui était dispersée,	La flotte des vils mécréans.
id.,	16,	Comme il n'avait pas les moyens de faire sortir, etc.,	Il ne fut pas assez heureux pour faire sortir, etc.
id.,	28,	Les navires furent abandonnés,	Les navires se détérioraient faute de soins.
48,	2,	On commanda au sandjak de Katif de faire partir Mourad-Begh.	On commanda à Mourad-Begh qui venait de perdre sa place de sandjak de Katif, de partir, etc.
id.,	9,	Faire voile pour l'Égypte,	Parvenir en Égypte.
id.,	21,	Plusieurs personnes perdirent la vie,	Plusieurs personnes parvinrent à s'échapper.

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housain, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

VII. *Récit des événemens qui ont eu lieu dans le pays de Sind.*

Au commencement du mois béni de Rebi-el-awel, nous partîmes, et le dixième jour nous arrivâmes à la ville de *Parker* پارکر ; cette ville appartient aux *Raschbout*. Les mécréans fondirent sur nous, mais nous leur donnâmes les lettres de leur commandant et quelques présens, ce qui les détermina à nous laisser continuer notre route. Ils nous prévinrent cependant d'être sur nos gardes, car sur la route nous devions encore rencontrer un millier de *Raschbout*. Le lendemain nous partîmes de bonne heure. Un jour de grand matin, pendant notre marche, il s'éleva tout-à-coup un grand tumulte et un bruit. C'était les *Raschbout* qui s'avançaient vers nous.

Aussitôt que la colonne des *Raschbout* parut, nous plaçâmes les chameliers à l'arrière-garde. A l'instant les chameaux s'agenouillèrent, et nous tirâmes des coups de fusils de tous côtés. Mais les mécréans ayant vu nos arquebuses, envoyèrent quelqu'un auprès de nous pour nous déclarer « qu'ils n'étaient pas venus » pour combattre, et qu'ils ne demandaient que le » droit de passage. » Nous répondîmes : « Nous ne » sommes pas des marchands; notre charge n'est com- » posée que de millet et de corail (1); si vous nous » demandez un tribut de ces marchandises, nous vous » l'enverrons. »

A cette réponse ils se tranquillisèrent et se retirèrent. Nous aussi nous continuâmes notre route. Après avoir erré pendant quinze jours dans des pays de sable et dans des déserts, nous arrivâmes enfin à la ville de *Wankeh* وانكه, sur les frontières du pays de *Sind*. Nous reprîmes ici des chameaux, et en cinq jours nous nous rendîmes à la ville de *Djoun* (2) جون et à *Bagh-fetah* باغ فتح. Or, sachez que le souverain du Sind, Hasan-Mirza, avait régné pendant quarante ans sur ce pays, mais depuis cinq ans il n'était plus qu'un demi-homme, ne pouvant plus monter à cheval. Il se promenait continuellement dans des barques sur

(1) Cette réponse était une raillerie. Par les mots *millet* et *corail*, les compagnons de l'auteur désignaient la poudre et les balles de leurs arquebuses.

(2) On pourrait lire aussi *djwen* au lieu de *djoun*.

le fleuve *Sihoun* (1) et il allait de cette manière partout où il voulait. Mais Ysa-Terkhana qui était sultan à *Tattah* تته, capitale du pays de Sind, avait fait mourir quelques personnes puissantes parmi les serviteurs du schah Hasan-Mirza; il avait partagé entre ses soldats un trésor qui se trouvait dans la forteresse *Nousrat-abad* نصرت اباد, et ordonnant de faire la prière au nom de l'empereur Houmayoun (2), il faisait battre les timbales. Le schah Hasan-Mirza de son côté, avait donné le commandement de son armée de terre à son frère de lait le sultan Mahmoud de *Bekr* بكر, et s'étant embarqué lui-même, il s'avançait avec une flotte de quatre cents navires, contre Mir-Ysa. Sur ces entrefaites ayant appris notre arrivée, il nous envoya un émissaire qui se présenta avec les marques de la bienveillance. Dans les premiers jours du mois de Reby-el-akhir, j'eus moi-même une entrevue avec l'empereur, et lui ayant offert quelques petits présens, il me témoigna de la bonté et de l'estime; il me fit don d'un grand nombre de robes d'honneur, me donna le nom de *Leschker Ghaïb* (armée invisible), et m'offrit la ville de *Lahouri* لاهوری, c'est-à-dire *Diouli Sind* ديولى سند (3),

---

(1) Sous le nom de *Sihoun* on entend ordinairement le Iaxarte ou le Tanaïs; mais ici il est évident que l'auteur a voulu parler de l'Indus ou *Sind*.

(2) L'empereur Houmayoun était le grand mogol de Delhy. Ysa Terkhana, ou bien comme il est nommé plus loin Mir-Ysa, l'avait reconnu pour son souverain, pour se détacher par-là du roi du Sind Hasan Mirza; dont il était le vassal ou plutôt l'un de ses gouverneurs.

(3) *Lahouri* est une place de commerce et un port dans la province

mais n'ayant pas accepté cette ville, je le priai de me congédier. Alors il me dit : « S'il plaît à Dieu, je ne » vous congédierai qu'après la conquête (1), afin que » votre retour se fasse en sûreté. » Il écrivit aussi une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I) ; enfin il nous obligea de faire la guerre à Mir-Ysa, et pria les musulmans (compagnons de l'auteur), de faire la même chose, en disant : « Vous n'a» vez pas même besoin de mettre des balles dans vos » arquebuses, car nous sommes tous frères et fils du » même peuple, et au premier coup de feu la plupart » de nos adversaires prendront la fuite. » La chose, en effet, arriva ainsi. Parmi les scheikhs du Sind, nous eûmes une entrevue avec le scheikh Abd-oul-kadir, et nous reçûmes ses bénédictions. Nous allâmes voir aussi le scheikh Mirek et le scheikh Djemali.

La guerre avec Mir-Ysa dura pendant un mois. Nous élevâmes des batteries et disposâmes l'artillerie. De chaque côté il y eut beaucoup de morts. Comme *Tattah* est une île, nous étions placés en face sur l'autre rive, pour tirer sur la ville ; mais nos canons ne firent aucun effet. Ainsi, voyant les difficultés qui s'opposaient à la conquête, je m'interposai entre les deux partis, et leur fis faire la paix à condition que Mir-Ysa renoncerait à faire dire la prière au nom de l'empereur Houmayoun ; qu'il ne ferait plus battre les

---

de *Tattah*. Il ne faut pas confondre cette ville avec Lahor dans la province du même nom.

(1) Il s'agissait de la conquête de *Tattah*.

timbales, et qu'il se soumettrait de nouveau à Hasan-Mirza. Ysa nous envoya son fils Salih avec des présens. Le schah Hasan-Mirza, de son côté, fit présent au fils de Mir-Ysa, du restant du trésor que ce dernier avait partagé entre ses soldats, et il céda formellement à Mir-Ysa le pays que celui-ci occupait. Ce fut par son visir, Menla-Yari, qu'il lui envoya le diplome et la concession, et avec le *Tough-Begh* (1) il lui renvoya aussi les timbales. Il remit aussi en liberté dix commandans d'*Arghoun* أرغون et de *Terkhan* ترخان, qui s'étaient déclarés pour Mir-Ysa, et avaient été faits prisonniers, et leur donna à chacun une robe d'honneur. Mir-Ysa de son côté renvoya aussitôt l'épouse de Mirza (Hasan), nommée Hadji-Beghoum, qui se trouvait dans ses états (à Tattah). Ainsi dans les premiers jours du mois de Djoumady-el-awel, le sultan Mahmoud, avec son armée, marcha par terre vers *Bekr*, et le vieux schah Hasan-Mirza, avec ses navires, prit la même route en remontant le fleuve. Son épouse arriva aussi, et tandis qu'ils étaient réunis, Mirza mourut le troisième jour. Le peuple crut que sa femme l'avait empoisonné. Hamdi dit (2) :

« Si tu vas chez les femmes, mon frère, ne t'y fie » pas. »

» Les femmes ont trompé même les prophètes. »

---

(1) *Tough-Begh* est le titre de celui qui garde les queues de cheval. C'est un droit qui appartient aux souverains qui font battre les timbales.

(2) Hamdi était un poëte turc distingué ; il écrivait sous Bajazet II qui régna de 1481 à 1512.

Le sultan Mahmoud partagea aussitôt la fortune du Mirza en trois parties; il en donna une à la femme du défunt; la seconde fut envoyée par son visir à Mir-Ysa; il envoya aussi le cadavre à Tattah; quant à nous il ne s'en occupa point (1). Il retint pour lui les chevaux, les chameaux et les autres objets appartenant au défunt, et se rendit par terre à *Bekr*. Pendant que le corps du Mirza et son épouse se rendaient à Tattah avec cinquante navires qui descendaient le fleuve, les troupes pillèrent le restant des navires; nos matelots prirent la fuite, et mes compagnons se firent matelots. Les *Tchaghatai* چغتای tombèrent sur nous de tous côtés pour nous piller; on tira sur eux, et nous ne pûmes sortir de ce lieu qu'après mille embarras.

Nous fîmes route pendant dix jours en remontant le fleuve, et nous parvînmes à la ville de *Nasirpour* ناصرپور. Les *Radjas*, qui sont les commandans des *Raschbout*, avaient pillé totalement cette ville. Nous y apprîmes que Mir-Ysa, avec dix mille hommes d'élite, suivait le sultan Mahmoud, et que Mir-Salih, avec quatre-vingts navires, se trouvait derrière Mir-Ysa. Dès que nous apprîmes ces nouvelles, on eut recours aux présages, et nous trouvâmes bon de changer de route en revenant sur nos pas. Nous nous réunîmes, et pour éviter le malheur, nous récitâmes l'*Ikhlas* onze mille fois avec recueillement (2); ensuite

(1) C'est-à-dire que Mahmoud ne songea point à récompenser l'écrivain et ses compagnons, pour les services qu'ils lui avaient rendus.

(2) La 112ᵉ surate du Koran est appelée *Ikhlas*, c'est-à-dire *pureté*, ependant la guerre on s'en sert pour la prière.

nous descendîmes vers *Tattah.* Le troisième jour, de bonne heure, nous rencontrâmes sur le fleuve Mir-Salih, et quelqu'un lui fut envoyé avec des présens. Il demanda où nous allions; on lui répondit que nous allions vers son père Mir-Ysa. Mais il dit : Mir-Ysa est déjà parti, et vous a devancés; ainsi retournez sur vos pas. Lui ayant représenté l'impossibilité de le faire, faute de pilotes, il nous donna alors quinze matelots, et, bon gré malgré, nous fûmes contraints de retourner sur nos pas. Nous fîmes de nouveau route sur le fleuve pendant dix jours, et nous arrivâmes au village de *Sind* سند, où nous eûmes une entrevue avec Mir-Ysa. Nous lui déclarâmes que nous étions les chefs qui se trouvaient auprès du défunt Mirza; mais que nous avions fait faire la paix, et que nous avions toujours été opposés à cette guerre. Sur cela Mir-Ysa nous témoigna de l'estime et de la bienveillance. Il nous pardonna de l'avoir combattu, et nous dit : « Restez quelques jours avec moi; il est décidé, s'il plaît à » Dieu, que j'enverrai Mir-Salih auprès de l'empe» reur Houmayoun : alors vous partirez avec lui, car le » sultan Mahmoud ne nous laissera pas sortir de *Bekr*. » C'est le fils d'un méchant Mirza, et il a dans sa tête » le désir de parvenir à l'empire. » Je ne voulus point consentir à cette proposition; mais je répondis : « Per» mettez-nous de prendre congé de vous; renvoyez» nous sur les navires que vous avez pris, et faites» nous accompagner d'un de vos chefs supérieurs. S'il » plaît à Dieu, le sultan Mahmoud fera aussi faire la » prière au nom de l'empereur Houmayoun, car autre-

» ment le feu de la discorde s'allumerait entre vous. » Comme je le pressais de nous accorder ce que nous lui demandions, il me céda les sept navires que nous avions avec nous, nous fit accompagner par un officier de sa cour et nous donna des matelots. Afin que personne ne pût nous arrêter dans notre route, il écrivit une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I) et nous partîmes. Pendant notre route nous aperçûmes de grands crocodiles et personne n'osait s'aventurer seul sur le rivage. Nous étions obligés chaque jour de nous battre avec les peuples *Simtché* سمجه et *Matchi* ماچی. Après mille souffrances nous arrivâmes, au bout de quelques jours, à *Siawen* سیاون, et ensuite ayant passé près de *Patara* پاتری et de *Derildjeh* درلجه, nous entrâmes dans la forteresse de *Bekr* بکر. Nous eûmes plusieurs entrevues avec le sultan Mahmoud et avec Menla-Yari, visir du défunt Mirza. Nous offrîmes au sultan quelques présens, et d'après nos représentations le sultan Mahmoud fit également faire la prière au nom de l'empereur Houmayoun, et la paix fut conclue entre lui et Mir-Ysa. Je composai un chronogramme sur la mort du Mirza, qui fit beaucoup de plaisir au sultan Mahmoud. Je terminai aussi deux odes, et en les apportant au sultan, je profitai de cette occasion pour lui demander notre congé. Il me l'accorda, et me remit pour Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I), une lettre, en me disant : « Sur la route du » Kandahar, il y a un des sultans d'Usbek (Boukharie), » le sultan Bahadir, fils du sultan Haïdar; il est à la tête

» de quelques milliers d'hommes, et ne laisse passer » personne; de plus nous sommes dans la saison des » vents de feu (1), et on ne peut se mettre en route » pour ces contrées en ce tems-ci; attendez encore quel» ques jours, je vous ferai accompagner alors par quel» ques personnes qui vous conduiront sur la route de » Lahor; mais sur cette route aussi vous rencontrerez » la peuplade *Djedd* جد (2), contre laquelle il faut » être sur vos gardes.» Nous nous arrêtâmes donc plus d'un mois à *Bekr*. Or, il arriva qu'une nuit je vis en songe ma mère, qui me dit : « J'ai vu dans un rêve » Fatime (3), que Dieu lui soit favorable ! elle m'a » donné l'agréable nouvelle que tu retourneras en » bonne santé.» Le jour suivant je donnai cette agréable nouvelle à mes compagnons, et je me rendis chez le sultan Mahmoud ; je lui racontai mon rêve, et je lui dis qu'il fallait absolument partir. Il nous congédia alors, et me donna un bon cheval, un troupeau de chameaux, une grande tente, une litière et de l'argent pour le voyage. Il nous fit accompagner par deux cent cinquante cavaliers montés sur des dromadaires, et pour assurer l'empereur Houmayoun de son obéissance, il lui écrivit une lettre.

Nous partîmes donc au milieu du mois béni de Schaban, et en prenant la route de *Sulthanpour* سلطان پور nous arrivâmes en cinq jours à la forteresse de *Maou*

(1) Il s'agit probablement ici du *Sémoum*. (N. du R.)
(2) Ce sont les Djates, peuple puissant de l'Inde. (N. du R.)
(3) Fatime était fille de Mahomet et la femme du khalife Aly.

ماو. Comme en prenant le chemin des montagnes nous aurions rencontré la peuplade *Djeddeh* جدّه, nous choisîmes la route du désert, et nous arrivâmes le jour suivant à une fontaine; malheureusement il n'y avait point d'eau. Les hommes, par l'effet du vent de feu et la soif, étaient dans un état proche de la mort. On fut obligé de distribuer à chacun de la thériaque très-forte. Le lendemain nous avions repris un peu de vigueur, mais nous eûmes encore mille souffrances à supporter. Ayant examiné notre situation, nous abandonnâmes la route du désert et revînmes sur nos pas, d'après le sens du proverbe : *Les étrangers sont comme des aveugles*. Nous retournâmes donc à la forteresse de *Maou*. Dans le désert que nous venions de traverser, nous avons vu des fourmis aussi grandes que des moineaux. Les Sindiens qui nous accompagnaient, craignaient de prendre leur route par les montagnes; mais j'encourageai le reste de mes compagnons par ces paroles d'Yetimy :

« Lorsque l'homme vaillant étend son poing après » s'être armé, ce n'est jamais que contre l'ennemi.

» Prends seul tes déterminations, lors même que » mille personnes seraient près de toi.

» Les décisions fermes sont le résultat de la ré- » flexion.

» Soyons seul contre cent ennemis. Une sentence » nous suffit : *Combien d'une armée* (1)!

(1) Koran, sur. 2, v. 250, où il est dit : Combien d'hommes d'une armée peu nombreuse ont vaincu des masses innombrables, avec la volonté de Dieu!

Dix de nos arquebusiers marchaient en avant et dix en arrière, et le restant était au milieu; nous nous confions à la bienveillance de Dieu qui est sans bornes, et nous partons. Les Indiens, témoins de notre assurance, reprirent courage et déclarèrent qu'ils allaient nous suivre. Nous traversâmes ainsi ces montagnes dangereuses, et au milieu de mille peines et privations. En dix jours nous arrivâmes à *Awwoudjah* أوجه, où nous eûmes une conférence avec le scheikh Ibrahim, dont nous reçûmes la bénédiction. Nous fîmes aussi un pélerinage aux tombeaux des scheikh Djemaly et Djelaly, que Dieu sanctifie leurs tombeaux. Au commencement du saint mois de Ramadan nous continuâmes notre route, et nous arrivâmes à la rivière de *Kadi* كادى. Nous fîmes des radeaux, et au moment de passer à l'autre rive, nous congédiâmes les Sindiens. De là nous vînmes à la rivière de *Matchiwadi* ماچوادى, que nous traversâmes en bateau. Il y avait là cinq cents *Djedd*, mais ils eurent peur de nos arquebuses, et ils n'auraient pas été en état de nous combattre. Nous quittâmes aussi ce lieu, et quinze jours après, au milieu du mois de Ramadan, nous entrâmes dans la ville de *Moultan* ملتان.

VIII. *Récit des événemens arrivés dans l'Indoustan.*

Après notre arrivée dans la ville de Moultan, nous allâmes d'abord auprès du scheikh Boha-eddin Zakaria, chez le scheikh Rokn-eddin et le scheikh Saad-eddin, que Dieu ait pitié d'eux. Nous nous entre-

tinmes ensuite avec le scheikh Mohammed Raschid, et acceptâmes les vœux qu'il faisait pour nous.

Nous eûmes aussi une entrevue avec le *Miri-Miran* et avec le sultan Mirza-Hasan. Ils nous congédièrent, et nous partîmes pour *Sadkereh* صدكره, où nous eûmes une conversation avec le scheikh Hamid, dont nous reçûmes la bénédiction. Dans les premiers jours de schawal, nous arrivâmes à *Lahor* لاهور. Or, il faut savoir que peu de tems avant notre arrivée, l'empereur de l'Hindoustan, Sélim-schah, fils de Schir-Khan, était mort, et le khan Iskender était devenu empereur. L'empereur Houmayoun, ayant entendu cela, vint de Kaboul dans l'Inde, s'empara de Lahor, y plaça des troupes, et, ayant rencontré Iskender-Khan devant la ville de *Sahrend* سهرند, il le mit en fuite, et lui prit quatre cents *éléphans*, toute son artillerie et quatre cents voitures. Le khan Iskender lui-même s'était sauvé, et s'était jeté dans la forteresse *Mankout* مانكوت. L'empereur (Houmayoun) avait nommé commandant de quelques troupes le schah Abou'l-maali, un des Mirzas du Kaschmir كشمير et l'avait envoyé à la poursuite du khan Iskender. Il s'était rendu lui-même à la résidence de *Delhi* دهلى. Parmi les khans qui étaient en ces lieux, il choisit un autre Iskender-Khan, pour se porter avec dix mille hommes à *Aghri* (Agra) اكرى, il avait aussi dirigé plusieurs khans et sultans vers les places de *Firouz-schah* فيروز شاه, *Sounboul*, سنبل, *Beyaneh* بيانه et *Kenouidjeh* كنويجه. Ainsi, nous arrivâmes à Lahor, pendant que de tous côtés les commandans et les armées étaient occupés à com-

battre. Le commandant Mirza-Schah, qui était à Lahor, ne nous permit pas d'aller plus loin ; il nous dit : « Je ne puis vous permettre de continuer votre route, » qu'après que vous aurez été chez l'empereur. » En effet, il représenta à l'empereur notre position, et l'ordre arriva de nous envoyer au camp impérial. Un mois s'étant écoulé pendant cette correspondance, on finit par nous envoyer tous auprès de l'empereur, et on nous donna une escorte qui nous fit partir malgré nous. Nous passâmes en bateau la rivière de *Sulthanpour*, nous marchâmes pendant vingt jours sur la route de Firouz-schah, et enfin dans les derniers jours du mois dzou'lkada, nous approchâmes de la capitale de l'Inde, c'est-à-dire de la ville de Delhi. L'empereur Houmayoun en étant prévenu, envoya à notre rencontre le chef des khans, d'autres khans, des sultans, quatre cents éléphans et plusieurs mille hommes de troupe, en l'honneur de Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I). Il m'envoya un cheval, deux habits d'honneur et de l'argent pour le voyage. Les chefs des khans donnèrent ce jour même un grand repas, et comme dans l'Inde le divan (la réunion du conseil) se tient principalement la nuit, le soir nous fûmes introduits avec tous les honneurs dans le sublime divan de l'empereur. Suivant le proverbe, *celui qui apporte des présens prouve qu'il sait les apprécier*, nous offrîmes quelques dons de peu de valeur. Pendant que je m'entretenais avec l'empereur, je fis un chronogramme sur sa personne. Je lui offris aussi deux odes dans le genre érotique, qui causèrent beaucoup

de plaisir à Sa Majesté. Mais lorsque je lui demandai la permission de continuer ma route, elle ne voulut pas y consentir ; et, cherchant à m'éblouir, elle me proposa des revenus, c'est-à-dire une somme de cent *lak*, en assignant à chacun de mes compagnons cent mille *aktché* (1). Je n'acceptai point sa proposition, et le pressant de nouveau de nous congédier, il persista à vouloir que nous demeurassions au moins pendant un an chez lui. Je lui répliquai : « D'après les » ordres de mon sérénissime empereur, je me suis » embarqué ; j'ai combattu les vils mécréans, et les » tempêtes m'ont jeté dans la mer des Indes. Il faut » donc que je retourne à ma cour pour rendre compte » à mon sérénissime empereur de la situation des mé- » créans. D'après ce que je dirai, il est à espérer que » le pays de Guzarate sera délivré de leurs mains. » L'empereur répliqua : « J'enverrai un ambassadeur » à Sa Majesté, pour lui transmettre tes excuses. » Mais je répondis : « Le mot de Mirek (2) est devenu » un proverbe : la gloire des hommes et des peuples, » Mahomet a dit : *Redoutez les actions que l'on pour- » rait mal interpréter.* Je ne puis ainsi accepter votre » proposition ; mais je tâcherai de revenir dans le » pays de Votre Majesté, et de m'y faire envoyer » comme ambassadeur. »

Comme je renouvelais mes instances, il finit par

---

(1) Cent mille *aktché* faisaient alors environ 3,000 florins d'Allemagne.

(2) Mirek est un poëte arabe dont j'ignore l'époque.

déclarer qu'il consentirait à mon départ, mais il ajouta : « Maintenant, pendant trois mois c'est le tems des » pluies; les chemins sont gâtés, et il n'est pas possible » de voyager. Ainsi, reste avec nous pendant ce tems, » et avant ton départ, apprends-moi à me servir des » tables astronomiques pour les éclipses de soleil et » de lune, et pour tout le calendrier. Enseigne-moi » aussi méthodiquement l'usage de la sphère, et expli- » que-moi le traité *daïret-mouaddieh* (cercle équi- » noxial). Si tu peux m'enseigner tout cela en trois » mois, je te promets de te laisser partir. »

Nous fûmes donc obligés de nous arrêter en ce lieu contre notre volonté, et de nous désister de notre espoir de nous mettre en route. On aurait pu nous appliquer le poverbe : *l'incertitude n'a aucun des deux repos* (1). Nos nuits n'étaient point des nuits, et nos jours n'étaient point des jours; nous ne pouvions plus voir la face du repos. Enfin, l'empereur se trouva suffisamment instruit dans les sciences mentionnées ci-dessus. Pendant ce tems, *Aghra* اكره fut pris, et on me demanda de composer un chronogramme sur cette conquête. Je l'improvisai à l'instant même, et ces vers eurent un grand succès.

Un jour je présentai à l'empereur un mémoire concernant les affaires du sultan Mahmoud à *Peker*, et je l'avais prié de lui envoyer un diplome; il y consentit, et lui envoya le diplome, sur lequel au lieu du

---

(1) Les deux repos sont le repos du jour et celui de la nuit.

toughra (signature), il avait pressé dessus son poing après l'avoir plongé dans le safran. Étant arrivé auprès du sultan Mahmoud, celui-ci et son visir Menla Yari m'avaient écrit des lettres. La lettre du sultan était ainsi conçue :

Copie de la lettre du sultan Mahmoud.

» Le désir et l'envie d'entendre tes discours sont si » grands, que depuis que ton ami est privé du bonheur » de ta conversation et du charme de tes paroles, jour » et nuit je n'ai d'autre pensée que celle-ci : « O Dieu ! » quand donc mon sincère ami arrivera-t-il à la cour » de l'empereur, la retraite du bonheur ? Quand re- » mettra-t-il la lettre contenant les pensées dévouées » qui nous dominent, moi et mes enfans ? Quand » éclaircira-t-il toutes les discussions qui auront lieu » dans la haute assemblée ? » Dans cet intervalle il » est arrivé un homme qui m'a apporté la couronne » royale et des habits d'honneur de diverses couleurs, » et m'a présenté aussi la lettre de commandement » et le traité. Aussitôt que j'ai vu sur cet ordre le » chiffre béni de Sa Majesté l'empereur, protecteur » de la religion, j'ai su aussitôt que ces caractères » étaient le représentant du sublime empereur ; » comme dit Menla-Yari : La main de safran obscur- » cit la main du soleil ; c'est un proverbe connu, » *qu'une main est plus auguste que l'autre.*

» Et sur le bord de ce commandement Sa Majesté » l'empereur, protecteur de la religion, avait écrit

» elle-même avec sa plume qui répand des perles,
» que le seuil du siècle et l'incomparable de son tems,
» l'émir Sid-Aly (1), avait porté ma lettre comme
» ami, et qu'elle avait été reçue avec plaisir. S'il plaît
» à Dieu, l'alliance qui a été conclue entre toi et
» moi dans ce monde durera jusqu'à l'éternité. »

Il me témoigna ainsi toute sorte de bienveillance. La lettre de Menla-Yari contenait ce qui suit :

« Après les vœux et les louanges que je t'adresse d'a-
» vance, il faut que je représente à ton ame aimante
» et à ton esprit agréable, que depuis la séparation
» du bonheur de ta conversation, moi, faible mortel,
» je n'ai cessé de penser à toi, non-seulement à cha-
» que minute, mais encore à chaque seconde.

» Il m'est impossible de t'embrasser quand tu es
» dans une contrée étrangère, mais si un étranger me
» charme, je ne le considère plus comme étranger.

» Il ne nous est pas arrivé une lettre de ta part,
» avec le diplome de Sa Majesté. L'illustre sultan ainsi
» que moi, qui sommes tous deux prisonniers dans
» le désert de la séparation, nous en sommes fort en
» peine. Le sultan dit sans cesse que tu es mécontent,
» parce que nous ne t'avons pas servi d'une manière
» assez convenable, et que nous t'avons laissé man-
» quer de quelque chose.

» O ami! ne fais rien contre l'amitié;

(1) C'est le nom que notre auteur portait. *Emir* est un titre d'honneur et signifie prince.

» Ne m'abandonne pas dans l'étranger et ne me mé-
» prise pas ;

» Ne sois pas sans reconnaissance des soins compa-
» tissans, et n'oublie pas ma situation.

» N'oublie pas l'ami, et ne renonce pas à nos ten-
» dres liens.

» Mon ame étant accablée de chagrin, j'ai composé
» ce double distique. »

Il termina par des souhaits, en y ajoutant encore des prières. Je montrai à l'empereur la lettre du sultan, qui fut très-égayé par le proverbe *qu'une main est plus auguste que l'autre*, et il exigea de moi que j'y fisse une réponse. J'écrivis les vers suivans fort à propos, et je les apportai le jour suivant en faisant mille excuses, suivant la manière des grands.

« Ta main de pourpre a soumis la main de co-
» rail.

» C'est un proverbe quand on dit qu'une main sou-
» met l'autre.

» Lorsque tes lèvres de pourpre se font voir dans
» l'assemblée,

» L'échanson se tait et brise les vases remplis de vin
» et les coupes.

» L'homme véritablement pieux ne condamne point
» l'ivresse de l'amour.

» Au contraire, les gens raisonnables les excusent.

» Ne regarde pas les hommes à l'extérieur, mais à
» l'intérieur.

» Mortel religieux, regarde l'esprit ; celui qui n'ad-
» mire que la forme n'est pas un homme.

» Le principe de ton bien être (Dieu) doit servir » de guide à tes plaisirs.

» Katibi boit toujours le vin de l'unité de Dieu. »

L'empereur ayant lu ce poème, me combla d'éloges, et me dit que j'étais un second Mir Aly Schir (1). Je répondis que je n'étais pas un second Mir Aly Schir; mais que je serais très-content de devenir son imitateur ou de glaner dans ses écrits. L'empereur cependant répliqua : « Dieu sait que si, pendant une année, tu t'exerces dans ce genre d'écrire, » tu feras oublier Mir Aly Schir, parmi les peuples » du Tchaghatai. » Il me témoigna beaucoup de bienveillance. Un jour que nous causions ensemble, un des mirzas, nommé Khosch-hal Peik, tendeur d'arc de l'incomparable empereur et admis dans son intimité, s'était mêlé à la conversation, et en plusieurs occasions, il rivalisait avec moi dans des combats poétiques. Dans une occasion, il m'avait demandé deux chansons érotiques, en me prescrivant les rimes et la mesure; je les composai le jour suivant, et on les lut dans l'assemblée impériale. Ces poésies furent fort goûtées

(1) J'ai rapporté la pièce de vers de notre auteur parce qu'elle lui a valu l'honneur d'être nommé le second Mir Aly Schir. Ce poète qui avait le surnom de Néwai, était grand visir du sultan Housaïn Mirza Baïkra, qui régnait dans le Khorassan de 1470 à 1505. Il a écrit partie en persan et partie en langage tchagataïen ou en ancien turc. Or, comme notre auteur employait beaucoup de termes tchagataïens dans toutes les pièces de vers qu'il composa dans l'Inde, c'est le caractère antique de son style qui donna occasion de le comparer à Mir Aly Schir. Mais il ne faut pas prendre cette comparaison tout-à-fait à la lettre.

dans l'Inde, et chacun les répétait. Il y avait aussi, parmi les mirzas, un échanson de l'empereur, nommé Abd-ourrahman Begh; c'était un beau jeune homme, aimé de l'empereur; il assistait à la plupart des conférences secrètes, et se mêlait à nos concours poétiques. Je fis aussi avec lui des paris pour des pièces de vers, et à cette occasion je présentai également deux chansons érotiques. Enfin jour et nuit j'étais obligé de faire des vers avec ces gens, et je me trouvais continuellement auprès de l'empereur. Un jour il me demanda : Lequel des deux pays était le plus grand, celui de Roum ou l'Hindoustan (1). Je lui répondis : « Mon empereur! si l'on entend par le pays » de Roum, celui de *Roum* proprement dit, c'est » alors le pays de *Siwas* (la Cappadoce), et cette » contrée est plus grande que l'Hindoustan. Mais si » l'on entend par pays de Roum tous les pays qui » sont soumis à l'empereur de Constantinople, l'Inde » alors n'en formerait pas même la dixième partie. » Il répliqua : « Je veux parler de tous les pays qui » sont soumis à l'empereur de Roum. » Alors je lui dis : « Mon empereur! ce qui me paraît certain, c'est » qu'on peut comparer Alexandre le Grand, qui a

---

(1) Sous le nom de *Roum* on comprend ici tout ce qui jadis appartenait aux Romains en Romélie et en Asie, c'est-à-dire le pays que nous appelons aujourd'hui Turquie européenne et asiatique. L'empereur de Roum, c'est l'empereur des Osmanlis. L'auteur, comme on pouvait s'y attendre, a exagéré un peu la grandeur des pays gouvernés par son souverain.

» régné sur le monde et qui a possédé les sept climats, à l'empereur de Roum. »

D'après les historiens du tems, la vie et le gouvernement d'Alexandre sont connus, et les personnes de sens regardent comme impossible qu'il ait pu parcourir et soumettre les sept climats tout entiers. Car la longueur des quatre parties du monde est de cent-quatre-vingts degrés, et leur largeur en comprend soixante-six, suivant les méridiens. Les livres astronomiques nous apprennent que la surface des quatre continens est de quatre millions six cent-soixante-huit mille six-cent-soixante *farsakh* (milles ou parasanges). Si la chose est ainsi, il est évidemment impossible de parcourir tout cet espace, et de régner sur une aussi grande étendue de pays. Alexandre, ainsi que l'empereur de Roum, a eu seulement des possessions dans chaque climat, et c'est pour cela qu'on dit qu'il a régné sur les sept climats. L'empereur demanda ensuite : « L'empereur de Roum a donc des possessions » dans les sept climats? » Je répondis : « D'abord il » possède l'Yemen, qui est dans le premier climat; la » sainte ville de la Mecque, dans le second; l'É» gypte, dans le troisième; Alep, dans le quatrième; » Constantinople, la capitale bien gardée, dans le » cinquième; Caffa (dans la Crimée), dans le sixième; » *Boudoun* (Bude) et *Petch* (Vienne) (1), dans le sep-

(1) Ou il faut lire *Peschté* (Pesth, vis-à-vis de Bude) au lieu de *Petch*, ou bien il faut passer à l'auteur de comprendre Vienne dans l'empire des Osmanlis. Il est vrai que jamais la capitale de l'Autriche n'a été

» tième climat. Dans chacun de ces pays, l'empe-
» reur de Roum a des *Beglilerbeghs* et des juges qui
» exercent la justice et qui commandent. Outre cela,
» Dieu m'est témoin que j'ai appris, par les mar-
» chands nommés Khodjah Yakhschi et Kara Hasan,
» dans la ville de commerce nommée Surate, appar-
» tenant au pays de Guzarate, que dans la Chine, au
» tems du Baïram, les marchands (Turcs) s'étaient
» disposés à faire la prière du Baïram, et que tous
» les Osmanlis présens avaient décidé de faire pronon-
» cer la prière publique au nom de leur empereur. Les
» marchands de Roum étaient alors allés chez le mo-
» narque chinois et lui avaient exposé leur désir, en
» disant : Notre empereur est souverain de la Mecque
» et de Médine, et du pays méridional (1); et comme
» ils persistaient, le prince, quoique mécréant, fut
» assez juste pour leur répondre : Faites faire la
» prière au nom de l'empereur de la Mecque et de
» Médine ! Alors les marchands de Roum revêtirent
» leur imam d'un habit d'honneur, le firent monter sur
» un éléphant, et le conduisirent par la ville. On célé-
» bra ensuite la fête du Baïram. C'est de cette manière
» qu'on a fait la prière publique en Chine, au nom de

conquise par eux; mais on avait le projet de s'en emparer, et à l'époque où vivait Katibi Roumi, chaque Ottoman regardait presque comme fait ce que le sultan avait arrêté. La suite n'a pas couronné de succès leur espérance, grâce à la maison d'Autriche et aux Polonais qui ont servi de remparts à l'Europe tremblante devant le sabre musulman.

(1) Le *pays méridional* (Kiblé) est l'endroit où est située la Mecque, vers laquelle les Mahométans se tournent en priant.

» l'empereur de Roum. Pour quel autre souverain pa-
» reille chose est-elle jamais arrivée! » Le monarque (Houmayoun) fut frappé de ces derniers mots, et eut le bon sens de dire aux khans et sultans qui étaient présens : « En vérité, l'empire de Roum appartient » à un seigneur très-puissant et il est certain qu'on » ne peut le comparer à personne. » Un jour, il demanda aux khans d'ajouter à son titre celui de sérénissime empereur. Ils répondirent : « Nous avons » entendu dire que ce titre n'appartient qu'au *maître » de la prière.* » Alors je pris la parole en ces termes : « O prince! avant tous les empereurs, mon empe» reur (Soliman I), a le grand privilége d'être *maître » de la prière* et *maître de la monnaie* (1); c'est un » privilége inhérent à sa dignité impériale. »

Sur cela le monarque indien renonça à ses prétentions, et fit des vœux pour la continuation du bonheur de Sa Majesté l'empereur (Soliman I). Un jour

---

(1) *Maître de la prière* veut dire ici celui au nom duquel on fait la prière dans les mosquées, et *maître de la monnaie* celui qui fait battre monnaie en son nom. Il n'est pas facile toutefois de comprendre parfaitement le raisonnement de l'auteur. Il regarde les deux titres comme un privilége particulier à l'empereur ottoman. Mais les descendans de Timour dans l'Inde ont de tous tems fait battre monnaie en leur nom; ils étaient donc *maîtres de la monnaie* tout autant que les sultans turcs. De plus, nous avons vu section VII, page 131, que le roi du Sind fit la guerre à un de ses vassaux nommé Mir Ysa, parce que celui-ci avait fait faire la prière non pour le roi, mais pour l'empereur de l'Inde. C'est probablement à cause de leur dignité de khalifes ou chefs spirituels de tous les Musulmans que l'auteur réclamait pour les empereurs ottomans la jouissance exclusive de ces deux priviléges.

je montai à cheval, pour aller avec l'empereur visiter les scheikhs de Dehli. Nous allâmes en effet voir le scheikh Kotb-eddin Pir Dehléwy, scheikh Nizam Wéli, scheikh Ferid Schoukr-kendj, Mir Khosrou Dehléwy et Mir Hasan Dehléwy. Pendant ce pélerinage, nous eûmes une discussion au sujet des poésies de Mir Khosrou, et il fut question des parodies qui avaient été faites sur le premier distique de son *Deria-abrar* (Mer des saints) (1). A cette occasion, il me vint dans l'idée un distique, et je dis : « J'ai manqué peut-» être dans mes vers de respect à l'empereur, mais » c'est le génie fougueux de Mir Khosrou qui me les » a inspirés. » Pressé par l'empereur lui-même de lui faire part de mon distique, je dis :

« Celui qui se contente d'un simple morceau de » pain, est le plus grand des hommes ;

» Mais un roi aperçoit-il les palmes de la gloire, » il s'écrie : *Cela vaut mieux !* »

Il me témoigna sa satisfaction en disant, comme il disait ordinairement : « Cela vaut mieux ! » ne voulant pas faire entendre par là que le désir de la gloire vaut mieux que la modération ; mais par un effet de sa bonté naturelle, il préféra mon distique à celui de Mir Khosrou, dont le mien était une imitation.

Un jour je me rendis chez un des mirza, qui était garde des sceaux, et se nommait Schahin-begh ; c'était un jeune homme fort agréable à l'empereur, et son

(1) Mir Khosrou était un prince de la race de Timour et un poète persan ; il vivait dans le Khorasan ou dans l'Inde vers le 15e siècle.

confident. J'avais l'idée d'obtenir par son entremise, notre congé; et, afin qu'il ne se présentât pas à l'empereur les mains vides, je composai deux odes amoureuses qu'il prit avec lui. Ces chansons, au surplus, n'étaient qu'un prétexte, car je lui fis mille prières et les plus grandes promesses, s'il pouvait obtenir de son souverain l'autorisation de nous laisser continuer notre route. Sur cela il me donna un jour l'agréable nouvelle que le tems du congé était arrivé, et que je n'avais qu'à faire connaître de nouveau à l'empereur ma situation. J'écrivis donc une requête dans laquelle je parlais de ma position pénible, en ajoutant que la saison des pluies était à sa fin, et que le vrai moment de partir était arrivé. A cette occasion je composai encore deux pièces de vers d'amour. L'empereur ayant lu la lettre et les poésies, en fut vivement touché; il nous accorda la permission de partir, me donna un cheval, un habit d'honneur, et me fit remettre de l'argent pour le voyage. Il écrivit aussi une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur (Soliman I), et me fit écrire des passe-ports.

(La suite au prochain numéro.)

Aventures du prince Gem, traduites du turc de Saad-eddin-effendi, par M. GARCIN DE TASSY.

A la mort de Mahomet II, les grands de l'empire

appelèrent au trône Bajazet II, son fils aîné. Gem (1), frère de celui-ci, qui était roi ملك du pays de Caramanie, n'eut aucune part au sultanat. Des malveillans firent alors entendre à ce prince que les richesses et la souveraineté de son père, lui appartenaient autant qu'à son aîné Bajazet, et qu'il devait partager la couronne avec lui. Gem se laissa entraîner par ces discours, et sans penser aux droits de son frère, sans songer que Bajazet avait été reconnu sultan par les grands et par tout le peuple ومشاهير جماهيرك عقد بيعتلری بابنده سبقت ايدن اتفاقين il leva une armée formidable, s'avança vers la ville de Brousse, dont il se rendit maître, et vint jusqu'à Scutari. De là il envoya proposer à Bajazet, son frère, de se contenter de la Romélie, et de lui laisser l'Anatolie. Bajazet refusa d'y consentir. *Il n'y a pas de lien de parenté parmi les souverains*, لا ارحام بين الملوك Alors Gem disposa de nouveau ses troupes, et livra bataille à son frère sur les bords de la rivière d'Iéni-Tchéher. Après avoir vaincu Bajazet, il fut trahi par Yacoub-bey, fils d'Achtin son gouverneur, et la plus grande partie de ses troupes passa du côté de son rival. Celle qui lui resta fidèle étant trop faible pour résister à tant de forces réunies, plia et se débanda entièrement. Gem s'enfuit lui-même et revint à Cogni, où il résidait auparavant, et de là il se rendit avec sa famille en Égypte. Il y fut reçu avec de grands honneurs par le sultan Caïtba. Il fit ensuite le pèlerinage

(1) Il était né le 21 de safar 864 (17 décembre 1459).

de la Mecque et de Médine, et revint au Caire le 21 de muharram 887 (11 mars 1482); là, il trouva des lettres de plusieurs émirs qui l'engageaient à revenir en Turquie, lui promettant de se déclarer pour lui. Gem consulta le sultan d'Égypte, qui non-seulement lui conseilla de marcher *où la gloire l'appelait*; mais lui fournit même des troupes. Il partit donc, et les beys et les émirs qui lui avaient écrit l'ayant joint, il vint assiéger Cogni; mais découragé par quelques pertes, il prit la fuite une seconde fois en apprenant l'arrivée de l'armée commandée par son frère; et, prêtant l'oreille à des conseils perfides, au lieu de se désister de ses prétentions, et de faire ainsi cesser la guerre civile, il conçut le dessein de se sauver par mer et de se retirer ensuite en Romélie. A cet effet, il envoya à Rhodes Firenk Soliman, l'un de ses officiers, chargé d'offrir de sa part des présens au grand-maître (Pierre d'Aubusson), et de le prier de favoriser Gem dans l'exécution de ce projet. Celui-ci fit un traité par lequel il s'y engagea. Gem trompé par les promesses de cet idolâtre, se rendit à Rhodes le 14 de journazi ul-evel 887 (30 juin 1482). Le grand-maître, suivi des chevaliers, le reçut avec de grandes démonstrations de joie, et le fit loger dans un vaste palais. Aussitôt après son arrivée, le prince envoya Ali-bey, son oncle, pour aller prendre sa famille et son bagage : après être resté long-tems sans recevoir de ses nouvelles, impatienté d'une vaine attente, il tomba dans un grand chagrin. On lui dit alors qu'il fallait qu'il passât au royaume de France, et de là à

celui de Hongrie, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour exécuter le dessein qu'il avait, et que lorsqu'il serait parti, en cas qu'Ali-bey vînt avec sa famille et ses effets, on ne manquerait pas de le lui envoyer. Après l'avoir abusé par ces paroles, le grand-maître le confia à un commandeur بكلربكسى de ses parens, nommé Blanchefort, پيانكه فورت chargé de le conduire en France. Le prince fut embarqué avec ses gens au nombre de trente, et environ vingt musulmans (qu'il avait délivrés de l'esclavage), sur le même vaisseau qui l'avait conduit, et sur lequel le grand-maître eut soin de faire monter trois cents soldats francs. Les choses ainsi disposées, le prince fit voile pour la France. Un soir, après avoir doublé le détroit de Sicile, on lui servit à souper sur le tillac du vaisseau avec des bougies allumées. Le roi de Pouille, le pape et les Vénitiens étaient alors en guerre : un vaisseau de la flotte de cette dernière nation vit de loin la lueur de ces lumières, et cingla vers ce côté. Le lendemain matin, les Rhodiens l'aperçurent et se préparèrent au combat ; mais comme il faisait bonasse et qu'on ne pouvait aborder, les Vénitiens envoyèrent une chaloupe pour aller reconnaître ce bâtiment. Les gens de la chaloupe ayant vu qu'il était de l'île de Rhodes, s'avancèrent et les infidèles se firent de part et d'autre beaucoup d'amitié. Cependant les Rhodiens avaient fait descendre Gem et ses gens au fond de cale انبارة قوبوب pour les cacher. Les Vénitiens ayant demandé des nouvelles du prince, ceux-ci répondirent qu'ils l'avaient laissé à

Rhodes : au reste depuis cette aventure, ils n'allumèrent plus ni feu ni bougie durant la nuit.

Après avoir vu plusieurs choses extraordinaires, et entre autres de grands poissons semblables à des vaisseaux renversés dessus dessous, بر کشتی بازکون کبی qui, en respirant, jetaient de l'eau à la hauteur de deux piques, le prince aborda dans un port du pays de Savoie : de là il fut conduit le lendemain à une ville appelée Nice, où il y avait beaucoup de belles femmes, خوبلری چوق et quantité de jardins fort agréables. Gem demanda alors à passer de là en Romélie; mais les chevaliers de Rhodes, cherchant des prétextes pour l'amuser, dirent qu'ils ne pouvaient le faire sans la permission du roi de France; qu'il fallait donc qu'il dépêchât quelqu'un pour la demander. Gem chargea Nassouh Tchélébi de cette commission : celui-ci se mit en route avec des gens envoyés par les chevaliers qui le laissèrent au bout de deux jours sous la garde de quelques infidèles. Gem l'attendit en vain quatre mois entiers, ce qui lui causa un chagrin inexprimable. On lui en occasiona un autre au sujet de Firenk Soliman qu'on voulait lui ôter parce qu'il savait la langue du pays, et que Gem connaissait tout ce qui se passait par son moyen. On lui supposa donc un crime pour avoir un prétexte de le faire mourir. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que le prince parvint à le délivrer des mains des chevaliers, en promettant qu'il en ferait justice lui-même; mais bientôt après, il lui procura des habits d'infidèle كافرلباسين

et lui donna le moyen de se sauver. Firenk en profita et se retira à Rome.

La peste ravageant Nice et les environs, on fit quitter cette ville au prince Gem. Il s'arrêta d'abord à *Alchir* الشير (Exiles) où on lui amena Nassouh Tchélébi. On le fit ensuite passer par quinze villes bien peuplées, et il arriva enfin à Saint-Jean (de Maurienne). سنجوان Parmi les montagnes qui couvrent les environs, on lui en fit remarquer une au pied de laquelle est la source du Danube. Puis, on le conduisit à Chambéry چمری capitale de la Savoie: mais le duc (Charles I), ne s'y trouvait point; il était allé voir le roi de France, son oncle maternel. Ensuite Gem arriva le jeudi 13 muharrem 888 (20 février 1483), au château de *Régélié* رجليه (Rumilly) qui appartenait aux chevaliers de Rhodes. Là, on lui fit entendre qu'il devait envoyer quelqu'un de ses gens au roi de Hongrie, pour s'assurer auparavant de sa bonne volonté. Gem fit ce qu'on voulut et chargea de ce soin Mustafa-bey et Ahmed-bey, à qui l'on fit prendre des vêtemens d'infidèles pour n'être pas remarqués; mais il n'entendit plus parler d'eux en aucune manière, quoique l'on eut grand soin de le flatter de l'espoir qu'ils reviendraient bientôt. Cependant les petits seigneurs des environs lui faisaient visite, disant qu'ils venaient voir le fils du sultan qui avait pris Constantinople. Le duc de Savoie qui n'avait encore que quatorze ans, vint aussi le visiter en retournant de la cour du roi de France, son oncle. Gem lui fit

présent d'une masse d'armes de damas بر دمشقی چوماق qui lui avait coûté cinquante florins. Ce duc, qui possédait quelques terres en Caramanie, prit de l'amitié pour le prince et chercha les moyens de le tirer des mains des chevaliers de Rhodes; mais ceux-ci s'étant aperçus de son dessein enlevèrent Gem de là, le 21 de gioumazi el-evel de la même année (26 juin 1483), le firent embarquer sur la rivière de Grenoble غرنابل (Isère), gagnèrent le fleuve du Rhône روند, qui passe par la ville de Lyon, اليون et après lui avoir fait traverser plusieurs villes, ils le menèrent au Puy پوپات en Dauphiné دلفنات. Pendant que le prince y était retenu, on apprit que Hussein-bey, envoyé à Rhodes par Bajazet pour s'aboucher avec le prince, était arrivé en Savoie; toutefois les chevaliers firent si bien qu'ils l'empêchèrent de voir le fils de Mahomet. Sur ces entrefaites le roi de France (Louis XI) mourut le 18 du mois de rejeb de l'année ci-dessus (21 août 1483). Les chevaliers craignant que cet événement ne causât quelque désordre dans le royaume, jugèrent à propos d'éloigner les officiers du prince. Pour exécuter ce dessein ils firent venir environ huit cents cavaliers revêtus de cuirasses, qui lui ôtèrent de force جبرا وقهرا vingt-neuf de ses gens. Gem se plaignit de cette violence; mais on lui dit qu'on avait ordre de le faire et qu'on n'agissait ainsi que pour sa propre conservation. Du reste, on lui jura sur l'évangile qu'il ne serait fait aucun mal aux personnes qu'on lui avait enlevées. Conduites par plusieurs villes jusqu'à Aigues-Mortes, ايغومرت elles y furent embar-

quées et abordèrent à un port voisin de la ville de Nice, où Hussein-bey, envoyé du sultan, fut amené aussi : ils firent voile ensemble, et après la traversée la plus pénible, ils arrivèrent à l'île de Rhodes, d'où Hussein-bey fut renvoyé à Constantinople.

Lorsqu'on eut ainsi éloigné les officiers du frère de Bajazet, on le garda encore environ deux mois dans le même château; après on le transporta à celui de *Devchinou*, دوشنو situé au haut d'un rocher où il resta le même laps de tems. De là on le conduisit à un autre château nommé Sassenage صاصوناژه. Le gouverneur de ce château avait une fille extrêmement belle, qui devint amoureuse du prince. شهزادهيه ميل ايدوب Gem répondit à son ardeur, et bientôt il y eut entre les deux amans un commerce de lettres que suivirent des entrevues passionnées. ميانلرنده معاشقه ومراسله واقع اولدى Après qu'il eut séjourné en ce lieu deux autres mois, on le fit passer par plusieurs villes, et on le mena enfin au château de *Borgolou* برغولو (Bourganeuf), patrie du grand-maître de Rhodes : on le fit passer ensuite à un autre château nommé *Monteil* منتله, qui appartenait au frère du grand-maître, où l'on fit demeurer le prince deux mois; puis on le conduisit au château de Moretel, مورتول où il séjourna autant de tems, et de là à la forteresse de Bois-l'Amy بوقليق située au milieu d'un grand lac, où il fut retenu environ deux ans en une grande contrainte. Dans cet espace de tems, il pensait sans cesse aux moyens de se délivrer. Il fit déguiser en habit d'infidèle Hussein-bey et Gelal-bey, et les envoya pour

tâcher de faire quelques tentatives : ils demeurèrent environ trois ans auprès du duc de Bourbon (Pierre II), et ils travaillèrent ensemble de tout leur pouvoir à procurer la liberté du prince.

D'un autre côté, le grand-maître de l'île de Rhodes, passionné pour l'argent, avait dépêché des personnes au sultan d'Égypte et à la mère de Gem, pour leur dire qu'il était prêt à leur envoyer le prince, mais il leur avait en même tems demandé de quoi construire des vaisseaux et acheter les provisions nécessaires. Le sultan et la mère de Gem avaient fait passer à cet idolâtre vingt mille florins, et avaient retenu quelques-uns de ses députés pour caution. Il est bon de savoir que le grand-maître avait eu pour de l'argent, du secrétaire du fils de Mahomet, plusieurs feuilles de papier blanc avec le seing نشان de ce prince, où il faisait écrire ce qui lui plaisait, comme venant de sa part; il envoyait même aux rois infidèles qui demandaient Gem pour l'avoir auprès d'eux, des lettres par lesquelles il lui faisait répondre mille mensonges, en leur mandant qu'il était libre, et que c'était de sa propre volonté qu'il restait avec les chevaliers.

Toutefois, le roi de Hongrie (Mathias Corvin), le pape (Innocent VIII), le roi de Pouille (Ferdinand d'Aragon), et quelques autres princes francs, mandèrent au grand-maître, conjointement, qu'il fallait qu'il leur envoyât le fils de Mahomet, afin de le faire rentrer dans l'empire ottoman lorsque l'occasion s'en présenterait. Le grand-maître fut contraint d'accorder ce qu'on lui demandait; mais il ne le fit qu'à condi-

tion qu'on lui donnerait dix mille florins, et que l'on n'entreprendrait rien pour le rétablissement du prince, sans lui en faire part. Les mêmes souverains écrivirent au roi de France (Charles VIII), qu'il était déraisonnable de retenir en prison حبس le fils du puissant Mahomet, qui s'était livré volontairement aux chrétiens; qu'ils le priaient de le remettre entre leurs mains, afin qu'ils pussent l'aider dans ses projets. Le roi de France écrivit en conséquence au grand-maître qu'il eût à se rendre de bonne grâce aux vœux des souverains, s'il ne voulait y être contraint.

Sur ces entrefaites, le fils du roi de Pouille, qui était auprès du pape, mourut. Innocent VIII fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner, ce qui mit une grande division entre ces deux monarques, en sorte qu'il ne fut plus question de la liberté de Gem.

Cependant on tira le prince du château de Bois-l'Amy, où il était, pour le faire passer dans un autre, nommé la *Grosse-Tour*, غروس طور à Bourganeuf, que le grand-maître avait fait bâtir exprès pour l'y loger. Quelque tems après, Hussein-bey, dont nous avons parlé plus haut, s'introduisit dans le château. Il fut convenu qu'à un jour fixé, le prince, et les musulmans de sa suite, sortiraient pour aller à la promenade, comme de coutume, et qu'ensuite, tout en jouant avec les douze gardes, qui ne les quittaient pas, ils leur prendraient leurs arbalètes, les tueraient, et se rendraient dans un lieu désigné, où ils trouveraient des chevaux et les choses qui leur seraient nécessaires, ce qu'Hussein-bey avait eu par le moyen

du prince de Bourbon, qui avait avancé à cet effet vingt mille pièces de monnaie التون. Toutefois, un officier de Gem révéla le secret à un des soldats avec qui il avait coutume de boire. Le capitaine des gardes ayant eu, par ce moyen, connaissance du complot, voulait faire passer au fil de l'épée قلجدن كچوره tous les gens du prince; mais un des gardes, qui savait le turc, lui représenta que jusqu'alors, le roi de France avait cru que le frère de Bajazet demeurait volontairement dans cette retraite; que la fourberie ne manquerait pas d'être découverte, si l'on faisait mourir ses gens tous à la fois; qu'il valait donc mieux s'en défaire successivement. تدريجله بر بر هلاك ايله Le malheureux prince ne parvint qu'à force de supplications à sauver la vie à Sinan-bey, chef présumé de la conspiration. Depuis lors, on les surveilla tous de si près, que pas un d'eux n'avait la liberté de s'écarter seul. Le fils de Mahomet fut encore retenu environ deux ans dans cet endroit : pendant ce tems, il fit en vers le récit de ses misères; car il était bon poète (1).

Cependant le pape s'étant réconcilié avec le roi de Pouille, ils revinrent au dessein qu'ils avaient eu d'abord : ils dépêchèrent donc de nouveau au roi de

(1) Saad-uddin dit ailleurs que Gem a laissé un recueil de poésies ديوان estimé et la traduction en turc du roman persan de Selmar, intitulé *Gemschid et Korschid*, qu'il avait dédié à son père Mahomet II.

M. de Hammer a donné dans le Journal Asiat., t. VI, p. 137 et 138, le texte et la traduction d'une gazelle de Gem.

France un exprès pour lui demander le prince Gem. Le roi de France tint la parole qu'il avait donnée auparavant. Il envoya un des seigneurs de sa cour, avec environ deux cents hommes, pour tirer le prince de la prison où il avait gémi si long-tems; ce qui fut exécuté le 5 de zil-hijjet 893 (10 novembre 1487); après quoi il le fit conduire aux états du pape. Gem passa par divers pays et villes, de la description desquels nous ne chargerons point notre narration. On pourra prendre connaissance du détail circonstancié des aventures du prince, dans l'ouvrage écrit à cet effet. جم سلطان احوالنی بیانه متکفل اولان رسالەده Nous remarquerons seulement qu'il traversa Marseille, l'un des ports les plus considérables du royaume de France, qu'il s'embarqua à Toulon, le 2 de rebi-ul-evel 894 (12 février 1488) et aborda à Civita-Vecchia, جری درکه qui est à quatre-vingts milles de Rome. Le pape ayant appris qu'il était arrivé sur ses terres, envoya au devant de lui son fils, اوغلی suivi de quelques seigneurs, avec des chevaux pour le conduire jusqu'à Rome. Gem fut d'abord mené à un château du fils du pape, situé à vingt milles de Rome. Il fit ensuite le lendemain son entrée dans cette cité, où on le reçut avec de grands honneurs. Il fut logé dans le palais du pape, qui lui donna le jour suivant une audience extraordinaire, où se trouvèrent tous les seigneurs de sa cour et les ambassadeurs de France, d'Espagne, de Portugal, de Gênes, de Venise, d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne, de Bohême et de Russie روس. Le pape était assis sur son trône, sa

couronne, ornée de pierreries, sur la tête, et plusieurs bagues d'un grand prix aux doigts. Gem étant entré, suivi de ses gens, et accompagné du seigneur français qui l'avait amené, et des chevaliers de Rhodes, s'avança jusqu'au trône du pape, qui l'embrassa, le baisa au cou, des deux côtés, et lui fit beaucoup d'amitiés. Il le fit ensuite reconduire chez lui, où il lui donna de grands festins pendant trois jours. Le troisième jour, il le reçut en particulier, assis sur un fauteuil, et le prince sur un autre. بر كرسيك كندى و بر كرسيك شهزاده اوتروب Dans l'entretien, le pape lui demanda par quel motif il était venu dans un pays d'une religion contraire à la sienne. « Mon intention, répondit Gem, n'avait jamais été » de venir dans les contrées des Francs, mais de me » rendre en Romélie; ayant demandé à cet effet pas» sage aux Rhodiens, j'avais abordé à leur île, me » confiant au traité que j'avais préalablement conclu » avec eux; mais ils y ont manqué, et ils me re» tiennent prisonnier depuis sept ans. Procurez-moi, » je vous en supplie, les moyens d'aller trouver en » Égypte ma mère et mes enfans, dont je suis sé» paré depuis si long-tems. » Le pape s'étant aperçu que le prince avait les larmes aux yeux en achevant de parler, ne put retenir les siennes. Néanmoins, après être resté quelque tems en silence, comme s'il eût réfléchi à ce qu'il devait répondre : « Si vous ne » songez plus à l'empire, lui dit-il, vous pouvez vous » retirer en Égypte; mais il vous convient mieux » d'aller au royaume de Hongrie où l'on désire votre

» présence, et où vous pourrez mettre à exécution » votre premier dessein. »

Le prince avait eu le tems, durant ses longs malheurs, de se convaincre du néant des choses humaines; il n'était plus sensible à l'ambition ni au désir de régner; aussi insista-t-il à faire le voyage d'Égypte. Le prince et le pape eurent encore plusieurs entretiens à ce sujet; mais Gem persista toujours dans la même résolution. Sur ces entrefaites, un ambassadeur du roi de Hongrie arriva à Rome, et demanda de nouveau le fils de Mahomet de la part de son maître. Alors le pape revint à la charge, et pressa Gem d'aller en Hongrie; mais le prince ne voulut jamais y consentir: « A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je me réu» nisse aux infidèles pour combattre les vrais croyans; » ce serait renoncer à la religion de mes pères, » à laquelle je tiens bien plus qu'à l'empire ottoman » et qu'à celui du monde entier. » Le pape, irrité de cette réponse, détourna son visage, et témoigna dans sa langue toute l'indignation qu'il éprouvait. Gem, qui avait appris à parler, à lire et à écrire la langue franque فرنك دلی, comprit fort bien ce que le pape voulait dire, et lui repartit: « Vous avez bien raison » d'être indigné contre celui qui a eu la faiblesse de » se livrer à vous. » Le pape confus s'excusa, et lui assura que ces paroles lui étaient échappées, en le voyant refuser de suivre les bons conseils qu'il lui donnait.

Cependant on n'avait sur Gem, à Constantinople, que des nouvelles vagues et confuses; mais Bajazet

ayant appris qu'il était à Rome, y envoya, pour s'en assurer, un officier de sa cour, chargé d'une lettre pour son frère. Cet émir, nommé *Moustafa-aga*, qui fut depuis visir, arriva à Rome avec un ambassadeur des chevaliers de Rhodes, et fut reçu avec honneur par le pape. Il alla rendre ses devoirs à Gem, le salua de la part du sultan, frère du prince شاه عالی مقام لسانندن نقل سلام ایدوب, et lui remit de sa part une lettre cachetée et quantité de présens هدایای جزیله. Gem ayant alors appris que le grand-maître de Rhodes avait, par fraude, tiré du sultan d'Égypte vingt mille florins, vint à bout, avec l'entremise de Moustafa-bey et du pape, d'en avoir cinq mille par l'ambassadeur des chevaliers, qui avait accompagné Moustafa. Celui-ci, après avoir appris tout ce qui était arrivé au prince Gem, depuis qu'il était sorti hors des terres de l'empire ottoman, dit au pape que, pour éloigner les troubles et les séditions, Bajazet désirait que son frère restât loin des contrées musulmanes. Le pape, qui aurait donné sa vie جان و بررور ایدی pour acquérir l'amitié d'un officier du sultan, tel que Moustafa, n'eut pas de peine à sacrifier le prince à son intérêt particulier. Il répondit donc à l'ambassadeur du sultan : « Je suis le serviteur soumis, » l'humble esclave du fortuné Bajazet; دولتلو پادشاهک » کمتر چاکری و بنده افکنده فرمان بری یم la pous- » sière de ses pieds est la couronne de ma tête; obéir » à ses ordres est toute ma joie; خاک راهی افسر تاجم » و اوامرنه امتثال سرمایه ابتهاجم در je m'estimerai heureux » de faire ce qu'il désire; mais je le prie de n'entre-

» prendre jamais rien contre mes intérêts ni contre » le repos de mes états. » Moustafa-aga conclut donc un traité avec lui : le pape l'observa avec attention, et fit garder le prince étroitement. Les choses restèrent en cet état pendant trois ans. Au bout de ce tems, Innocent VIII mourut, et son ame impure alla servir d'aliment au feu de l'enfer. جان نا پاکی جهنم خاشاکی اولیجق Cependant le prince fut renfermé en un lieu de sûreté, de crainte qu'il n'arrivât quelques troubles pendant l'interrègne; il y resta vingt jours, tandis que l'on exécuta les formalités commandées par l'ancien usage de la vaine religion des Chrétiens, pour l'élection d'un nouveau pape. دین باطلاری مقتضاسی اولان آیین پیشین لری اوزره پاپه جدید نصبنک شرایطی On le reconduisit ensuite dans le lieu qu'il habitait antérieurement, où il resta encore quelques années dans le même état de contrainte qu'auparavant.

L'indifférence que le roi de France avait précédemment montrée pour Gem, provenait de ce que les chevaliers de Rhodes donnaient de l'argent aux ministres de ce roi pour qu'ils le détournassent de penser à lui. Aussi, toutes les fois que ce souverain témoignait le désir de voir le prince, ses ministres ne manquaient pas de lui dire que c'était un emporté qui le maudissait, lui et sa religion, dès qu'il l'entendait nommer; que bien loin de souhaiter de le voir, il protestait qu'il se tuerait lui-même, en cas qu'on voulût le présenter au monarque. D'un autre côté, lorsque le frère de Bajazet, ennuyé des mauvais traitemens qu'on lui

faisait souffrir, demandait d'être conduit au roi de France, afin de lui représenter ses griefs, dans l'espoir qu'on le délivrerait enfin de la rude prison où il était détenu, les chevaliers lui disaient que le roi de France avait une si grande aversion pour les Musulmans, qu'il ne voulait pas souffrir qu'un seul mît le pied dans sa capitale, et qu'ils craignaient qu'ils ne lui arrivât quelque malheur s'ils l'y conduisaient. Toute cette intrigue se découvrit par le seigneur français qui accompagnait Gem à Rome. Cet officier remarqua en ce prince des manières si honnêtes et si obligeantes, qu'il conçut pour lui une sincère affection, et lui en donna des marques fréquentes. Un jour qu'ils s'entretenaient ensemble, l'officier lui témoigna son étonnement de ce qu'ayant demeuré si long-tems en France, il n'avait point vu le roi, et qu'il n'était point allé à Paris y contempler les beautés, filles des fées, پری زاده qui s'y trouvent, et y jouir des productions des différentes contrées qui y sont rassemblées. « Le roi, » ajouta-t-il, avait le plus vif désir de vous connaître. » — Eh ! comment, répondit le malheureux Gem, » serais-je allé à Paris, me présenter devant le roi ? » l'on me disait qu'il ne voulait souffrir aucun Turc » ترك dans sa capitale... Et d'ailleurs, étranger, pri» sonnier, sous la puissance de mes ennemis, comment » aurais-je pu le faire ? »

A son retour, le seigneur français ne manqua pas de communiquer à son maître l'entretien qu'il avait eu avec Gem, et l'assura que ce prince était rempli de bonnes qualités. Le roi se repentit alors d'avoir

ainsi abandonné le fils de Mahomet; il chassa même les ministres qui l'avaient abusé par leurs mensonges, et écrivit au pape (Alexandre VI), à plusieurs reprises, pour lui demander de laisser le prince libre de se retirer où il voudrait; mais le pape s'excusait toujours sous différens prétextes. Alors le roi envoya à Rome un des principaux seigneurs de la cour, pour demander Gem en son nom, et le pape s'excusa encore de se rendre aux désirs du monarque français. Ce seigneur lia amitié avec le prince musulman, et, de retour en France, il en parla avec tant d'enthousiasme au roi, qu'il lui inspira la plus vive affection pour lui; aussi Charles VIII leva-t-il une puissante armée pour aller délivrer l'infortuné Gem. Quoique, comme chrétien, il reçût sa couronne de la main du pape, qui est le plus grand de tous les princes francs, et qui tient le premier rang parmi les Nazaréens, اكرچه سلطنت تاجنى فرنك حكامنك معظمى عيسوى لرك پيشوا ومقدسى اولان پاپا الندن كيوب néanmoins il était le plus puissant des rois infidèles, et avait conquis une partie des états voisins de son royaume. Il projetait même de pousser ses conquêtes jusque dans les pays musulmans, et c'est ce qui, lui faisant regarder le prince Gem comme un personnage qui pouvait lui être utile, le porta à venir, à la tête d'une armée redoutable, assiéger Rome pour obliger le pape à lui remettre entre les mains le fils de Mahomet. Le pape, instruit de la marche du roi de France, fit enfermer Gem dans un château fort (château Saint-Ange), qui était

à la tête du pont du fleuve qui traverse Rome (le Tibre), et où il y avait son trésor. Le roi de France arriva, assiégea Rome, et la prit. Le pape s'enfuit dans le château dont nous avons parlé plus haut; le roi l'assiégea encore, et, chaque nuit, il envoyait son oncle maternel (le comte de la Marche), traiter avec le pape, et demander le prince. Le pape n'ayant point voulu relâcher le malheureux Gem, le roi fit continuer le siége pendant vingt jours. Au bout de ce tems les bastions ayant été renversés, le pape fut contraint d'en venir à un accommodement. Le traité conclu, il sortit du château, et se retira en son palais. Une nuit, le roi de France alla chez le pape, et ils firent venir le prince musulman. Ils s'assirent chacun sur un siége. Dans l'entretien, le pape prenant la parole et s'adressant à Gem: « Monseigneur, بيكم lui dit-il, le roi » de France veut vous emmener avec lui; que vous en » semble-t-il? » Le prince, qui, jusqu'alors, ne s'était point entendu donner le titre de *seigneur*, outré d'indignation en se rappelant en cet instant les mauvais traitemens qu'on lui avait fait supporter, au lieu de lui avoir rendu les honneurs dus à un prince: « Je n'appartiens ni au roi de France, répondit-il, ni à vous; » je suis un esclave infortuné, privé de la liberté; il » m'est fort indifférent que les Français s'emparent de » moi, ou que vous restiez maître de ma personne. » Le pape, confus de ce discours, baissa la tête: « A » Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que vous soyez esclave; » vous êtes, ainsi que le roi de France, fils d'un puis-

» sant monarque, et je ne suis entre vous deux qu'un » interprête. بر ترجمانم.

Trois jours après, le 1er de joumazi ul-evel 900 (28 janvier 1494), le roi de France alla de nouveau chez le pape le sommer de lui remettre Gem. Le pape fut alors forcé de le lui livrer بالضرورة. Le roi le confia de suite à un de ses seigneurs nommé *Maréchal*, مارشال نام et partit de Rome le lendemain, qui était un mercredi. Il prit la route de la Pouille, et passa la nuit dans la ville de Terracine طرشنه. Cette nuit, le fils du pape (César Borgia, duc de Valentinois), qui accompagnait le prince Gem, se déguisa, sortit de la place et s'évada. تبديل صورتله حصاردن اشوب قاچدى Le roi de France resta cinq jours dans ce lieu; puis, continuant sa marche, il alla se présenter devant la forteresse de Monteforte منتوفور. Les gens qui la défendaient ayant refusé de se rendre, il la prit de force, et passa tous ceux qui s'y trouvaient au fil de l'épée. Le lendemain, il en fit de même à la forteresse de Monte-San-Giovani, مونتو سنجوان après quoi les autres places épouvantées بيم جانى ايله se rendirent sans nulle résistance. Quant à l'armée du roi de Pouille, elle fuyait toujours devant celle du roi de France.

Comme c'était une chose extraordinaire parmi les princes francs, de s'opposer aux volontés du pape, Alexandre se trouvant extrêmement offensé de la manière outrageuse dont le roi de France venait de le traiter, résolut de s'en venger par la mort du prince

Gem, qui était innocent. Pour cet effet, il envoya à la suite de l'armée de ce roi, un barbier, muni d'un rasoir empoisonné, زهر آلود استره ایله qui fit si bien, qu'il parvint à raser le prince. Le rasoir ne laissa aucune trace; سرمو قدر اثر قالمادی mais le visage et la tête de Gem s'enflèrent, et il tomba dans un état de malaise tel, qu'on fut obligé de le mettre dans une litière. تحتروان Le roi de France fit appeler pour le traiter, les médecins les plus habiles, et allait chaque jour le voir pour s'informer de sa santé. Lorsqu'on fut arrivé à la ville de Naples, انابلوبه capitale du royaume de la Pouille, le mal augmenta si fort, que Gem avait de fréquentes défaillances. Sur ces entrefaites on lui apporta une lettre que la sultane sa mère lui écrivait du royaume d'Égypte; mais il n'était plus en état de la lire, ni d'en entendre le contenu. Comme il avait toujours demandé à Dieu de ne point permettre qu'il fournît aux ennemis de la religion, le prétexte d'attaquer les Musulmans, mais de le retirer plutôt de ce monde, et de l'admettre au séjour de sa miséricorde, il obtint ce qu'il souhaitait, et mourut la nuit du mardi 29 de joumazi-ul-evel 900 (24 février 1494), en prononçant la profession de foi musulmane (1). C'est ainsi qu'après avoir vidé la coupe du martyre, il alla s'abreuver de la boisson de la vie éternelle, et, dans l'union avec Dieu, oublier pour toujours les malheurs auxquels il avait été en butte dans ce monde.

Le roi de France reçut cette nouvelle avec des mar-

(1) Il était âgé de 34 ans, 2 mois et 7 jours.

ques sensibles de douleur : il fit embaumer le corps du prince, et le fit mettre dans un cercueil de fer.

Avant de mourir, Gem avait recommandé à ses officiers de faire tout leur possible pour transporter son corps à Constantinople, « de peur, leur avait-il dit, » que les infidèles, en possession de mes dépouilles » mortelles, n'attaquent en mon nom les provinces » musulmanes, et n'y fassent des conquêtes. » Il avait aussi écrit une lettre au sultan son frère, dans laquelle il le suppliait de faire venir sa mère et ses enfans du royaume d'Égypte, et d'avoir quelque considération pour les officiers qui ne l'avaient pas abandonné dans ses malheurs. Afin d'exécuter ses dernières volontés, Sinan-bey se déguisa, et se mit en chemin pour se rendre à Constantinople ; mais il fut pris par des gens du roi de France, qui le retinrent dans les fers بند وزنجيره pendant deux mois environ. Toutefois, s'étant tiré de là avec l'aide de Dieu, il arriva à Constantinople, où il donna la nouvelle de la mort du prince, et rendit la lettre au sultan. Le divan envoya alors quelques personnes au roi de France pour lui demander les restes du prince Gem, afin de les déposer auprès de ceux de ses ancêtres. Mais le roi avait prévenu l'intention de la cour ottomane, et avait déjà fait embarquer le cercueil avec de riches présens. Les envoyés ayant rencontré le bâtiment, n'allèrent pas plus loin. Le cercueil fut débarqué à Gallipoli, par ordre de Bajazet, et transporté de là à Andrinople, où il fut placé près de la sépulture du sultan Mourad.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Voyage d'Orenbourg à Boukhara, en 1820, à travers les steppes des Kirghiz, par M. le baron G. de Meyendorff; publié par le chev. Amédée Jaubert (1).

Les pays situés à l'orient de la mer Caspienne appartiennent aux moins connus de l'Asie. Ils ont été peu visités par les Européens; Jenkinson, qui alla en 1558 à Boukhara, est le seul qui nous ait laissé des renseignemens sur cette ville et sur le pays soumis au prince dont elle est la résidence. Cependant, la cour de Saint-Pétersbourg a envoyé plusieurs ambassadeurs à Boukhara, mais les relations de leurs voyages n'ont jamais été publiées. On doit surtout regretter de ne pas avoir celle de l'ambassade que Pierre-le-Grand fit partir en 1718, sous la conduite de l'Italien *Florio Beneveni*, qui savait très-bien le persan, le turc et le tatare, et qui, par conséquent, possédait ce qui est nécessaire pour exécuter avec succès un tel voyage, et pour recueillir des renseignemens difficiles à ac-

(1) Un fort vol. in-8°, imprimé avec soin sur papier fin satiné, et orné d'une très-belle carte dessinée par l'auteur et gravée par M. Blondeau, sous l'inspection de M. Lapie, de plusieurs dessins coloriés, et de deux planches de Médailles; prix : 10 fr., papier vélin 16 fr. Paris, à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, imp.-lib., éditeurs, rue St.-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° *47 bis*.

quérir par quelqu'un qui n'a pas l'avantage de parler les langues du pays qu'il parcourt.

La publication du voyage de M. N. Mouraviev, expédié en 1819 par le général Iermolov, au khan de Khiva, a déjà beaucoup contribué à nous procurer des renseignemens plus positifs sur la Turcomanie et sur les bords orientaux de la mer Caspienne. Celle de l'ambassade russe, qu'accompagnait M. le baron George de Meyendorff, comme chef des ingénieurs, complète le tableau de l'état actuel de l'ancienne Transoxiane.

L'ouvrage de M. de Meyendorff se divise en trois livres : le premier contient le journal du voyage d'Orenbourg à Boukhara ; le second une notice sur les khanats voisins de la Boukharie ; le troisième une description détaillée de ce dernier pays. Il est accompagné d'une carte qui donne des détails précieux sur une grande partie des contrées qu'elle représente ; d'autres y sont traités avec moins d'exactitude. Les éditeurs du livre de M. de Meyendorff ont cru devoir enrichir son ouvrage de quelques autres morceaux relatifs à la Boukharie et à l'Asie centrale, tels que la description des monnaies boukhares, par le savant professeur M. de Senkovski, et une notice de la route commerciale de Semipalatinsk, en Sibérie, jusqu'au Kachemir, traduite du persan par le même ; une histoire naturelle des pays parcourus par l'ambassade russe, d'après les remarques et les collections de MM. Pander et Ewersmann, naturalistes de l'expédition. Enfin, notre savant confrère, M. le chevalier

Amédée Jaubert, auquel on doit principalement la publication de cet ouvrage important, l'a enrichi de notes et d'un index de tous les noms géographiques, en caractères arabes et latins, qui sert à rectifier leur orthographe.

Le premier chapitre de la relation de M. de Meyendorff nous montre le peu d'ordre qui, malheureusement, caractérise la plupart des entreprises faites par le gouvernement russe, et qui, s'il ne les empêche pas de réussir, leur occasione au moins des retards imprévus. Le gouverneur militaire d'Orenbourg, lieu du départ de l'ambassade, avait fait prendre des arrangemens avec les chefs des Kirghiz, pour que, moyennant environ 110 fr., les trois cent cinquante-huit chameaux, dont l'expédition avait besoin, fussent rendus le 15 septembre 1820 aux portes de la ville. Ce jour tant désiré parut ; mais pas un Kirghiz ne se montra. Le marché d'Orenbourg ne put fournir la quantité d'avoine indispensable aux chevaux de l'escorte, et il fallut en envoyer chercher dans les campagnes voisines, c'est-à-dire à trente-cinq lieues d'Orenbourg.

L'entretien de l'escorte pendant tout le tems qu'elle fut absente de la Russie fut évalué à une somme d'environ 72,000 fr., qu'il était absolument nécessaire d'avoir en numéraire, afin de pouvoir s'approvisionner à Boukhara de tout ce dont on aurait besoin. L'exportation des monnaies russes étant défendue, il fallut se procurer des ducats d'Hollande; mais les marchands d'Orenbourg n'en avaient pas en assez grande quantité; on en fit donc chercher à Moscou, séparé d'Oren-

bourg par une distance de trois cent soixante-quinze lieues. Cependant, on aurait pu savoir à Saint-Pétersbourg, qu'il serait impossible de se procurer 6,300 ducats dans une ville voisine des frontières des Kirghiz, et l'ambassade aurait dû prendre cette somme avec elle, ce qui était d'autant plus facile, qu'on frappe des ducats d'Hollande à la monnaie de Saint-Pétersbourg.

Ces retards, qu'on aurait pu prévoir, suspendirent le départ de l'expédition. La belle saison finissait; la moitié de septembre s'était écoulée, et déjà on était menacé de fortes gelées; le mauvais tems commença: la pluie, la grêle et la neige se succédaient tous les jours. Les contrées que l'ambassade et son escorte militaire avaient à traverser, pendant deux mois, étaient bien plus septentrionales, que celles où, en 1375, l'armée de Timour périt de froid et de misère. Les pauvres soldats russes, dépourvus de pelisses, allaient être exposés à l'inclémence d'un hiver toujours très-rigoureux dans ces pays. L'expédition ne partit que le 10 octobre (22 de notre calendrier); elle traversa les steppes des Kirghiz, et les déserts sablonneux à l'est du lac Aral et de l'Amou daria, et arriva le 20 décembre (le 1er janvier 1821) à Boukhara.

La description de ce voyage est remplie de détails curieux, relatifs à la géographie et à l'histoire naturelle de ces steppes, ainsi qu'aux mœurs, aux usages et à la manière de vivre des nomades qui les parcourent. Elle confirme les observations déjà faites sur le dessèchement des lacs et des rivières dans les déserts sablonneux de l'Asie centrale; fait important qui sert

à éclaircir plusieurs points douteux ou incertains de la géographie ancienne et de celle du moyen âge.

Après avoir passé les monts Moughodjar et les collines de sable ou dunes, appelées Grand et Petit Bourzouk, M. de Meyendorff arriva à celles de Sariboulak, dont la partie méridionale est remarquable, sur une étendue de deux ou trois verst, par un grand nombre d'excavations. Du côté du nord, la pente de ces collines est douce et couverte d'absinthe ; vers le sud, elle présente une argile nue, sillonnée par des torrens, et amoncelée en forme de cônes entourés de précipices de vingt à trente toises de profondeur. Sur ces hauteurs, on trouve des couches épaisses de trois à quatre pieds, composées de coquilles d'espèces différentes, et une grande quantité d'ossemens de poissons, épars sur les flancs des coteaux. Le *Sariboulak* est éloigné de quinze lieues des bords actuels de l'Aral ; il offre pourtant des marques non équivoques, que cette mer s'étendait autrefois jusqu'à ses pieds. Tous les Kirghiz, qui accompagnaient l'ambassade, assurèrent que leurs pères avaient encore vu l'Aral briser ses vagues contre ces collines. Les propres observations de M. de Meyendorff, et un si grand nombre de témoignages, ont convaincu ce voyageur, que la diminution de la mer d'Aral est très-considérable et très-rapide. Un de ses guides se ressouvenait aussi d'avoir vu cette mer s'avancer au-delà de *Kouli* et de *Sapak*, éloignés à présent de cinq à neuf lieues de ces rives orientales. Il y avait également à peine un an que la grande baie de Syr-daria,

appelée *Kamychlou-bach*, s'étendait encore à trois quarts de lieues plus loin vers l'est, qu'à l'époque du passage de l'ambassade russe.

Le *Djan daria*, bras méridional du Syr, qui allait aussi se jeter dans l'Aral, était encore un courant considérable il y a quinze ans; en 1816, il surpassait en largeur le *Kouwan daria*, autre bras du Syr, tandis qu'en 1821, il ne présentait qu'un lit desséché de plus de cent toises de largeur, des rives de trois à quatre toises de hauteur, et quantité de trous de deux à trois toises de profondeur; quelques-uns seulement contenaient de l'eau puante. Il paraît que le *Djan daria* a été comblé par les sables mouvans du désert de *Kizyl koum*, ou qu'il s'est desséché par évaporation; peut-être aussi en partie par l'infiltration de l'eau dans les sables. Le *Kizyl daria*, fleuve autrefois considérable, qui allait à la mer d'Aral et à l'embouchure de l'Oxus, a également disparu; M. de Meyendorff n'a trouvé que son lit, dix lieues au sud de celui du *Djan daria*.

Cette diminution rapide des eaux dans les déserts sablonneux de l'Asie centrale, ne se montre pas seulement dans les environs de la mer Caspienne; depuis long-tems elle a fait disparaître les belles oasis qui se trouvaient à l'orient de Khoten et de Karia, dans la petite Boukharie, et elle est surtout remarquable dans les steppes de la Sibérie. Le désert appelé Baraba, situé entre l'Irtyche et l'Ob, et que j'ai traversé en 1805, présente une ancienne mer desséchée; le terrain y est salé, et renferme un grand nombre de lacs

et de marais, qui diminuent constamment, et sont déjà en partie complètement anéantis. Il paraît que la mer, dont ils sont les restes, existait encore il y a environ cinq siècles ; car Rachid-eddin, et les auteurs chinois contemporains, en font mention. Elle s'étendait beaucoup plus au nord-est ; les tribus turques du voisinage l'ont nommée اجغ دینکیز *Atchigh dinghiz*, ou اجی تنکیز *Adji tinghiz*, c'est-à-dire *la mer amère* ; elle recevait les eaux de l'*Ighour mouren*, qui est vraisemblablement le Ieniseï de nos jours.

Les mêmes causes qui ont produit le dessèchement de cette mer, celui du Djan daria et du Kizyl daria, qui ont détruit les vallées fertiles d'une partie de la petite Boukharie, et qui causent encore la diminution de l'Aral, ont sans doute aussi produit celle de la mer Caspienne, et interrompu le cours des bras de l'Oxus, qui s'y jetaient autrefois. Il est plus que probable qu'anciennement la mer Caspienne et l'Aral ne formaient qu'une seule masse d'eau, qui recevait plusieurs courans, dont les plus considérables, du côté de l'orient, étaient le Djih'oun et le Sih'oun. Tous les auteurs anciens donnent à la mer Caspienne une étendue beaucoup plus grande de l'est à l'ouest, que du sud au nord ; actuellement c'est le contraire. Aucun d'eux n'a fait mention de la mer d'Aral. Du tems d'Hérodote, le bras principal du *Iaxartes* (Sih'oun), que cet historien appelle *Araxes*, tombait dans la mer Caspienne ; trente-neuf autres bras de ce fleuve se perdaient dans des marécages, desséchés à présent, et faisant partie de la steppe des Kirghiz ; c'est donc un terrain gagné

par les sables sur la partie de l'ancienne mer Caspienne, qui est devenu plus tard l'Aral. Les auteurs chinois des premiers siècles de notre ère connaissaient aussi ces marécages; ils disent que le pays des *Yan thsaï*, ou des *Alains*, se trouvait de quatre-vingts à cent lieues au nord-ouest de la Sogdiane, ou de la vallée arrosée par le *Zer-efchân*; il était voisin d'un grand lac sans bords. C'était sans doute la partie orientale de la mer Caspienne, qui, plus tard, s'est séparée de l'occidentale pour former l'Aral; toutes deux communiquaient encore par des marais, devenus depuis une steppe couverte par les sables mouvans, qui se forment encore aujourd'hui en grande quantité par la destruction des rochers quartzeux et de l'argile calcaire, que l'action de l'air et des météores occasione sans cesse.

Les premières notions qu'on a eues sur l'existence de l'Aral, sont celles que l'on trouve dans les géographies arabes du moyen âge; rien n'indique son existence antérieure. Le dessèchement du pays, qui s'étend à présent entre cette mer et la Caspienne, ne doit pas être considéré comme arrivé subitement. Les marais qui le couvraient autrefois se sont rétrécis d'une manière lente, et ont fini par former un écoulement de l'Aral dans la mer Caspienne. Falk (I. 383) parle de la trace de ce courant, qu'on reconnaît aujourd'hui; elle offre toutes les marques qui annoncent qu'il a été comblé par la masse toujours croissante des sables.

D'après nos connaissances sur la Caspienne, l'Aral et les contrées qui environment ces deux grands réser-

voirs d'eau, connaissances que nous devons entièrement aux expéditions russes, et aux savans étrangers employés par la Russie, nous sommes presqu'en état de déterminer la position des anciens bords de la mer Caspienne, quand l'Aral en faisait encore partie. Quant aux anciennes embouchures du Djih'oun, dans la mer Caspienne, j'aurai occasion d'en parler dans un mémoire sur l'origine et le cours de ce fleuve, que j'aurai bientôt l'honneur de présenter à la Société.

M. de Meyendorff observe qu'on trouve fréquemment des ruines d'anciennes habitations, dans la partie orientale du pays des Kirghiz, de même que sur les bords du Tobol, de l'Ilek et de la Iemba; les mieux conservées sont celles de *Djan kend*, situé à environ dix lieues de l'embouchure du Syr, entre ce fleuve et le Kouwan daria. Cette ville avait été construite en briques cuites : ses ruines sont entourées de canaux d'irrigation, et de champs moins vastes aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. Rytchkov dit, dans sa *Topographie d'Orenbourg* (vol. II, pag. 208, trad. allem.), que, de son tems, l'étendue des ruines de Djan kend, attestait l'ancienne grandeur de cette ville, située alors à l'embouchure du Syr daria, dans l'Aral. Il ajoute qu'on ignore par qui elle a été bâtie, et quel peuple l'avait occupée. Cette notice démontre que les eaux de l'Aral se sont retirées de dix lieues depuis soixante-cinq ans, puisque les ruines de Djan kend se trouvent actuellement à cette distance des bords de cette mer.

Djân, جان signifie dans les dialectes turcs *bouche*

ou *embouchure*, et *kent* كنت ou *kend* كند, *bourg*, *village*. Ce nom convenait parfaitement à un lieu, situé à l'entrée du Syr dans la mer d'Aral. Il faut donc bien se garder de confondre cette place, comme le savant Ritter l'a fait (1), avec celle qui est appelée en arabe قرية الجديدة *Kariyah al djedidah*, et en turc *Yanghi kent* ينغي كنت (2). Ces deux dénominations signifient *bourg nouveau*. Yanghi kent est placé par Al Faras (cité par Abulféda) à 87° 50' de longitude ; ainsi seulement vingt minutes plus à l'est que Boukhara, qui, suivant le même astronome, était par 87° 30'. La différence de longitude entre Boukhara et Djàn kend, au contraire, est de 2° 52', d'après la carte de M. de Meyendorff. Ibn Haukal (cité par Abulféda) dit que le Sih'oun, ou le fleuve de Chach, se jette, à la seconde journée, après Yanghi kent, dans le lac de Kharizm, qui est l'Aral. Le chérif Edrisi rapporte le même fait ; néanmoins, dans son texte, le nom de الجديدة *al djedidah*, la *nouvelle* (ville), est changé en الحديثة *al Hadithah* (ou *Hadiza*), qui signifie la même chose.

Le point où Al Faras place *Yanghi kent*, bâti sur

(1) Erdkunde, II, 597.

(2) Abulfeda *Charasmiæ et Mawaralnahræ descriptio*, arab. et lat. edente J. Gravio. Londini, 1650, in-4°, pag. 27 et 37. — Dans le dernier passage ينغي كنث *Yabghi kant*, est simplement une faute de copiste pour ينغي كنت *Yanghi kent*, occasionée par la transposition des points diacritiques des lettres arabes. — Gravius a aussi mal lu *Yabghi cenat*.

les bords du Sih'oun, ou Syr, est actuellement à plus de soixante-dix lieues de l'embouchure de ce fleuve, en suivant son cours ; ce qui est environ trois fois plus que les deux *merhileh* (ou journées, de vingt-trois à trente milles de soixante au degré) indiqués par Edrisi. On voit donc que, depuis son tems, ou depuis la fin du XIe siècle, la mer d'Aral a diminué considérablement.

Je finis ici la premiète partie de mes observations sur les points relatifs à la géographie que le voyage de M. Meyendorff nous aide à éclaircir ; j'aurai l'honneur d'en communiquer la suite dans une prochaine séance.

KLAPROTH.

Lettre adressée à M. le président du Conseil de la Société Asiatique.

NOTE DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA PUBLICATION DU JOURNAL ASIATIQUE.

Nous avons inséré, dans le numéro de juillet dernier, les observations de M. de Schlégel, en réponse à la critique de son édition du *Bhagavad-Gita*, faite par M. Langlois. Elles ont donné lieu à quelques réclamations qui ont été renvoyées par le Conseil à la Commission du journal, pour examiner s'il était utile de les publier. La Commission accueille toujours avec empressement toutes les réclamations qui sont relatives à des faits scientifiques, mais elle croirait devoir se justifier auprès de ses lecteurs, si elle admettait sans explication dans son journal, des observations qui ne portent que sur des formes dont on juge très-diversement, et qui ne font que prolonger les discussions, sans utilité pour la science. Cependant comme la réponse de M. Langlois

n'est pas longue, elle a cru devoir déférer en cette circonstance à l'opinion et à la pressante recommandation de M. le président du Conseil.

MONSIEUR LE BARON,

Dans ce moment, éloigné de Paris, je prends la liberté de confier à votre bienveillance et à votre impartialité, cette lettre, que je vous prie de communiquer au Conseil de la Société Asiatique.

Lorsque j'ai su que M. de Schlégel avait l'intention de répondre aux articles que j'avais donnés sur son édition du Bhagavat-Gita, j'ai été le premier à m'en réjouir. Je pensais qu'une discussion franche et décente est ce qui convient le mieux aux travaux scientifiques, dans lesquels on peut ignorer sans honte et se tromper sans rougir. Sur la haute renommée d'esprit que possède justement M. de Schlégel, je croyais que, pouvant avoir raison sur le fonds, il voudrait aussi l'avoir par la forme; qu'à la gloire d'avoir fait un ouvrage distingué, il joindrait celle de le défendre noblement, et que, dans un sujet obscur, quelques éclaircissemens demandés, donnés et reçus de bonne foi, devaient profiter à la science. Je me flattais que mes remarques, énoncées avec une modération, dont, suivant quelques témoignages honorables, j'avais eu soin de ne jamais m'écarter, seraient relevées avec les égards dont je m'imaginais avoir donné l'exemple, et que M. de Schlégel, usant du droit légitime de la défense, daignerait employer les mêmes armes que moi. Mais je ne sache pas que le mépris et la raillerie soient des armes loyales dans un combat littéraire. Quelques lecteurs peuvent sourire; mais le juge impartial et compétent, sans s'arrêter à des personnalités qui ne sont jamais de bon goût, examine le fond des choses. Que voit-il en cette circonstance?

M. de Schlégel établit d'abord la difficulté de son entreprise, et si cette précaution oratoire était introduite pour justifier le traducteur, il me semble que le critique pouvait en partager un peu le bénéfice. Je ne me suis pas cru infaillible; j'ai exposé souvent mes observations sous une forme dubitative, qui me paraissait plus polie et surtout plus convenable dans des matières fort incertaines. J'ai quelquefois modestement demandé des lumières, on me répond par des quolibets qui déparent des raisons qui peuvent être excellentes. On s'enquiert des titres du critique, pour trouver d'avance, dans le fait de son obscurité, des présomptions contre lui. Puis on le déclare atteint et convaincu d'incapacité. En effet, au lieu d'*âdarsah*, lisant *darsah*, il a dit, sur la foi de M. Wilson, que ce dernier mot signifiait *la vue*, et peut-être l'*œil*, et il a indiqué pour une phrase un sens plausible dans cette hypothèse : c'est un ignorant. Il a cru encore que le mot *dis* pourrait bien, dans les exemples allégués, n'avoir pas une signification restreinte, mais conserver, comme semble aussi l'avoir cru M. Wilkins, sa signification la plus étendue suffisamment justifiée par ces mots anglais de M. Wilson : *region*, *space*, *quarter*, *part* : c'est un ignorant (et M. Wilkins aussi ?...). Il a eu la témérité de penser que dans une description du tems parvenu à son point de maturité (*matured*, Wilk.), on pouvait tout aussi bien représenter sa vieillesse majestueuse (*cruda senectus*), que sa force irrésistible : c'est un ignorant. Il n'a pas compris toute la clarté de notre *cuilibet* dans une phrase qu'il analysait peut-être autrement que nous : c'est un ignorant. Il a dit que, dans son dictionnaire, M. Wilson aurait pu indiquer le sens de l'affixe *maya*, comme il l'a fait pour *calpa*, *desya*, *vat*, *mâtra*, etc., etc., et même pour les prépositions inséparables : c'est une re-

marque ris-*ible* et mépris-*able*. En vérité, voilà des sentences bien dictatoriales ; et cependant quelques ignorans comme moi, c'est-à-dire des gens qui n'approuvent pas exclusivement toutes les décisions de M. de Schlégel, tout en goûtant la finesse de ses raisons, sont restés indécis entre l'explication donnée par le spirituel traducteur, et celle du critique dont il se moque si légèrement.

Je me félicite, par l'explication que j'ai le premier hasardée du mot *ouchmapâh*, d'avoir mis M. de Schlégel sur la voie d'une meilleure solution, et j'ai, en même tems, le mérite de lui avoir fourni le texte de fort agréables plaisanteries sur l'eau chaude et les repas offerts aux mânes. Mais je doute fort que les personnes qui font une étude sérieuse du sanscrit, et qui connaissent les différentes significations des verbes *bhoudj* et *as*, acceptent comme une objection victorieuse, une traduction badine de *swadhâboudjah* par *mangeurs de prières*.

M. de Schlégel trouvera que ma récrimination est bien laconique ; mais le lecteur verra qu'il ne s'agit ici que d'une dispute de mots, qui, par son caractère, peut être interminable ; qui, par la forme qu'on lui a donnée, doit être interrompue. J'avais déjà, dans mes articles, abrégé à dessein mes observations, parce que je sentais combien était peu attrayant le sujet que je traitais. J'eusse même volontiers laissé de côté toutes mes remarques, si les amis de M. de Schlégel avaient eu la bonté de m'avertir que je pouvais le blesser : et c'est aussi ce que j'ai fait plus tard, quand j'ai appris que l'on donnait le nom d'*attaques* à des critiques purement littéraires. On a cru sans doute que j'étais comme l'enfant perdu de quelque coterie envieuse? On s'est trompé : je ne me traîne à la suite de personne. Indépendant par ma position sociale, froid et posé par caractère, je n'écris que par

conscience. Je sais que de la contradiction jaillit la vérité; je ne la crains pas, mais j'ai le faible de ne l'aimer, cette vérité, que revêtue de formes décentes; et, pour ma part, je n'ai jamais eu la pensée d'outrager personne.

J'ai cru devoir à la Société Asiatique, qui, dans son journal, avait accueilli mes critiques, à moi-même et aux fonctions que je remplis, à mon digne et savant maître, de ne pas laisser passer, sans la relever, l'inconvenance d'une réponse qui exclut toute réplique. Je rentre maintenant dans le silence que je n'ai rompu que parce que, non content de se défendre, le traducteur du *Bhagavat-Gita* a cru pouvoir se permettre quelque chose de plus; et je sacrifie volontiers le dangereux honneur d'annoncer encore que je ne suis pas toujours de l'avis de M. Schlégel. Je comptais pouvoir attendre de la bienveillance de MM. les rédacteurs du Journal Asiatique, qu'ils adouciraient quelques-uns des traits dirigés contre un des membres de leur société: c'eût été peut-être autant pour M. de Schlégel que pour moi. Ils ont pensé sans doute que c'était outrepasser leurs pouvoirs. Je réclame maintenant de leur générosité l'insertion de cette lettre dans un des prochains numéros.

Toutefois, Monsieur le baron, je vous prie de vouloir bien, comme juge souverain des convenances, retrancher de cette lettre ou modifier tout ce que vous jugerez à propos. C'est même comme un service que j'ose vous le demander.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

Genève, 25 août 1826.

A. LANGLOIS.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Août 1826.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. ALEX. DE NOVILE, à Nice.

M. HIPPOLYTE ROUBAUD, à Grasse.

Séance du 4 Septembre 1826.

On lit une lettre de M. le baron Silvestre de Sacy, annonçant et recommandant à l'attention du Conseil une lettre qu'il a reçue de M. Langlois, dont il est pareillement donné lecture, et où M. Langlois se plaint de quelques passages de la réponse que M. G. de Schlegel a faite à ses observations sur l'édition du *Bhagavat-Gita*. Ces deux lettres sont renvoyées à la Commission du Journal.

M. Dusson exprime l'intention de présenter au Conseil un ouvrage sur la langue hébraïque.

M. Habicht adresse à la société le deuxième volume de son édition arabe des *Mille et une nuits*.

M. Guys écrit de Latakieh, en envoyant des observations sur le mémoire inséré par M. Dupont dans le 27e cahier du Journal Asiatique, et relatif aux Nesserieh. (Voyez ci-devant, t. V, p. 129-139.)

M. Klaproth fait un rapport verbal sur le voyage en Boukharie de M. de Meyendorff, et annonce la suite de ce rapport pour la prochaine séance. (Voyez ci-devant p. 175-185.)

M. Eugène Burnouf fait également un rapport verbal sur la nouvelle édition, en sanskrit et en anglais, du *Code de Menou*, donnée par M. Haughton.

M. Dusson fait hommage d'une esquisse de son plan pour la transcription de la Bible hébraïque en lettres latines.

M. Dusson lit une Dissertation sur la transcription de la Bible hébraïque en lettres latines.

On donne ensuite lecture des observations de M. Guys sur les Nessérieh.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Maximilien Habicht, le 2ᵉ vol. des *Mille et une nuits*. — Par M. Olshausen, *Emendationen zum alten testamente*, Kiel, 1826, in-8ᵒ, et *collectio Davidis appenheimerius*, en latin et en hébreu, *Hambourg*, 1826.

Sir Thomas Stamford Raffles, si connu des géographes et des indianistes par sa belle histoire de Java publiée à Londres en 1817, en 2 volumes in-4ᵒ, est mort d'apoplexie à Highwood-Hill, le 5 juillet dernier. Il était âgé seulement de quarante-cinq ans. Il était né en 1781. En 1811, il avait été nommé par le gouverneur général des Indes pour la compagnie anglaise, pour remplir le poste éminent de lieutenant gouverneur de Java et des établissemens hollandais qui en dépendent, lorsqu'ils furent occupés par les forces anglaises. Rappelé en Europe en 1816, après la remise de Java à ses anciens possesseurs, il profita de son séjour à Londres, pour y publier les nombreuses observations qu'il avait faites ou qu'il s'était procurées, pendant son séjour dans l'archipel indien. Au mois d'octobre 1817, il repartit pour l'Inde, avec le titre de lieutenant gouverneur de Bencoulen, dans l'île de Sumatra, qui fut dési-

guée pour être le chef-lieu des possessions anglaises dans les mers orientales de l'Inde. Il y arriva en mars 1818. Les autorités hollandaises de Java, jalouses de ce nouvel établissement, lui suscitèrent une multitude de contrariétés qui ne furent terminées que par le traité conclu entre les Anglais et les Hollandais au mois de mars 1824, et par lequel la compagnie des Indes céda Bencoulen et les établissemens dans l'île de Sumatra, en échange de Singapour, de Malaca et de toutes les autres possessions hollandaises sur le continent indien. Il s'était embarqué le 2 février 1824 pour revenir en Europe, lorsque le feu prit à son vaisseau et consuma la nombreuse et inappréciable collection d'objets d'histoire naturelle et de monumens littéraires qu'il avait réunie pendant son séjour dans les îles malaises. Il fut obligé de regagner Sumatra, qu'il quitta enfin, avec sa famille en mars 1824, et il arriva à Plymouth, le 22 août de la même année. Le climat de l'Inde avait considérablement altéré sa santé, et déjà il avait ressenti une atteinte d'apoplexie, avant celle qui l'a enlevé. Il avait été marié deux fois.

M. John Bruce, écuyer, historiographe de la compagnie des Indes, dont il a publié les annales en 1810, en 3 vol. in-4°, est mort à Nuthill, dans le comté de Fife en Écosse, le 16 avril 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il était né en 1744 et appartenait à la famille royale des Bruce, par la branche des comtes de Hall. La terre de Grange-Hill, son patrimoine, faisait, dit-on, partie de l'immense héritage de cette ancienne famille. Il laisse une fortune très-considérable, et plusieurs journaux ont déjà annoncé que sa veuve devait bientôt épouser le célèbre romancier sir Walter Scott.

JOURNAL ASIATIQUE.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

Lorsque nous étions prêts à partir, il arriva, d'après la volonté de Dieu, que le vendredi, au tems de la prière du soir, l'empereur voulut se faire voir au peuple. Or, au moment même où il descendait du palais, la voix qui appelle à la prière se fit entendre (1). Il avait toujours la noble coutume de se mettre à genoux pendant la prière, et de s'accroupir par dévotion. Il fit cela comme de coutume ; mais en cette occasion, d'après le proverbe, *la prudence est inutile contre les arrêts du destin*, il glissa, roula en bas de l'escalier, se rompit les bras, et se blessa à la tête. Là dessus, le peuple s'attroupa. La cour eut heureusement soin de répandre, au bout de quelques jours, des lettres

(1) Il est question ici de l'appel à la prière qui se fait du haut des minarets.

dans les environs, où on disait : L'empereur, Dieu soit loué! se porte bien, et on distribua des aumônes aux pauvres, et aux soldats des récompenses et des présens. Cependant, le troisième jour, qui était un lundi, l'empereur quitta l'habitation du malheur pour se rendre auprès de celle de la miséricorde infinie, d'après la sentence : *Nous avons confiance en Dieu, et certainement nous retournerons à lui* (1). Son fils Djelal-eddin Akbar Mirza était parti auparavant avec le chef des khans pour se rendre auprès du Schah Abou'lmaali. On lui envoya de suite l'Ischik Agha (2). Les khans et les sultans présens à la cour étaient extrêmement agités; ils disaient : Que deviendrons-nous (3)? Je les consolai, et leur racontai, que lorsque le défunt sultan Sélim khan, que Dieu ait pitié de lui et lui pardonne ses péchés, mourut, le défunt Piri pacha avait pris toutes sortes de mesures jusqu'à ce que le sérénissime empereur (Soliman II) montât sur le trône, et que le peuple ne s'était point aperçu de cette espèce d'interrègne (4). Employez donc de semblables moyens! Sur cela, ils prirent de bonnes disposi-

(1) Koran, sur. 2, v. 158; il y a aussi quelque chose de semblable, sur. 2, v. 45, et sur. 5, v. 93.

(2) L'Ischik Agha est une espèce de chambellan, qui a les entrées du cabinet.

(3) On voit que les grands du palais craignaient un soulèvement du peuple.

(4) Ce qui arriva à la mort de Sélim I, est décrit dans mes mémoires sur l'Asie, t. 1, p. 299 et 300, où l'on verra aussi que l'on attribue à Piri Pacha, ce qui a été fait ou du moins commencé par un autre.

tions. On continua les séances du divan. Les messagers impériaux ne cessaient de partir pour les provinces, et l'on nomma, comme auparavant, aux emplois vacans. Un jour, on prépara même le palefroi de l'empereur, sous prétexte que le monarque devait aller à *Tcharbagh* چارباغ, mais ensuite en disant que le tems n'était pas propice, la promenade n'eut pas lieu. Le jour suivant, on annonça que l'empereur se ferait voir au peuple; mais comme on ne tint pas la promesse, sous prétexte que les astrologues n'avaient pas trouvé l'heure favorable, les troupes commencèrent à s'agiter. Parmi les personnes qui approchaient le souverain, il y avait un courtisan, nommé Menla Bikessi, qui ressemblait assez à l'empereur, quoiqu'il fût plus petit (1). Le mardi, auprès du fleuve, on le fit paraître en public, dans une grande salle décorée; il était monté sur le trône, revêtu des habits impériaux, mais il avait les yeux et le visage enveloppés. Khousch-hal begh (2) se tenait debout auprès de sa tête, et Mir Mounschi en face. Tous les sultans et les mirza, les sujets et le peuple arrivèrent sur les bords du fleuve pour voir l'empereur, et lui offrir des vœux. On joua de la musique en signe de réjouissance, et le médecin reçut un habit d'honneur pour avoir presque rétabli la santé du prince.

Le jour suivant je me rendis à la cour pour prendre

---

(1) On trouve, dans le livre de Kabous, p. 743-749, l'explication de ce qu'il faut entendre par les personnes qui approchaient l'empereur.

(2) Plus haut on avait écrit *peik*.

congé des chefs supérieurs, et je commençai le jeudi, au milieu de Rebi-el-awel, le voyage pour Lahor, emportant la nouvelle du rétablissement de l'empereur. Nous nous rendîmes d'abord à la ville de *Sounipat* سونی پتہ ; ensuite, à *Banipat* بانی پتہ, à *Karnal* قرنال, à *Tanisar* تانی سر, ensuite à la ville de *Tsamani* ثمانی. Là, nous annonçâmes au commandant du lieu, le sultan Kara Bahadir, que l'empereur s'était montré au peuple, et partout nous disions que ce prince se portait bien. Enfin, nous continuâmes notre route vers *Sakhard* سخرد, *Madjiwari* ماجواری, *Badjiwarah* باجوارہ ; nous passâmes en bateau le fleuve de *Sultanpour*, et notre voyage fut si prompt, qu'au commencement de Rebi-el-akhir, nous arrivâmes à Lahor. On disait dans cette ville que Djelal-eddin Akbar Mirza était proclamé empereur, que les présens du couronnement avaient été distribués aux troupes, et que, dans la ville de Lahor, ainsi que dans les autres, on faisait la prière au nom du nouveau souverain. Aussi, le gouverneur de Lahor, Mirza schah, ne nous permit pas de continuer notre route. Il dit qu'il avait reçu ordre de l'empereur de ne laisser aller personne jusqu'à *Kaboul* کابل et à *Kandahar* قندهار. Nous fûmes donc obligés de nous diriger vers la contrée où était ce prince, c'est-à-dire à *Ghelnour* کلنور; et étant arrivés en face de la forteresse *Mankout*, nous rencontrâmes l'empereur Djelal-eddin. Il nous envoya le secrétaire du khan Bairam (1), nommé Menla Piri Mouhammed, pour nous dire :

(1) Bairam Khan paraît avoir été un fils de l'empereur Akbar.

« Nous nous trouvons dans un interrègne (1) ; si vous » voulez vous arrêter quelques jours, je donnerai mes » ordres pour que vous puissiez voyager dans l'Inde » ou dans le Sind, enfin où vous voudrez. » Je présentai alors les passeports qui m'avaient été délivrés par l'empereur défunt, et je composai sur la mort de ce prince un chronogramme ainsi qu'une autre pièce de vers allégorique (2), et je me rendis auprès de l'empereur pour les lui offrir. Mirza en fut charmé ; et en voyant l'ordre écrit de son père, il nous permit de nous mettre en route ; et comme il faisait partir quatre beghs avec une escorte pour Kaboul, il nous dit de nous joindre à eux. Nous retournâmes ainsi une secondefois à Lahor. Ces Beghs s'emparèrent du Schah Abou'l-maali, le mirent dans les fers, et le conduisirent dans la citadelle, où il resta prisonnier. L'empereur, pour me récompenser de mon chronogramme, m'avait donné un conducteur, et m'avait fait présent d'un *lak* de roupies pour les frais de route ; en attendant, nous restions à Lahor avec les Beghs, et nous étions occupés des préparatifs de notre voyage.

Nous avions vu toutes les choses remarquables de l'Inde, et pour en rapporter une particularité, nous dirons que les habitans du pays de Guzarate appellent les mécréans *Banian* et les habitans de l'Indostan

(1) *Interrègne*, parce que Akbar n'avait pas encore été installé avec pompe à Dehli.

(2) *Allégorique*, parce que l'auteur, ainsi que dans toutes les autres pièces de vers, y faisait de nombreuses allusions à son désir de partir bientôt.

Hindou. Ils n'ont point de livres (1), et croient à l'éternité du monde. Lorsqu'un d'entr'eux meurt, on enveloppe le mort dans les vêtemens qu'il a portés, on le descend au bord du fleuve, et on le jette dans un grand feu. Lorsque le mari, en mourant, laisse une femme qui ne peut plus avoir d'enfans, on ne la brûle pas; mais lorsqu'elle peut encore en avoir, on la brûle bon gré mal gré. Si la femme se brûle volontairement avec le mari, alors sa tribu exprime sa joie en faisant de la musique. Lorsqu'elle va se jeter au feu, si quelques sectateurs de l'islamisme se rassemblent et l'enlèvent, elle devient leur propriété, et on ne la redemande pas. Mais, pour empêcher cela, ils demandent à l'empereur des soldats qui doivent assister à la cérémonie, afin que le peuple musulman ne la trouble pas. Une autre particularité est celle des cerfs dressés, qui ont des nœuds coulans de laine pendus à leurs bois, dont on se sert à la chasse pour en prendre de sauvages. Quand ces cerfs privés sont lancés, les cerfs sauvages suivant le proverbe qui dit : *La race s'approche de la race*, vont auprès d'eux, et approchent leur tête; alors les lacets se serrent, et les deux animaux tombent à terre. Plus les cerfs se débattent, plus les lacets se resserrent, et ils ne peuvent plus s'en débarrasser. Alors on s'approche, et on les prend. Dans tous les pays de l'Inde les cerfs sont chassés de cette manière.

(1) C'est-à-dire *une écriture sainte et révélée.* C'est ainsi que dans le Koran les Chrétiens et les Juifs sont appelés *possesseurs du livre,* parce qu'ils reconnaissent des ouvrages inspirés par la divinité.

Dans les déserts, il y a une quantité innombrable de buffles, qu'on prend par le moyen des éléphans. On pose des tours sur les éléphans; des hommes sont placés dans ces tours, et parcourent ainsi le désert. Lorsqu'un buffle paraît, l'éléphant l'attaque avec ses défenses, les chasseurs descendent alors, et abattent l'animal. Les bœufs sauvages de *Koutas* قطاس sont chassés de la même manière, quoiqu'aucun animal ne puisse leur être comparé pour la vigueur; car ils possèdent dans leur langue une force telle, que quand ils en frappent un homme à cheval, ils le renversent. Le défunt empereur Houmayoun me disait un jour qu'un bœuf de *Koutas* avait abattu un homme, et celui-ci étant tombé sur son visage, le bœuf, en le lèchant, l'écorcha entièrement depuis les talons jusqu'à la tête. L'empereur jura devant moi que ce fait était vrai. Les meilleurs bœufs sauvages sont ceux qu'on trouve dans le pays de *Bahraidj* بحرايج, de sorte que lorsqu'on parle des bœufs *bahri* بحري, c'est une abréviation du nom de *bahraidj*. Ces animaux cependant vivent sur terre, et non dans la mer (1). Pour rapporter ce qui concerne les choses étranges de l'Inde, je me suis éloigné de mon sujet; je me hâte d'y revenir.

Au milieu du mois de Rebi-el-akhir, nous sortîmes de Lahor, pour nous rendre à Kaboul; nous traversâmes

(1) Katibi Roumi ajoute cette remarque parce que, *bahr* signifiant (en arabe) la mer et *bahri* marin, maritime, on pourrait en effet confondre le dernier de ces deux mots avec celui de *Bahri*, qui n'est que l'abréviation de *Bahraïdj*, nom d'un pays.

le fleuve de Lahor en bateau; puis, nous arrivâmes auprès d'un autre grand fleuve, mais il n'y avait pas de bac pour le passer. On forma alors des radeaux avec des planches et des vases liés ensemble, et nous parvînmes ainsi à l'autre bord. De là, nous nous rendîmes à la rivière de *Behreh* بهره, que nous passâmes en bateau. Le conducteur que le Mirza (1) nous avait donné nous montra la route de *Khodjah-behreh* خواجه بهره, et dit : « Grand Dieu! depuis la mort de l'empereur, » on n'a pas encore levé d'impôts sur les habitans, je » suis sûr qu'ils doivent avoir beaucoup d'argent ; » donnez-moi une escorte, j'irai en réunir dans l'espace » de trois ou quatre jours, et je vous l'apporterai sans » rien garder pour moi. » Il se consulta là-dessus avec nos compagnons, Mir-yayous et les autres Beghs ; mais ils dirent : « Le schah Abou'l-maali s'est sauvé » de la citadelle de Lahor. On ignore où il est allé; les » uns disent qu'il a pris la fuite vers le pays de Kaboul, » et comme son frère Keschmard est begh (com- » mandant) dans ce pays-là, cela nous donne des in- » quiétudes, et nous ne pouvons demeurer ici. Si » vous voulez absolument lever de l'argent pour le » voyage, restez ici quelques jours ; ensuite vous » viendrez nous rejoindre. Mais sur la route il y aura » du danger. » M'étant consulté aussi avec mes compa-

(1) Ce conducteur est le même qui avait été donné par l'empereur Akbar Mirza à l'auteur. Ses discours, rapportés par Katibi Roumi, prouvent que, sous le prétexte de procurer de l'argent à l'auteur et à ses compagnons, il ne songeait qu'à faire des avanies aux habitans.

gnons, je me conduisis selon le proverbe : *Le désintéressement amène le respect, et la cupidité engendre le mépris*. Ayant donc dit : « Renonçons à l'argent du » voyage ; il n'est pas prudent de nous séparer de » notre escorte, » ils en tombèrent tous d'accord, et nous partîmes ensemble. Nous passâmes en bateau le fleuve *Khoschab* خوشاب, et vinmes au *Nilab* نيلاب, que nous traversâmes de même en bateau. Ici nous entrâmes dans l'occident.

IX. *Récit des événemens arrivés dans l'occident, c'est-à-dire dans le Zaboulistan.*

Dans les premiers jours du mois béni de Djoumady-el-awel, nous quittâmes le *Nilab* pour nous rendre à la ville de *Kaboul*. Nous avions peur des *Afghan* افغان, connus sous le nom d'*Adam Khan* ادم خان. Étant donc partis vers le soir, nous fîmes une marche forcée, et au point du jour, nous arrivâmes au *Koutel* كوتل, c'est-à-dire au pied de la montagne. Les Afghans n'en ayant pas été prévenus, nous commençâmes le matin à monter le *Koutel*; mais, arrivés au sommet, quelques milliers d'Afghans parurent. Nous fîmes alors feu, et avec l'aide de Dieu, nous en fûmes délivrés par un combat. Nous vinmes à la ville de *Pourschewer* پرشور, et ayant ainsi heureusement passé le *Koutel*, nous gagnâmes la ville de *Djouschayeh* جوشايه. Sur le *Koutel*, nous aperçûmes des rhinocéros, dont la grosseur approchait de celle d'un petit éléphant. Ces rhinocéros avaient sur le front une corne de la

longueur de deux palmes ; mais il est de fait que ceux qui se trouvent en Abyssinie حبش ont des cornes plus longues. Sur cela, nous arrivâmes à *Lemghan* لمغان, et, après mille souffrances, ayant cheminé vers l'occident, c'est-à-dire dans le *Zaboulistan* زابلستان, nous parvînmes à la ville de Kaboul, qui en est la capitale. Nous y vîmes les fils de l'empereur Houmayoun, Mohammed Hakim Mirza et Ferrah-hal Mirza ; nous eûmes aussi une entrevue avec Mounoum khan. Lorsque ces seigneurs aperçurent les ordres du défunt empereur Houmayoun, ils nous firent honneur. Kaboul est une belle ville ; les environs sont des rochers et des montagnes. Au-devant de la ville, on voit des ruisseaux limpides et des jardins ; l'abondance et le plaisir règnent de toutes parts dans les banquets et les sociétés joyeuses ; enfin, dans chaque coin on trouve de tendres et charmantes beautés, qui se livrent à toute espèce de plaisirs. Le peuple est continuellement occupé de musique, de fêtes, de divertissemens et d'assemblées. Je disais : [illegible]

« Comment est-il possible que l'homme soit toujours épris des femmes ;

» Lors même que ce seraient les beautés de la ville de Kaboul ? »

Cependant, nos yeux se fixèrent à peine sur tous ces objets charmans, et pas un seul instant le désir de retourner dans notre patrie ne sortit de notre cœur. Nous n'avions d'autre pensée que de poursuivre notre route. Le khan Mounoum disait à la vérité : « La route » est couverte de neige, et il est impossible de passer le

» *Koutel*, qui traverse l'Inde ; ainsi attendez quelques » jours. » Je répondis : « On a dit : *que le désir ardent* » *de l'homme applanit les montagnes* ; il ne faut donc » qu'avoir de l'ardeur. » Sur ces mots, on expédia Mir Nézir, chef des peuplades de *Ferraschy* فراشى et *Beschatsi* بشاقى, pour demander à ces peuplades trois cents hommes, qui devaient conduire les chevaux et les chameaux de l'autre côté du *Koutel*. Nous continuâmes donc notre route au commencement du mois béni de Djoumady-el akhir, en passant par *Karubagh* قره باغ, *Tcharigkiran* چاریکران, et *Perwan* پروان, c'est-à-dire par la ville de *Mervan* مروان. De là, nous entrâmes sur le territoire de Mir Nézir, où les hommes dont nous avons parlé plus haut étaient rassemblés, et nous firent passer la montagne montés sur des chevaux et des chameaux. Enfin, après mille peines, nous traversâmes le *Koutel*, et le même jour nous nous reposâmes à *Berkend* برکند, au pied de la montagne.

X. *Récit des évènemens arrivés dans les pays de Badakhschan et de Khotan.*

Au commencement du mois heureux de Redjeb, nous nous rendîmes à la ville d'*Andera* اندرا (1); ensuite à *Talikan* تالقان dans le pays de *Badakhschan* بدخشان. Nous y eûmes une conférence avec Soliman schah, qui en était souverain, et avec son fils Ibrahim mirza. D'abord, le jour même de notre arrivée, nous

(1) Il y a ici erreur ; cette ville s'appelle *Anderab*. N. du R.

avions rencontré le susdit Mirza; je l'avais vu dans un jardin, où j'allai lui offrir quelques présens et une chanson d'amour. Je la récitai au Mirza, et comme il était grand connaisseur en poésie, il y eut sur-le-champ un concours poétique. Le lendemain, j'apportai au roi lui-même nos chétifs présens, et pendant l'audience, je lui offris aussi une ode amoureuse. Le monarque me témoigna beaucoup de satisfaction, et me dit, que les hostilités avaient commencé entre le khan de *Balch* بلخ, Pir Mohammed et le khan Birak, et qu'ainsi la route de ce côté était dangereuse. « Les jeunes frères du khan Pir Mohammed font des » incursions; voilà pourquoi les environs de *Kondouz* » قوندز, *Kowadian* قواديان et *Termid* ترميد sont également peu sûrs; mais sur la route du *Badakhschan* et » de *Khotlan* ختلان tout est tranquille: allez donc de » ce côté. » Le roi et le Mirza me firent présent de chevaux et de robes d'honneur, et me donnèrent des lettres pour Djehanghir Aly, khan de Khotlan, dont la plus jeune *sœur*, Beighum, était épouse du roi. Nous partîmes donc, et arrivâmes à la capitale du *Badakhschan*, qui s'appelle *Keschmes* كشمس. Nous y vîmes le jardin du sultan nommé *Dewabê*. Ensuite, prenant la route de la forteresse *Zafar* ظفر, nous nous rendîmes à la ville de *Restak* رسطاق. Nous descendîmes de là près du port, et traversâmes le fleuve *Oumm*, c'est-à-dire l'Oxus, sur des outres. Ensuite nous tournant du côté de *Kaschghar* كاشغر, nous nous avançâmes dans le pays de *Khotlan*, vers la

ville de *Dilli* دلّی où nous fîmes un pélerinage auprès de Mir Seïd Aly Hamdani; de là, étant arrivés à la ville de *Ghoulabeh* کولابه, nous eûmes en ce lieu une entrevue avec le khan Djehanghir Aly, et nous lui remîmes nos lettres. Il nous donna une escorte de quinze hommes, qui nous accompagnèrent jusqu'à la ville de *Tcharsou* چارسو; de là, rencontrant le fleuve *Poulsenghin* پل‌سنگین (1), nous passâmes le pont, et congédiâmes nos conducteurs.

XI. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Touran, c'est-à-dire dans le Ma-wara'nnahar* (2).

Nous nous reposâmes un jour. Le lendemain, nous continuâmes notre route pour arriver à *Bazarend* بازارند et au bourg de *Tchehar-schembé* چهارشنبه, où nous visitâmes le Khodjah Yakoub Tcherbi. De là, notre route nous conduisit à *Tchaghanian* چغانیان, c'est-à-dire vers la forteresse *Schadiman* شادمان. Nous eûmes en ce lieu une entrevue avec le plus distingué parmi les khans des Usbeks, le sultan Timour, et avec son secrétaire Saribasch Begh, et nous obtînmes la permission de continuer notre route. Nous nous rendîmes donc auprès d'Abbas, sultan dans le *Dehnou* دهنو. Ensuite nous montâmes la montagne *Singerdek*

(1) C'est-à-dire du *pont de pierre*. N. du R.

(2) Le mot *Ma-wara'nnahar* signifie (en arabe) ce qui est au-delà du fleuve, et il correspond au terme latin *Transoxiane*, c'est-à-dire le pays au-delà de l'Oxus.

سنكردك ; il tombe de cette montagne des gouttes continuelles semblables à la pluie, qui, réunies au bas de la montagne, y coulent comme un vaste fleuve ; nous admirions en cela la toute-puissance de Dieu. Nous allâmes en pélerinage auprès du Khodjah Pak et du Khodja de Ghar. Dans la ville de *Sebz* سبز, connue sous le nom de *Kesch* كش, nous eûmes une conférence avec le sultan Haschem, qui nous permit de continuer notre route. Nous traversâmes donc avec bien des peines la montagne qui est entre *Samarkand* et *Sebz*, et passant par la ville de *Misr* مصر, nous arrivâmes au commencement du grand mois de Schaaban à la ville de *Samarkand*, qui ressemble au paradis. Nous y fûmes présentés à Newrouz Ahmed Khan, c'est-à-dire au khan Birak, et nous lui offrîmes quelques présens, suivant le proverbe : *Les dons des petits sont de peu de valeur.* Le khan me donna un cheval, et plusieurs robes d'honneur. Il faut savoir que le sublime empereur, protecteur des royaumes (Soliman II), avait envoyé au khan Birak par le scheikh Abd-allatif-effendi, et avec l'envoyé Dadisch (1), quelques arquebusiers et plusieurs pièces d'artillerie. On nous raconta même pendant l'audience, que lui, le khan Birak, après la mort du sultan de Samarkand Abd-allatif, était devenu khan de Samarkand ; mais que Pir Mohammed khan avait fait faire la prière en son propre

(1) Ces personnes avaient été auparavant envoyées à la cour de Constantinople, probablement pour demander du secours contre les autres princes Usbeks.

nom à Balkh, et que Bourhan Seïd khan avait fait la même chose à Boukhara (1). Ainsi, loin de pouvoir s'occuper d'autre chose, le khan Birak avait été obligé de tourner toute son activité contre ces compétiteurs. D'abord, il prit Samarkand et l'avait soumis à sa puissance; ensuite, il marcha contre la ville de *Sebz*, et y avait livré beaucoup de combats, dans l'un desquels le *kiagha* des Osmanlis avait été tué (2); à la fin, cependant il réduisit aussi cette ville, et se mit en marche contre *Boukhara* بخارا. Après l'avoir assiégé pendant quelques tems, le khan de Boukhara, Seïd Bourhan, avait cédé au khan Pir Mohammed la ville de *Karagheul* قره کول. Pir Mohammed envoya alors son jeune frère qui prit en effet possession de *Karagheul*, mais se vit obligé par la suite de se soumettre au khan Birak. De nouvelles dissensions survinrent ensuite entr'eux, et le pays se déclara de nouveau pour Seïd Bourhan. Alors Birak khan attaqua une seconde fois *Karagheul*, et le frère du khan Pir Mohammed le livra par capitulation; toutefois, Birak jugea à propos de remettre *Karagheul* entre les mains de Seïd Bourhan, et retourna à Samarkand. Sur ces entrefaites, un cer-

---

(1) C'est-à-dire qu'ils n'avaient pas reconnu le khan Birak, mais qu'ils s'étaient déclarés indépendans.

(2) Le *Kiagha* des Osmanlis appartenait sans doute à la troupe que Soliman II avait envoyée au khan Birak, par le scheikh Abd-allatif, et qui s'était mise sous ses ordres. Nous verrons bientôt qu'une petite partie seulement de cette troupe resta au service de Birak; les autres retournèrent vers le pays de Roum ou la Turquie, une partie passa même aux ennemis du khan.

tain Tasch, qui avait été agha des Osmanlis, s'était mis en route pour le pays de Roum, prenant le chemin du *Turkistan* تركستان, et emmenait une partie de ses hommes. Ahmed Tchawousch, qui avait été également un des auxiliaires de Birak khan, était parti par la route de Boukhara et du *Khowarezm* خوارزم, pour retourner aussi dans le pays de Roum; quelques janissaires s'étaient rendus, comme transfuges, chez le khan Seïd Bourhan; d'autres s'étaient mis au service de ses fils; en sorte qu'il n'était resté auprès de Birak khan que cent cinquante hommes (1).

M'ayant rapporté lui-même ces circonstances, il ajouta : « J'ai trouvé du secours auprès du sérénissime empereur; mais je n'ai pu encore réussir en » rien. Si tu voulais te joindre à moi, ce serait le moment d'obtenir de grands succès. » Il m'offrit aussi le pays. Je lui répondis qu'avec si peu de monde on ne pouvait rien entreprendre; que d'ailleurs, je ne pouvais rien faire sans les ordres de l'empereur. Il répliqua qu'il me donnerait un envoyé pour représenter à la Sublime-Porte l'état de ses affaires, et il chargea pour cela Sadri-alem Scheikh, descendant du Khodjah Ahmed Yesouy, que sa tombe soit sanctifiée! Il écrivit une lettre, où il disait qu'il agirait d'après les ordres que Sa Majesté l'Empereur lui donnerait. Je fus ainsi congédié. Pendant mon séjour à Samarkand, je fis un pélerinage en l'honneur du prophète

(1) C'était là le reste des hommes que l'empereur Soliman avait envoyés comme auxiliaires au khan Birak.

Daniel (1); j'allai voir la demeure de Khizr (Esdras), la haire de l'envoyé de Dieu et ses souliers de bois, que la bénédiction de Dieu descende sur eux tous. Je vis aussi les paroles saintes du Koran écrites de la main d'Aly, que Dieu lui soit favorable. Voici les savans dans la loi et les scheikh dont nous visitâmes les tombeaux : Sahib Hidayéh, Scheikh Abou-Mansour Matéridi Schah Zindeh Khodjah, Obaïdd-allah scheïkh'oul-ihrar, Khodjah Abdi Biroun, Khodjah Abdi Deroun, Khodjah Tchoban, et le Kady Zadeh Roumi ; nous allâmes aussi en pélerinage aux tombeaux des savans jurisconsultes du Ma-wara'nnahar, qui avaient été mouftis, c'est-à-dire aux 4440 tombeaux.

Un jour, parlant au khan Berawer, il me demanda quelle était la ville que j'avais trouvée la plus jolie, parmi celles que j'avais vues. Je répondis par ces vers de Nedjati :

» Le cœur tient à *ses* habitudes, il renoncerait
» plutôt au paradis.
» Chacun préfère sa ville à celle de Bagdad. »

---

(1) Le prophète Daniel, arrivé très-jeune avec les prisonniers juifs à Babylone, s'y éleva tellement qu'il exerça de grands emplois ; il parvint à l'âge de quatre-vingts ans et vécut jusqu'à la troisième année du règne de Cyrus, mais il ne retourna pas à Jérusalem avec les Juifs après leur délivrance ; il faut donc qu'il soit mort peu de tems auparavant. Les Mahométans croient qu'il passa quelque tems à Samarkand, probablement occupé des affaires du roi de Babylone. Cependant il ne paraît pas que Katibi ait cru qu'il eût été enterré à Samarkand, car en parlant de lui il n'emploie pas la formule : Que Dieu sanctifie son tombeau !

Le khan fut charmé de cette réponse, et répliqua : « En effet, on a dit, lors même que tu irais à la » Chine, tu regretterais encore les lieux qui t'ont vu » naître. »

Sadri Alem Scheïkh, envoyé de Birak khan, s'était déterminé à partirpar la route du Turkistan ; mais j'avais entendu dire que, de ce côté, on rencontrerait les peuplades des *Mankit* مانقيت, c'est-à-dire les *Noughai* نوغاى, qui oppriment les hommes, ainsi qu'un nombre infini de *Kazak* قزاق, et de *Karakadjisy* قراقجسى, qui ne laissent pas passer les sectateurs de l'islamisme. Ainsi, comme il était connu qu'ils arrêtaient tous ceux qu'ils rencontraient, et qu'ils leur faisaient éprouver mille vexations, je ne choisis point cette route. Je voulais aller du côté de Boukhara, mais le khan Birak me dit : « Seïd Bourhan est de nouveau en mésintelligence avec moi, et mon fils aussi, d'après ce que j'ai ouï dire, se trouve en état d'hostilité avec le sultan Khowarezm Schah ; attendez donc jusqu'à ce que l'envoyé de *Ghadjdewend* غجدواند (1) parte d'ici, et tâchez de savoir si, dans son pays, on ne s'opposera pas à ce que vous continuiez votre route. Si ces renseignemens sont favorables, joignez-vous à l'envoyé, et étant arrivés à *Ghadjdewend*, faites-vous donner par lui une escorte pour sortir par Boukhara. » Nous suivîmes cet avis, et commençâmes notre voyage le 5e jour du saint mois de Ramazan. Nous allâmes vers la ville connue sous le nom de *Kalah* قلعه c'est-à-dire *la forteresse* ; nous

(1) En deux autres endroits on lit *Ghadjdewan*.

arrivâmes ensuite à *Kermeteh* كرمته, et de là, ayant traversé *Dewabeh* دوابه, nous passâmes le fleuve de Samarkand. Arrivés à *Ghadjdewan* غجدوان, nous allâmes visiter le Khodjah, Abd'oulhak Ghadjdewani ; mais le mirza n'était pas en ce lieu, et nous ne pûmes obtenir aucune nouvelle certaine sur l'état des choses. De là .... (1), et le sultan y était également. Nous arrivâmes à *Poul-ribat* پل رباط. Or, le hasard voulut qu'à cette époque même les guerriers du sultan Khowarezm Schah se disposaient à la guerre ; et inopinément, on envoya Djan Aly Begh, secrétaire du fils du khan, pour nous demander avec beaucoup de rudesse, où nous allions? Ayant dit : « A Boukhara, » il répondit avec vivacité : « En ce moment le khan de » Boukhara, Seïd Bourhan, se dispose à faire la » guerre au sultan Khowarezm Schah ; soyez donc » assez bons pour nous prêter du secours. » Je répondis : « Nous ne sommes pas venus pour combattre pour » qui que ce soit ; cependant, nous sommes les amis » du khan. » Là-dessus, il nous ordonna de retourner à *Ghadjdewan*, et d'y rester avec l'ambassadeur, parce que, disait-il, on devait s'attendre à une bataille entre les deux armées. A peine nous fûmes-nous mis en route vers *Ghadjdewan*, que nous vîmes arriver une centaine d'hommes sans aveu, qui couraient après nous en nous disant : « *Erghili Keschi*, c'est-à-

---

(1) Il y a sans doute ici une lacune dans le manuscrit, car on n'y trouve ni le nom ni le lieu où l'auteur venait d'arriver, ni celui du sultan ou du prince qui y faisait son séjour.

» dire, le mirza a ordonné que vous reveniez sur vos » pas. » En même tems, un de nos compagnons fut abattu d'un coup de sabre. De notre côté nous prîmes les armes, et nous étions disposés à combattre, lorsqu'un grand seigneur galoppa vers nous, en disant : « J'en préviendrai les Usbeks. » Il disparut aussitôt, et de chaque côté on attendit. Il revint avec la réponse, que le mirza nous offrait des vœux, et nous priait, sans nous donner des ordres, de nous retirer dans quelqu'endroit pour être spectateurs de ce qui allait se passer. Je répliquai que nos bêtes de charge et les chevaux des guerriers étaient mauvais ; cependant, nous retournâmes sur nos pas, malgré nous, et accompagné de dix hommes, j'allai au-devant du mirza. Pendant que je lui parlais, il m'engagea de nouveau à prendre parti pour lui ; mais n'y ayant pas consenti, il me demanda de lui livrer nos armes. En effet, il prit dix de nos arquebuses, et les distribua aux Usbeks. Il fut assez traître envers nous pour nous dire de s'arrêter quelque part, pour être témoins de la bataille qui allait s'engager. Rien n'égalait son mépris pour le khan Seïd Bourhan. Scheïkhy a dit :

» Celui qui reçoit un soufflet de la main d'un é-
» tranger qui est à sa droite, croit que le poing de
» celui qui frappe est en fer (1). »

Au même instant parut en face Seïd Bourhan. Le

(1) Ces vers font probablement allusion au dédain que le mirza avait pour Seïd Bourhan, son ennemi ; et le sens en est que les coups imprévus sont les plus dangereux. N. du R.

mirza traversa le pont, et s'avança vers *Ribat*. Je voulais me rendre à l'endroit où se trouvaient mes compagnons; mais six d'entr'eux avaient passé le pont avec les troupes du mirza (1); je me retirai donc avec quatre autres, vers un jardin, où nous avions laissé le reste de nos gens. Cependant Seïd Bourhan obscurcit les yeux (2) : en avant étaient mille pieds-rouges, c'est-à-dire des orphelins de Boukhara (3); suivaient quarante mille arquebusiers turcs. Ces troupes étant excellentes, le mirza fut défait en un instant, et, blessé lui-même d'un coup de feu, il prit la fuite; ses queues de cheval, ses timbales, et tous ses bagages devinrent la proie des vainqueurs. Trois de mes compagnons s'enfuirent avec le mirza : l'un fut atteint d'une lance et reçut un coup de sabre, un autre fut fait prisonnier et dépouillé, un troisième obtint la couronne du martyre; les trois autres étaient entrés dans Ribat avec quelques Usbeks. Pendant que Seïd Bourhan combattait encore, je quittai les chevaux avec deux de mes compagnons, j'allai à la rencontre des troupes, et demandai : « Où est le khan? » On me répondit : « Il combat

---

(1) Les six compagnons de l'auteur s'étaient laissés engager à prendre parti parmi les troupes du schah de Khowarezm. On ne voit pas clairement si, par ces derniers mots, notre auteur veut désigner le Mirza ou seulement son fils.

(2) *Obscurcir les yeux*, signifie que l'armée qui arrivait présentait des forces immenses et que tout l'horizon en était noir.

(3) C'étaient des soldats appelés ainsi, à cause de leur chaussure rouge, de même que les Persans sont nommés par les Turcs *têtes rouges*, à cause de la couleur de leur bonnet.

contre *Ribat!* » Je répliquai : « Conduisez-moi auprès de lui. » Quelques personnes se mirent à courir devant moi, et nous traversâmes le pont avec elles. Arrivé devant *Ribat*, suivant le proverbe : *lorsque le destin arrive, l'œil devient aveugle*, un barbare de *Ribat* me blessa avec une flèche, et de tous côtés les sabres furent levés sur moi. Étant près de la mort, ceux du pays de Roum qui étaient avec eux (les Turcs) me reconnurent, tirèrent le sabre contre les Usbecks, et pendant qu'ils leur disaient : « Cet homme est venu » volontairement chez le khan, pourquoi le traitez-vous » ainsi? » ils les attaquèrent. Les Usbeks s'arrêtèrent alors, et annoncèrent mon arrivée au khan. Celui-ci parut aussitôt : c'était un jeune homme incomparable; il m'embrassa, s'excusa, et dit : « Vous êtes venu ici » au moment même de la bataille; le proverbe dit : » *Lorsque ce qui est sec brûle, ce qui est humide brûle aussi.* » Il fit toutes sortes d'excuses, et me mit sous la garde de deux sultans (commandans). Malgré cette précaution, lorsque nous repassions le pont, deux de mes compagnons furent encore blessés de coups de sabres; un beau cheval de main, toute la batterie de cuisine, un de mes manteaux de voyage et dix de mes autres chevaux, me furent volés par les troupes. Enfin, ce ne fut qu'au milieu de mille peines que nous traversâmes le pont, et que nous pûmes trouver un lieu pour nous reposer. Le khan me demanda d'exhorter les soldats du pays de Roum (les Turcs), qui se trouvaient dans *Ribat*, de rendre cette ville; il ajouta : « Ces gens sont innocens; je n'ai rien à leur repro-

cher. » Sur ces mots, je me présentai devant *Ribat*, et leur dis : « Cessez de combattre, puisque je suis » ici ; le khan vous a pardonné votre faute. » Ayant dit cela, ils rendirent *Ribat*. Je recouvris quelques-uns des chevaux que j'avais perdus ; mais plusieurs de mes arquebuses ne purent être retrouvées. Mes deux compagnons prisonniers furent mis en liberté (1). Sur cela, nous prîmes notre route vers la ville, et nous arrivâmes le soir à Boukhara. Seïd Bourhan me dit : « Soyez mon père pour ce monde et pour l'éternité. » Ce pays appartient au sublime empereur (2) ; éta- » blissez-vous à Boukhara, moi je resterai à *Kara-* » *gheul*. » Pendant qu'il insistait sur cela, je lui répondis : « Lors même qu'on me donnerait tout le royaume, » et de plus le Ma-wara'nahar entier, je ne pour- » rais rester en ce pays ; mais, s'il plaît au Dieu misé- » ricordieux, je représenterai les services que vous » avez rendus. L'empereur (Soliman II) vous a déjà » témoigné beaucoup de bienveillance (3) ; je souhaite » encore qu'il vous accorde la dignité de khan dans ce

(1) Un peu plus haut, l'auteur n'avait parlé que d'un seul prisonnier ; probablement peu de tems après, un second de ses compagnons était également tombé entre les mains des vainqueurs.

(2) Seïd Bourhan, d'après ce qui précède, ne devait être à Boukhara, qu'un vassal du khan de Samarkand ; il cherchait à se rendre indépendant, en faisant faire la prière en son nom. Il ne faut donc regarder que comme un compliment, le titre de seigneur du pays de Boukhara, qu'il donne ici à l'empereur Soliman II.

(3) Il paraît qu'il entrait dans les vues politiques de Soliman II, de secourir les princes au delà de l'Oxus, les uns contre les autres, pour les tenir tous constamment dans un état de faiblesse.

» pays. » Pendant que je parlais ainsi, il était transporté de joie. Il me donna des repas magnifiques, et me témoigna beaucoup de faveur. Pendant quinze jours, il venait chaque matin de Boukhara, et se rendait dans le jardin où nous étions pour s'entretenir avec nous. Il me demanda une chanson d'amour, dont il fut extrêmement satisfait. Pendant quelques jours, nous eûmes aussi des concours poétiques. Cependant, lorsque je sollicitais mon congé, il me demanda avec beaucoup d'instance, de lui céder au moins mes arquebuses en fer : « Je te donnerai en échange, dit-il, » autant d'arquebuses en cuivre que tu en voudras. » Je fus ainsi obligé de livrer les arquebuses qui me restaient, et il me remit en échange quarante arquebuses en cuivre ; à la place du cheval que j'avais perdu, il me fit présent d'un autre, ainsi que de deux livres sublimes (1); ensuite il nous congédia. Il vint alors un envoyé de la part du khan Birak demander excuse pour son fils, et il décida à la fin que Ghadjdewan appartiendrait au sultan Abdal. Par ce moyen, la mésintelligence qui existait entr'eux fut terminée, et la tranquillité étant rétablie dans le pays, nous nous occupâmes des préparatifs de notre départ. Nous allâmes à Boukhara voir les tombeaux de Khodjah Boha-eddin Nakschibend, Kazi khan, Tcharbékir, Khodjah Abou-Hafs Kebir, Sadrisch Scheriat, Tadjy Scheriat, Scheïkh-oul-Alem, Seïd Mir Kelal, Pir

---

(1) Par les mots *deux livres sublimes*, l'auteur désigne deux exemplaires du koran.

Khodjah Boha-eddin Nakschibend, Sultan Ismaïl Samani, celui du prophète Job (que le salut l'accompagne !) et ceux de Kaboul-akhbar et Schems-el-aïmeh de Serakhs ; ensuite nous nous mîmes en route vers le Khowarezm. Nous vînmes voir la ville de *Karagheul;* plus loin, nous passâmes en bateau le fleuve Amou ou l'Oxus, et dans les premiers jours du mois béni de Schewal, nous entrâmes dans le pays d'Iran, c'est-à-dire dans le Khorasan. Nous arrivâmes d'abord à la ville nommée *Tchardjoui* چارجوی, où nous allâmes visiter le tombeau de l'iman Aly Mousa Riza, frère du Khodjah Meschehed. Ensuite, nous continuâmes notre chemin, c'est-à-dire nous nous dirigeâmes du désert de Khorasan vers le Khowarezm, en suivant toujours le rivage du fleuve Amou.

Dans le désert, nous étions obligés de combattre jour et nuit contre les lions, et personne n'osait aller quérir de l'eau tout seul. Au milieu de mille souffrances, en dix jours nous parvînmes à la ville de *Hezarous* هزاروس (1). De là, en cinq jours, nous nous rendîmes à la ville de *Khiwah* خیوه, où nous allâmes voir le tombeau de Pehlewan Mahmoud Pir Yar-ali.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

(1) Il est certain qu'il y avait ici une faute dans le manuscrit turk, car cette ville s'appelle *Hezarasp* هزاراسپ. N. du R.

Notices sur différens animaux qui habitent dans le voisinage de l'Himâlaya.

Extraits du journal d'un voyageur qui a parcouru la plus grande partie du continent de l'Inde.

Le *lièvre*, beaucoup plus grand que celui de l'Hindoustan, ne le cède guère à celui d'Europe.

L'*yák*, l'animal du musc, et la chèvre à châle, vivent dans les régions les plus froides des montagnes neigeuses. Tandis que l'*yák* languit, lorsqu'il quitte le voisinage de la glace, et que la chèvre à châle n'a plus une laine aussi fine lorsqu'elle est transportée dans des climats plus tempérés, les animaux du sud semblent se trouver très-bien au milieu des neiges. Des chiens anglais qui sont dégénérés par l'effet des chaleurs de la plaine de l'Hindoustan, reprennent leur taille, leur force et leur sagacité, chez les Bhotiah ; et ce qui est très-remarquable, ils acquièrent, dans un ou deux hivers, cette même laine courte et fine, mêlée avec le poil, qui distingue quelques-uns des animaux indigènes du pays : il en est de même pour la plupart des chevaux. Les petits bidets crépus, que les Bhotiah amènent pour les vendre dans les pays bas, ressemblent, dit-on, à ceux de la Sibérie que nos voyageurs ont vus en Russie.

Le tigre se trouve jusqu'au pied des glaciers, sans avoir perdu rien de sa taille, ni de sa férocité : le lion et la hyène sont communs dans le voisinage.

L'écrivain observe, à ce sujet, que l'on a calomnié la hyène en supposant qu'elle ne pouvait s'apprivoiser; il cite un individu qui en avait gardé une, pendant plusieurs années : elle le suivait comme aurait fait un chien, et caressait les personnes de sa connaissance. La rencontre, dans la région des glaciers, de ces animaux indigènes de la zone torride, est un fait du plus haut intérêt, relativement au pays natal de leurs congénères dont on trouve les restes dans plusieurs contrées de l'Europe. Ce sujet est évidemment un de ceux que l'on peut étudier avec l'espérance d'obtenir des résultats précieux pour l'histoire de la terre, en ce qu'ils peuvent influer sur les conséquences déduites des découvertes et des observations de MM. Cuvier et Buckland.

Les ours sont communs dans toute la province de Kémaon; ils se nourrissent principalement de racines, de petits fruits et de miel; mais, par une sorte de caprice de cruauté, souvent ils attaquent et tuent les voyageurs. On dit à notre voyageur, qu'ils se jettent surtout sur les femmes; et, à ce sujet, il fait la réflexion que cette préférence doit être attribuée à une autre passion que la cruauté, et dépendre de leur organisation, qui, sous plusieurs rapports, se rapproche de celle des singes. Cet ours est probablement l'*ursus tibetanus* de Cuvier.

De petites marmottes se voient fréquemment dans le voisinage de la neige, mais elles diffèrent du leming, ou de l'espèce de Laponie, par leurs habitudes; car on n'a jamais observé qu'elles se rassemblassent, en

grand nombre, pour faire des incursions dans les cantons cultivés.

L'animal qui fixa le plus l'attention de notre voyageur, fut le chien sauvage, ressemblant au renard par sa forme et son poil, mais plus fort et plus courageux. Ces chiens sauvages chassent en troupes, donnent de la voix et ont le nez très-fin. Ils causent de grands ravages parmi le gibier des montagnes, mais ils compensent ce mal en détruisant beaucoup de bêtes féroces et même des tigres. Cette assertion publiée d'abord dans l'ouvrage du capitaine Williamson sur les chasses de l'Inde, avait trouvé peu de croyance; mais, dans le Kémaon, on y ajoute foi généralement; et les paysans cossihs en sont tous fermement persuadés. D'ailleurs, on a souvent rencontré des tigres étranglés et déchirés en pièces, dans des circonstances que l'on n'a pas pu attribuer à une autre cause. On dit que ces chiens ressemblent beaucoup à ceux des Eskimaux et des Kamtchadales, tels qu'ils sont représentés dans les figures des naturalistes.

Depuis que cette notice sur le chien sauvage de l'Himalaya a été écrite, j'ai reçu, grâces à la bienveillance de M. Hodgson, le corps d'un de ces animaux : il était jeune, car il n'avait encore qu'une partie de ses dents; la longueur du bout du nez à la naissance de la queue est de deux pieds, et celle de la queue est d'un pied un pouce. Il a de l'air du renard; sa tête alongée se termine par un museau pointu; ses oreilles triangulaires, avec le sommet aigu, ont trois pouces de ce point à leur base. Son pelage, très-doux

au toucher, est composé de poil mêlé avec une laine fine qui domine surtout à la partie inférieure où l'on trouve à peine de véritables poils. La couleur n'est pas uniforme ; celle du poil est généralement brune, celle de la laine, cendrée ; elle est brune, mêlée de cendré sur le dos, où le poil est plus abondant que dans les autres parties du corps. Une tache noirâtre, à chaque oreille, en couvre presqu'entièrement la partie postérieure. Le bord de la mâchoire supérieure et le côté inférieur de la gorge et du cou sont cendrés ; le ventre l'est aussi, à l'exception d'un faible mélange de brun, jaunâtre clair. La queue est touffue, et participe de toutes les couleurs du corps ; elle est plus foncée dessus que dessous, et la touffe de l'extrémité est blanche.

L'animal décrit par M. Hodgson vient du nord de l'Himalaya ; son nom en langue trotie est *Ouàh*. Les dents étant les seuls os qui aient été conservés de l'individu décrit, qui n'était pas adulte, on ne peut comparer son ostéologie avec celle d'autres animaux de son genre ; mais, quand même ses os seraient entiers, il n'est pas probable que l'on en pût déduire une conclusion importante, le célèbre Cuvier ayant déclaré qu'il lui était impossible de déterminer les différences spécifiques qui distinguent l'ostéologie du loup, du chien et du chacal. M. Hodgson considère l'animal, dont il est question, comme étant identiquement le même qu'un autre qu'il donna vivant, au printems de 1824, à la ménagerie de Barrackpour, et qui mourut bientôt après. Je n'ai pu malheureu-

sement en obtenir que le crâne dans un état très-imparfait, toutes les dents de la mâchoire inférieure manquant, et n'y ayant plus à la supérieure que la carnassière gauche de Cuvier, les deux tuberculeuses, et les deux incisives latérales. Cet animal était de la taille du loup ordinaire, et lui ressemblait beaucoup par ses caractères extérieurs. En comparant ses dents avec les correspondantes du chien pariah et du chacal, je trouve peu de remarques à faire, si ce n'est qu'il était plus fort que le chien ordinaire, et que les tubercules antérieur et intérieur de ses carnassières, sont bien plus distincts. Sous ce dernier rapport, il ressemble au chacal, qui, cependant, a ce tubercule bien plus développé dans un individu que j'ai actuellement devant moi. Les dents canines doivent avoir été très-grandes, car les alvéoles qui les contenaient, ont un pouce et demi de profondeur, et trois quarts de pouce de largeur, à leur surface. La forme générale de la tête ressemble plus à celle du chacal qu'à celle du chien. L'ensemble de la forme de l'animal de M. Hodgson, approche de celle de la figure du chien d'Australasie, donnée par M. Straw.

---

*Description de la ville d'Arz-roum, suivie de six itinéraires de cette ville à Constantinople, Tiflis, Diarbekir, Trébizonde, Bagdad et Smyrne; par le colonel****, 1826.

Arz-roum est la capitale de l'Arménie majeure; en langue arménienne elle est appelée *Garen*, du nom de son fondateur Garen, prince arménien (1); on l'appelle aussi Théodosiopolis, parceque Anatolius, général de l'empereur Théodose, l'agrandit, l'embellit et la fortifia avec une double enceinte, des bastions et des fossés. Elle est située au pied d'une haute montagne nommée *Egarli-dagh*. Cette ville est environnée par des villages nombreux et peuplés: leur nombre se monte à quatre cents environ. A l'ouest il y a une vaste plaine qui est arrosée par plusieurs ruisseaux. Le climat du territoire d'Arz-roum est froid dans l'hiver à cause de l'élévation de cette région: les chaleurs de l'été sont modifiées par les vents de mer.

Arz-roum compte cinq mille maisons, dont trois mille six cent-dix habitées par des Turcs, mille trois cent cinquante par des Arméniens et quarante par

(1) L'histoire arménienne ne fait mention d'aucun prince de ce nom fondateur d'Arz-roum. Le nom de *Garen* ou plutôt *Karin* est l'antique dénomination de la province, que l'on trouve dans les auteurs grecs et latins sous la forme *Caranitis*. Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 43 et suiv. N. du R.

des Grecs. La population s'élève de vingt-cinq à trente mille habitans. Il y a douze mosquées, deux églises arméniennes, une grecque unie, une arménienne latine. Les mosquées et les bains publics sont les seuls bâtimens qui se font remarquer par leur architecture. Les principaux employés qui résident à Arz-roum sont un pacha, un mufti, un cadi et un aga des janissaires.

Le sol de la province ou pachalik d'Arz-roum est naturellement fertile; mais l'agriculture est dans la plus grande décadence, à cause des vexations des Turcs. Une grande partie de la population des campagnes s'est enfuie en Perse, en Russie ou à Constantinople, de manière que les champs se trouvent presque abandonnés.

La température froide de cette province ne permet pas la végétation de la vigne et des arbres fruitiers. Au contraire le bétail s'y trouve en quantité, car les pâturages y sont très-étendus et très-abondans. En fait d'animaux sauvages, il y a des sangliers, des loups et des tigres. Les montagnes qui environnent la ville d'Arz-roum sont dépourvues de bois : elles ne servent qu'aux pâturages. Les forêts desquelles on tire le bois de construction et de chauffage sont éloignées de trente lieues d'Arz-roum, dans la direction de l'est : elles ne fournissent que du bois de pin. Il est charrié jusqu'à Arz-roum par les paysans du pachalik de Kars. Il est inutile de remarquer que le prix en est élevé, et que les pauvres, ne pouvant suffire à cette dépense, brûlent du fumier de bétail séché au soleil.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A CONSTANTINOPLE.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Iligia..........	3 l.	Une journée.—Près du village d'Iligia, il y a des eaux thermales.
Ak-khala.......	6	Une journée.—Grand village près de la rivière Kara-sou, sur laquelle est construit un beau pont en pierre.
Karavanserai....	6	Une journée.—En longeant la rivière Choghendérési, qui coule dans une vallée assez étendue, on arrive à un caravanserai qui est placé sur ses bords.
Tchalok.......	6	Une journée.—Ce village est situé au fond de la vallée susmentionnée, qui est toujours infestée par les Kurdes.
Kara-kulak.....	6	Une journée.—Village considérable.
Bacheiftligh....	12	Deux journées.
Kara-hisar	12	Deux journ.—Petite ville située sur une élévation : elle a un fort du même nom.
Koylasar-khan, caravanserai..	12	Deux journ.—Pour arriver à ce caravanserai, on traverse la province Achkharovas.
Tokat..........	36	Six journées.—Voyez la description de cette ville, dans tous les voyages dans l'Asie mineure.
Amasie.........	12	Deux journ.—Amasie est une jolie petite ville; sa position la rend extrêmement malsaine, étant située dans une vallée très-resserrée et entourée de hauts rochers.
Marsevan......	18	Trois journées. — Ville médiocrement grande, située dans une plaine.
Osmangik......	18	Trois journées.—Avant d'arriver à cette ville on passe par plusieurs bourgs de peu d'importance. Elle est peu considérable, et n'est habitée que par des Turcs; elle est bâtie aux bords de la rivière Kizil-Irmak, sur laquelle est jeté un pont.
Tosia..........	18	Trois journées.
Boli...........	18	Trois journées.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Sabangia.......	18	Trois journées.—Cette ville, de peu d'importance, est située sur les bords d'un grand lac, appelé *Sabangia-Gheoli*.
Isnikmid	6	Une journée. — Grande ville maritime.
Kartal	6	Une journée.
Pandik...	6	Une journée.
Usghudar (Scutari).........	7	Une journ. — C'est ici qu'on s'embarque, et en une demi-heure on est rendu à Constantinople.
Constantinople..		
	286 l.	38 journ.

Quand on est arrivé à Isnikmid on peut s'embarquer, et, en moins de 24 heures, on arrive à Constantinople.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A TIFLIS.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Hasan-kalé......	6 l.	Petite ville entourée de murailles et située au bas d'un rocher. Elle est bâtie sur les bords d'une petite rivière appelée Murz, sur laquelle on voit un pont presqu'en ruines, non loin duquel il y a des eaux minérales. Un fort est bâti au haut du rocher.
Keogi...........	3	Grand village dans le voisinage de l'Araxe. A peu de distance, on voit sur l'Araxe un superbe pont de pierre à cinq arcades, que les Turcs appellent *Ciuban-Keoprusi*, c'est-à-dire *le Pont du Berger*.
Az-ab..........	4	
Miginghard.....	4	Grand village situé au fond d'une vallée resserrée.
Kirahamzah	10	On traverse, avant d'arriver à ce village, une grande forêt appelée *Soghanlou*.
Kars............	5	Ville et résidence d'un pacha.

ÉTAPES.	DIS-TANCE.	OBSERVATIONS.
Goumri........	10 l.	Premier poste russe.
Kara-kilisia de Pambeg......	10	
Uzumlar	9	
Choulaver......	9	
Tiflis...........	8	Ville capitale des provinces russes, au-delà du Caucase.
	78 l.	

De Pambeg, il y a une autre route qui conduit à Tiflis; cette route qui est plus connue, est celle de la poste.

De Constantinople à Tiflis, par Arz-roum, 364 lieues.— Un courrier tatare, en l'année 1823, a fait ce voyage en 17 jours ; cette course coûta 800 piastres turques.

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A DIARBEKIR.

ÉTAPES.	DIS-TANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum		
Kighi..........	5 j.	Petite ville. Avant d'y arriver on traverse une grande montagne nommée *Kocimer Dagh*.
Palah..........	4	
Frontières du Diarbekir.......	6	
	15 j.	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A TRÉBIZONDE.

(ROUTE D'ÉTÉ.)

ÉTAPES.	DIS-TANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum		
Kodja-pungar ...	7 l.	Village turc.
Mourat-dérési...	6	On trouve ici un caravanserai.

ÉTAPES.	DISTANCES.	OBSERVATIONS.
Baïbourt........	6 l.	Petite ville, habitée par des Turcs et des Arméniens. Elle est célèbre par les vexations qu'on y fait éprouver aux étrangers.
Balakhor........	4	
Iaghmourdéré...	7	Village habité par des Turcs et par des Arméniens.
Chabkhan.......	6	
Gevizluk........	6	
Trébizonde.....	5	
	47 l.	

MÊME ITINÉRAIRE. (ROUTE D'HIVER.)

ÉTAPES.	DISTANCES.	OBSERVATIONS.
Arz-roum.......		
Kodjâh-pungar..	7 l.	
Mourat-dérési...	6	
Baïbourt........	6	
Balakhor........	4	
Tacké...........	6	Village turc.
Daldaban........	6	
Ardasah.........	6	
Zighanah........	4	
Ier-Keopti.......	4	
Gevizluk........	4	
Trébizonde......	4	
	57 l.	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A BAGDAD.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Baïazid.........	10 j.	On traverse les provinces de Pasen et d'Alachghert.
Diadin.........	1	Petite ville. On y voit une fontaine dont les eaux forment des concrétions calcaires.
Khoi...........	3	
Ourmiah........	3	
Serouk-Boulak..	3	
Bana...........	5	
Souleymanié....	4	
Kerkouk........	3	
Bagdad.........	7	
	37 j.	

Cette route est la plus commode, mais elle est dangereuse à cause des brigands : surtout entre Ourmiah et Souleymanié. Les Kurdes qui vivent dans les montagnes de Balbays, sont ceux qui exercent ici le brigandage.

AUTRE ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A BAGDAD.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Diarbekir......	15 j.	Voyez l'itinéraire ci-dessus.
Merdin.........	3	
Nisibin........	3	
Moussoul.......	5	Avant d'arriver à Moussoul on passe au pied d'une grande montagne, nommée *Singiar dagh*, qui est remplie de voleurs *Iézides*. Les caravanes ne fréquentent ce chemin qu'avec de bonnes escortes.
Carakouch......	4 1.	Village d'Iézides.
Zarb...........	8	*Idem*.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arbil..........	8	Village turc.
Altoun-Kupri...	12	
Kerkouk.......	8	
Bagdad........	7	

ITINÉRAIRE D'ARZ-ROUM A SMYRNE.

ÉTAPES.	DISTANCE.	OBSERVATIONS.
Arz-roum......		
Iligia..........	31.	
Ak-khala.......	6	
Karavanserai....	6	
Tchalok........	6	
Kara-kulak.....	6	
Bacheiftligh....	12	
Kara-hisar.....	12	
Koylasar-khan..	12	
Tokat..........	36	
Amasie	12	
Marsevan.......	18	
Osmangik......	18	
Tosia..........	18	
Boli...........	18	Après Boli, on prend le chemin qui se trouve sur la gauche.
Ieni-cheher.....		
Kutaïa		
Ancyre.........		
Smyrne........		

Notice sur la collection des Proverbes arabes de Meïdani, par M. P.-A. Kunkel.

Les proverbes arabes, dont Meïdani a fait une précieuse collection, sont d'un haut intérêt pour les orientalistes, et le peu que nous en a fait connaître Schultens, ou que nous voyons cité parfois dans le *Commentaire sur Hariri*, par M. le baron de Sacy, et dans d'autres ouvrages, fait naître le désir de les voir publiés entièrement. Je me propose d'en publier le texte, établi principalement sur un beau manuscrit de la collection de M. le baron de Sacy, en y joignant une traduction, et j'espère obtenir de la Société Asiatique, une protection qu'elle ne refuse jamais à des entreprises vraiment utiles.

En général, les auteurs arabes se plaisent à citer sans cesse l'alkoran, les poètes et les proverbes, ou à y faire allusion. La raison en est que ces écrits leur ont servi d'instruction, et qu'ils les ont gravés dans leur mémoire, dès leur enfance. Les proverbes sont, comme le dit Meïdani dans sa Préface, d'après Ibn Mokaffa, un ornement de la parole, que l'oreille est charmée d'entendre, raison suffisante pour que les Arabes en fassent un usage fréquent. Ces ornemens, auxquels très-souvent le sens principal d'une phrase est attaché, rendent l'étude de l'arabe très-pénible, et la prose la plus simple, l'historien d'ailleurs le plus facile n'en sont pas exempts. De même qu'il serait difficile de comprendre une citation de l'alkoran ou d'un poète,

sans être familiarisé avec ces écrits, de même il est impossible de saisir le sens des proverbes arabes sans connaître l'événement qui y a donné lieu. Ce sont ordinairement des propositions détachées, qui, sans l'aide d'une explication, n'offrent aucun sens. Celui donc qui veut cultiver avec succès la littérature arabe, doit être familiarisé avec les proverbes, et la publication du recueil qui les contient obtiendra sans doute l'approbation des orientalistes; car, comme le dit Saadi, il faut poser les fondemens avant que d'élever l'édifice.

پائی پیش امده است پس دیوار

Les connaissances superficielles ont causé, dans tous les tems, plus de dommage que de profit à la littérature; c'est une vérité qui s'applique spécialement à la littérature orientale. Sans avoir suivi, par exemple, les pas que les Arabes ont faits dans leur instruction, sans une étude approfondie de tout ce que leur grammaire et leur poésie nous offrent d'épineux, on sera continuellement sujet à induire en erreur des lecteurs peu instruits, et à inspirer en général très-peu de confiance, ou bien à rester pour toujours dans l'obscurité.

Les *Séances de Hariri*, ouvrage le plus estimé chez les Arabes, après l'alkoran, dont l'édition donnée par notre illustre président a obtenu les suffrages des orientalistes éclairés de toute l'Europe, remplissent en grande partie la fonction importante de nous conduire à une connaissance profonde de la langue arabe. Elles sont propres à lever toutes les difficultés qui ont arrêté jusqu'à présent les progrès de cette littérature. On

peut aussi attendre beaucoup du *Nouveau dictionnaire* dont s'occupe en ce moment M. Freytag, professeur à Bonn, et digne élève de M. le baron de Sacy. Cependant le *Commentaire sur les Séances de Hariri* ne pouvait pas renfermer tous les proverbes arabes, et les bornes d'un dictionnaire ne permettront guère d'en donner une explication aussi étendue que la nature des choses l'exige. Comme ces proverbes se rapportent pour la plupart aux tems antérieurs à Mahomet, il sera très-important d'en publier une explication aussi complète que celle qu'a donnée Meïdani, dans un style vraiment intéressant. La connaissance des peuples anciens de l'Arabie, de leurs mœurs, de leur caractère y gagnera infiniment, parce que ce sont ordinairement des événemens curieux, des anecdotes remarquables qui donnent lieu aux proverbes. Je me contente ici d'en citer un, qui est susceptible de jeter quelques lumières sur Noman, roi de Hira, et sur sa conversion au christianisme; et qui fait voir en même tems que des traits tels que Cicéron en rapporte *de Officiis* III, n'étaient pas inconnus chez les anciens Arabes. Ce proverbe est conçu en ces termes :

إنّ غدا لناظره قريب

Le jour de demain est proche pour qui l'attend.

Meïdani après avoir expliqué le mot نظر par *attendre*, dit :

Celui qui a donné lieu à ce proverbe est Karad, fils d'Adjda. En voici l'occasion : Noman, fils de Mondhar, étant allé à la chasse, monté sur son che-

val Iahhmoum, se mit à la poursuite d'un onagre, et fut emporté par son coursier sans pouvoir le retenir. Éloigné de ses compagnons et surpris par la pluie, il chercha un refuge où il pût se mettre à l'abri. Il arriva près d'une maison habitée par un homme de la tribu de Taï, nommé Handhala, et sa femme. Noman leur dit : Avez-vous un asile à m'accorder? Handhala répondit : Oui, et sortit sans connaître Noman pour le recevoir en hôte, quoiqu'il n'eût rien à lui offrir qu'une seule brebis. Ensuite, il dit à sa femme : Regarde cet homme ; quelle belle figure! et que son extérieur a de noblesse et de distinction! Que faut-il faire? Elle répondit : J'ai un peu de farine que j'ai réservée ; tue la brebis, et moi je ferai un gâteau de la farine. Le Taïte alla prendre sa brebis, et l'ayant traite, il la tua, et apprêta de sa chair un bouillon aigrelet. Après avoir donné à Noman la viande à manger et le lait à boire, il trouva moyen de lui procurer du vin, et causa avec lui le reste de la nuit. Le lendemain matin, Noman prit ses vêtemens et monta à cheval en disant : Taïte, demande la récompense que tu veux, car je suis le roi Noman. Le Taïte répondit : Je le ferai, s'il plaît à Dieu. Ensuite Noman fut rejoint par ses gens, et il retourna à Hira. Le Taïte resta quelque tems sans avoir besoin de cette grâce; enfin un malheur lui arriva, il se trouva dans le besoin, et sa position devint très-pénible. Sa femme lui dit alors : Si tu allais auprès du roi, il te comblerait de bienfaits! A cette représentation, il partit pour Hira, et y arriva malheureusement au mauvais jour

de Noman (1). Il était alors couvert de ses armes et au milieu de sa cavalerie. Lorsque Noman le vit, il le reconnut, et fut fâché de sa position. Il lui dit : Es-tu le Taïte chez lequel j'ai trouvé un asile ? Le Taïte répondit : Oui.

Noman : Que n'es-tu venu un autre jour ?

Le Taïte : Que Dieu te bénisse ; je ne savais pas que ce jour te fût incommode !

Noman : Par Dieu, si le malheur amenait en ce jour mon fils Kabous à ma rencontre, je le ferais mourir infailliblement. Demande donc ce qui t'est nécessaire des biens de ce monde, et requiers ce qu'il te plaira, car tu dois mourir.

Le Taïte : Que la bénédiction de Dieu repose sur toi ; que ferai-je des biens de ce monde, si je dois perdre la vie ?

Noman : Il n'y a plus de moyen de la conserver.

Le Taïte : S'il en est ainsi, permets-moi du moins d'aller dans ma famille, pour lui faire connaître mes dernières volontés et pour arranger mes affaires ; après cela je reviendrai auprès de toi.

---

(1) Ce prince avait deux commensaux, Malec et Okaïl, qu'il chérissait plus que tous les autres. Dans un état d'ivresse, il les condamna à être enterrés vifs ; cependant revenu à la raison, il fut touché de repentir et ordonna qu'un jour de deuil et un jour de joie seraient établis en leur mémoire. Il décida de plus qu'on immolerait, aux mânes de ses infortunés amis, toutes les personnes qu'il rencontrerait le jour destiné à la tristesse, et que l'on comblerait de biens ceux qui s'offriraient à sa rencontre le jour de joie. Il leur fit ériger deux tombeaux qui furent nommés *Elgaryan*.

Noman : Bien, mais à condition que tu me donneras d'abord un garant de ton retour.

Le Taïte regardant Scharik ben Amrou ben Kais de la tribu des Beni Scheïban, surnommé Abou'lkhaufazan, qui tenait le premier rang après le roi (1), dit : *vers :*

« O Scharik ben Amrou, y a-t-il un moyen d'échap-
» per à la mort ?

» O frère de quiconque te demande l'hospitalité,
» frère de celui qui n'a pas de frère, frère de Noman,
» donne maintenant à l'hôte qui s'est présenté au roi,
» les moyens de s'en retourner ;

» A l'hôte dont l'âme, depuis long-tems, est
» agitée par les angoisses de la mort, qui n'ont rien
» d'agréable. (2) »

Scharik ayant refusé de répondre, un homme de la tribu de Kalb, nommé Karad, fils d'Adjda, s'avança en disant : Que la bénédiction de Dieu soit sur toi ; je réponds de cet homme. Noman lui dit : Vraiment ? Oui, répondit-il. A cela Noman le reçut en garantie pour le Taïte, et fit donner à ce dernier cinq cents chameaux. Le Taïte reprit le chemin de sa maison, et le terme d'une année fut fixé pour son retour, qu'il promit d'effectuer jour pour jour. Lorsque le tems prescrit fut écoulé, et qu'il ne resta plus du terme qu'un seul jour, Noman dit à Karad : Je vois que de-

---

(1) Il y a dans le texte صاحب الردافة. Le *redafat* était avant l'Islamisme ce qu'est maintenant le vizirat. Voyez le *Commentaire sur les séances de Hariri*, par M. le baron S. de Sacy, p. 278.

(2) La mesure de ces vers est فاعلاتن فاعلاتن.

main, tu ne peux manquer de périr. Karad lui répondit : *vers :*

« Si déjà la première partie d'aujourd'hui est pas» sée, *certes demain est bien proche pour qui l'at» tend.* (1) » ان غدا لناظره قريب

Le matin du jour suivant, Noman, accompagné de sa suite, composée de troupes et de chevaux, alla, suivant sa coutume, aux *Garyan* et s'arrêta au milieu d'eux. Il ordonna de tuer Karad, qu'il avait amené avec lui ; mais ses vizirs lui représentèrent, qu'il n'avait pas le droit de le tuer avant la fin du jour. Noman laissa Karad, quoiqu'il eût envie de le faire mourir, afin que le Taïte échappât à la mort. Lorsque le soleil fut près de son coucher, tandis que Karad, déshabillé, se tenait sur une natte de cuir, le bourreau à son côté, sa femme se présenta en disant : *vers :*

« Pleurez, mes yeux, Karad, fils d'Adjda, re» tenu comme une victime destinée à la mort, et non » comme un gage qu'on a déposé dans le dessein de » le racheter. Le destin l'a frappé éloigné de ses pa» rens, sans qu'on s'y attendît. C'est un captif, qui, » le cœur serré, se soumet à la volonté de Dieu. (2) »

Cependant à l'instant où Noman venait de donner l'ordre de tuer Karad, une personne parut dans le lointain. On dit au roi : Tu ne peux tuer Karad avant que cette personne soit arrivée, pour voir qui elle

---

(1) Ce vers a pour mesure مفاعلتن répété trois fois.

(2) La mesure en est deux fois فعولن مفاعيلن.

est. Il s'arrêta alors jusqu'à ce que l'homme fût venu auprès d'eux; à leur grand étonnement c'était le Taïte. Noman l'ayant reconnu fut fâché de son arrivée. Il lui dit : Par quel motif es-tu revenu, puisque tu avais échappé à la mort? Il répondit : C'est la fidélité à ma promesse qui en est la cause.

Noman : Et qui est-ce qui t'a provoqué à la fidélité?

Le Taïte : Ma religion. *Noman :* Quelle est donc ta religion?

Le Taïte : La religion chrétienne. *Noman :* Fais-la-moi connaître.

Le Taïte la lui fit connaître, et Noman, avec tous les habitans de Hira, se fit chrétien. Avant cela il professait la religion des Arabes-payens. Depuis ce jour-là il s'abstint de faire périr des hommes, et renonça à cette coutume barbare. Il fit détruire les Garyan, et laissa en liberté Karad et le Taïte, en disant : Grand Dieu, je ne saurais dire en vérité lequel des deux est le plus noble et le plus fidèle, ou de celui qui après avoir échappé à la mort est venu la réclamer, ou de celui qui s'était dévoué à une mort presque certaine pour le salut d'un étranger; je ne serai certainement pas le moins généreux des trois. Le Taïte dit alors : *vers* :

« Je n'ai pas démenti la bonne opinion que Karad
» avait de moi, en agissant à mon égard d'une ma-
» nière si noble (1).

» La voix de la passion m'avait excité à contrevenir

---

(1) La mesure de ces vers est متفاعلن trois fois répété.

» à mes promesses, mais je n'ai écouté que ma gloire, » et j'ai suivi ma manière ordinaire d'agir.

» La fidélité est mon naturel, et la récompense de » tout homme qui agit envers les autres avec noblesse » et générosité. »

Il dit encore à la louange de Karad : *vers :*

« Il n'y a que les braves semblables à Karad qui » s'élèvent à la gloire et à la grandeur. Je dis des » braves semblables à Karad et à sa famille, car ils » sont les meilleurs des descendans des *Tobbas* (1). »

TEXTE.

انه غدًا لناظره قريب * اى لمنتظره يقال نظرته اى انتظرته واول من قال ذلك قراد بن اجدع وذلك ان النعمان بن المنذر خرج يتصيّد على فرسه اليحموم فاجراه على اثر عير فذهب به الفرس فى الارض ولم يقدر عليه وانفرد عن اصحابه واخذته السماء فطلب ملجأً يلجا اليه فدفع الى بناء فاذا فيه رجُل من طىّ يقال له حنظلة ومعه امرأة له فقال لهما هل من مأوى فقال حنظلة نعم فخرج اليه فانزله ولم يكن للطاى غير شاة وهو لا يعرف النعمان فقال لامرأته ارى رجلا وما أهْيَأه وما اخلقه ان يكون شريفا خطيرا فما الحيلة قالت عندي شيءٌ من طحين كنت ادّخرته فاذبح الشاة

---

(1) La mesure est encore فعولن مفاعيلن deux fois.

لاتّخذ من طحين ملّة وقام الطاى الى شاته فحلبها ثم ذبحها فاتّخذ منه لحمها مرقة مضيرة واطعمه من لحمها وسقاه من لبنها واحتال له شرابا فسقاه وجعل يحدّثه بقية ليلته فلمّا اصبح النعمان لبس ثيابه وركب فرسه ثم قال يا اخا طيّ اطلب ثوابك انا الملك النعمان قال افعل ان شاء الله ثم لحقه الخيل فمضى نحو الحيرة ومكث الطاى بعد ذلك زمانا حتى اصابته نكبة وجهد وسآءت حاله فقالت له امراته لو اتيت للملك لأحسن اليك فاقبل حتى انتهى الى الحيرة فوافق يوم بؤس النعمان فاذا هو واقف فى خيله فى السلاح فلما نظر اليه النعمان عرفه وسآءه مكانه فقال الطائىّ المنزول به قال نعم قال افلا جيّت فى غير هذا اليوم قال ابيت اللعن وما كان علمى بهذا اليوم قال والله لو سنح لى فى هذا اليوم قابوس ابنى لم اجد بدّا من قتله فاطلب حاجتك من الدنيا وسَلْ ما بدا لك فانك مقتول قال ابيت اللعن وما اصنع بالدنيا بعد نفسى قال النعمان انّه لا سبيل اليها قال فان كان لا بدّ فاجّلنى حتى المّ باهلى فاوصى اليهم واهيّئ حالهم ثم انصرف اليك قال النعمان فاقم لى كفيلا بموافاتك فالتفت الطائىّ الى شريك بن عمرو بن قيس من بنى شيبان وكان يكنى ابا الحوفزان وكان صاحب الردافة وهو واقف بجنب النعمان فقال له

يا شريكا يا ابن عمرو هل من الموت محالة
يا اخا كل مضاف يا اخا من لا اخا لة
يا اخا النعمان فك الـيوم ضيفا قد اتى لة
طالما عالج كرب الـموت لا ينعم بالة

فابى شريك ان يتكفل به فوثب اليه رجل من كلب يقال له قراد بن اجدع فقال للنعمان ابيت اللعن هو علىّ قال النعمان افعلتَ قال نعم فضمّنه اياه ثم امر للطاى بخمسماية ناقة فمشى الطاى الى اهله وجعل الاجل حوْلا من يومه ذلك الى مثل ذلك اليوم فى قابل فلما حال عليه الحول وبقى من الاجل يوم قال النعمان لقراد ما اراك الّا هالكا غدا فقال قراد

فان يك صدر هذا اليوم ولّى فان غدا لناظره قريب

فلما اصبح النعمان ركب فى خيله ورجله متسلّحا كما كان يفعل حتى اتا الغريّين فوقف بينهما واخرج معه قرادا وامر بقتله فقال له وزراؤه ليس لك ان تقتله حتى يستوفى يومه فتركه وكان النعمان يشتهى ان يقتل قرادا ليفلت الطائ من القتل فلما كادت الشمس تجب وقراد قائم مجرّد فى ازار على النطع والسياف الى جنبه اقبلت امراته وهى

تق ول*

ايا عين بكّى لى قراد بن اجدعا   رهينا لقتل لا رهينا مودعا
اتته المنايا بغتة دون قومه   فامسى اسيرا حاصر القلب اضرعا

فبينما هم كذلك اذ رفع لهم شخص من بعيد وقد امر النعمان بقتل قراد فقيل له ليس لك ان تقتله حتى ياتيك الشخص فتعلم من هو فكفّ حتى انتهى اليهم الرجل فاذا هو الطاى فلما نظر اليه النعمان شقّ عليه مجيئه فقال له ما حملك على الرجوع بعد افلاتك من القتل قال الوفاء وما دعاك الى الوفاء قال دينى قال النعمان وما دينك قال النصرانيّة قال النعمان علىّ فاعرضها علىّ فعرضها عليه فتنصّر النعمان واهل الحيرة اجمعون وكان قبل ذلك على دين العرب فترك القتل منذ ذلك اليوم وأبطل تلك السُنّة وامر بهدم الغريّين وعفا عن قراد والطاى فقال والله ما ادرى ايهما اكرم وأوفى أهذا الذى نجا من القتل فعاد أمْ هذا الذى ضمنه والله لا اكون الأم الثلثة فانشا الطاى يقول

ما كنت اخلف ظنّه بعد الذى   اسدى الىّ من الفعال الحالى
ولقد دعتنى للخلاف ضلالتى   فابيت غير تمجدي وفعالى
انى امرء منى الوفاء سجيّة   وجزاء كلّ مكارم بذال

وقال ايضا يمدح قرادا

الا انما يسموا الى المجد والعلا   مخاريق امثال القراد بن اجدعا
مخاريق امثال القراد واهله   فانهم الاخيار من رهط تُبّعا

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Mánava dharma shástra, or the Institutes of Manou, edited by Chamney Haughton; 2 volumes in-4°. Lond. 1825.

L'édition des lois de Manou, que vient de publier M. Haughton, se compose de deux volumes : le premier contenant le texte samskrit, suivi de 125 pages de notes consacrées à l'examen des lecons adoptées par l'éditeur; et le second, la traduction de sir William Jones, avec 17 pages d'observations sur les changemens que M. Haughton a cru devoir y faire. Le texte samskrit est imprimé avec le caractère de M. Wilkins, dont les formes sont en général si nettes et si lisibles; l'exécution matérielle de ce livre en fait un des plus beaux qui aient paru en Europe. L'éditeur avertit, dans sa préface, qu'il n'a eu d'autre dessein, en publiant les lois de Manou, que de mettre entre les mains des élèves de l'*East-India college*, un texte célèbre qu'il était depuis longtems difficile de se procurer. Pour nous, nous félicitons M. Haughton, de ce qu'en remplissant un but purement national, il a su encore acquérir des droits à la reconnaissance de tous ceux qui, sur le continent, s'intéressent aux progrès des études relatives à l'Inde.

Il faut reconnaître cependant, que le plan de l'éditeur l'a dispensé d'entrer dans l'examen des questions

fort intéressantes, qui se rattachent à ce texte important. On ne doit donc pas chercher dans son travail des renseignemens nouveaux sur la date de la rédaction du *Mânava dharma*, sur le système philosophique qui y est contenu, sur le plus ou moins d'harmonie des parties qui le composent, sur l'authenticité de tel ou tel passage, etc. En effet, M. Haughton a voulu publier, non une dissertation sur les lois de *Manou*, mais, ce qui vaut beaucoup mieux, le texte même de ces lois. Il s'est contenté de reproduire la préface de sir W. Jones, qui, malgré le talent de son auteur, ne répond peut-être pas d'une manière satisfaisante à toutes les questions dont cet ouvrage peut être l'objet. Par exemple, les opinions philosophiques qui ressortent du *Mânava dharma*, ne sont pas indiquées dans Jones; et cela ne doit pas étonner, car de son tems on n'avait sur ce sujet que des notions très-vagues. Aujourd'hui, grâce au talent et au zèle de M. Colebrooke, on peut se former, du système philosophique des *Vedas*, et de celui des deux célèbres écoles indiennes, la *Sânkhya* et la *Nyâya*, une idée fort exacte. Or, en comparant les lois de *Manou* à ces divers systèmes, on ne peut s'empêcher de remarquer l'analogie qu'elles offrent avec celui des Védas. Ces livres y sont à tout instant nommés; *Manou* s'applique sans cesse à en reproduire le sens, et de nombreux passages prouvent que le législateur indien, ou le compilateur qui s'est autorisé de son nom, en a emprunté jusqu'au langage. Le système mythologique qu'on peut entrevoir dans

ce code antique, offre en outre des traits frappans de ressemblance avec celui des Védas; ce sont les mêmes dieux, ou personnages divins, en assez petit nombre, presque tous astronomiques et physiques, et subordonnés à *Brahma*, ou plutôt à l'être existant par lui-même. On n'y voit pas ces légendes développées des Pourânas, que le génie mythique des Indiens n'eût pas repoussées d'un livre de ce genre, si elles eussent existé au tems de sa rédaction. D'autre part, le morceau sur la création, qui ouvre la première lecture, porte, suivant M. Colebrooke, l'empreinte des idées de *Kapila*, fondateur supposé de la philosophie *Sánkhya* (1). Mais il faut reconnaître que telle n'est peut-être pas l'opinion des commentateurs indiens eux-mêmes, qui expliquent ce morceau difficile par des citations extraites du *Mímánsa* et du *Vedânta*, systèmes philosophiques dérivés des Vedas (2). Cependant un autre passage, le shloka 50 de la XII[e] lecture, paraît avoir évidemment rapport aux opinions de *Kapila*. On y trouve *Mahán* et *Avyaktam*, deux principes fondamentaux dans la doctrine de ce philosophe, et le commentateur *Koulloúka* les explique exactement ainsi : तत्त्वद्वयं सांख्यप्रसिद्धं Au reste, il n'est pas impossible que chaque commentateur interprète ce passage et plusieurs autres, d'après les principes de

(1) Transact. of Asiat. Soc., t. 1, part. 1.

(2) Voyez entr'autres le commentaire de *Koulloúkabhatta*; qui accompagne l'édition de Calcutta.

la philosophie dont il fait profession; et ce ne serait pas la première fois qu'un texte ancien se serait prêté à des explications très-diverses et souvent opposées. Mais, quoi qu'il en soit de la doctrine contenue dans le *Mânava dharma*, il est remarquable que le nom d'aucune école n'y est prononcé. La conclusion qu'il paraît naturel d'en tirer, c'est que ces écoles, si elles existaient au tems de la rédaction de Manou, ne s'étaient pas encore séparées des Vedas, qu'on peut à la rigueur regarder comme leur point de départ commun, et n'étaient pas connues sous leur dénomination actuelle. Autrement comment s'expliquer que, dans une composition aussi étendue, il n'y soit pas fait la moindre allusion? De même quelques personnes ont été frappées de n'y point voir les noms de *Krichna* ni de *Bouddha*, quoique dans les nombreux passages où *Manou* exige la foi aux Vedas, et condamne ceux qui les attaquent, il eût été naturel d'indiquer le réformateur célèbre qui, au dixième siècle avant notre ère, avait osé méconnaître leur autorité. Il nous semble que l'examen de ces questions, et en même tems de celles qui portent sur la manière dont ce livre est composé, et sur le plus ou moins d'ensemble de ses parties, pourrait mener à des conclusions fort importantes, surtout si la publication de quelqu'autre texte samskrit donne lieu à de nouveaux rapprochemens, propres à en constater la date d'une manière précise. Mais la connaissance exacte du texte de *Manou*, est un préalable nécessaire à toute recherche de ce genre, et on peut dire que M. Haughton, par son beau travail,

a jusqu'ici le plus fait pour la solution de ces curieux problêmes.

L'éditeur, en publiant le texte samskrit du *Mânava dharma*, s'est proposé un double but : 1° Le rendre aussi clair qu'il est possible, sans violer les lois exigeantes de la grammaire samskrite; 2° Ne changer que très-rarement les leçons de l'édition de Calcutta, qui a l'avantage d'être appuyée du commentaire de *Koulloûka*. Nous allons examiner brièvement les moyens que l'éditeur a employés pour y parvenir.

Dans un texte samskrit tel que nous l'offrent les manuscrits, peu de choses sont faites pour la clarté. L'emploi de quelques signes, tels que l'*anousvâra* et l'apostrophe nommée *ardhâkâra*, marque seul quelques divisions dans une ligne dont tous les mots se tiennent ; encore ces signes sont-ils très-souvent placés au hasard, ce qui fait qu'ils nuisent plus qu'ils ne servent. Le moyen de répandre de la clarté, serait de séparer les mots toutes les fois que le génie de la langue ne s'y oppose pas. Les éditeurs européens de textes samskrits, MM. Bopp et de Schlegel, ont adopté ce système. M. Haughton, au contraire, a suivi celui des éditeurs de Calcutta, sans doute pour reproduire jusqu'à la forme extérieure des ouvrages originaux. Mais ou je me trompe, ou la représentation exacte des manuscrits ne doit pas être le but d'un texte imprimé. On conçoit bien comment, dans le passage अहमेवास-मेवाग्रे « J' étais, oui, j'étais dans le commencement, »

on ne puisse pas séparer एव आसं एव अग्रे parce qu'une régle constante veut que deux voyelles semblables se combinent en une seule. Mais nous ne voyons pas quelle règle empêcherait de diviser comme il suit les mots de ce vers :

प्रतिपूज्य यथा न्यायमिदं वचनमब्रुवन्

Cela ne viole aucune loi de la grammaire, et on y trouve l'avantage, d'une part d'accoutumer le commençant à la vraie séparation des mots, et d'autre part de ne pas laisser le lecteur dans l'incertitude sur le sens qu'on adopte dans certains passages, où leur réunion peut présenter quelque embarras. Un savant illustre, M. G. de Humboldt, pense comme les éditeurs que nous avons cités plus haut, qu'on peut pousser très-loin la division des mots ; mais je ne puis ici me permettre que de citer son opinion, sans exposer son système, dont il n'a pas encore donné une explication publique. On voit donc que s'il fallait décider la question par des autorités, nous pourrions en invoquer de très-respectables en faveur de notre opinion.

Le même besoin de clarté nous engage à soumettre une autre observation à M. Haughton; elle est relative à l'emploi des nazales. On sait que l'alphabet dévanagari possède une nazale distincte par le son et la forme, pour chacune des cinq classes de lettres dont il se compose. Ainsi il y a la nazale des gutturales, celle des palatales, etc. Quand une nazale quelconque

tombe sur une lettre d'une autre classe qu'elle, elle se change en la nazale de cette classe; et ainsi : ताम् ददर्श *illam vidit*, devient तान्ददर्श Mais cette règle n'est pas invariablement suivie, même par les manuscrits : les seuls éditeurs de Calcutta en ont fait une application rigoureuse; et de plus, M. Bopp, dans sa grammaire, où il a traité avec un grand soin tout ce qui est relatif à l'euphonie, a montré qu'elle pouvait donner lieu à de graves erreurs, et qu'ainsi on ne pouvait pas distinguer si तान्ददर्श était pour तान् ददर्श *illos vidit* ou ताम् ददर्श *illam vidit*. Or, l'emploi de l'*anousvâra* limité à ce qu'autorise la nature connue de ce signe, fait cesser toutes ces incertitudes; on le place partout où devrait se trouver la nazale labiale; mais M. Haughton ne l'employant pas même à la fin des vers, et écrivant धर्मम् et non धर्मं a dû, pour être conséquent, soumettre cette nazale dans sa rencontre avec les autres lettres, aux changemens exigés par l'euphonie.

Quant à l'apostrophe, l'éditeur n'a pas suivi les manuscrits et les textes de Calcutta, qui la placent très-arbitrairement. Ce signe est destiné à représenter un *a* supprimé; il ne faut donc pas l'employer quand une autre voyelle rencontrant l'*a* (bref) se combine avec lui. M. Haughton s'est attaché à relever les erreurs que l'édition de Calcutta commet sur ce point de grammaire. Or la règle qu'il s'est proposée, est

celle-ci : toutes les fois que les voyelles finales *á*, *o*, *e*, sont suivies d'un mot commençant par un *a* (bref), on doit placer l'apostrophe en place de l'*a* bref. Conséquemment, M. Haughton écrit, lect. IX, shl. 81, बन्ध्याऽष्टमेऽधिवेद्याऽब्दे « La femme stérile doit être répudiée au bout de huit ans. Mais il nous semble (et les éditions de Calcutta et de Serampore ont déjà donné lieu à M. Bopp de faire cette remarque) que dans बन्ध्याऽष्टमे il n'y a pas suppression de l'*a* bref, mais contraction, en vertu de la règle qui veut que deux lettres semblables venant à se rencontrer, se combinent et s'unissent pour n'en former qu'une seule. D'après ce principe, il faudrait écrire बन्ध्याष्टमेऽधिवेद्याब्दे Dans un autre passage, lect. II, shl. 101, M. Haughton place une apostrophe qui est inutile, et dont la présence peut jeter de l'obscurité sur le texte. Il lit : पूर्वां संध्यां जपंस्तिष्ठेत् सावित्रीमाऽर्कदर्शनात् tandis qu'il faut lire सावित्रीमार्कदर्शनात् comme le font les éditeurs de Calcutta.

Examinons maintenant les moyens employés par M. Haughton pour établir le texte d'une manière critique. Il avait à sa disposition huit manuscrits, dont quelques-uns avec un commentaire, et de plus l'édition de Calcutta. Relever les principaux passages qui offrent une variante intéressante, soumettre ces leçons diverses à un examen critique, tel a été le travail de

M. Haughton. L'éditeur a presque toujours été guidé par cette idée très-juste, que la difficulté d'expliquer certaines formes ne devait pas autoriser à les repousser, parceque peut-être un samskrit plus ancien que celui que nous connaissons, pourrait en rendre raison. Rarement il s'est écarté de ce principe, et quand il l'a fait, il a eu soin d'én avertir dans ses notes, afin que l'on pût choisir entre les diverses variantes qu'il propose. Nous n'entrerons pas dans l'examen des discussions que nécessitent plusieurs passages diversement lus par les manuscrits. Le soin avec lequel elles sont traitées inspirera sans doute au lecteur le regret de n'en pas voir davantage ; ou bien si les passages discutés par M. Haughton sont les seuls qui présentent quelque diversité, on ne peut s'empêcher d'être étonné que le texte de *Manou* soit venu jusqu'à nous si peu altéré par les copistes ; car parmi les manuscrits consultés par M. Haughton, il en est qui viennent de provinces de l'Inde très-éloignées l'une de l'autre. Il est cependant un petit nombre de passages, soit dans le texte, soit dans les notes, sur lesquels il est peut-être possible d'avoir une opinion un peu différente de celle de l'éditeur. Nous prendrons, quoiqu'avec défiance, la liberté d'en indiquer quelques-uns.

Lect. III, Shl. 30. Manou dit que le mariage nommé *prádjápatya* a lieu quand un père donne sa fille en prononçant ces paroles : « Puissiez-vous tous » deux accomplir ensemble la loi. » Telle est la traduction de Jones, Voici le texte :

सहोभौ चरतां धर्ममिति वाचानुभाष्य च

M. Haughton avertit qu'il adopte la leçon des manuscrits सहोभौ au lieu de सहनौ de l'édition de Calcutta, correction que M. Chézy avait déjà faite dans son cours; mais il nous semble qu'il faudrait en même tems lire चरतं au lieu de चरतां en mettant le verbe à la deuxième personne, au lieu de la troisième. Il est en effet plus naturel que le père adresse la parole aux deux époux, comme W. Jones l'a entendu, sans doute d'après le commentaire de *Koulloúka*, dont le texte est formel :

सह युवां धर्मं कुरुतं Il faut reconnaître en même tems que les lois de la prosodie ne sont pas contraires à la correction que nous proposons; car dans quelque système qu'on scande le premier *Páda* du *Shloka*, dans celui de M. Chézy, comme dans celui de M. de Schlegel, on trouve une longue à la sixième syllabe.

Lect. III, Shl. 68. M. Haughton propose de lire चुल्हि *foyer*, d'après l'édition de Calcutta, quoique dans l'*Amaracocha* et dans le *Dictionnaire* de Wilson, on lise चुल्लि L'éditeur se fonde sur ce que, dans les dialectes populaires, on prononce ce mot *tchoulha*, et qu'ainsi il en faut conclure que l'aspiration existait dans le mot primitif, et que seulement elle a été déplacée. Cette remarque de M. Haughton est d'autant plus juste que le pali et le prakrit offrent sans cesse des exemples de lettres d'une nature aspirée, qui se changent en *ha*, et se placent après la consonne quelles précédaient en samskrit. Ainsi तूष्णीं

devient en pali *tounhi*, अस्माकं fait *amhâkam*, प्रश्न *panha*. Cependant il ne serait pas impossible de trouver dans les dialectes dérivés du samskrit des aspirées qui n'existaient pas dans la langue mère; ainsi le pali *ouroulhava* paraît être le samskrit उरुलु *largam vulvam habens*.

Lect. IV, Shl. 185, छाया स्वो दासवर्गश्च दुहिता कृपणं परं c'est-à-dire en parlant du père de famille : « La foule de ses domestiques est » comme son ombre, et sa fille est le plus cher objet » de sa tendresse. » M. Haughton, pour rendre le texte plus conforme à ce sens, lit, d'après quelques manuscrits, स्वा en le faisant rapporter à छाया Il n'est pas, ce semble, nécessaire de changer la leçon de Calcutta, appuyée sur le commentaire qui indique clairement que स्वः doit se rapporter à दासवर्गः il explique en effet ces deux mots par le composé स्वदासवर्गः Ajoutons qu'ordinairement le pronom स्व paraît devoir précéder le nom auquel il se rapporte, et ce qui le prouve, c'est que plusieurs des manuscrits de M. Haughton qui lisent स्वा placent ce mot avant छाया On peut en voir d'autres exemples. Lect. I, Shl. 30, 55, 63, 94, 100. II, 20, 124, 205. X, 81, 101.

Lect. V, Shl. 97. Ce shloka contient un des mots

dont, suivant M. Haughton, il est difficile de rendre raison sous le rapport de l'étymologie ; c'est le composé प्रभवाप्ययं Le sens exige qu'il signifie *commencement et fin ;* ce premier mot se trouve dans प्रभव mais le second n'est donné par aucun vocabulaire ; et dans l'impossibilité de l'expliquer, l'éditeur conjecture très-ingénieusement qu'il faut lire अत्ययं. Cependant, avec cette mesure dont il a donné de nombreux exemples dans son travail, il a laissé dans son texte अप्ययं et avec d'autant plus de raison, selon nous, que ce mot est répété par le commentaire, qui lui donne comme synonyme विनाश destruction, fin. Il nous semble d'ailleurs qu'on peut le regarder comme composé de la préposition अपि et de la racine इ ou अय comme les mots पर्यय प्रत्यय अत्यय des prépositions परि प्रति et अति avec l'une ou l'autre de ces racines. Wilson ne donne, il est vrai, que peu de mots formés avec *api ;* mais ils se présentent tous avec le sens de *sur, au-dessus ;* l'idée de mouvement jointe à cette préposition peut former un composé qui exprime la fin, le terme.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations succinctes ; leur peu d'importance servira au moins à prouver avec quel soin a été exécuté le travail de M. Haughton. Sans doute un examen long et minutieux pourra faire découvrir quelques taches dans ce grand ouvrage ; la traduction donnerait lieu à de nombreuses

remarques. Mais l'éditeur n'en est pas responsable ; et quant à la partie de son travail qui lui appartient en propre, elle passera parmi les juges impartiaux pour un des plus beaux monumens élevés à la connaissance des antiquités indiennes. Le modeste éditeur croyait n'avoir pas encore assez fait pour un ouvrage auquel il s'était voué tout entier ; il devait faire suivre ces deux volumes d'un troisième, qui eût contenu le précieux commentaire de *Koulloûkabhatta ;* mais ses forces n'ont pas répondu à son zèle, et les orientalistes apprendront avec un vif regret, que sa santé, gravement altérée, ne lui a pas permis de mettre la dernière main à un travail, que d'autres trouveraient déjà si heureusement accompli.

E. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Octobre 1826.

M. le colonel Fitz-Clarence, est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

M. de Paravey adresse au Conseil, par lettre, un exemplaire d'un ouvrage de sa composition, sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples. M. Abel-Rémusat se charge d'en rendre un compte verbal dans une des prochaines séances.

M. Gamba écrit au Conseil en lui adressant un exemplaire de son *Voyage dans la Russie méridionale*. MM. Klaproth et Eyriès feront, sur ce livre, un rapport verbal.

M. Adam, au nom du comité de la Société médicale de Calcutta, annonce l'envoi du premier volume des *Transactions* de cette Société.

M. le docteur Marshman, près de quitter Paris, envoie à la Société un exemplaire de la traduction chinoise, imprimée à Serampour, du *Pentateuque jusqu'au Lévitique*, seconde édition revue et corrigée.

M. le professeur Freytag, écrit de Bonn pour réclamer l'appui de la Société dans l'entreprise qu'il a formée, de publier le texte du *Hamasa*.

MM. de Sacy, Saint-Martin et Reinaud, sont nommés commissaires pour examiner la demande de M. Freytag.

M. Amédée Jaubert communique une relation des premières expéditions des Turcs dans la mer des Indes, extraite d'un ouvrage intitulé: *Guerres maritimes des Turcs*, par Hadji-Khalfa, et traduite du turc par M. Dumoret.

OUVRAGES OFFERTS.

Par la Société médicale de Calcutta : *Medical and physical transactions Society of Calcutta*, 1 vol. et planches; — par la Société Biblique protestante de Paris : 51e No de son *Bulletin mensuel*; — par M. le dr Marshman : *Le Pentateuque (jusqu'au Lévitique), traduit en chinois et revu sur l'hébreu*, 2e édit., imprimée à Sérampour; — par M. Gamba : *Voyage dans la Russie méridionale, par le chev. Gamba*, etc., 2 vol. avec cartes et atlas in-4°, Paris, 1826; — par M. de Paravey : *Essai sur l'origine unique et hieroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, etc. 1 v. in-8° avec planches, Paris, 1826.

Le roman chinois de *Iū-kiao-li* ou *les deux Cousines*, traduit en français par M. Abel Rémusat, dont nous avions annoncé, dans notre numéro du mois de juillet, la prochaine publication, vient de paraître en 4 vol. in-12, chez Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations grammaticales sur quelques passages de l'Essai sur le pali.

Les observations suivantes ont uniquement pour but de relever quelques erreurs grammaticales, qui se sont glissées dans l'ouvrage qui en fait l'objet. Les auteurs de l'*Essai sur le pali* n'avaient pas, quand ils ont rédigé leur travail, des matériaux assez nombreux pour se former une idée complète de tous les détails de la langue palie ; et de plus, les manuscrits qu'ils pouvaient consulter, offraient dans l'orthographe de plusieurs mots, et d'un certain nombre de formes grammaticales, des variantes si grandes, qu'ils n'ont pu éviter toutes les méprises qu'entraîne nécessairement l'incertitude des leçons. Les variantes que présentent les manuscrits palis venus de Siam, ne doivent pas être mises sur le compte de la langue, mais sur celui des copistes de ce pays, pour lesquels le pali n'a jamais été qu'une langue étrangère, importée au milieu d'un idiome d'un tout autre caractère, et qui avait déjà reçu, comme on pourra le démontrer plus tard, un certain degré de perfectionnement. On avait tout lieu d'espérer que les manuscrits de Ceylan, où le pali a vécu et vit encore, au moins comme langue

savante, pourraient ne pas offrir ces irrégularités, et qu'ils présenteraient des modèles de l'idiome sacré des Bouddhistes, aussi purs sous le rapport de la forme, que précieux sous le point de vue beaucoup plus intéressant de la matière. J'ose assurer que la connaissance des livres nombreux que possède Ceylan ne trompera pas ces espérances. Je puis consulter en ce moment un livre fort étendu et fort curieux, contenant toute l'histoire ancienne de Ceylan, et celle du culte qui y fleurit depuis quatre siècles au moins avant notre ère, le *Mahávamsa* (1). La lecture de ce volumineux ouvrage, que je viens de commencer, m'a donné l'occasion de reconnaître le peu de correction des manuscrits siamois, et conséquemment l'inexactitude de quelques-unes des assertions avancées, sur leur autorité, par les auteurs de l'*Essai sur le pali*. Je me propose de relever les plus importantes dans une

---

(1) Le manuscrit dont je parle ici appartient à sir Alexander Jonhston, dont le zèle et l'ardeur scientifique sont si connus de tous ceux qui font de l'Inde le sujet de leurs études. Il fait partie d'une collection fort précieuse de livres palis et singalais, dont il a fait faire la traduction par un prêtre bouddhiste très versé dans la connaissance du Pali, et dont il a confié la publication à M. Upham. Favorisée par tout ce qu'il y a de plus distingué parmi les patrons des lettres orientales en Angleterre, cette collection, grâce aux soins de M. Upham, doit paraître prochainement, et elle ne peut manquer d'intéresser vivement les personnes curieuses de recherches historiques et philosophiques. C'est dans un voyage qu'a fait M. Upham à Paris pour intéresser la Société Asiatique à son entreprise (Journal Asiat., t. IX, p. 59 et 125) qu'il a eu l'extrême complaisance de me laisser le précieux manuscrit du *Mahávamsa*. Je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici toute ma gratitude pour cette marque honorable de sa confiance.

suite d'observations qui n'auront d'autre ordre que celui des matières traitées dans l'*Essai*. Si le pali étoit plus connu, et si surtout on en possédait une grammaire, j'aurais laissé à la critique le soin de faire justice de ces erreurs. Mais comme l'*Essai* est jusqu'ici le seul ouvrage où l'on puisse se faire une idée quelconque de cette langue, il n'est pas inutile pour la philologie d'en relever les inexactitudes. On remarquera en outre que la plupart des rectifications que je propose, sur la foi du *Mahâvamsa*, tendent à prouver de plus en plus l'identité fondamentale du pali et du samscrit, proposition démontrée dans l'ouvrage que nous examinons. Ainsi les observations suivantes, tout en rectifiant quelques-unes des assertions qui y sont émises, ne font que confirmer davantage la conclusion générale qui en résulte.

Pages 84 et 85 de l'*Essai sur le pali*, on a remarqué comme une particularité de cette langue, qu'elle abrégeait les voyelles de certains mots samscrits. Vingt exemples pris dans les manuscrits palis-siamois, appuient cette proposition. Cependant, si l'on en croyait l'orthographe du *Mahâvamsa*, il faudrait retrancher de ce nombre les trois mots *moûla*, racine; *tâpasa*, pénitent, et *sarîra*, corps. *Moûla*, écrit par un *ou* bref dans l'*Essai*, doit l'être avec un *oû* long, comme en samscrit, d'après ces exemples du *Mahâvamsa*.

Magadhesou ourouvelâyam bouddhimoûle mahâmounî

Visâkhapounnamâsam so patto sambodhim outtamam (*Mah. vam.* sect. I, 12.)

« Le grand mouni (Bouddha), à la fin du mois vi-
» sâkha, obtint la suprême intelligence, dans le pays
» de Magadha, au lieu d'*Ourouvelá*, siége de la science. »

La traduction française ne rend qu'imparfaitement le sens du pali. Par *sambodhim* il faut entendre la qualité de *Bouddha*, ou plutôt de *Sambouddha*, terme qui désigne, dans le *Mahávamsa*, l'état auquel arrivent après leur mort les représentans et successeurs humains du fondateur du Bouddhisme.

Paribbádjakavesena roukkhamoúlamoupávisi (*Mah. vam.*, VII, 6), « sous l'habit d'un mendiant, il entra dans la hutte. » *Roukkhamoúla*, littéralement *racine d'arbre*, est le nom qu'on donne aux huttes dans lesquelles les prêtres bouddhistes sont tenus d'habiter, ainsi qu'on peut le voir dans le *Kammouva* (1). Voyez encore sur l'orthographe de *moúla*, fol. 36, v° 39 v°, et 40 v°.

Tápasah, pénitent, est écrit *tapasso* dans l'*Essai sur le pali*; le *Mahávamsa* suit l'orthographe samscrite, *tápasánam anekesam assamo ási* (*Mah. vam.* sect. X, 93), « c'était un asile de plusieurs pénitens. »

Quant à *sarira*, corps, on avait remarqué, p. 80, qu'il n'existait pas de raison pour que l'*i* fût abrégé. Le *Mahávamsa* écrit constamment comme le samscrit *sarira*, ainsi qu'on peut le voir, *Mah. vam.* sect. III, 5, V. 216, fol. 36 v°, 38 r°, 43 v°, 46 r°, 49 v°.

P. 208, les auteurs ont écrit, sur la foi du manuscrit Pali-barman du *Kammouva*, *tchivaram*, vêtement

---

(1) Asiat. Research., t. VI, p. 286, ed. Lond. 4°.

des prêtres bouddhistes, avec un *i* bref, tandis qu'en samscrit il est long. Le *Mahávamsa* suit l'orthographe indienne, ainsi qu'on peut le voir fol. 241 v°.

Une rectification plus importante est celle qui porte sur le septième cas du pronom *tad*. Les auteurs ont dit qu'il était *tasmi*, pour le samscrit *tasmin* : ceci est une erreur. Le septième cas est invariablement *tasmim*, par le changement du *n* en *m*, changement dont le pali offre encore d'autres exemples. L'erreur vient de ce que, dans les manuscrits palis-siamois, l'*anousvára* n'est que très-légèrement indiqué, souvent même totalement supprimé. Cette correction porte également sur toutes les finales des noms en *a*, et très-probablement aussi des noms en *i* et en *ou*. En voici quelques exemples :

Tasmim samagáme (sect. I, 31), « dans cette assemblée. »

Tasmim mate (sect. VIII, 4), « lui mort. »

Tasmim matasmim manoudjádhipasmim (sect. IX, 29) « ce prince étant mort. »

Tasmim sihapoure tassa sihabáhoussa rádjino (section VIII, 6), « dans cette ville de *Sihapoura*, appartenant au roi *Sihabáhou*. » *Siha* est l'altération du samscrit *sinhá*, lion.

Tasmim khane rádjagehe djáto hoti koumárako (sect. XII, 46), « dans ce moment, dans le palais du roi, est né un jeune enfant. »

Tasmim dine mahárádjá sabbálamkárabhoúsito (sect. V, 181), « dans ce jour le grand roi fut décoré de tous ses ornemens. »

Les auteurs de l'*Essai* (p. 108) ont parlé de l'altération que subit cette désinence *asmim*, dont le *m* final se retranche, le *s* se change en *h* et se déplace, d'où l'on a *amhi*. Ce fait est une des nombreuses preuves de la postériorité du pali à l'égard du samscrit. Car la lettre *s*, qui tient quelque chose de l'aspiration, tend à la longue à se changer en *h*. Un grand nombre de mots passés du samscrit dans les langues européennes pourraient être cités à l'appui de ce fait. Ce changement s'étend, suivant l'*Essai* (p. 96), à plusieurs mots samscrits où la sifflante est suivie d'une consonne, et ne paraît pas s'appliquer à d'autre désinence grammaticale que *asmim*. Cependant il a lieu aussi, quoique plus rarement peut-être, pour le pronom *tasmá* pour *tasmát*, et en général pour la terminaison *asmát*, qui sert en pali à l'ablatif. Ainsi dans le *Mahávamsa* on lit, fol. 84, r° : *tamhá oruyha selamhá*, « étant descendu de cette montagne. » Et section XV, 36 :

Tam khanam yeva bídjamhá tamhá nikkhamma ankouro, « en ce moment il sortit un rejeton de cette racine. »

Tchoúlámani tchetiyamhá gahetvá (fol. 37 r°.), « ayant pris le joyau de la statue de Bouddha. »

Une des parties de la grammaire que les auteurs, faute de matériaux, ont été forcés de laisser le plus incomplète, est celle qui est relative au parfait, ou plus généralement aux tems passés. Il leur semblait qu'il n'en existait qu'un en pali, répondant à l'aoriste samscrit, et en général fort simple dans sa formation. Sans prétendre donner ici la théorie complète des

tems du passé, je puis ajouter quelques observations à celles de l'*Essai*.

Le passé en pali a plusieurs formes (*Essai*, p. 127); la première consiste à faire suivre le radical, dont la dernière voyelle est en général allongée, des terminaisons *si* pour le singulier, et *soum* pour le pluriel. Les auteurs de l'*Essai* ont remarqué que cette forme répondait exactement au samscrit *sim*, *siṣ*, *sit* (avec ses variétés); et que la troisième personne n'en différait que par la suppression de la consonne finale, et l'abrègement de la voyelle. J'ai remarqué l'exactitude de cette observation dans le plus grand nombre de cas; mais il y a lieu de douter, d'après quelques exemples du *Mahâvamsa*, que l'abrègement de la voyelle soit toujours forcé. Ainsi, sect. V, 270, on lit, à la fin de la première partie du sloka : *Nagaram pavisî soubham*, « il entra dans la belle ville. » Ici l'allongement de la voyelle ne peut être attribué à une erreur du copiste, car la mesure du vers exige impérieusement que la syllabe *sî* soit longue. Le nombre des exemples où l'*î* est allongé est trop considérable pour que je les donne tous ici. Je citerai seulement l'aoriste de la racine *kri*, répandre, qui est invariablement écrit *kirî*, avec un *î* long, dans ces exemples :

Mahindatherassa kare dakkhinodakam âkirî (sect. XV, 25), « il répandit l'eau du sacrifice sur les » mains de *Mahindathera*. »

Tattha kâneva poupphâni tasmim thâne samokirî (sect. XV, 36), « quelles fleurs répandit-il alors dans « ce lieu? »

A cette forme paraît, au premier coup-d'œil, s'en rattacher une seconde, qui a échappé aux auteurs de l'*Essai*. Elle est d'une extrême simplicité, et paraît en usage pour les racines monosyllabiques, comme *dâ*, *kri*, *bhoû*. Ainsi *adâ*, il donna; *akâ*, il fit; *ahoû*, il fut, dans ces exemples :

Ahoû imasmim kappasmim tchatouttham gotamo djino (sect. XV, 211), « dans cette période (*kalpa*), le quatrième Bouddha fut Gotama. »

Imamhi kappe pathamam kakousandho djino ahoû (sect. XV, 57), « dans cette période, le premier Bouddha fut *Kakousandha*. »

Quoiqu'il semble naturel de dériver cette forme de la précédente, par la suppression de la syllabe *sî*, cependant l'analogie de ces tems palis avec *adât* et *abhoût*, met sur la voie de leur origine. Ils la doivent à la suppression de la consonne finale. Quant à la racine *kri*, le *ri* est changé en *a*, suivant l'usage du pali, et cet *a* est allongé. On a un exemple de cet allongement dans les formes *akâsi*, samscrit *akârchît*, il fit; *kârapesi* (sect. V, 93), il fit faire : *kâresi*, autre forme du causatif, plus commune que la précédente, et qu'il faut écrire avec un *â* long, quoique les auteurs de l'*Essai* (p. 135) lisent *karesi*; enfin, dans la forme *akârayî*, indiquant que la racine *kri* suit le thème de la dixième conjugaison samscrite. Le pali, dans l'allongement de la voyelle *ri* en *âr* (*vriddhi* de *ri*, suivant la théorie indienne), suit l'analogie du samscrit. Je n'ai pu trouver pour le pluriel que *adoum*, ils donnèrent. *Akaroum*, que l'on rencontre quelquefois,

est peut-être le pluriel de *aká ;* mais l'analogie semble demander *akoum.*

Il paraît que des racines, autres que celles dont nous venons de parler, prennent cette désinence *á.* Ainsi *gam*, aller, fait *agá* dans les exemples suivans :

Sakesaram síhasísam ádáya so pouram agá (sect. VI, 31), « ayant saisi la tête du lion par la crinière, il alla dans la ville. »

Samghena nabham ouggantvá djamboudípam djino agá (sect. XV, 211), « étant monté dans les airs avec sa troupe, Bouddha alla dans le Djamboudvîpa. »

Tato koumbalavaram tam mahádípam tato agá (sect. XV, 251), « alors il alla dans la grande île de Koumbalavara. »

Si *akaroum* est le pluriel de *aká*, *agamoum* doit être celui de *agá*, et *nikkamoum*, ils marchèrent, rapproché de cette forme, nous apprend que la racine monosyllabique *kram* suit aussi ce thème. On y voit encore que la lettre du radical reparaît au pluriel devant la terminaison *oum.*

Le pali *agá* me paraît difficile à expliquer par le samscrit *agamat ;* il n'en est pas de même de la forme nouvelle, et, à ce qu'il me paraît, assez rare, *agamá* dans le vers suivant :

Nátinam sangaham katoum agamá dakkhinágirim (sect. XIII, 5), « il alla vers la montagne du sud pour réunir une assemblée de savans. »

Agamá s'explique comme *adá* et *ahoú*, par la suppression du *t* final : je ne sais quel en est le pluriel. Il n'est cependant pas impossible que ce soit *agamoum*

que je viens d'attribuer, peut-être à tort, à la forme *agá*. Il faut sans doute encore rapprocher du samscrit *ágamat* la forme *ágamma*, dont on trouve quelques exemples; ainsi, *ágamma tchetiyagirim* (fol. 37 v°), « il alla vers la montagne de la statue de Bouddha. »

Tam khanam yeva ágamma dhammasokassa santikam (fol. 36 v°), « dans cet instant il vint en présence de *Dhammasoka*. »

« Le second thème, suivant les auteurs de l'*Essai*, consiste à faire suivre de *i* pour le singulier, et de *soum* pour le pluriel, le radical non précédé d'augment. Les exemples qu'ils allèguent prouvent cette proposition, mais j'en trouve dans le *Mahávamsa* qui la contredisent. Ainsi il n'est pas rare de voir des troisièmes personnes formées autrement que par l'addition de *soum*, par exemple, la racine *bhách*, qui fait *abhási* et *abhásiyoum*, ils parlèrent.

Pitouno vatchanam soutwá pitaram te abhásiyoum (sect. V, 196), « ayant entendu le discours de leur père, ils lui parlèrent ainsi. »

On voit de plus que cette forme est susceptible de recevoir l'augment. De même *poutchtchhi*, il demanda, est donné dans l'*Essai* sans augment; il le porte cependant dans cet exemple du *Mahávamsa*: *Thero dhammam apoutchtchhi so* (sect. III, 33), « ce chef demanda la loi. » *Bhoúmipálo apoutchtchhi tam* (sect. XV, 26), « le roi l'interrogea. » *Kim pamánannou karomíti apoutchtchhi tam* (fol. 39, r°), « quelle preuve donnerai-je? demanda-t-il. » Quant à la terminaison du pluriel *abhásiyoum*, on remarquera que *oum* est la vraie dé-

sinence du pluriel, qui jointe à l'*i* du singulier fait *youm*, devant lequel on insère un *i*, suivant l'analogie du pali (*Essai*, p. 93 et 94). On en trouve encore un exemple dans le pluriel *anousâsiyoum*, ils ordonnèrent. Si les formes *otari*, *otaroum*, du verbe *tri*, avec la proposition *ava*, traverser; *visi*, *visoum*, de *vish*, pénétrer, doivent rentrer dans ce thème, elles prouvent que la troisième du pluriel est indifférement *isoum*, *iyoum* et *oum*. Une autre forme de l'aoriste, oubliée par les auteurs de l'*Essai*, se trouve dans le mot *avotcha*, correspondant évidemment à l'aoriste irrégulier *avochat* :

Sakkam taттha samîpattham avotcha vadatam varo (sect. VII, 2), « le plus éloquent des hommes appela » alors *Sakra* qui se tenait auprès de lui. »

Râdjatheram avotcha so (sect. XV, 19), « il appela » le chef des rois. »

Il faut peut-être aussi rapprocher de ce thème le mot *nikkhamma*, de la racine *kram*, qui, dans l'exemple suivant, ne doit être considéré que comme un aoriste.

Tam khanam yeva bîdjamhâ tamhâ nikkhamma ankouro (sect. XV, 43), « à ce moment, de cette racine » sortit un rejeton. »

Cependant la racine *kram* fait *kami* à l'aoriste, au moins dans ces phrases : *Niddâyitoum oupakkami* (fol. 105 v°), « il essaya de dormir. » *Assavegena pakkami* (fol. 46 v°), « il alla de toute la vitesse de » son cheval. »

Enfin il est impossible de méconnaître l'existence de l'imparfait pali dans le verbe suivant : *abravi*, *abra-*

voum, de *broû*, parler. Il est encore d'autres formes que l'on serait embarrassé de rapporter à tel ou tel tems, si l'on n'était éclairé par une particularité de la désinence plurielle. Ainsi *vasi* et *vasimsou*, de *vas*, habiter. *Vasimsou samanâ bahoû* (sect. X, 95), « beaucoup de Samanéens habitaient. » Ainsi *nipatimsou*, de *pat*, tomber.

Vassânam doutiye mâse doutiye divase pana
Routchire mandape tasmim therâ sannipatimsou te (sect. III, 25), « le second mois de chaque année, et le deuxième jour du mois, les chefs se réunissaient sous ce dôme brillant. »

Ainsi *poûdjayimsou*, de *poûdj*. *Gandhamâlâdipoûdjâhi poûdjayimsou samantato* (fol. 41 v°), « ils lui faisaient hommage de guirlandes de fleurs. »

On peut citer encore *asakkimsou*, de *shak*, pouvoir. On voit que ce qui distingue ces formes des précédentes, c'est le déplacement du *m* final de la désinence *isoum*. Cette particularité suffit donc pour les faire rapporter, *à priori*, à un autre tems que le parfait ou aoriste. Or cette conjecture se change en certitude, puisqu'on rencontre des verbes avec des terminaisons pareilles à celles que nous venons d'indiquer, dont les radicaux portent tel ou tel signe qui empêche d'y voir un aoriste : des exemples éclairciront ceci. Il est des racines samscrites (*drish*, voir ; *sad*, s'affaisser ; *gam*, aller, sont de ce nombre) qui empruntent leurs quatre premiers tems de radicaux étrangers, comme *pasy* ; *sîd* et *gatchtchh*. Maintenant si ce sont ces radicaux, et non *drish* et *sad*, qui portent la dé-

sinence *imsou*, il y a lieu de croire que ce sont des imparfaits, puisque les racines empruntées ne sortent pas des quatre premiers tems dont l'imparfait fait partie. Il faut nous accorder toutes fois que dans cette partie de la grammaire, le pali suit exactement l'analogie du samscrit, conjecture qu'autorisent les rapports bien connus de ces deux langues. S'il en est ainsi, *nisîdi* est l'imparfait de *sad* dans l'exemple suivant :

Nisîdi thero ânando attano thapitâsqne (sect. III, 28), « le chef *Ananda* s'asseyait sur le siége qui lui était destiné. »

Asanesou nisîdimsou arahanto yathâ raham (section III, 26), « ils s'asseyaient sur leurs siéges après (lui) avoir rendu les honneurs convenables. »

Tam soutvâna pasîdimsou nâgarâ te samâgatâ (sect. XIV, 64), « les citoyens réunis s'asseyaient après l'avoir entendu. »

De même le mot *passi*, donné comme un aoriste par les auteurs de l'*Essai*, doit être considéré comme l'imparfait de *pasy*, et formé très-régulièrement par le changement du *y* en *s*, et l'addition de *i* (*Essai*, p. 93). Conformément aux exemples précédens, la troisième personne du pluriel est *passimsou* (section XI, 38).

Agatchtchhoum est aussi un imparfait de la racine *gatchtchh*, qui prête ses quatre premiers tems au radical *gam*. Ainsi :

Mahâmahindo thero tcha samghamittâ tcha bhikkhounî

Tatthâgatchtchhoum saparisâ râdjâ saparisopi tcha

(fol. 41 v°). « Le chef *Mahâmahinda* et la pénitente » *Samghamittâ* y vinrent avec l'assemblée, ainsi que » le roi. »

Nous ferons seulement remarquer que la terminaison *oum* diffère de la désinence *imsou*, qui caractérise les verbes précédemment cités, ce qui ferait croire que cette dernière n'est pas seule affectée à l'imparfait. La racine *gatchtchh* a d'ailleurs une autre forme qui rentre exactement dans les précédentes; c'est *âgatchtchhimsou : tassa kammam kittayantâ âgatchtchhimsou* (fol. 49 v°), « ils vinrent racontant son » action. »

En outre il est des racines qui reçoivent, dans les quatre premiers tems, l'addition de certaines lettres, une nazale, par exemple; *sitch*, asperger, est de ce nombre. Il doit s'ensuivre que dans la phrase *samabhisintchimsou radjdje* (s. IV, 6), « ils sacraient roi; » on a un imparfait, dont le singulier se trouve dans la phrase : *Abhisintchi mahâbodhim mahâradjdjena mahîpati* (fol. 39 v°), « le maître de la terre investit *Mahâbodhi* d'une grande royauté. » Le mot *abhoundjimsou* est encore au même tems dans les phrases suivantes : *Pâyâsam tam abhoundjimsou* (fol. 47, r°), « ils mangeaient ce composé de lait. » *Amatam viyabhoundjimson* (fol. 47 v.), « ils mangeaient l'ambroisie. » *Mannimsou*, « ils pensaient; » dans cette phrase : *devatâ iti mannimsou* (sect. XV, 101), « ils pensaient, voilà les dieux, » est un imparfait de la racine *man*, qui insère un *y* aux quatre premiers tems. Le *y* précédé de *n* se change en *n* (palatal), et cette lettre se redouble

suivant l'usage du pali (*Essai*, p. 94). Si donc la désinence *imsou* est la caractéristique de quelques imparfaits, *otarimsou* rapproché de *otari* et *otaroum*, cités plus haut, en doit être un. Il en faut peut-être dire autant de *akamsou*, dans la phrase, *akamsou rádjasangaham* (fol. 36 r°), « ils faisaient une réunion des rois. » Mais je n'en connais pas le singulier. Enfin, que l'on considère les verbes précédemment cités pour des imparfaits, ou des aoristes, il semble toujours qu'on peut expliquer la désinence *imsou* par *isoum*, dont la nazale labiale a été déplacée, conformément au génie du pali, qui de *asmim* fait, après le retranchement du *m* final, *amhi*, qui est lui-même pour *amsi*.

On a vu plus haut que les formes *poutchtchhi* et *apoutchtchhi* ne différaient l'une de l'autre que par la suppression de l'augment, d'où on serait tenté de conclure (si ces deux formes sont identiques) que l'emploi de ce signe est arbitraire en pali. Un exemple du même verbe dans le même sloka, avec et sans augment, confirme cette conjecture.

So tchatouttimsa vassáni rádjá rádjam akárayi

Tassa poutto bindousáro atthavísati hárayi (sect. V, 15), « ce roi régna trente-quatre ans, et son » fils *Bindousára* en régna vingt-huit. »

Je ne pense pas qu'on puisse dire que l'augment est ici supprimé à cause de la voyelle finale du mot précédent. Le verbe *akárayi* le porte en effet dans ce vers (fol. 42 v°) :

Devánam piyatisso so mahárádjá akárayi.

« Le grand roi *Devânam piyatissa* fit ainsi (1). »

De même l'augment se trouve dans le verbe *âpoutchtchhi*, même lorsque le mot précédent est terminé par une voyelle. Voyez les exemples cités plus haut (sect. XV, 26, et fol. 39 r°). Lorsque le mot précédent a pour finale une consonne, il n'est pas étonnant que l'augment subsiste, comme dans l'exemple *dhâtoupoûdjamakârayi* (fol. 242 r°), « il fit adoration aux os (de Bouddha). »

Nous terminerons ces observations succinctes par quelques remarques sur le participe indéclinable en *tvâ* et en *ya*. On sait qu'en samscrit *tvâ* est la terminaison de ces participes, quand le verbe n'est pas précédé d'une préposition, et *ya* quand il l'est. Les auteurs de l'*Essai* ont constaté qu'en pali cette règle

---

(1) Telle est la véritable orthographe du nom du roi appelé dans l'extrait du *Radjavali* (Annals of oriental literature), *Deveny-paetissa*. C'est au règne de ce prince, qui vivait au commencement du IVe siècle avant notre ère, que se rattachent quelques-uns des événemens les plus remarquables de l'histoire singalaise, comme l'introduction du Bouddhisme, l'invention de l'écriture, la rédaction des livres religieux. Les auteurs de l'*Essai*, appuyés de la chronique singalaise, ont essayé (p. 46 sqq.) de faire ressortir l'importance de ces faits; mais ils n'ont pu donner l'orthographe ni le sens du nom de ce roi. Il me semble signifier *le prêtre chéri des dieux* (*devânam piyatissa*). Ce qu'il y a de singulier c'est que ce nom propre est composé de deux mots, dont l'un *devânam* est au génitif régi par *piyatissa* (*pryatissa*), mot composé lui-même. Ces idées exprimées ainsi le seraient également, et d'une manière plus conforme aux lois de la composition, si les élémens composans étaient au radical sans terminaison. Cette singularité m'a long-tems fait douter qu'il fallût prendre cette périphrase pour un nom propre; mais l'accord remarquable du *Mahâvamsa* et du *Radjavali*

était méconnue, et que la désinence *tvá* s'attachait au verbe, qu'il fût ou non précédé d'une préposition (*Essai*, p. 129). D'autre part, comme ils n'avaient trouvé qu'un exemple de la terminaison en *ya*, ils ont été induits à dire qu'elle paraissait d'un rare usage. La lecture de quelques parties du *Mahâvamsa* m'a fourni un certain nombre de verbes, précédés d'une préposition et terminés en *ya*, comme en samscrit. Ainsi on lit, fol. 240, v°.

Kenopâyena ânetoum sakkomiti vitchintiya; « ayant pensé ainsi : par quel moyen pourrai-je l'amener? »

Yânam ârouyha bhitiyâ (fol. 240 r°), « étant monté sur son char par crainte. » *Sangham nimantiya* (sect. V, 75), « ayant convoqué l'assemblée. »

On trouve encore *patitthâpiya*, « ayant placé debout; »

---

sur les évènemens arrivés sous le règne du personnage qui en est revêtu, ce fait que *Mahâmahinda*, celui qui convertit Ceylan au Bouddhisme, est son contemporain d'après l'un et l'autre ouvrage; enfin l'omophonie de *Deveny-paetissa* avec *Devânam-piyatissa*, m'ont décidé à considérer ces trois mots comme le nom d'un des rois les plus célèbres de Ceylan. Il y a en outre deux slokas, fol. 42 v., qui seraient à peine intelligibles si on n'adoptait pas cette opinion :

iti etâni kammâni lankâdjanahitatthiko
devânam piyatisso so lankindo pougna pagnavâ
pathame yeva vassamhi kârapesi gounappiyo
yâvadjîvan tounekâni pougnakammâni âtchinî.

« Le roi de Ceylan *Devânam piyatissa*, doué de pureté et de science, désireux de faire le bien des habitans de Ceylan, fit ces actes la première année, et tant qu'il vécut il accumula les actes de vertu. »

Je dois avertir que je ne rends pas l'épithète *gounappiyo*, sans doute en samskrit *gounapriya*, *chéri* ou *ami des qualités*, dont je ne saisis pas le sens

parisodhiya, ayant purifié; *samâdhiya*, ayant reçu; *pasidiya*, s'étant assis; *alamkâriya*, ayant orné; *samanousâsiya*, ayant ordonné; *pabhoundjiya*, ayant mangé. Il n'est même pas rare de voir l'une et l'autre désinence affectée au même verbe, avec ou sans préposition. Ainsi, on rencontre *nisiditvâ* (I, 18) et *nisidiya* (I, 36), *patitthâpiya* et *patitthâpetvâ*, fol. 241. Enfin le pali est si irrégulier dans l'emploi de ces désinences, qu'il donne la terminaison *ya* même à des verbes qui ne sont précédés d'aucune préposition. Ainsi on trouve *krâiya* (fol. 242, v°), ayant fait, et *tchintiya* (sect. XI, 25), ayant pensé; *likhâpiya* (section XV, 225), ayant fait lire; *vandiya*, ayant fait hommage. Mais il y a lieu de croire que cette dernière forme est la plus rare. E. Burnouf.

Quelques mots sur le Braj-bhâkhâ.

Les Hindous supposent que l'univers est divisé en trois régions, *loka*, pour chacune desquelles il y a une langue distincte : 1° la région des cieux, *soura loka*, qu'ils disent être la résidence des anges; 2° celle qui est sous la terre, *pâtâla loka*, qui est entièrement habitée par des serpens; et 3° la terre *nara loka*, ou le monde de l'homme, nommée aussi *martia loka*, ou le monde des êtres mortels.

Ils disent qu'une relation mutuelle a existé entre les habitans respectifs de ces trois mondes, jusqu'au commencement du *kali-youg*, lorsqu'à cause de la méchanceté croissante de l'homme, il fut privé du pou-

voir qu'il possédait de se transporter dans les deux autres régions.

Il y a une langue, ou *bhákhá*, dictincte pour chacun de ces trois mondes. La première nommée *soura bâni*, ou langue de *soura loka*, appelée aussi *soura bhákhá* et *deva bâni*, est, disent les Hindous, le sanskrit.

La deuxième, nommée *nág bâni*, ou langue des serpens, est appelée aussi par eux *pracrit*. On y fait un usage fréquent de l'*anuswara*, ou نون غنّه, et les lettres y sont souvent redoublées مشدّد, tout cela étant adapté à la formation de la langue de ces animaux. Cet idiome n'est plus vivant; mais il peut être considéré comme ayant été celui d'un âge intermédiaire, entre le tems où le sanskrit était parlé, et le présent *bhákhá*.

La troisième, nommée *nar bâni* ou *bhákhá*, est celle dont nous voulons parler ici.

Bhákhá भाषा est un mot sanskrit signifiant, dans l'origine, *langage* en général; mais actuellement appliqué au *nar bâni*, ou langue vivante des Hindous, particulièrement à celle qui est parlée dans le pays de Braj et dans le district de Goaliar (1). Braj est un canton situé entre Dilli et Agra, extrêmement respecté par les Hindous, comme le théâtre de l'incarnation de Wichnou, sous la forme de Krichna; sa ca-

(1) Le nom d'*Hindavi* est réservé au langage du vaste empire dont Canoj était la capitale. Cet idiome qui s'est conservé dans la même contrée, sous le nom de *Braj-bhákhá*, est le fond du moderne Hindostani. Voyez le *Journ. Asiat.*, t. VIII, p. 130 et suiv.

pitale est Mathoura; on y trouve aussi les villes de Brindâban et de Gokoul, toutes deux célèbres par les miracles de leur divinité favorite qui, selon les Hindous, s'y sont encore opérés. Ce district renferme encore les états du Raja de Bhartpour, et la montagne de Govardhan. Goaliar est le pays qui dépend du fort célèbre du même nom : il est communément appelé Gohad. Dans ces districts, le *braj-bhâkhâ* est parlé dans sa plus grande pureté ; et, dans les vastes pays de Baïswârâ, de Bhadâwar, de Bundelkhand et d'Antar Bed, avec quelques variations, trop légères pour être aperçues d'abord. Au surplus, cette langue est l'idiome originel et indigène qui, avec plus ou moins de différences provenantes de causes accidentelles, est, dans l'Inde, le fonds de tous les dialectes des aborigènes.

Les habitans de Braj distinguent par le nom de *khari boli*, l'ancienne langue parlée dans les villes de Dilli et d'Agra, toujours en usage parmi les Hindous de ces cités; les Musulmans la nomment indifféremment *hitch hindi*, *nitchhutchh hindi*, ou *intheth hindi*; et lorsqu'elle est mêlée d'arabe et de persan, on l'appelle *rekhta* ou *ourdou* (hindostani). Il est difficile de savoir au juste depuis quel tems on écrit le *braj-bhâkhâ*; mais, sans doute, ce n'a pas été long-tems après qu'il fût devenu le seul idiome vivant dans les districts de Braj et de Goaliar, et, avec une très-légère variation, dans les pays environnans (1).

---

(1) Ce qui précède est extrait de l'introduction de l'ouvrage intitulé:

Les Hindous nient positivement que le *braj-bhâkhâ* dérive du sanskrit. Cette assertion, soutenue par le célèbre W. Jones (1), n'a pas été contredite par le savant indianiste Colebrooke (2). Et en effet, quoiqu'une grande partie des mots *braj-bhâkhâ*, surtout ceux qui expriment des idées abstraites, des termes de science, soient tous sanskrits, il ne se trouve pas moins dans cette langue une masse considérable de mots de l'usage le plus commun, soit noms, soit verbes, soit particules, dont on ne saurait trouver la source dans cet idiome sacré, et qui paraissent constituer le fonds de la langue. Dans le moderne hindostani, il y a encore un sixième environ de ces mots, la plupart d'un emploi très-fréquent.

Une preuve que le *braj-bhâkhâ* ne dérive pas du sanskrit, peut se tirer aussi des désinences grammaticales de ces deux langues, qui ne présentent aucun trait de ressemblance. Je ne parle pas ici des différences qui ont rapport au genre, au nombre, à la déclinaison, aux voix des verbes, à l'emploi des auxiliaires, etc., parce que ce sont précisément les mêmes qui distinguent les langues modernes des anciennes ; et elles semblent annoncer que la structure du *braj-bhâkhâ* est plus moderne que celle du sanskrit.

Il reste à savoir si la langue elle-même est également

General principles of inflexion et conjugation in the Bruj B'hakha, *etc.* by shree Lulloo Lal Kuvi, Calcutta, 1811.

(1) Troisième discours anniversaire de la Société Asiatique de Calcutta, dans les *Asiatic Researches*.

(2) «This opinion I do not mean to controvert.» *Asiatic Researches*, t. VIII, *Dissertation on the sanscrit and prarrit languages*.

plus moderne, ou si elle est plus ancienne. W. Jones pense que l'ancien hindavi (ou pur *braj-bhâkhâ*) était la langue primitive de l'Inde supérieure, dans laquelle le sanskrit fut introduit, à une époque très-reculée, par des conquérans étrangers, comme plus tard le persan et l'arabe furent transplantés, par les conquérans mogols, dans la même langue déjà altérée.

Quoi qu'il en soit, cet idiome a atteint un tel degré d'excellence et de réputation, que les auteurs hindous, de quelque partie de l'Inde qu'ils soient, écrivent leurs productions poétiques dans cette langue, la considérant comme égale au sanskrit en beauté, c'est-à-dire, comme la plus riche et la plus éloquente des langues vivantes.

Les livres les plus anciens en *braj-bhâkhâ*, que l'on sait avoir été écrits avant Akbar, sont le *Prathi-râj-râsâ*, ou les guerres de *Prathi-râj*, et le *Hamir-râsâ*. On suppose que le premier a été rédigé vers le tems de l'invasion musulmane, sous Mahmoud de Ghazna, par *Chand-kab*, qui était ambassadeur auprès de ce prince, de la part de *Prithi-raj* ou *Pithaora*. Le dernier est, dit-on, d'une date postérieure. A l'exception de ces ouvrages, la plupart de ceux qui existent en *braj-bhâkhâ* ont été écrits, ou sous Akbar, ou après le règne de ce monarque éclairé.

Les principaux poètes qui ont écrit en *braj-bhâkhâ* sont Kab Gang, Toulsi, Bihari, Girdhar, Lalach, Sour-das (1), Kabir, Nanik. On peut ajouter à ces

---

(1) C'est-à-dire *serviteur du soleil*; *sour* सूर signifiant *soleil*, et

noms ceux de Malik Mohammad-Jaïssi, Ahmad Whahab, Mohammad-Afzal, Amir-khan, etc., qui ont écrit en cette langue et en hindostani (1).

Parmi ces écrivains, le plus célèbre est Bihari, que le docteur Gilchrist nomme le Thomson des Hindous (2). Il était de Goaliar, et florissait à la cour d'Ambher, au commencement du seizième siècle de l'ère chrétienne. Son principal ouvrage est un poëme intitulé *Sat-saïa* ست سيا, à cause qu'il est composé de sept cents *doha* دوها ou distiques. Un poète a dit en parlant de cette production :

برج بهاکها برنی کبن بهو بده بُدّه
سب کو بهوکهن ست سیا کری بهاری داس

« Plusieurs poètes, chacun selon sa capacité, ont déployé les beautés du *braj-bhâkhâ*; mais Bihari Das (3) a composé le *Satsaïa*, qui est la perle de tous les ouvrages écrits en cette langue (4). »

Les vers de Bihari ont été arrangés dans l'ordre qu'ils ont actuellement, pour l'usage de l'infortuné prince *Azem-schah*. De là, le recueil est nommé

---

das दास *serviteur*. Ce poète était aveugle; de-là un aveugle se nomme aussi *sour das*, ou simplement *sour*.

(1) *Gilchrist's hindoostanee Grammar*, Calcutta, 1796, p. 335.

(2) *Ibid.* p. 40.

(3) C'est-à-dire *le serviteur de Krichna*, incarnation de Wichnou; *bihari* बिहारी étant un des noms de Krichna, et *das* signifiant *serviteur*, comme nous venons de le dire.

(4) *Shakespear's hindustany dictionary*, p. 493.

Azem-schahi. Il avait été traduit auparavant en vers sanskrits, par *Heripresada-Pandita,* sous les auspices de *Chet-sinh*, lorsqu'il était raja de Benarès (1).

GARCIN DE TASSY.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

XII. *Récit des événemens arrivés dans le pays de Khowarezm* (2), *et dans le désert de Kiptchak* قپچاق.

Dans les derniers jours du mois béni de schéwal, nous partîmes de la ville de Khiwah, et en cinq jours nous arrivâmes à Khowarezm. Nous y eûmes une entrevue avec Doust-Mohammed Khan, et son frère Isch sultan; nous allâmes aussi en pélerinage aux tombeaux du scheikh Nodjem-eddin-Koubra, du scheikh Aly Ramteny, du scheikh Khalweti-Djan, de l'Imam-Mohammed Roubay, de Sahib-Koudouri, de Tchar-allah-Alameh le Commentateur, de Menla-Houssaïn-Khowarezmi, l'interprète (du Koran); de Seïd-Ata et de Hakim-Ata. Nous ouïmes raconter que le scheikh Abd-allatif était mort dans la ville de *Wezir* وزير. Aussitôt que je reçus cette nouvelle, je

---

(1) *On the sanscrit et pracrit.* By Colebrook, *Asiat. Res.*, t. VIII.

(2) On abrège ordinairement le mot *Khowarezm,* et on le prononce *harezm.*

partis plein d'impatience, et je me rendis, avec quelques-uns de mes compagnons, à la ville de *Wezir*. Là, nous fîmes un pélerinage au tombeau de ce seigneur éminent, le scheikh Abd-allatif; et comme le scheikh défunt m'avait autrefois amené à un repentir salutaire, et avait été mon guide dans les voies de l'ascétique, afin que son noble esprit trouvât grâce près du Dieu plein de miséricorde, et qu'il jouît du bonheur et de la tranquillité, par les biens du paradis, je fis sur sa tombe la lecture de la parole de Dieu en entier (1). Je devins ainsi son compagnon (2), et je fis un chronogramme sur son passage de ce monde périssable, dans la demeure de l'éternité. Je pris des lettres pour les mirzas des Manghits, qui me furent données par le sultan Hadji-Mohammed, par Timour-Sultan, et par Mahmoud-Sultan, les fils d'Aghatai khan; nous retournâmes ensuite à Khowarezm. Le hasard avait amené dans le même pays l'envoyé de Birak-khan, Scheikh Sadri-Alem, un des descendans d'Ahmed Iesaoui. La fille du scheikh Housaïn-Kharezmi, je veux dire la plus respectable parmi les souveraines; le fils du scheikh Housaïn-Kharezmi et quelques autres Musulmans se déterminèrent à nous accompagner. Nous prîmes donc des voitures, nous y plaçâmes les autres personnes, et nous fîmes des vêtemens de peau. Chacun fut obligé d'adopter ce costume. On nous prévint que les Man-

(1) *Toute la parole de Dieu* veut dire tout le koran.

(2) C'est-à-dire je ne quittai pas sa tombe, jusqu'à ce que j'eusse terminé la lecture de tout le koran.

ghits étaient plus cruels que les Usbeks, et que quand même on voyait quelques-uns de leurs gens avec un aspect agréable, il ne fallait pas oublier que c'étaient des lions. Que faire! il fallut absolument endosser leurs vêtemens barbares. Bref, j'encourageai mes compagnons en leur disant: « Celui qui a du jugement » doit se résoudre à des actions, qui deviennent iné- » vitables, quand il est impossible de résister.

» Les habits sur cette route devant être ainsi,

» Nous nous envelopperons de peau comme les sau- » vages. »

Ces exhortations produisirent leur effet, et ils s'habillèrent tous de même. Au commencement du mois béni de dsou'lkada, nous nous mîmes en route et marchâmes pendant un mois dans le désert de Kiptchak. Comme c'était en automne, on ne voyait ni les oiseaux s'élever, ni les ânes sauvages courir. Il n'y avait pas le moindre grain d'herbe, et pas une goutte d'eau: c'était un désert sans bornes, et une solitude sans limites.

« Il n'y avait aucune espèce de nourriture, ni pour » les bêtes sauvages, ni pour les oiseaux.

» On ne trouvait pas d'eau pour les grenouilles ou » les vers. »

Enfin, au milieu de mille peines, fatigues et contrariétés, nous traversâmes un jour les environs de *Scham* شام, et, en arrivant au village de *Seraïdjagh* سرايجغ, nous rencontrâmes quelques pélerins nus, ainsi que trois osmanlis, qui avaient quitté Samarkand, après avoir obtenu un congé; ils nous dirent:

» Où allez-vous? La ville de *Haschterkhan* هشترخان
» (Astracan) vient d'être prise par les Russes روس ;
» Ahmed-Tchawousch a eu une affaire sanglante avec
» eux, et notre *agha* a été enlevé par les sujets d'Arslan mirza, qui est un mirza des Manghits. Cette
» route est donc devenue dangereuse ; retournez sur
» vos pas ! » J'avais beau dire avec Nedjati :

« Nous sommes pauvres, quel mal le sort peut-il nous
» faire? On ne dépouille pas facilement neuf lions ;
» c'est la solitude qui est pénible (1). »

Mais les personnes qui voyageaient avec nous, c'est-à-dire les marchands, ne furent pas de mon avis, et ils dirent : « Demeurons quelques jours à Khowarezm ! La précipitation appartient au diable, et
» la patience vient de Dieu. Nous verrons à Khowarezm comment cela finira. » En effet, comme l'envoyé du khan Birak, Sadri-Alem scheikh, et les autres Musulmans, s'en retournèrent, il fallut malgré moi, les suivre. Que faire ! je fus obligé de retourner à Khowarezm. L'envoyé du khan Birak retourna à Samarkand, et les autres personnes s'établirent aussi en ce lieu. Le khan de Khowarezm, Doust-Mohammed khan, me demanda : « De quel côté avez-vous maintenant l'intention de vous diriger ?» Ayant répondu : « Mon projet est de me rendre, par Meschehed, dans le Khorasan, et de suivre la route de l'Yrak persan, jusqu'à l'Yrak arabe, c'est-à-dire jusqu'à Bagdad. » Il

---

(1) L'auteur veut dire probablement que le nombre de ses compagnons était réduit à neuf.

épliqua : « Arrêtez-vous ici, les Maughits se retirent » au printems dans leurs campemens d'été. Alors les » chemins par le désert seront libres, et les Russes » seront aussi repoussés ; Bagdad est très-éloigné » d'ici. » Je répliquai avec Nedjati :

« Si tu devais être éloigné de ton amie, aussi loin » qu'il y a de l'Orient à l'Occident,

» N'hésite pas à te mettre en route, ô mon cœur ! » car, pour les amoureux, Bagdad n'est pas éloigné. »

Enfin il me congédia et il me donna un bon domestique, il mit aussi des chariots à la disposition de mes compagnons. J'avais l'intention de me rendre dans le Schirwan par la mer Caspienne ; mais mes compagnons n'y consentirent point, ils prétendirent que les troupes des Osmanlis, venues des environs de Kaffa, s'étaient avancées vers Nouschirwan, où elles faisaient vivement la guerre à Abd-allah Ibni khan, et que de ce côté la route n'était pas ouverte, pour les gens qui se rendaient au pays de Roum. On ajouta que Ilkas du pays des Tcherkesses s'était mis en campagne et parcourait la route de *Demir-Kapou* دمور قاپو, parce que les Tcherkesses s'étaient soulevés. Je pris donc des informations sur les routes du Khorasan et de l'Yrak, et on me dit que le schah était entièrement soumis à notre sublime empereur (Soliman II). On nous dit, il est vrai, que les commandans persans qui étaient sur la route nous empêcheraient d'arriver jusqu'au Schah. Mais Dieu ne laisse mourir personne avant le moment où il a arrêté son trépas, et celui

qui craint la mort ne doit pas se mettre en route, comme dit Hidjri (1) :

« Ne t'afflige pas d'une séparation, ô mon cœur !
» Personne ne meurt avant le terme désigné.

» Personne n'a reçu la dernière ablution, avant
» que l'ordre pour le deuil n'ait été écrit [par la di-
» vinité] et avant qu'il ne soit parvenu. »

Ceci est prouvé ; et comme il était impossible de prendre une autre route, nous nous confiâmes à l'étendue de la grâce de Dieu, et nous comptâmes sur les bienfaits miraculeux du chef des créatures (Mohammed). Forcé par les circonstances, je dis :

« Je n'ai pas trouvé d'autre route, il était néces-
» saire de prendre enfin la seule qui restait. »

Car il est certain que la nécessité rend permises même les choses défendues. Dans ces circonstances, on loua des chameaux ; et ayant demandé congé au schah de Khowarezm, Doust-Mohammed khan, il me dit : « Il ne convient pas de voyager avec des arquebuses, comme si vous étiez au milieu des ennemis. » Nous fûmes donc obligés de donner les armes à feu que nous avions encore à Dasfi khan et Dasfi-Enis Schah. C'est ainsi que nous fûmes congédiés. Nous obtînmes des lettres pour Aly sultan, frère de Tiz-Mohammed khan, et on leva les grandes difficultés qui restaient encore pour avoir des provisions et de l'eau ; ce fut ainsi que, pleins de confiance en

(1) Hidjri était contemporain de l'auteur, mais il ne se fit connaître qu'après l'an 1546, époque à laquelle Latifi, qui ne le nomme pas, a terminé ses notices sur les poëtes turcs.

Dieu, nous entreprîmes, au commencement du mois de dsou'lhidjah, notre voyage vers le pays de Khorasan.

XIII. *Récit de ce qui s'est passé dans le pays de Khorasan.*

Avec la grâce de Dieu nous traversâmes le fleuve Amou, et nous campâmes sur les bords du fleuve, pour attendre nos autres compagnons. La fille du sublime seigneur, c'est-à-dire du scheikh Housaïn-Khowarezmi, m'envoya quelqu'un pour me dire : « Cette nuit, en » songe, j'ai vu mon père, le sublime seigneur, qui » venait de la ville *Feridoun* فريدون, dans le Khowa- » rezm avec une noble bannière; et comme le peuple » allait à sa rencontre, et l'interrogeait sur la cause » de son arrivée, il dit : Mir-Sidi-Aly (1) est allé à » la ville de *Wezir*, il a fait lire sur moi le grand » Koran, et il m'a demandé du secours. Je suis donc » venu pour être son appui, et pour le faire sortir du » Khorasan en bonne santé (2). » Réjouis par cette agréable nouvelle, nous partîmes le lendemain, et en quelques jours nous arrivâmes à la ville de *Douroun* دورون. Le sultan Mahmoud nous laissa passer, et nous nous rendîmes à la ville de *Baghiwa* باغوا ; le sultan

(1) *Mir Sidi Aly* est le nom de l'auteur.

(2) Le Scheikh Housaïn Khowarezmi est le personnage dont il est parlé dans la section XII, comme d'un interprète de l'alcoran : il y est dit qu'il était enterré dans la ville de *Khowarezm*, où l'auteur avait fait un pélerinage pour prier sur sa tombe. Ici il en est parlé, comme s'il avait été enterré à *Wezir*. Ces détails ne sont pas d'accord, à moins qu'au lieu de *Wezir*, on ne lise *Khowarezm*, et que notre auteur n'ait lu aussi le koran, ou du moins quelques chapitres du koran, au tombeau du scheikh Khowarezmi, ce dont il n'est point parlé à la section XII.

Poulad ne s'opposa pas non plus à notre passage, et nous vînmes à *Nisa* نسا. Nous eûmes en ce lieu une entrevue avec Aly Sultan, frère de Tiz-Mohammed, qui jadis avait été khan en ces lieux. Nous lui présentâmes la lettre du (1) khan et de Isch-sultan. Ils montrèrent tous de la soumission pour le sérénissime empereur (Soliman II); et nous prîmes la route qui conduit de la ville de *Bawerd* باورد à la ville de *Thous* طوس.

Nous y allâmes visiter le tombeau de l'imam Mohammed-Hanéfi, et celui de Firdewsi-Thousi (2). En l'an 964 (1556), dans les premiers jours de moharram, nous arrivâmes à *Meschehed* مشهد, dans le Khorasan, où nous fîmes un pélerinage au tombeau du Schah khorasan, qui est Imam-Aly-Mousa-Riza. Sous le prétexte qu'étant en mer, j'avais, à l'occasion d'une tempête, fait vœu d'offrir un *touman* (3) à cet imam vénérable, je le présentai à l'intendant (des biens de la mosquée), et je fis don d'une somme pareille aux séïds (qui desservaient la même mosquée) (4). Ibrahim-Mirza, fils de Bahram Mirza,

---

(1) Le nom de ce personnage est omis dans le manuscrit; toutefois ce doit être *Doust Mohammed*, nommé avec son frère Isch sultan, au commencement de la section XII.

(2) *Firdewsi* est le même que le poète appelé ordinairement *Ferdousi*, ce qui est une erreur.

(3) Le *Touman* est une monnaie de compte persane; elle vaut environ quatre-vingts francs, argent de France.

(4) Les Seïds sont des descendans de Mahomet, qui probablement avaient été placés comme gardiens auprès du tombeau de l'Imam Riza.

était *sultan* en ce lieu (1); et Souleïman-Mirza, fils du schah, s'y trouvait aussi. Je fus donc reçu de ces princes, ainsi que de leur visir Gheuktcheh-Khalfa. Mais lorsque je demandai une escorte à ces princes, pour me rendre auprès du schah, ils n'y consentirent pas, mais ils me donnèrent des festins. Durant la conversation, on me fit plusieurs questions, pour m'engager dans des controverses au sujet de la succession d'Aly, et de sa supériorité sur Abou-bekr, Omar et Othman, que Dieu leur soit favorable. Comme on attendait mon opinion sur tous ces points, je me réglai sur le proverbe, qui dit que *le silence est la réponse que l'on doit aux sots*, et je ne prononçai pas un mot. Mais me voyant pressé, je dis enfin :

« Il serait honteux, ô échanson, de faire disputer » le vin avec les rubis des amans (2).

» N'es-tu pas affligé, lorsque Sew doit disputer avec » la fontaine de la vie (3)?

» Quel autre but pour le mal d'amour que celui de » chercher son remède (4)?

» Que d'autres disputent en philosophie, même » avec Lokman!

(1) Le mot *sultan* ne signifie ici qu'un simple gouverneur, quoiqu'Ibrahim paraisse avoir été prince par sa naissance.

(2) Le vin de Perse est ordinairement rouge, et le rubis désigne ici les lèvres vermeilles des amans ;ils ne doivent donc pas se disputer l'avantage de la couleur; l'auteur fait par là allusion aux controverses religieuses.

(3) *Sew* est le nom d'une fontaine dans le pays de *Thous*.

(4) *Le mal d'amour* est mis ici pour le désir de retourner dans sa patrie. L'auteur veut dire : *Je ne cherche qu'à regagner mon pays natal et non à discuter avec vous sur la religion.*

» Mais dans ma sollicitude et dans ma détresse,
» comment pourrai-je m'intéresser à tes penchans et
» à tes aversions?

» Mes forces ne vont pas jusqu'à pouvoir disputer
» avec des sultans.

» Ne vous engagez pas dans des discussions subtiles
» sur les prédilections, ô mon cœur! ne disputez pas
» avec les gens religieux.

» Les sages eux-mêmes tombent dans l'ignorance,
» lorsqu'ils disputent avec des hommes passionnés.

» A quoi sert de disputer d'ame et de cœur, sur la
» préférence des rubis!

» Mais il n'y a pas de scandale lorsque les échan-
» sons, entourés d'amis, disputent sur le vin.

» Katibi! Si Nizami lisait ta poésie (1)!

» Il trouverait que la seule dispute qui te convienne,
» est celle avec Selman (2). »

Ayant terminé ce poème, j'ajoutai : « On disait un
» jour à Naser-eddin-Khodjah (3) de lire le Koran
» dans une mosquée. Il répondit : Ce n'est pas le lieu.

---

(1) Plusieurs poètes persans ont porté le nom de *Nizami*.

(2) Nous avons parlé de Selman dans le livre de Cabous, pag. 371, note 1re.

(3) Naser-eddin Khodjah vivait sous le règne de l'empereur des Osmanlis Bajazet I, c'est-à-dire entre les années 1389 et 1401. Il se fit connaître par des traits ingénieux et des saillies piquantes entre 1369 et 1404, pendant les incursions et les conquêtes de Tamerlan. Son tombeau se trouve à *Akscheher*, à trois jours de marche de *Konieh*, comme le marque Otter dans ses Voyages, (t. 1, p. 58, Paris, 1748): On a plusieurs recueils de ses bons mots.

» De même je ne suis pas venu ici pour disputer » avec vous. Les savans du siècle ont dit : La vérité » est amère. Mais si je dois faire preuve de mon attachement pour les descendans d'Aly, je dirai :

» J'appartiens à la porte de Mourtéza (Aly) ;

» J'ouvrirai toujours les portes du seuil de mon » ami, pour abaisser le front devant mon bien-aimé, » le lion de Dieu (1).

» Mais il m'est impossible de soutenir des discus» sions contre des hommes supérieurs. »

Je me tirai ainsi de la controverse et je fus délivré de leurs mains, non sans beaucoup de peines. Ensuite, il se trouva un malveillant, nommé Ghazi-Begh, qui dit : « Il ne convient pas d'envoyer tant de monde » auprès du schah ; ils pourraient fort bien tuer en » route les hommes qu'on leur donne pour les accom» pagner, et se sauver ensuite. Il est surtout à crain» dre qu'ils ne soient les gens du pays de Roum (les » Osmanlis), qui étaient allés trouver le khan Birak ; » et sans doute ils ont des lettres secrètes sur eux. » Ainsi il ne faut les laisser partir, qu'après un exa» men scrupuleux de ces papiers. »

Après avoir entendu ces paroles, le Mirza agit suivant le proverbe : *Celui qui écoute s'afflige*. Le lendemain matin on envoya, de bonne heure, deux cents archers de la garnison, qui nous arrêtèrent, et chacun de nous fut gardé par un soldat. Quant à moi,

(1) Aly, à cause de sa valeur, fut appelé par Mahomet *le Lion de Dieu*, dans le Koran.

avec deux de mes domestiques, je fus conduit dans l'habitation du visir Gheuktché-Khalfa; on remit nos chevaux à des particuliers, et nos effets furent déposés chez un intendant (1). On était en hiver, et comme on nous avait enlevé toutes nos hardes, nous nous conformâmes au proverbe qui dit : *Nous avons combattu le tremblement autant que nous l'avons pu.*

Le jour suivant, le mirza nous fit enlever les ordres supérieurs que nous avions et les lettres impériales; le tout fut mis dans une bourse et cacheté (2). Mes compagnons ayant vu cela; chacun désespéra de sa vie. Je leur dis pour les consoler : « Nous avons cher- » ché nous-mêmes la situation où nous sommes, en » prenant cette route. Or le proverbe dit : *Celui qui* » *tombe par sa faute ne doit pas pleurer*. Nous som- » mes venus au monde, il faut bien aussi que nous » mourions. Il n'y a pas d'autre moyen à employer » que celui de la patience; car les grands ont dit : *Avec* » *de la patience les raisins aigres deviennent des su-* » *creries*. Ou bien : *La patience est la clef de l'allé-* » *gresse, et avec son secours on se tire des mauvaises* » *affaires*. Hamdi dit :

» Par la patience le bonheur de l'espérance croît.
» Par la patience le bonheur éternel s'obtient.
» Les raisins croissent, dans le jardin, avec de la
» patience.

---

(1) C'était probablement un fonctionnaire qui administrait les biens de quelque mosquée.

(2) Le lecteur n'aura pas oublié que Katibi Roumi avait reçu beaucoup de lettres de recommandation et de passeports, des souverains dont il avait traversé les états.

» Les raisins, avec de la patience, deviennent un » aliment. »

» Nedjati dit aussi :

« Confie-toi à Dieu, et regarde par où tu pourras » sortir.

» Pour arriver près de ton amante, il n'y a que » deux pas à faire, mais le premier déjà compromet » ta vie.

» Si tu te trouves en pareille circonstance, avance » hardiment, si tu es un homme. »

Enfin on nous mit tous dans les fers. Quoique j'en fusse excepté, j'avais cependant cinq hommes pour me garder. Cette manière d'agir du Mirza m'affligea beaucoup, mais je me consolai de mon malheur par ces mots :

« Peut-il connaître la valeur des hommes, celui qui » n'a éprouvé, ni la chaleur, ni le froid? »

Par instans, j'étais tellement accablé par la douleur que j'étais prêt à succomber :

« Échanson, laisse de côté le vin! et cherche d'au- » tres consolations pour les malheureux.

» Pour dissiper le poison du chagrin, le vin seul » n'est pas un contre-poison suffisant.

« Lorsque dans le trésor de la beauté, au milieu » des boucles ondoyantes, on trouve deux serpens,

» On désire, pour les tuer, le poignard tranchant » de Zohak.

» Laissez partir nos visages arrosés de larmes ; les » tombeaux ne rendent les hommes, ni méprisables, » ni célèbres.

» Les gens pieux n'ont jamais été dominés par la » haine des femmes, sans quoi les idoles des infidèles » auraient reçu leur récompense (1).

» Je connais les traits acérés que lancent tes sour- » cils (2); les désirs me déchirent le cœur.

» Si on voulait seulement lire le verset de la misé- » ricorde, je serais délivré de mes peines.

» Katibi se plaint que des étrangers l'immolent à » leur haine. »

Plein de l'idée de cette poésie, je m'endormis. Or il arriva qu'entre le sommeil et le réveil, il me vint à la pensée un vers irrégulier. Aussitôt que je fus éveillé ; persuadé que j'avais reçu une inspiration de Dieu, je composai une ode, dans laquelle je pris pour refrain ce même vers irrégulier; puis j'envoyai le tout à l'intendant de la mosquée et à iman Aly-Mousa-Riza (3) :

« Aucune beauté comparable à la tienne, n'est en- » core venue au monde.

» Le poing de dix hommes semblables à des lions » ne peut rien contre toi.

---

(1) Il est probable que le texte original de cette pièce n'était pas fort intelligible et que M. de Diez n'a pu le comprendre, car il est impossible de tirer un sens raisonnable de sa traduction allemande. N. du Tr.

(2) On voit que l'auteur s'adresse à une amante et que, par ce terme, il entend un prompt retour dans sa patrie. Cette allégorie domine dans tout le poème.

(3) C'était une heureuse idée de composer une ode sur le khalife Aly et, comme la suite le fit voir, ces vers durent plaire aux Persans qui étaient Schiïtes. L'imam Mousa était mort depuis long-tems. Toutefois notre auteur lui dédia ses vers, et les adressa à l'intendant qui administrait les biens de la mosquée de cet imam.

» Aie pitié de moi, infortuné qui suis assis dans
» le désert de la misère.

» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» Ma face est pâle. Je me présente au seuil de ta
» porte, et je m'abaisse dans la poussière.

» Tu as blessé ma poitrine avec la pointe de ton
» épée.

» Je comprends maintenant ces paroles mysté-
» rieuses : Personne n'est généreux qu'Aly.

» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» Tu m'as réjoui en songe, tu m'as apporté un
» message agréable.

» Tu m'as montré le chemin de la sûreté.

» Lorsque mon cœur était dévasté, tu l'as rebâti
» et cultivé de nouveau.

» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» Ton nom m'a paru d'un augure favorable lorsque
» je commençai mon voyage ; ô nom prospère!

» J'ai parcouru l'Inde, le Sind et le Ma-wa-
» ra'nnahar.

» De cœur et d'ame, Dieu m'en est témoin! je
» cherche mon appui auprès de toi.

» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» Plein de confiance dans le schah du Khorasan (1),
» j'ai quitté l'Inde;

---

(1) Sous le nom de *Schah du Khorasan* le poète désigne l'imam AlyMousa Riza.

» Pour me prosterner devant le seuil de celui dont
» moi et mes ancêtres avons été les esclaves.
» Jette un regard sur les cris lamentables et les gé-
» missemens d'un étranger.
» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» Le très-haut avait placé ton existence dans ce
» monde, pour en faire une mine inépuisable de gé-
» nérosité;
» Pour élever ton mérite, il t'a désigné pour être
» un guide illustre.
» Sois mon appui; prends pitié de l'état où je suis
» réduit, ô Schah d'Ardebil (1)!
» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

» J'espère que les douze Imams me seront favora-
» bles (2).
» Ils sont mon refuge intérieur et extérieur. O guer-
» riers magnanimes!
» Je me suis prosterné devant le seuil de tous, je
» suis devenu leur esclave.
» O Aly! j'attends ton secours, sois mon libérateur!

---

(1) Aly est appelé *Schah d'Ardebil*, parce que plusieurs de ses descendans périrent auprès de cette ville, en combattant les Ommiades.

(2) Les *douze Imams* sont les douze fils ou petits-fils d'Aly, qui furent tous égorgés par les Ommiades à l'exception de Mahadi, lequel disparut et reviendra un jour, dit-on, afin d'opérer une réforme dans l'islamisme. Les vers suivans renferment une allusion à la visite que Katibi, allant à Bassora, fit aux tombeaux de ces douze imams. Voyez plus haut, p. 54.

» Le malheur et l'éloignement ont rempli mon cœur
» de sang.

» La souffrance et la séparation ont changé en
» fleuves, les larmes de mes yeux.

» Le feu des désirs a rendu mon état désespéré.

» O Aly ! j'attends ton secours, sois mon libérateur !

» Katibi sera toujours ami de la famille de Mous-
» tafa (1).

» Par la lumière de l'extase, son intérieur sera
» toujours purifié.

» C'est à lui (à Aly) seul, de détourner l'injustice
» qui m'accable.

» O Aly ! j'attends ton secours, sois mon libéra-
» teur ! »

Cette ode se répandit parmi les seïds, et bientôt un des serviteurs de l'imam (2) vint auprès de moi et me dit : « Ce qui a été fait, sera défait. Mourtéza-Aly » m'a apparu vers le matin, en songe, et m'a dit d'aller » voir Mir-Sidi-Aly (3); il m'a donc envoyé auprès » de toi. » Il me témoigna toute sorte de politesses. On sut aussi dans la ville les événemens que nous avons mentionnés, et le peuple les blâma hautement. L'intendant de la mosquée et tous les seïds allèrent à l'audience du mirza, et lui firent des représentations en ces termes :

---

(1) *La famille de Moustafa* ou de Mahomet, c'est-à-dire Aly avec ses descendans.

(2) C'est-à-dire un des seïds qui servaient le tombeau de l'imam Aly Mousa Riza, un des plus grands saints des Persans.

(3) C'est le nom de l'auteur.

« Un homme est venu pour faire un pélerinage au » tombeau de l'imam, il a accompli des vœux (1), et » s'est proposé d'aller auprès du schah. Comme le » schah, en ce moment, est entièrement soumis à » l'empereur de Roum (Soliman II), il n'est pas con- » venable que dans le tems de l'*aschouré* (2) il se passe » une telle injustice. Si ces gens avaient eu de » mauvaises intentions, ou le dessein de nous trom- » per, la chose serait déjà connue; car dans la parole » éternelle de Dieu, c'est-à-dire dans le sublime Ko- » ran, il est dit : *Les gens qui ont des vices se recon-* » *naissent à leurs signes* (3). On ne doit donc nulle- » ment craindre de leur part de pareilles choses. »

Ce discours des docteurs et des seïds fit une grande impression sur le mirza. De mon côté, je me guidai suivant les paroles de Nedjati :

« Le musc frais se reconnaît par lui-même.

» Des orphelins abandonnés se coupent eux-mêmes » le cordon ombilical. »

Je fis donc quelques vers négligés et coulans, et je les envoyai au mirza, avec la remarque : « Il est possible » que les avis que tu as reçus sur notre compte soient » vrais, mais il est possible aussi qu'ils soient faux;

---

(1) Les protecteurs de Katibi veulent parler du paiement des deux toumans dont il a été question plus haut.

(2) *Aschouré* est le dixième jour du mois de *Moharram*, et les Persans surtout le regardent comme sacré; il tire son nom d'un mets qu'on prépare ordinairement à cette époque.

(3) *Koran*, sur. 55, v. 41.

» ne nous fais donc pas souffrir injustement. Scheikhi » a dit :

» Ne dis pas que ce que tu fais te reste.

» Lors même que tu en jouirais, tes enfans n'en » jouiraient pas. »

Enfin le mirza craignit le schah, et commença à se repentir de ce qui avait été fait. Il nous mit en liberté le jour d'*aschouré* (le dixième de moharram), et m'invita de nouveau à un banquet. Il nous rendit aussi nos chevaux et nos bagages, mais beaucoup d'effets ne se retrouvèrent point, et quatre de mes meilleurs livres m'avaient été pris. Quant aux firmans et aux lettres, il les fit mettre dans une bourse, qu'il cacheta.

Nous fûmes tous envoyés comme des prisonniers, vers le milieu du saint mois de Moharram de ladite année, au schah, avec le Kiptchadchi-Baschi (1), Aly-Begh, et avec un intendant nommé Pir-Aly-Begh. Le hasard nous favorisa en ce qu'un confident du schah, et un confident de Bahram-Mirza étaient venus visiter le tombeau de l'imam, et en retournant à Cazwin, ils devinrent nos compagnons de voyage. Pendant la route, je me liai intimement avec eux, prévoyant que l'un et l'autre pourraient nous être utiles à la cour de leur souverain. J'engageais aussi mes compagnons à être prévenans avec les gens de leur suite. Hafiz a dit :

---

(1) Ce nom doit être écrit *Kiptchaktchi-Baschi*, c'est-à-dire chef des Kiptchaks qui se trouvaient alors dans l'armée persane.

« Le repos des deux mondes est contenu dans deux » mots :

» Bienveillance envers les amis, courtoisie envers » les ennemis (1). »

Un jour, étant arrivés à *Nischabur* نشابور, nous allâmes visiter le tombeau de l'imam Zadeh-Mohammed-Mahmoud, et celui du scheikh Attar. J'eus aussi une entrevue avec le gouverneur du Khorasan, Agha-Kemal. Il nous laissa passer; et nous arrivâmes à *Sebzewar* سبزوار, où nous fûmes insultés par quelques méchans; mais nous agîmes suivant le proverbe : *Les chiens aboient et les caravanes passent*. Enfin, après mille peines, nous fûmes tirés de leurs mains.

(*La suite à un prochain Numéro.*)

Sur le pays de Tenduc ou Tenduch de Marco Polo.

Avant la découverte de la Sibérie orientale et du Kamtchatka, l'ouvrage de Marco Polo était le seul livre dans lequel les géographes puisaient des notions sur le nord et le nord-est de l'Asie. Ce voyageur célèbre parle d'un pays qu'il appelle *Tenduc*, et qui avait pour souverain un descendant du *prêtre Jean* : ce monarque portait également le nom d'*Oum khan* ou *Oung khan*, qui était le titre des princes de la nation des *Tatar*. Tous les écrivains qui se sont occupés de commenter Marco Polo, ou qui se sont servi

(1) Extrait de la cinquième ode d'Hafiz.

de sa relation pour traiter de la géographie de l'Asie, ont toujours eu beaucoup de peine à placer convenablement le pays de Tenduc. La plupart l'ont mis à l'extrémité nord-est de l'Asie, au-dessous du fameux détroit d'*Anian;* d'autres dans l'intérieur de la Sibérie. Depuis que ce dernier pays a été suffisamment exploré par l'ordre de Pierre-le-Grand et de ses successeurs, et depuis que les cartes de la Chine, de la Mongolie et du pays des Mandchous, faites par les jésuites de Péking, ont été publiées en Europe, par l'illustre d'Anville, les notions inexactes qu'on avait de toutes ces contrées se sont rectifiées considérablement; Marco Polo, mal compris, cessa d'être le guide unique des géographes, et Tenduc disparut des cartes sur lesquelles il avait joué auparavant un si grand rôle.

La relation des voyages de Marco Polo fixa, dans le dix-huitième siècle, l'attention des auteurs qui s'occupaient d'écrire l'histoire de la géographie. J. R. Forster et M. Sprengel, les deux hommes de ce tems qui, sans contredit, ont le mieux expliqué les voyageurs du moyen âge, se gardèrent bien d'assigner, sur de simples conjectures, une place au hasard à la province de Tenduc. Ils se bornèrent à rapporter le récit du voyageur Vénitien, relatif à ce pays, et s'abstinrent de le commenter. M. Malte-Brun, qui a su si bien profiter des recherches de ces deux savans, dans la composition du premier volume de son *Précis de la géographie*, parut d'abord suivre l'exemple de ses deux doctes devanciers, en disant, à la page 447 : « La recherche de l'Oasis du grand désert,

» qu'il (*Marco Polo*) désigne sous le nom de *Ciar-*
» *tiam* ou Sertem, et celle du royaume de *Tenduch*,
» où régnait un descendant du prêtre Jean, ne présen-
» tent aucun espoir d'un résultat tant soit peu satis-
» faisant; il n'y a qu'un autre Marc Paul qui, en y
» pénétrant de nouveau, puisse nous faire retrouver
» ces contrées inconnues. » Mais on ne trouve pas la même réserve dans l'*atlas* qui accompagne le *Précis de géographie*. Sur une carte intitulée *Empire des Mongols*, dont l'auteur a gardé l'anonyme, et qui représente les routes de Marco Polo, et celles d'autres voyageurs du moyen âge, on trouve le pays de *Ten-Duch*, placé à côté du lac *Dalaï noor*, à la frontière du pays des Khalkha, et, entre parenthèses, le nom de *Dutcheri*. Les Dutcheri sont une peuplade mandchoue, que les premiers Russes qui firent des conquêtes sur l'Amour, trouvèrent sur la rive gauche ou septentrionale de ce fleuve, entre l'embouchure du *Selimda* (Dzingghiri), et celle du *Chingal* (Sounggari oula). J'ignore les raisons qui ont porté l'auteur de cette carte à prendre le pays des Dutcheri pour le Tenduc de Marco Polo; j'ignore également les motifs qu'il a eus pour écrire ce dernier nom avec un *ch* à la fin. Ceci donnerait lieu de croire qu'il ne s'est pas rappelé la valeur de ces deux lettres en italien; on sait qu'ainsi réunies dans cette langue, leur valeur est celle du *k*; mais l'auteur de la carte, en présentant une analogie entre *Ten-Duch* et *Dutcheri*, semble penser que le *ch* dans *Duch* se prononçait comme en français, et qu'alors il y aurait en effet quelque ressemblance entre

cette syllabe et le nom de la tribu mandchoue; toutefois on se demande que devient dans ce cas la première syllabe *Ten?*

Sans m'arrêter plus long-tems sur des rapprochemens peu fondés, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de parcourir de nouveau les déserts de l'Asie centrale, pour retrouver le Tenduc de Marco Polo. Ce voyageur a très-bien décrit la position de cette contrée, mais la plupart de ses commentateurs n'ont pas aussi bien lu son livre. En parlant des pays situés à l'orient du Tangout, Marco Polo va constamment de l'ouest à l'est; il commence par *Kampion*, c'est-à-dire par la ville actuelle de Kan tchéou fou, dans le Kan sou, à l'extrémité nord-ouest de la Chine, nommée pour cette raison *Kan pian*, la *frontière de Kan*. De Kampion il passe au pays d'*Erginul*, ou canton de *Liang tchéou fou*, dans la même province de Kan sou; ensuite à celui d'*Egrigaïa*, qui est le *Ning hia fou* de nos jours. Il ajoute : « Ici nous laisserons cette province et parle-» rons d'une autre vers l'orient, appelée *Tenduc*, où » nous entrons dans les terres du prêtre Jean (1). » — Il poursuit au commencement du chapitre suivant : « Le Tenduc du prêtre Jean est une province vers » l'orient, dans laquelle il y a beaucoup de villes et » de châteaux; elle est soumise à la domination du » grand khan, car tous les prêtres Jean qui y règnent » sont sujets du grand khan, depuis que Tchinghiz,

(1) Hor si lasciamo di questa provincia, e diremo d'un'altra verso Levante, nominata Tenduc e così entraremmo nelle terre del prete Gianni. Lib. I. cap. 51. Ramusio II, pag. 16, c.

» le premier empereur, les a subjugués (1). » — Dans le LIIIe chapitre du 1er livre, on lit : « Dans la pro- » vince mentionnée plus haut (Tenduc), était la rési- » dence principale du prêtre Jean du Nord, quand » il gouverna les Tatars (2). »

Tous ces passages sont clairs, et on ne voit pas pourquoi les commentateurs du célèbre Vénitien se sont cru obligés de pousser le Tenduc si avant vers le nord. Le prêtre Jean était le souverain des *Tatars*, tribu mongole, qui anciennement avait occupé le pays qui entoure le lac *Bouïr noor*, situé par 49° de latitude nord, et 115° longitude est de Paris. Vers l'an 824 de notre ère, elle fut attaquée par les Khitans et dispersée. La plus grande partie des Tatars se retira alors dans la chaîne des monts, appelée en chinois *In chan*, et en mongol *Gardjan*. Cette chaîne longe la partie septentrionale de la grande courbe que le *Houang ho* décrit en Mongolie, quand il entoure le pays d'Ordos, au nord de la province de Chen si. Les Tatars restés dans ce pays y devinrent très-puissans, et soixante ans après ils purent envoyer des troupes auxiliaires à l'empereur de la Chine, pressé par des re-

(1) Tenduc del prete Gianni, è una provincia verso Levante. Nella quale sono molte città, castella, e sono sottoposti al dominio del gran Can, perche tutti è preti Gianni, che vi regnano sono sudditi al gran Can, dopo che Cingis primo imperatore la sottomesse. La maestra città è chiamata Tenduc... Lib. I, cap. 2. Ramusio, l. c.

(2) Nella sopradetta provincia (*Tenduc*), era la principal sedia del prete Gianni di Tramontana, quando el dominava li Tartari. Lib. I, cap. 53. Ramusio II, pag. 16. d.

belles. Ce fut là que Tchinghiz khan les vainquit. Pendant que sa dynastie régna en Chine ils occupèrent ce même pays ; ils étaient gouvernés par leurs propres princes, qui portaient le titre chinois de *vang* ou *roi*, et que les Mongols appelaient pour cette raison *Vang khan*, qui est l'Oung khan de Marco Polo.

Tchu szu pen, auteur qui vivait du tems des Mongols en Chine, et qui a donné une description du Houang ho, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer Jaune, dit que ce fleuve, après avoir reçu la grande rivière de Thao ho, dans le Kan sou, quitte la Chine, et traverse le pays des Tatars, où il passe par les territoires des anciennes villes chinoises de *Thian te*, Tchoung chéou tchhing et Toung chéou tchhing. Le fleuve tourne alors au sud, ajoute-t-il, et rentre en Chine par la province de Ta thoung lou. Ce passage est clair et montre que du tems de Tchu szu pen les Tatars occupaient le pays d'Ordos et les cantons qu'il a au nord, desquels il est séparé par le Houang ho.

La prononciation vulgaire de *Thian te* est *Ten dek* ou *Ten duk* (1); voilà donc le *Tenduc* de Marco Polo retrouvé. Il était situé dans le pays des Tatars, et ce voyageur dit expressément que le Houang ho (dont il ignorait la source, n'ayant pas visité la contrée du

---

(1) Toutes les syllabes chinoises qui finissent en *kouan houa*, par une voyelle avec le *je ching* ou l'*accent-bref*, ont dans les dialectes un *k* à la fin. On dit p. e. *pak* pour *pe*, *tuk* pour *te*, etc.; toutefois avec la consonne brève.

Koucou noor) vient du territoire du prêtre Jean, pour parcourir la Chine, et se rendre par *Coigan zu* (Hoai ngan fou) dans la mer (1). Cette notion seule aurait dû empêcher les commentateurs de placer le Tenduc ailleurs que sur les bords de ce fleuve.

Quant à la ville de *Thian Te* ou *Ten dek*, elle n'existe plus à présent; les débris de ses murailles se voient à deux cents *li* (vingt lieues), au nord-ouest de celle de *Pildjookhaï* (et non pas *Piliotaï*, comme on le lit dans les cartes de Duhalde). C'est l'ancien *Tchoung cheou tchhing* des Chinois, ou la ville gardienne des frontières du milieu qui se trouve par 40° 38' latit. nord, et 7° longit. ouest de Péking, à quelque dis-

---

(1) Compiute le dette sedeci giornate si truova di nouo il gran fiume Caramoran, che *discorre* dalle terre del re Vmcan nominato di sopra il prete Gianni di Tramontana. Lib. II, c. 54. Ramusio, II, pag. 41. b

M. *Marsden* n'a pas parfaitement rendu en anglais le sens de ce passage, en traduisant : « The great river Kara-moran, *which has its* « *source* in the territories that belongs to king Um-khan ».

Le savant M. Méon a publié en 1824, aux frais de la Société géographique de Paris, une ancienne traduction française des voyages de Marco Polo, et une latine, également ancienne et curieuse. Le volume, dans lequel ces deux traductions se trouvent, porte le titre de *Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de géographie*, t. I. Il est pourtant bon d'observer que ce volume entier est le travail de M. Méon, qui n'est pas membre de la Société, et que celle-ci n'a fait que payer le compte de l'imprimeur. Le passage de Marco Polo en question, est ainsi rendu dans la traduction française : « Et in chief de ceste deus jornée « treuve-l'en le grant flunz de Caramoran, chi vient de la terre dou « Preste Joan qe mout grant et large est. » — La traduction latine a « In fine duarum giornatarum, invenit homo flumen quod vocatur « flumen Caramora, quod venit de terris Presti Johannis. »

tance de la rive gauche du Houang ho. Il y avait deux autres villes gardiennes des frontières, une orientale et l'autre occidentale. *Thian te* fut bâtie par l'empereur Hiuan tsoung des Thang, vers l'an 750. Huit ans après on y établit le siége d'un gouvernement militaire (*kiun*), qui s'étendait sur toute la partie septentrionale du pays actuel d'Ordos, et sur les contrées situées au nord, entre le Houang ho et la chaîne de l'In chan. Il portait, d'après sa capitale, le nom de *Thian te kiun*, et subsista sous les dynasties suivantes, jusqu'à la puissance des Mongols; à cette dernière époque il était entre les mains des *princes des Tatars* ou des *prêtres Jean* de Marco Polo.

KLAPROTH.

Observations sur un Mémoire relatif aux mœurs et aux cérémonies religieuses des Nesserié, par M. Félix Dupont, *inseré dans le Journal asiatique, vingt-septième numéro*, 1824, *par* M. Guys; *vice-consul de France à Lattaquié, membre de la Société asiatique, etc., etc.* (1).

Il est probable que l'auteur du *Mémoire sur les*

---

(1) Pour avoir des notions plus complètes sur ces sectaires, il faut consulter les détails intéressans rapportés par Niebuhr, dans la relation de ses voyages, tom. II, pag. 357 et suiv., et un mémoire de M. Rousseau, sur les Ismaélites et les Nosaïris de Syrie, inséré dans les anciennes Annales des Voyages, par M. Malte-Brun, tom. XIV, pag. 271 - 363. M. Silvestre de Sacy a ajouté quelques notes à ce

Nesserié, inséré dans le *Journal Asiatique* (1), ne se trouvait pas à Lattaquié, lorsqu'il a rédigé son ouvrage. On doit le regretter, car s'il eût été alors sur les lieux, il lui aurait été facile d'éviter quelques erreurs, qui lui sont, je crois, échappées, et de ne rien laisser à désirer au lecteur, quant aux notions que l'on peut recueillir sur un peuple qu'on fréquente peu, il est vrai, et sur une religion presque inconnue.

M. Dupont aurait dû, ce me semble, commencer par lever tous les doutes que l'on peut avoir sur la véritable dénomination des *Nesserié*, en écrivant, comme je le fais, leur nom en arabe نصيرى, *Nesserié*, au pluriel; نصيريه, *nesseri*, au singulier. Je ne sais pourquoi on a donné à ce peuple diverses dénominations, même nos auteurs modernes. Le point était facile à vérifier (2).

Le célèbre Assémani, qui a puisé aux sources originales, nous dit, dans sa *Bibliothèque orientale* (3),

---

Mémoire. Ces ouvrages laissent cependant encore beaucoup à désirer, surtout pour ce qui concerne l'origine réelle de ces sectaires. Ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce point, me paraît peu plausible. N. du R.

(1) Tom. V., pag. 129-139.

(2) Il est très vraisemblable, que la prononciation vulgaire de ce nom, admise à Latakié, est telle en effet qu'on la présente dans ces observations, mais il n'en est pas moins certain, que le mot original, tel qu'il est écrit ici, ne pourrait être prononcé avec exactitude autrement que *Nosaïri*. L'orthographe adoptée en syriaque peut servir à confirmer aussi cette prononciation. N. du R.

(3) Tom. II, pag. 318 et seq. Assémani a tiré ce qu'il dit de ces sectaires, de la grande chronique écrite en syriaque par le Maphrian

qu'un vieillard du village de *Nasar*, aux environs de Koufa, en l'an 1202 des Grecs (891 de Jésus-Christ), y faisait le prophète. Plusieurs hommes du peuple s'étant déclaré ses partisans, le commandant du lieu en fut alarmé et le fit mettre en prison. Une fille esclave du geôlier, touchée de son malheur, prit les clefs de son maître, une nuit qu'il dormait profondément, par suite d'ivresse, et ouvrit au vieillard qui s'évada en Syrie, précédé de la renommée de sa vie sainte, et en répandant le bruit qu'un ange avait opéré sa délivrance. Il publia un livre, mélange de christianisme et de mahométisme, selon la secte d'Ali (1).

Ce vieillard est *Heumdan-el-Gheussaïbi* (2); mais les *Nesserié*, au lieu de prendre son nom, comme les Maronites celui de l'abbé Maron, voulurent en

---

Bar Hébréus, plus connu sous le nom d'Abou'lfaradj. Le passage dans lequel il donne des détails curieux et circonstanciés sur l'origine des Nosaïris, se trouve pag. 173, de l'édition du texte syriaque donnée en 1789 à Leipsick, par Bruns et Kirsch, et pag. 176 et suiv. de la traduction latine. N. du R.

(1) Ce prétendu prophète, selon Abou'lfaradj, assurait qu'il avait dans une vision, conféré miraculeusement avec le Messie, qui est le même que Jesus, le Verbe et le directeur, et avec Ahmed, fils de Mohammed, fils de Hanefieh, de la postérité d'Ali, qui était, selon lui, l'ange Gabriel. N. du R.

(2) M. Dupont est, je crois, le seul qui ait jamais parlé de ce personnage; il ne donne à son sujet aucun détail, qui puisse nous indiquer à quelle époque il existait. On ne le rencontre pas non plus dans la nomenclature très-nombreuse, des personnages révérés par les *Nosaïris*, que l'on trouve dans Niebuhr, t. II, pag. 359 et 360. Il faudrait des renseignemens plus circonstanciés, pour établir qu'il est

porter un dérivé de *Nasar* (1), comme on appelle en Syrie les chrétiens, *Nesserani* (2), de Nazareth, patrie de notre rédempteur. Les *Nesserié* se nomment aussi *Fellahin* (3). Ce mot veut dire *laboureurs*.

Les habitans des montagnes à l'est de Lattaquié ne sont pas les seuls qui aient adopté la religion du vieillard, en la mêlant avec un reste de paganisme ; elle compte également des partisans dans une partie de la Caramanie. Il est à regretter que M. Dupont n'ait pas connu, ou ait oublié de mentionner une peuplade peut-être plus nombreuse que celle qui avoisine Lattaquié, et dont le chef-lieu est *Tarse*, en Cilicie, la patrie de saint Paul (4).

Il est vrai que les habitans de cette ville vont à la

---

réellement l'individu dont parle Abou'lfaradj. Celui-ci n'est désigné, dans cet auteur, que par le nom de *fils d'Othman*. N. du R.

(1) C'est-à-dire, à ce qu'il paraît, du nom que portait le lieu qui avait donné naissance au prétendu prophète, regardé comme le fondateur de leur secte. Le lieu est appelé *Natserieh* ou *Nasariah* en syriaque. N. du R.

(2) نصراني, *Nasrany*, en arabe. N. du R.

(3) فلاحين en arabe. N. du R.

(4) Niebuhr a déjà parlé d'une manière un peu vague, à la vérité, des sectaires qui sont répandus dans l'Asie mineure et dans d'autres parties de l'Orient, et qui par leurs opinions et leurs pratiques religieuses semblent se rapprocher des *Nosaïris*. Voyez son voyage, t. II, pag. 361. Il existe dans la Mésopotamie et dans diverses parties de l'Arménie, beaucoup de sectaires que je regarde comme tenant de très-près aux sectaires de Syrie. Ce sont les renseignemens que je possède sur eux, qui me font douter surtout de l'exactitude de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, sur l'origine et sur la doctrine réelle des Nosaïris syriens. N. du R.

mosquée; mais ils n'en observent pas moins leur religion particulière dans leurs maisons. Je suis sûr de ce que j'avance. On a vu plusieurs de ces *Nesserié* obtenir des charges à Constantinople. Un *Nesseri* d'une des familles qui résident à Antioche, était en 1824, pacha de Tripoli, en Syrie. Il fut assassiné la même année à Lattaquié, quoique fonctionnaire public, et malgré sa douceur. Ce crime fut produit par la grande haine que portent les Turcs de cette ville à tous ceux de cette secte, ce qui entretient les deux peuples dans un état d'hostilités continuel.

Je suivrai M. Dupont dans ses observations. Il dit : « On les distingue (les *Nesserié*) par les noms de *Chemsié*, ou adorateurs du soleil; *Clissié*, adorateurs de » la lune ». M. Dupont n'écrit pas le dernier nom, à ce qu'il me semble, avec toute l'exactitude désirable : c'est *Clizié*, كليزية qu'il fallait mettre (1). Les adorateurs du soleil portent l'une et l'autre dénomination; ce sont les *Chemélié* qui se prosternent devant la lune; une partie d'entr'eux (particulièrement les habitans du village de *Dem-Farco* (2)) poussé l'austérité jusqu'à ne pas fumer du tabac, ce qui est d'autant plus remarquable que le tabac de Lattaquié est le plus estimé du monde. Il y a ensuite les *Ghaïbié*,

---

(1) Ce nom vient peut-être de celui de Kéliz كليز, ville de la Syrie, située au Nord d'Halep, auprès d'*Ain-tab*. N. du R.

(2) L'écriture du manuscrit est difficile à lire en cet endroit, et je ne suis pas sûr de reproduire le véritable nom de ce lieu. N. du R.

qui croient à un créateur, qui a cessé d'exister après avoir formé la terre et tout ce qui en dépend. M. Dupont parle ensuite des *Kadamesé* (habitans du district de Kadmous) comme d'une cinquième secte, tandis que c'est réellement la quatrième (1). Il n'y en a pas d'autre que je sache. Il oublie de désigner ces *Kadamosé* par le nom d'*Ismaïlié*, sous lequel ils sont connus en Europe. Ce sont les adorateurs de la matrice (2). Je reviendrai bientôt sur cet objet.

Les *Nesserié* ont sept fêtes, comme le dit M. Dupont. *El-Miled* (la Noel (3)); le premier jour de l'an (seule fête qui porte le nom de *Couzeli* (4)); *El-Ghetas* (l'Épiphanie (5)). Ce sont des fêtes qu'ils célèbrent en même tems que les Grecs, parce qu'ils ont adopté une partie des pratiques du christianisme. Quant à ce qui concerne les quatre autres fêtes dont

---

(1) Ce n'est pas là, à ce qu'il me semble, la pensée de M. Dupont; nulle part, il ne range les peuples dont il s'agit ici parmi les Nosaïris, il dit au contraire positivement, *Journal Asiatique*, tom. V, pag. 139, que les *Kadamesé* forment une secte différente. N. du R.

(2) C'est ce que dit également M. Dupont. Voyez le passage indiqué dans la note précédente. N. du R.

(3) الميلاد *La Nativité*, le jour de la naissance. Cette fête a sans doute été empruntée aux chrétiens. N. du R.

(4) Selon M. Dupont (*Journal Asiatique*, t. V, pag. 130), ce nom s'applique également à l'Epiphanie et à Noël. J'ignore le sens du mot *Kouzeli*. N. du R.

(5) الغطاس en arabe. C'est la fête du *Baptême*, parce que selon l'opinion des chrétiens de Syrie, le Christ fut baptisé le jour de l'Epiphanie. N. du R.

parle M. Dupont (1), je n'ai pu savoir autre chose, si ce n'est que l'Ascension est au nombre des fêtes de notre religion qu'ils choment.

Les *Nesserié*, en avouant leurs réunions mystérieuses de la nuit qui précède le premier jour de l'an, ne veulent cependant pas convenir qu'ils éteignent la lumière, et qu'ils se mêlent entr'eux comme les anciens Gnostiques.

Ils disent n'avoir point de livres sacrés. Ils en disaient autant pour des ouvrages de moindre importance, et néanmoins on a découvert dernièrement un livre de prières, où le nom de Heumdan (2) el-Gheussaïbi est répété mille fois avec celui de l'iman Ali. On ne parle de ce dernier qu'en ajoutant l'attribut d'*el-Azim* (le parfait (3)), d'*Émir-el-nahel* (le prince des abeilles (4)).

Bien des gens croyaient, avant cette découverte, que le soin particulier que les *Nesserié* ont de ces insectes, provenait d'un culte qu'ils leur rendaient, tandis qu'il ne s'agit que de l'avantage qu'ils en retirent. Le miel de ce pays-ci est aussi excellent que celui du mont Hymette.

M. Dupont a également oublié de remarquer que

---

(1) Il s'agit ici des fêtes des 17 mars, 4 et 15 avril et 15 octobre, dont M. Dupont fait mention dans le Mémoire déjà cité pag. 130. N. du R.

(2) Il est probable que ce nom est le même que celui de *Hamdan*, commun dans les tribus arabes. N. du R.

(3) العظيم

(4) امير النحل. N. du R.

ce qui rompt la prière chez les *Nesserié*, c'est la vue d'un serpent. Les *Nesserié* l'ont en horreur comme un reptile malfaisant, qui a été la cause du péché d'Adam.

Les Cheiks se divisent en deux classes : les *Ghakem* (1), qui ont l'autorité civile, et les *Uléma*, qui ont l'autorité spirituelle. Ces derniers ne mangent rien chez les Turcs, de peur qu'on ne leur donne de la chair d'animaux femelles, et encore moins chez les chrétiens, parce qu'ils craignent qu'on ne leur serve de la chair de porc ; mais ils ne font aucune difficulté pour se mettre à table avec un simple *Nesseri*, à moins que ce ne soit une personne diffamée.

M. Dupont avance que les *Nesserié* se noircissent le visage à l'occasion d'un grand deuil. D'après la manière dont il s'exprime, on pourrait croire qu'il est question des deux sexes, tandis que ce ne sont que les femmes qui pratiquent cet usage.

Selon M. Dupont, le territoire des *Nesserié* s'étend depuis Antioche jusqu'à Tripoli. J'ai déjà fait connaître quelle est l'étendue du pays occupé par cette peuplade. En doublant le nombre que leur assigne M. Dupont (2), je suis loin de croire que les *Nesserié* soient en état de pouvoir secouer le joug de la Porte. Tout ce que peuvent faire ceux qui habitent les hautes

---

(1) حاكم sans doute. N. du R.

(2) M. Dupont porte à 40,000 personnes, la population des pays occupés par les Nosaïris dispersés dans cent-quatre-vingt-deux villages. N. du R.

montagnes, qui ne sont rien en comparaison du Liban, et où pourtant les Turcs ont pénétré, c'est de se refuser à payer les avanies que veulent leur faire les pachas. Ils ont battu quelquefois les troupes de ceux-ci; mais il ne s'agissait alors que de faibles corps. Quand Soliman, pacha de Saint-Jean d'Acre, envoya une forte armée pour les punir de l'assassinat d'un colonel français, commis sur leur territoire, en 1814, ils ne purent lui tenir tête.

On m'a assuré que les *Ismaïlié* étaient initiés, comme les autres *Nesserié* (1), à l'âge de puberté (2), et qu'ils étaient mariés immédiatement après. Ils font leurs prières deux fois par jour, en contemplant leurs femmes, qui deviennent dans ce moment-là leur divinité.

Je fais mon possible pour me procurer un livre d'histoire que possèdent les *Nesserié*. Si je parviens à l'obtenir, je m'empresserai de le traduire, bien persuadé de l'intérêt qu'il présentera, soit relativement à ce qui concerne l'origine des Nesserié, soit pour ce qui est relatif aux rapports que ce peuple doit avoir eu avec les Assassins, les Iézides, les croisés, soit

---

(1) Ce passage semblerait indiquer que l'on regarde ici les Ismaéliens et les Nosaïris comme professant la même religion. N. du R.

(2) A l'âge de quinze ans, selon M. Dupont. On peut voir dans le *Journal Asiatique*, tom. IV, p. 298-311, et p. 321-331, un mémoire très intéressant sur l'initiation pratiquée chez les Ismaéliens, par M. Silv. de Sacy. Ce mémoire fait vivement regretter que l'auteur n'ait pas encore publié le résultat des recherches qu'il a entreprises depuis long-tems, sur les Druzes et les Ismaéliens. N. du R.

enfin par le récit des guerres qu'il a soutenues contre ses dominateurs (1).

CH. ED. GUYS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 novembre 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. COSTE, éditeur de l'*Encyclopédie progressive*.
J. DUBEUX, employé à la Bibliothèque du Roi.
EICHHOFF, docteur-ès-lettres.

M. Bianchi écrit au conseil, en lui envoyant un *Itinéraire* de Constantinople à la Mecque, extrait d'un ouvrage turc, imprimé à Constantinople, et traduit en Français.

M. Gail adresse des considérations sur les Bébryces et sur la péninsule Calpé, deux points qui sont devenus pour lui l'objet de recherches historiques et géographiques d'un

(1) Il est fort à désirer que les recherches de l'auteur obtiennent un plein succès. Il est hors de doute qu'un tel ouvrage serait d'une haute utilité, pour éclaircir et expliquer les difficultés que présente encore l'histoire des mystérieux sectaires qui se sont perpétués en Syrie au milieu des Chrétiens et des Musulmans, sans qu'on puisse savoir s'ils appartiennent originairement aux uns ou aux autres, ou s'ils ne remontent pas au contraire à une époque bien antérieure. N. du R.

haut intérêt, et offre à la Société deux cartes où il a déposé les résultats de ces recherches, ainsi qu'un bel exemplaire de son édition de *Théocrite*, pap. vélin, et des *Tableaux chronologiques*, en un vol. in-4°.

M. le colonel Fitz-Clarence offre une somme de 200 fr., pour sa souscription de cette année, en qualité de membre de la Société.

M. L. Moris adresse le *Prospectus* d'un ouvrage qu'il se propose de publier, sur la géographie.

On arrête qu'il sera adressé à la Société hébraïque d'Amsterdam, en échange de l'envoi qui a été reçu de sa part, un exemplaire de chacun des ouvrages suivans : *Fables de Vartan; Grammaire japonaise de Rodriguez*, et *le supplément à la Grammaire japonaise.*

M. Abel-Rémusat rend compte verbalement de l'ouvrage de M. de Paravey, sur l'*Origine des lettres et des chiffres de tous les peuples.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Gail : *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire, avant l'ère vulgaire*, in-4°, Paris, 1812; — par le même : *Idylles de Théocrite*, 2 vol. in-4°, avec gravures, Paris, an IV; — par M. E. de Montbret : *Catéchisme malai abrégé*, imprimé pour l'usage des missions étrangères, Paris, Imprimerie royale, 1826, in-18; — par M. Garcin de Tassy : *Relation de la prise de Constantinople par Mahomet II*, broch. in-8°; — par le même : *Conseils aux mauvais poètes*, poème de Mir-Taki, trad. de l'hindostani, broch. in-8°;—par le même : *Traité de lecture des livres saints*, en arabe, broch. in-8°; — par la Société philosophique américaine : *Transactions*, vol. III, part. 1re, mai 1826; — par la Société centrale d'agriculture, sciences et arts de Douay : *Séance publique du 11 juillet 1826*,

in-8°; — par la Société biblique de Paris : N° 52 et 53 de son *Bulletin ;* — par M. Bianchi : *Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, trad. du Kitab menasik-el-hadj., broch. in-4°, Paris, 1826.

M. le professeur Hamaker de Leyde, se propose de donner une édition complète des *Proverbes de Meïdani*, avec une traduction, des notes historiques et grammaticales, et un *Appendix*, contenant tous les proverbes arabes qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage de Meïdani, et que l'éditeur a recueillis dans d'autres parœmiographes arabes. Le texte sera publié sur deux manuscrits, dont l'un est une copie de celui de M. le baron de Sacy, que l'éditeur doit à l'amitié et à l'obligeance de M. Freytag. L'autre, non moins excellent, appartient à la bibliothèque de l'université de Leyde. L'entreprise est déjà assez avancée.

M. H. E. Weyers, disciple de M. le professeur Hamaker, prépare une édition du *Commentaire d'Ibn-Nobata, sur la Risalet d'Ibn-Zeidoun*, avec une traduction, des notes, et une *Introduction* qui traitera de la vie et des ouvrages d'Ibn- Zeidoun, et des personnages divers qui ont porté le nom d'Ibn-Nobata.

M. Abel Rémusat vient de terminer la traduction d'un ouvrage chinois qu'il compte bientôt livrer à l'impression et qui, par la lumière qu'il jettera sur la géographie ancienne de la haute Asie, mérite de fixer l'attention des savans : c'est le *Fo-koue-ki*, ou l'histoire des royaumes où l'on professe la religion de Fo. C'est, à proprement parler, un itinéraire bouddhique, ou la relation d'un voyage entrepris vers la fin du quatrième siècle de notre ère, par plusieurs Samanéens de la Chine, en Tartarie, dans la petite Boukharie,

aux sources de l'Indus, dans les monts Himâlaya, et jusqu'aux parties méridionales de l'Hindoustan. Le traducteur y joindra une carte de l'Inde, dressée par les Chinois eux-mêmes, d'après la relation même de ces Samanéens; et de nombreux éclaircissemens sur la géographie et l'histoire ancienne de l'Inde, ainsi que sur plusieurs points du culte de Bouddha, dont il est parlé dans cet ouvrage.

M. Adrien Balbi, déjà connu très-avantageusement du monde savant, par plusieurs importans ouvrages de géographie et de statistique, vient de faire paraître son *Atlas ethnographique du globe*, ou *Classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*, en quarante-un tableaux de format in-folio, avec le premier volume de son introduction, où se trouvent les développemens historiques et grammaticaux de toute nature, qui n'ont pu trouver place dans les tableaux.

Cet ouvrage, qui a coûté beaucoup de tems, de peine et de recherches à son auteur, sera accueilli, nous n'en doutons pas, avec le plus vif empressement par toutes les personnes, qui s'intéressent aux progrès de l'étude comparée des langues. M. Balbi n'a rien épargné pour procurer à son travail toute la perfection possible; il y donne un résumé clair, méthodique et concis de ce que les savans les plus distingués ont dit, pensé et écrit sur les divers idiomes du monde; il les classe et les fait connaître systématiquement selon leurs familles et leur situation géographique. Pour être moins exposé à s'égarer dans des matières aussi difficiles, l'auteur ne s'en est pas rapporté à ses seules lumières, il a toujours pris la précaution de communiquer chacune des portions de son ouvrage, aux personnes qui se sont occupées avec le plus de succès, des études de ce genre, de

manière à les sanctionner, pour ainsi dire, de leur autorité. La plupart de ces personnes appartiennent à la Société Asiatique. Nous regrettons que les bornes de ce numéro ne nous permettent pas d'entrer pour le moment dans de plus grands détails, nous espérons dans une autre occasion pouvoir parler plus au long de ces recherches intéressantes ; nous formons en attendant des vœux pour le prochain achèvement de cet utile ouvrage.

M. Noehden, secrétaire de la Société royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, savant distingué, est mort à Londres le 14 mars dernier; il était né à Gottingue, le 25 janvier 1770. Il était conservateur du musée Britannique.

M. Norberg, savant orientaliste suédois, connu par ses longs travaux sur les livres des Sabéens, ou Chrétiens de Saint-Jean, dont il a publié une partie à Louden, 1815 et 1816, sous le titre de *Codex Nazaræus, liber Adami appellatus*, avec une traduction latine et des lexiques, en 5 vol. in-4°, vient de mourir à Upsal, dans le mois de janvier de cette année, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

M. Rasmussen, qui a publié plusieurs ouvrages estimés sur la littérature orientale, est mort également, au commencement de cette année, à Copenhague, peu après avoir achevé une nouvelle édition latine de son *Essai historique et géographique sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie dans le moyen âge*; ouvrage savant et intéressant, dont nous avons inséré dans ce *Journal*, T. v., p. 207, 300 et 339, et T. vi, p. 16 et 65, une traduction faite sur la première édition.

On annonce que Sir John Malcolm doit publier prochai-

nement, une nouvelle édition de format in-8°, de son Histoire de la Perse.

Il paraîtra sous peu à Londres, en deux volumes in 8°, des esquisses *sur* les mœurs des Persans, tirées du journal d'un voyageur en Orient, qui veut garder l'anonyme.

M. Johnson, professeur adjoint de M. Haughton à Haylebury, s'occupe en ce moment d'une nouvelle édition du dictionnaire persan-anglais de Wilkins. L'impression en est commencée.

La Société asiatique de Londres, va prochainement publier des inscriptions cufiques trouvées dans l'île de Ceylan par M. Johnston. Ces inscriptions sont, dit-on, du dixième siècle de notre ère.

M. Lee, professeur à Cambridge, doit publier sous peu de tems, une grammaire hébraïque rédigée selon les principes de la langue Arabe. On dit qu'elle paraîtra dans trois mois environ.

La traduction des mémoires de l'empereur de l'Hindoustan Babour écrits par lui-même en turk djaghataïen, commencée par M. Leyden et achevée par M. Williams Erskine, vient de paraître à Londres et à Edimbourg, sous le titre de *Memoirs of Zehir-ed-din Muhammed Baber, Emperor of Hindustan, written by himself, in the Jaghatai Turki*, en un volume in 4° de 400 pages avec des cartes.

AVIS.

La séance ordinaire de la Société Asiatique du mois de janvier prochain, est remise au mardi, 9 janvier 1827.

JOURNAL ASIATIQUE.

RELATION D'UN VOYAGE *fait en Europe et dans l'Océan Atlantique, à la fin du quinzième siècle, sous le règne de Charles VIII, par Martyr, évêque d'Arzendjan, dans la grande Arménie, écrite par lui-même en arménien, et traduite en français par* M. Saint-Martin.

AVANT-PROPOS.

Le petit écrit dont je vais donner une traduction française, est le simple et naïf récit d'un voyage fait en Europe, à la fin du quinzième siècle, par un évêque venu de la grande Arménie. L'auteur ne paraît avoir eu, en entreprenant ce voyage, d'autre but que de satisfaire sa piété, en se conformant à un usage de son siècle et de sa nation. Son dessein, en quittant sa patrie, était de visiter les tombeaux des saints apôtres, à Rome; de faire un pélerinage à saint Jacques en Galice, et d'aller adorer les plus célèbres reliques, conservées dans les principales villes de l'Europe. On demanderait actuellement des observations d'un autre genre, et des remarques plus importantes à un voyageur européen. On ne sera pas aussi exigeant, je l'espère, pour un religieux arménien, et peut-être lui saura-t-on quelque gré d'avoir consigné

dans son langage sans art, les souvenirs qu'il avait conservés de ses courses pénibles dans des contrées lointaines. Sa relation doit paraître curieuse en quelques points : les lieux et les objets que nous connaissons, acquièrent un genre particulier d'intérêt, dans les récits et dans les descriptions d'un tel voyageur. Les circonstances qu'il insère sans dessein dans sa narration, sont d'autant plus piquantes, qu'il est impossible de contester la véracité d'un témoin aussi simple et aussi désintéressé.

Ce voyageur ne se borna pas à visiter les divers pays de l'Europe, où il se trouvait des reliques célèbres, qui étaient à cette époque, les objets de la vénération universelle, il entreprit encore une longue course sur l'Océan Atlantique. Cette circonstance tout-à-fait particulière, tire ce voyageur de la classe des pélerins ordinaires, et elle donne à sa relation un haut degré d'intérêt. Elle me fournira aussi l'occasion de faire diverses remarques et plusieurs observations historiques, au sujet des voyages exécutés dans le grand Océan, avant la fin du quinzième siècle. Ces observations doivent naturellement trouver place à la tête de cette relation ; cependant avant de les exposer, je donnerai le peu de renseignemens, que j'ai réunis sur l'auteur, et je ferai connaître le manuscrit d'où je l'ai tirée.

§ I. *De la vie et des ouvrages de Martyr, évêque d'Arzendjan.*

Je ne possède, sur la vie de cet auteur, d'autres détails, que ceux qu'il donne lui-même dans son ouvrage : ils se réduisent à peu de chose. Il nous apprend qu'il

s'appelait Martiros ou Martyr, et qu'il était évêque d'Arzendjan, grande ville d'Arménie, qui était aussi sa patrie. Cette ville s'appelait *Ezenga* Եզնկայ en arménien. *Arzendjan* ارزن جان est le nom que lui donnent les Turcs, les Persans et tous les orientaux musulmans (1). Elle est située sur la rive droite de l'Euphrate, à trois journées de distance, au sud-ouest d'Arz-roum. On voit par ce que dit l'auteur en commençant sa narration, qu'il habitait ordinairement à *Norkieg* Նոր գեղ c'est-à-dire *le nouveau village*, dans le monastère de Saint-Ghiragos ou Cyriaque. Ce monastère, situé sur une montagne, et environné de bois, est au sud d'Arzendjan, dans une des plus belles et des plus riantes situations de la contrée. L'église est jolie, mais petite. On trouve dans son voisinage un village kurde, environné d'une forte muraille. Les évêques arméniens d'Arzendjan y font souvent leur séjour. Elle communique son nom au village, qui est appelé *Saint-Ghiragos*. On lui donne aussi le nom de *Maïr-hougihda*, Մայր յուղիտա, qui est celui de la mère du martyr Cyriaque ou *Ghiragos*. J'emprunte tous ces détails à la *Géographie moderne de l'Arménie*, composée en arménien par le docteur Indjidjian de Constantinople (2).

Le récit du voyage que l'évêque d'Arzendjan fit en Europe et dans l'Océan Atlantique, depuis l'an 1489, jusqu'en 1496, est l'unique ouvrage que l'on possède

(1) Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. 1, p. 71.

(2) *Géogr. Univers.* en arménien, Tom. II, p. 100.

de lui, et c'est peut-être le seul qu'il ait jamais composé. Il est écrit en arménien vulgaire, dans un style simple, sans art, un peu incorrect, et souvent mêlé de mots étrangers, ce qui en rend quelquefois l'intelligence assez difficile. Je l'ai tiré du manuscrit arménien de la Bibliothèque du Roi, n° 65, qui contient un recueil de prières et d'histoires pieuses, écrites dans un langage arménien-vulgaire, mêlé de beaucoup de mots turcs. La copie a été faite à Constantinople, et achevée le 22 décembre de l'an 1133 de l'ère arménienne, qui correspond au 12 décembre (nouveau style) de l'an 1684 de notre ère. Elle est mal écrite et elle contient beaucoup de fautes.

§ II. *Observations historiques sur les voyages entrepris dans l'Océan Atlantique, avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.*

Après ces détails indispensables, je reviens à ce qu'il y a d'essentiel et de remarquable dans cette relation, je veux dire le voyage de son auteur dans l'Océan Atlantique. On a déjà vu que l'évêque arménien vivait à la fin du quinzième siècle ; il était ainsi contemporain de Christophe Colomb. Il parcourait l'Espagne dans le tems même où ce célèbre navigateur traversait une seconde fois les flots de l'Atlantique, pour étendre les découvertes qu'il avait si glorieusement commencées. On ne devait guère s'attendre à trouver dans une langue étrangère à l'Europe, dans un manuscrit arménien, et dans le récit d'un pieux pélerinage,

des détails qui semblent se rattacher à ce grand événement.

Ces détails sont très-courts, il est vrai, bien peu développés, mais, tels qu'ils sont, ils sont neufs, et tout-à-fait propres à fixer sur cette relation l'attention des personnes instruites. Ils nous font connaître une entreprise du même genre que celle de Christophe Colomb, un voyage de découverte, resté ignoré jusqu'à présent, peut-être parce qu'il n'eut aucun résultat important, ce dont au reste, il est assez difficile de bien juger, d'après le récit de l'évêque arménien. Toutefois l'époque à laquelle ce voyage se fit, et qui est seulement postérieure de dix-neuf mois, à la première navigation de Colomb, et le pays où l'expédition fut préparée, sont des indications précieuses. Elles pourront peut-être contribuer à compléter, et à jeter du jour sur cette partie obscure de l'histoire des découvertes géographiques.

L'expédition dont il s'agit fut préparée dans un port de la Biscaye, et elle quitta les côtes de cette province le 8 avril 1494, ainsi que je le ferai voir dans la suite. Ce n'était pas un voyage ordinaire. Il n'eut pas d'autre objet que de découvrir de nouvelles terres. Les circonstances rapportées par l'évêque arménien sont claires et décisives, elles ne peuvent laisser de doute sur ce point essentiel.

L'entreprise fut conduite, à ce qu'il paraît, par des Biscayens. Je rappellerai à cette occasion que les autorités alléguées par Bergeron (1), et par le

(1) *Traité de la Navigation*, c. XV.

P. Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (1), font voir que, dès l'an 1504, c'est-à-dire douze ans seulement après le premier départ de Colomb, les Bretons, les Normands et les Basques étaient dans l'usage de fréquenter les côtes de l'île de Terre-Neuve, et même le continent voisin, où ils étaient attirés par la pêche de la morue. Le témoignage de l'amiral Jean de Verrazzano (2), qui visita ces parages en 1524, par l'ordre de François Ier, est conforme à l'opinion de ces auteurs, au moins pour ce qui concerne les longues navigations des Bretons. Ses paroles sont formelles; il dit, en parlant de l'île de Terre-Neuve : *Pervenimmo alla terra, che per il passato trovorono i Brettoni.* Ceci est bien d'accord avec une autre indication que l'on trouve dans la collection de Ramusio (3), et de laquelle il résulterait que toute la côte orientale de Terre-Neuve, aurait été découverte par les Bretons et les Normands, à une époque restée indéterminée, mais antérieure au premier voyage de Christophe Colomb. On trouve dans le même recueil (4) qu'en l'an 1507, un capitaine de Honfleur, en Normandie, nommé Jean Denis, et un certain Gamart, de Rouen, s'étaient rendus dans ces parages, et qu'à la même époque toutes les côtes méridionales

---

(1) T. 1, *Fast. chron.*, p. xiij, xviij et xlvj, et l. 1er, p. 3 et 4.

(2) Ramusio a inséré dans le 3e vol. de son recueil une lettre de Verrazzano, datée de Dieppe, le 8 juillet 1524, et qui contient le récit de sa seconde navigation. Verrazzano était Florentin.

(3) T. III, p. 417 et 418.

(4) *Ibid.* p. 423.

de l'île étaient visitées par les Portugais. Le P. Charlevoix prétend aussi (1) que le même Jean Denis publia une carte de Terre-Neuve et des régions environnantes, et il assure qu'on vit en France, en l'an 1508, un sauvage du Canada, amené par Thomas Aubert, pilote de Dieppe ; ce qui se trouve aussi dans Ramusio (2), où il est dit que le navire dieppois qui fit ce voyage s'appelait *la Pensée*.

Ces indications paraissent sûres, rien au moins ne peut porter à les révoquer en doute. Elles sont de nature à faire croire que ces parties de l'Amérique, furent découvertes peu avant, ou peu après l'époque où Christophe Colomb, se dirigea pour la première fois vers les Antilles. Elles ont même paru si concluantes à plusieurs habiles géographes du seizième siècle, tels qu'Ortélius, Mercator, Corneille Viitfliet, Pontanus, Antoine Magin, et à quelques autres plus modernes, qu'ils ont cru pouvoir les regarder comme un fait constant. Il est difficile au reste de ne pas rester convaincu, en lisant leurs ouvrages, que l'on connaissait alors le Groenland, et les régions de l'Amérique situées plus au midi, telles que Terre-Neuve et le Labrador. Selon eux, les Basques de cap Breton, près Bayonne, et d'autres pêcheurs de morue de la même province, avaient découvert l'île de Terre-Neuve, avant les voyages de Christophe Colomb. Ils ont même été plus loin, et

---

(1) *Hist. de la Nouvelle France*, t. 1, *Fast. chronol.*, p. xiij et xiv et liv. 1er, p. 3 et 4.

(2) T. III, p. 423.

ils ont cru encore pouvoir assurer, que les mêmes navigateurs avaient reconnu les autres îles voisines de Terre-Neuve, et qu'ils s'étaient avancés jusqu'au Canada. Ils prétendent aussi qu'un pilote basque avait donné connaissance de ces découvertes à Christophe Colomb. Ils font remarquer qu'en mémoire de ces premières découvertes, on avait donné le nom de Cap Breton à l'une de ces îles. Ils font observer encore, ce qui au reste a été noté par tous les auteurs qui se sont occupés de ces matières (1), que ces îles avaient d'abord été appelées *Iles des Baccalaos*, dénomination dérivée du mot basque qui sert à désigner *la morue* (2).

Barthelemy de las Casas répète les mêmes choses dans son *Histoire des Indes*, et il y ajoute que Terre-Neuve avait été plusieurs fois visitée par Miguel et Gaspard de Cortereal, fils du navigateur portugais, qui le premier avait reconnu Tercère, la principale des îles Açores. Ces détails sont d'accord avec d'autres renseignemens recueillis par Ramusio (3), et desquels il résulte que ces expéditions des Portugais avaient eu lieu vers l'an 1500. On apprend de plus, par les mêmes autorités, que ces deux navigateurs firent naufrage dans leur dernier voyage vers l'Amérique.

---

(1) Petr. Martyr. Angler. *oceanic.*, dec. III. c. 6. Ramusio, t. III, p. 35 et 36. Magin. *Geogr.*, part. II, p. 18. *Hist. gén. des Voyages*, éd. 4°, t. XII, p. 98 et suiv., t. XIII, p. 20 et suiv., et beaucoup d'autres.

(2) Ce mot se trouve effectivement avec ce sens dans la langue basque, d'où il est passé chez les Espagnols, qui donnent aussi à la morue le nom de *Baccalao*.

(3) T. III, p. 417 et 423.

Ces indications considérées chacune en particulier, pourraient paraître assez peu concluantes, mais il n'en est plus de même, lorsqu'elles sont réunies, et elles acquièrent alors un haut degré de vraisemblance. Elles sont même de nature à faire présumer que le souvenir des régions septentrionales de l'Amérique, découvertes, comme on le sait, à la fin du neuvième siècle, par les Scandinaves, ne s'était jamais complètement perdu dans le nord et dans l'occident de l'Europe. Je n'insiste pas sur l'expédition entreprise dans les mers occidentales pendant le douzième siècle, par le prince gallois Madoc, et mentionnée dans le Recueil de Hakluyt (1), d'après l'*Histoire du pays de Galles*, de David Powell (2). L'article consacré à ce personnage dans la *Biographie galloise*, par M. Owen (3), pourrait cependant donner lieu de croire, que les

---

(1) Part. 3, p. 506 et 507.

(2) *The historie of Cambria*, éd. 1584, p. 224 et seq. Il est à remarquer que cette histoire est la traduction anglaise d'un original gallois, composé par Caradog de Llancarvan et par ses continuateurs de la même nation. L'histoire de Caradog s'étend jusqu'à l'an 1156; on peut consulter l'article que M. Owen a consacré à cet écrivain dans sa *Cambrian Biography*, p. 41.

(3) Ce Madoc ou Madog, fils d'Owain ou Owen, roi du pays de Gwynedd (la *Venedotia* des auteurs latins du moyen âge), vivait à la fin du douzième siècle. Il est célèbre dans les compositions poétiques des Gallois, par la découverte d'une terre située fort loin à l'ouest dans l'Océan. On rapporte que pour éviter les dissensions qui divisaient ses frères après la mort de leur père, il y fit une seconde expédition en l'an 1170 avec son frère Rhiryd, seigneur de Clochran en Irlande, et trois cents hommes sur dix vaisseaux. Tous ces détails se trouvent dans un ancien livre de généalogies, écrit vers l'an 1460, par Ieuan ou Jean Brechva, poète et historien gallois du comté de Caermarthen,

auteurs originaux contiennent des détails plus circonstanciés. Je dois remarquer encore qu'il se trouve dans la bibliothèque cottonienne d'Oxford (1) des vers gallois sur cette expédition, composés dans le quinzième siècle par le poète Mérédyth (2), qui vivait vers l'an 1477, par conséquent avant les voyages de Christophe Colomb. Ces vers ont été, je crois, insérés dans le Recueil de Hakluyt (3).

Je remarquerai encore qu'il est question du Groenland et de quelques autres parties de l'Amérique, situées plus au midi, dans la relation des Vénitiens Zéni, publiée pour la première fois à Venise, en 1558, par François Marcolini, et réimprimée dans le Recueil de Ramusio (4). On sait que ces deux navigateurs parcoururent les mers du Nord, à la fin du quatorzième siècle. Il n'est plus permis maintenant de douter qu'ils n'aient visité toutes les terres septentrionales reconnues autrefois, par les pirates scandinaves, et qu'ils n'aient abordé réellement sur le continent américain ; et leur relation fait voir que la route de ces régions n'était pas ignorée des marins,

---

mort vers l'an 1500. L'archéologie galloise (*Welsh Archaiology*), recueil publié à Londres, contient un abrégé de l'histoire de Galles composé par lui.

(1) Th. Smith, *Catal. Bib. Coton. Vitellius*, A. IX, N° 9.

(2) La *Biographie cambrienne*, déjà citée, fait mention de quatre poëtes du nom de Mérédyth ou Mérédydd, qui vivaient au milieu du 15e siècle. Celui dont il s'agit est Mérédydd ab Rhys, qui florissait, selon Owen, entre les années 1430 et 1460. Hakluyt l'appelle Mérédith, fils de Rhes.

(3) Part. 3, p. 507.

(4) T. II, p. 230-234.

qui fréquentaient les parages des mers de l'Europe septentrionale (1). Ce sont peut-être les connaissances plus ou moins confuses, plus ou moins précises que l'on avait sur ces navigations, qui décidèrent Jean et ensuite ses fils Louis, Sebastien et Sanche Cabot à se diriger de ce côté, en vertu d'un privilége donné par le roi d'Angleterre Henri VII, le 5 mars de l'an 1495, quatre ans environ après la première navigation de Christophe Colomb (2). Il est même très-probable que des notions et des considérations de la même nature avaient influé sur les motifs qui portèrent Christophe Colomb à entreprendre son immortelle découverte (3). Il est certain au moins qu'il pouvait connaître ces pays, par les cartes publiées, avant la découverte de l'Amérique, par les cosmographes vénitiens (4), où ils sont relatés. Mais on a sur ce point un témoignage plus concluant, c'est celui de Christophe Colomb lui-même. Il est constant qu'il avait parcouru les mers du Nord; c'est au moins ce qu'assure son fils Ferdinand, dans la vie de ce grand homme qu'il nous a laissée. Il y a inséré un fragment des mémoires de son père, dans lequel celui-ci nous apprend qu'il avait navigué dans les mers du nord-ouest, en l'an

---

(1) Forster, *Hist. des Dec. au nord*, t. 1, p. 282-331, trad. fr.— Zurla, *Di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani più illustri*, t. II, p. 7-94. — Malte-Brun, *Précis de la Géogr. univ.*, t. 1, p. 393 et suiv.

(2) Hakluyt, part. 3, p. 509. Zurla, *di Marco Polo*, etc., t. II, p. 82, 83, 84, 274 et suiv.

(3) *Ibid.* t. II, p. 79 et 80.

(4) *Ibid.* p. 13 et 28.

1477, quinze ans avant son premier voyage de découverte (1).

Je ne m'arrête pas davantage sur tous ces détails, qui m'entraîneraient trop loin de l'objet que je me propose; je me borne à revenir sur l'assertion émise par Bergeron et par le P. Charlevoix (2), parcequ'elle se rattache plus directement à la relation de notre voyageur arménien. Selon ce que rapportent ces auteurs, les Bretons, les Normands et les Basques, auraient été dans l'usage de fréquenter les parages de Terre-Neuve, dès l'an 1504. On a déjà remarqué que la plupart des noms géographiques de Terre-Neuve, dont on ignore l'origine, semblent attester l'ancien séjour des Portugais, des Français, et particulièrement des Bretons, dans cette île. La population qui s'y trouvait au seizième et au dix-septième siècles, était presque toute composée de Basques mêlés avec quelques Normands (3).

Il ne serait pas difficile de recueillir des autorités qui feraient voir que, long-tems avant cette époque, des marins, partis des côtes de France, s'étaient souvent avancés fort loin dans l'Océan Atlantique, de manière à expliquer comment, dans une de leurs fréquentes

(1) L'original espagnol de cet ouvrage n'a jamais été imprimé; il en existe une traduction italienne, par Alphonse de Ulloa, publiée deux fois à Venise, 1571 et 1614. Il a été traduit en français par Cotolendi, Paris 1681, un vol. in-12. Le passage auquel je fais allusion a été rapporté dans l'ouvrage du cardinal Zurla, déjà cité, t. 1, p. 26.

(2) *Hist. de la nouv. France*, t. 1, p. 3 et 4.

(3) *Hist. des Voyages*, t. XIV, p. 671 et 745, éd. in-4. Lamare, *Traité de la police*, t. 3, p. 55.

expéditions de pêche, ils auraient pu se porter jusqu'à cette distance.

On connaît les voyages faits autrefois par les marchands de Dieppe jusqu'à la Côte-d'Or (1); la conquête des îles Canaries, entreprise au commencement du quinzième siècle, par Jean de Bethencourt, qui se fit seigneur de ces îles (2), et la découverte de Madère, ainsi que celle des Açores. Ces dernières îles qui avaient été connues des Arabes (3) et des Génois (4), furent occupées ensuite par les Portugais, et habitées enfin, en 1466, par une colonie flamande, soumise au roi de Portugal (5).

On ne possède pas des détails aussi nombreux et aussi circonstanciés, au sujet des entreprises navales faites autrefois dans l'Océan Atlantique, par les marins de la Biscaye. L'académie d'histoire de Madrid a eu soin, il est vrai, de recueillir une tradition conservée jusqu'à nos jours, dans les provinces basques, et qui attribue

---

(1) La Martinière, *Dict. géogr.*, *Guinée*, et tous les ouvrages qui traitent des découvertes en Afrique.

(2) On en possède l'histoire écrite par deux auteurs contemporains qui avaient pris part eux-mêmes à cette expédition ; ils se nommaient Jean Bontier et Jacques Leverrier, tous deux prêtres et attachés à la personne de leur seigneur Jean de Bethencourt. Leur relation qui est fort curieuse a été commencée en 1406 et terminée en l'an 1425. Jean Bergeron en trouva le manuscrit chez le seigneur Galien de Bethencourt qui appartenait à la famille du conquérant des Canaries, et il le fit imprimer à Paris en 1630, en 1 vol. in-12.

(3) Hartmann, *Africa Edrisii*, p. 314 et seq.

(4) Bergeron, *traité de la Navigation*, c. VI.

(5) *Notice sur Martin Behaim, par Muller*, à la suite des *Voyages de Pigafetta*, p. 307, 330, 332 et 370. Malte-Brun, *Précis de Géogr. univ.*, t. 1, p. 424, 428 et 479.

à un certain Juan Delchaide, la découverte des bancs de Terre-Neuve, fort long-tems avant le premier voyage de Christophe Colomb (1). Il est probable qu'il s'agit ici du pilote basque dont j'ai déjà parlé (2), et auquel on attribue la même communication. On sait qu'au quatorzième et au quinzième siècles, les Basques passaient pour les plus intrépides marins de l'Océan. Leurs courses navales, pour la pêche de la morue et de la baleine, s'étendaient jusqu'aux mers d'Écosse et d'Irlande (3).

Il est bien probable que les mêmes motifs durent les conduire de bonne heure, vers le grand banc de Terre-Neuve, et les parages qui avoisinent cette île, les seuls lieux du monde où les morues se trouvent en grande abondance. On sait que la pêche et la vente de ce poisson formaient, à cette époque, la principale occupation de la population basque, soit de la France, soit de l'Espagne (4). J'ai déjà fait voir que le premier nom de *terre des Baccalaos*, impos éà Terre-Neuve, avait une origine basque. Ceci était si bien connu, qu'on trouvait ce nom employé, comme une chose ordinaire, sur une carte faite par Sébastien Cabot, et selon laquelle cette terre aurait été reconnue et visitée par Jean Cabot et ses fils, le 24 Juin 1494 (5). Je saisis cette occasion pour consi-

(1) *Dict. géogr. d'Espagne,* t. I, p. 331, et t. II, p. 313.

(2) *Voyez* ci-devant, p. 328.

(3) Noël de la Morinière, *Hist. des Pêches,* t. I, p. 254 et 313.

(4) *Ibid.* t. I, p. 229 et 230. *Dict. géogr. d'Esp.*, art. *Guipuzcoa* et *Zarauz*, *Bilbao*, etc.

(5) Hakluyt, part. 3, p. 511. Bergeron, *Traité de la Navigation*, c. XIV.

gner ici une observation, que je n'ai vue nulle part. Je pense que la grande terre de *Labrador*, située au nord de Terre-Neuve, et qui occupe une très-grande étendue de terrain dans l'Amérique septentrionale, doit son nom espagnol aux fréquentes visites des navigateurs de cette nation. C'était là un lieu de *travail*, pour la préparation de la morue; et sa dénomination actuelle dont la véritable origine est inconnue, me paraît n'être que la traduction espagnole d'une expression technique, employée par les navigateurs qui fréquentent ces parages. Ceci me donne lieu de croire que des recherches spéciales sur l'origine des établissemens faits pour la pêche de la morue, donneraient l'explication de tous les faits obscurs, qui se rapportent à l'histoire de la découverte des régions boréales de l'Amérique septentrionale.

Les historiens de l'Espagne s'accordent tous à célébrer l'état florissant de la marine des provinces biscayennes, pendant le moyen âge (1). Leurs armemens formaient alors la partie la plus considérable de la marine militaire de l'Espagne, l'une des plus puissantes de l'Europe, à cette époque. Plus d'une fois les Biscayens luttèrent avec avantage contre les Anglais et les Flamands. Dès le dixième siècle, ils avaient des stations commerciales et militaires sur les côtes de la Galice; les Sables d'Olonne, en Poitou, était une de leurs colonies. Sous le règne d'Alphonse XI (1312-1350), ils avaient une compagnie à La Rochelle et une bourse

(1) Noël de la Morinière, *Hist. gén. des Pêches*, t. 1, p. 229, 233 et 246.

à Bruges (1). On voit par un traité conclu en l'an 1351, entre Edouard III, roi d'Angleterre, et le roi de Castille, comme comte de Biscaye, que depuis un tems immémorial les Biscayens étaient dans l'usage de faire exclusivement la pêche des baleines, des morues et autres poissons, sur les côtes de l'Angleterre, de l'Écosse, des îles Hébrides et dans les eaux du nord de l'Irlande (2). En 1393, des aventuriers de la Biscaye et du Guipuscao firent une tentative pour envahir les Canaries (3); il est évident qu'ils parcouraient alors l'Océan, fort loin dans toutes les directions. Mais on ne possède aucune indication chronologique précise sur les tentatives qu'ils purent faire vers l'Amérique. La relation arménienne de l'évêque Martiros donne la date certaine de l'une de leurs entreprises audacieuses, et elle est, comme on le verra bientôt, antérieure de dix années aux indications fournies par Ramusio, par Bergeron et par le P. Charlevoix. Elle acquiert de plus un haut degré d'importance, par le rapport qu'on ne pourra méconnaître, entre cette navigation et l'expédition qui avait été entreprise, peu de tems ayant, par Christophe Colomb, et qui avait amené la découverte de l'Amérique.

---

(1) *Dict. Géogr. d'Esp.*, art. *St.-Sébastien* et Capmany, *Mem. de Barcel. coll. Diplom.*, t. II, n° 64.

(2) Rymer. *fæder.* t. V, p. 719. Anderson, *hist. and chron. deduction of the origin of commerce*, t. 1, p. 46.

(3) *Dict. Géogr. d'Esp.*, art. *Guipuzcoa.* Mariana, *Hist. esp.* l. XVI, c. 14. Bergeron, *Traité de la Navigation*, c. VI.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer paraîtront peut-être un peu longs, surtout si l'on considère la nature et l'importance réelle de la relation, dont je vais donner la traduction. J'ai voulu profiter de cette occasion pour produire quelques opinions et diverses remarques, qui ont peut-être quelqu'importance, et qu'il m'aurait été difficile de publier ailleurs. Mon seul but et mon seul désir, est que ces observations puissent ramener l'attention des savans, sur des faits intéressans et trop peu étudiés. Je souhaite qu'elles soient de quelqu'utilité pour les personnes plus versées que moi dans ces matières, et par conséquent plus en état de résoudre les nombreuses difficultés, que présente encore cette partie de l'histoire des découvertes géographiques.

§. III. *Epoque du voyage fait dans l'Océan Atlantique, par l'évêque d'Arzendjan.*

La relation du voyage entrepris dans l'Océan Atlantique, par l'évêque d'Arzendjan, présente diverses circonstances, qui ont besoin de quelques explications, pour que l'on puisse s'en faire une idée juste. Il faut d'abord déterminer, avec exactitude, la position du point de départ, et ensuite fixer la date de l'embarquement, et par conséquent l'époque précise du voyage, qui n'est indiquée dans le texte que d'une manière assez vague. Je m'attacherai ensuite, à faire ressortir les diverses particularités, qui pourront nous instruire des motifs qui firent entreprendre l'ex-

pédition, dont cet évêque nous a conservé le souvenir, et dont il fit partie par hasard.

Le voyageur arménien donne à la ville où il s'embarqua, le nom de *Gétharia* կեԹարիայ. Il n'est pas difficile de reconnaître que l'on doit la chercher sur les côtes de la Biscaye, car il y arriva à son retour de la Galice, et après avoir quitté Bilbao, capitale de la Biscaye, lorsqu'il se dirigeait vers les Pyrénées. *Gétharia* devait donc se trouver entre Bilbao et Bayonne. On voit effectivement dans cet intervalle, sur le bord de la mer, un lieu nommé *Guetaria,* situé dans la province de Guipuscoa, qui fait partie des pays basques. Noel de la Morinière, dans son *Histoire générale des pêches* (1), le désigne comme un des principaux ports fréquentés, aux quinzième et seizième siècles, par les pêcheurs de morue, qui se rendaient de la Biscaye à Terre-Neuve. Ce lieu, maintenant obscur et presque abandonné, était alors florissant, et sa marine était depuis long-tems puissante. Le roi de Castille, Sanche IV (1285-1295), lui avait accordé de grands priviléges (2). Dans un ouvrage de navigation, intitulé *le petit Flambeau de la mer*, et publié à la fin du dix-septième siècle, ce lieu est nommé *Catarie,* et il est indiqué comme un des meilleurs ports de la côte, et comme le plus fréquenté (3).

---

(1) Tome 1, p. 229.

(2) *Dict. géogr. d'Espagne,* au mot *Guétaria.* La ville de Déva, qui est un peu plus à l'ouest, dans la même province, obtint aussi de grands privilèges du même prince.

(3) Cet ouvrage, dont l'auteur se nommait Bougard, a été imprimé au Hâvre, en 1684.

Sa situation est à six lieues à l'ouest de St-Sébastien. Après tous ces détails, il ne peut y avoir le moindre doute que le grand voyage fait dans l'Océan, par l'évêque arménien, ne se lie réellement avec les entreprises que les navigateurs basques étaient dans l'usage de faire, à cette époque, dans l'Océan, vers l'Amérique.

Il est plus difficile de déterminer avec exactitude la date du voyage. L'évêque d'Arzendjan se borne à indiquer vaguement le jour de son embarquement, en disant qu'il partit le mardi après le *nouveau dimanche* նոր կիւրակէ. C'est le nom que les Arméniens donnent au premier dimanche après Pâque, que nous appelons *Quasimodo*. Il ne marque pas non plus en quelle année. Comme après cette époque il n'indique aucune autre date, que celle de son retour à Rome, il n'est pas facile de résoudre cette double difficulté. Il faut, de toute nécessité, scruter les diverses indications qui se trouvent dans le reste de sa relation, et s'échelonner, pour ainsi dire, de proche en proche, pour arriver à la connaissance exacte de cette époque.

Cet évêque rentra dans Rome le 20 février 1496, après avoir parcouru l'Europe et l'Océan, et il était sorti de la même ville le 9 juillet 1491. Il se rendit en quarante-six jours en Allemagne. Cette indication place au 24 août son entrée dans ce pays, où il s'avança jusqu'à Cologne, qu'il quitta le 25 octobre. La seule date qu'il indique ensuite d'une manière positive, sans cependant faire connaître l'année, c'est celle de son arrivée à Paris, le 19 décembre. Ce ne fut pas sans doute en 1491, car après son départ de

Cologne, il parcourut encore une partie de l'Allemagne, d'où il se rendit en Flandre en passant par Besançon ; il alla ensuite en Angleterre. Comme il fit en divers endroits de longs séjours, il est impossible de croire qu'il ait pû se rendre à pied de Cologne à Paris, et en parcourant tant de pays, dans le court espace de deux mois. Tout oblige à retarder son arrivée dans cette ville jusqu'à l'an 1492. Il n'y resta que treize jours ; ainsi son départ est du 1er janvier 1493. Son voyage à travers la France, et le long des côtes septentrionales de l'Espagne ne fut ni moins long, ni moins pénible. Il fut également retardé par de longs séjours dans plusieurs villes, enfin il parvint à Saint-Jacques de Galice, où il habita pendant quatre-vingt-quatre jours. Qu'on joigne à ce tems, déjà si considérable, celui qu'il dut employer pour se rendre ensuite au lieu de son embarquement, et on verra qu'il n'est guère possible de lui accorder moins d'une année pour toutes ces courses, ce qui porte au printems de l'an 1494, l'époque de son voyage sur l'Océan Atlantique. En cette année, Pâque tombait le 30 mars; le jour de *Quasimodo*, ou le *nouveau dimanche*, selon les Arméniens, se trouvait ainsi le 6 avril, et le mardi suivant, jour de l'embarquement, répondait au 8 avril ; c'est donc là la date véritable du voyage de l'évêque arménien. Il resta soixante-huit jours en mer, ce qui place son retour sur les côtes d'Espagne au 14 ou au 15 juin 1494. Il ne reste plus que vingt mois, jusqu'à l'époque de son retour à Rome, le 20 février 1496, pour les voyages qu'il fit encore en Es-

pagne, en France et en Italie, ce qui correspond parfaitement avec les détails qu'il donne dans sa relation.

Lorsque Christophe Colomb entreprit le voyage, dans lequel il fit la découverte de l'Amérique, il partit le 3 août du port de Palos, en Andalousie. Il ne quitta la dernière des Canaries que le 7 septembre ; ainsi il s'écoula environ dix-neuf mois, entre les deux voyages. Dans cet intervalle de tems, Christophe Colomb revint en Espagne, où il débarqua le 15 mars 1493, après s'être arrêté quelques jours à Lisbonne. Il se rendit ensuite à Barcelone, où se trouvait alors la cour d'Espagne ; il y arriva au milieu du mois d'avril, et il y rendit compte au roi et à la reine Isabelle de ses découvertes et des résultats de son expédition. Christophe Colomb ne tarda pas à repartir pour un nouveau voyage ; il quitta le port de Cadix le 25 septembre 1493, et il découvrit les Antilles le 3 novembre suivant, après quarante jours de navigation. A la fin de l'année, il renvoya en Espagne la plupart des vaisseaux qui lui avaient été confiés ; ils durent y arriver vers le commencement de 1494. Dans le même tems, le frère de Christophe Colomb, nommé Barthélemy, partit avec trois vaisseaux que la reine Isabelle lui avait donnés pour rejoindre son frère, et il arriva à Saint-Domingue, ou l'île Espagnole, au milieu d'avril 1494, à peu près vers le tems où l'expédition sur laquelle se trouvait l'évêque arménien partait des côtes de Biscaye.

La nouvelle du retour de Christophe Colomb, et le résultat heureux de son entreprise durent être bientôt

connus en Espagne, et même dans les pays étrangers, où ils excitèrent le plus grand intérêt et un enthousiasme général. Le frère de Christophe, qui était alors en Angleterre, l'apprit en passant par la France, du roi Charles VIII lui-même. Il n'est pas étonnant qu'une telle découverte ait fixé l'attention des Biscayens, qui passaient en ce tems pour les plus hardis navigateurs de l'Océan ; et que leurs expéditions journalières pour la pêche de la morue et de la baleine, transportaient à de grandes distances des côtes de l'Europe. C'est là, je n'en doute pas, le motif qui donna lieu à l'expédition dont l'évêque d'Arzendjan, nous a conservé le souvenir. On doit remarquer cependant, parmi les événemens qui se rattachent à la première navigation de Christophe Colomb, une circonstance qui en fut peut-être la cause déterminante. On sait que Christophe Colomb était parti de l'Espagne avec trois vaisseaux, il en perdit un en Amérique ; il reprit la route de l'Espagne avec les deux autres, pour rendre compte de son voyage. Avant d'arriver à la hauteur des Açores, les deux vaisseaux furent séparés par une furieuse tempête. La violence des vents continuant à se faire sentir, Christophe Colomb fut obligé d'aborder en Portugal, d'où il se rendit ensuite en Andalousie. Il crut que l'autre vaisseau s'était perdu. Ce navire, commandé par Alphonse Pinçon, avait été emporté vers le nord par la force des courans, et il avait été forcé d'attérir dans le port de Bayonne, en Galice, non loin des frontières de la Biscaye, d'où il s'était rendu auprès du roi Ferdinand, à Barcelone, à peu

près vers le tems où Christophe Colomb arrivait en Andalousie. La présence seule de cet heureux navigateur dut suffire pour exciter l'émulation des Biscayens et des Basques, et pour produire l'expédition qui partit de leurs côtes, au commencement de l'année suivante. Le récit de l'évêque, et les paroles qu'il attribue au chef du navire le font clairement voir : « Je vais, dit-il, parcourir la mer universelle ; mon » vaisseau ne contient aucun marchand, les hommes » qui s'y trouvent sont tous employés à son service. » Pour nous, nous avons fait le sacrifice de notre » vie ; nous mettons notre seul espoir en Dieu, et » nous pensons que là où la fortune nous portera, » Dieu nous sauvera. Nous allons faire le tour du » monde ; il ne nous est pas possible d'indiquer où » les vents nous porteront, mais Dieu le sait. » Peut-il y avoir un langage plus clair ? en faut-il davantage pour être convaincu, qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise ordinaire, pour le commerce ou pour la pêche : car ces motifs sont assez évidemment exclus par ce discours ; mais qu'il s'agissait réellement de la recherche de nouvelles terres, enfin d'un véritable voyage de découvertes. J'ajouterai encore une circonstance qui me porte à croire que la cour d'Espagne elle-même n'était pas étrangère à cette expédition. Aussitôt que le navire eut touché à son retour, au cap Finistère de Galice, on se hâta de le diriger, malgré les avaries qu'il avait éprouvées, vers l'Andalousie, où se trouvait alors la reine Isabelle, et il entra dans un port que l'évêque arménien ne nomme pas, mais qui doit être celui de Cadix.

Je dois remarquer encore que l'évêque partit aussitôt après son arrivée dans l'Andalousie, pour Sainte-Marie de Guadeloupe, lieu de dévotion très-fréquenté à cette époque, et situé dans la Nouvelle-Castille. Il est probable, quoiqu'il ne le dise pas, qu'il s'y rendit pour s'acquitter d'un vœu fait pendant le voyage, selon l'habitude des personnes échappées à une longue et périlleuse navigation. On apprend de Herrera, l'historien des Indes occidentales, que Christophe Colomb en avait agi de même. Au retour de son premier voyage, assailli au milieu de l'Océan par une furieuse tempête, il avait en son nom, et au nom de ses compagnons, voué une offrande et un pélerinage à Sainte-Marie de Guadeloupe.

Il est assez évident, ce me semble, que le voyage que les compagnons de l'évêque arménien firent en Andalousie, après leur retour en Espagne, fut causé par la présence de la reine Isabelle, qui était alors à Séville, comme on le voit par la relation arménienne.

Zurita et l'historien des rois catholiques, Hernando de Pulgar, ainsi que Mariana et Ferreras, nous apprennent que le roi Ferdinand et la reine Isabelle, après avoir passé la plus grande partie de l'année 1493 à Barcelone, se rendirent dans la Castille, au commencement de 1494; ils séjournèrent pendant quelque tems à Tordesillas, à Ségovie, à Valladolid, à Medina del Campo, et au milieu de l'été ils se trouvaient à Madrid; ce n'est qu'à la fin de l'année qu'ils retournèrent en Aragon. Il est probable que c'est pendant son séjour dans cette partie de l'Espagne, que la reine Isabelle aura fait un voyage à Séville, où

l'évêque arménien la vit, vers le milieu de l'automne de l'an 1494. Je n'ai trouvé aucune indication sur ce voyage, dans les historiens espagnols que j'ai consultés. Ces auteurs, uniquement occupés des négociations et des démêlés de la France avec l'Espagne, ont négligé de nous instruire des voyages et des actions personnelles de leurs souverains, durant les six derniers mois de l'an 1494.

Le voyageur arménien, dont il est impossible de contester le témoignage, supplée ici au silence des historiens nationaux. Il est probable que le voyage de la reine dans les provinces méridionales de l'Espagne, n'était pas étranger aux opérations navales qui avaient le nouveau monde pour objet. Cette princesse avait seule protégé Christophe Colomb, et fourni aux frais de son armement. Elle prenait un vif intérêt à toutes les entreprises de ce genre, qui se préparaient ordinairement à Séville, et dans les ports voisins des bouches du Guadalquivir. Il n'est donc pas étonnant que les chefs de l'expédition dont l'évêque arménien avait fait partie, se soient empressés de se rendre dans une ville, où se trouvait une princesse zélée pour ces sortes d'entreprises, dans le but de lui faire connaître les résultats de leur voyage. De simples armateurs basques, partis pour l'exercice habituel de la pêche, n'auraient eu aucune raison d'en agir ainsi. Cette circonstance me paraît tout-à-fait décisive; elle ne doit, ce me semble, laisser aucun doute sur la nature de cette expédition.

Il est à regretter que l'extrême concision du narra-

teur arménien nous ait privé des détails de ce voyage, qui ne seraient guère moins intéressans par leur objet, que par la manière dont ils nous auraient été transmis. Il est bien probable que l'évêque arménien n'y attachait pas, à beaucoup près, autant d'importance : c'est là ce qui explique sa brièveté. Il est heureux cependant qu'il ait jugé à propos d'insérer dans le récit de son pieux pélerinage, les courts renseignemens qu'il nous a transmis Sans eux, nous ignorerions la part active que les navigateurs des côtes septentrionales de l'Espagne, ont pris aux premières expéditions qui firent connaître l'Amérique ; et le souvenir d'un voyage de découverte fait à la même époque, aurait été à jamais perdu, sans le hasard qui nous a conservé la relation de l'évêque arménien d'Arzendjan.

Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'Océan Atlantique, à la fin du XV[e] siècle, sous le règne de Charles VIII, par Martyr, évêque d'Arzendjan, dans la grande Arménie.

Moi, Martyr, mais seulement de nom, né à Arzendjan, et évêque, résidant dans l'hermitage de Saint-Ghiragos (Saint-Cyriaque), à *Norkiégh* (le nouveau village) (1), je désirais depuis long-tems aller visiter le tombeau du saint prince des apôtres. Quand le tems fut venu, pour moi indigne, de mériter cet honneur, que je ne cessais de désirer, sans avoir pu

---

(1) Voyez ci-devant, p. 323.

cependant faire connaître à personne le dessein de mon cœur, je sortis de mon monastère le 29 octobre de l'an 938 de l'ère arménienne (1489 de J.-C.). Voyageant à petites journées(1), j'arrivai à *Sdambol* ստամ-պօլ (Constantinople). J'y trouvai, par la grâce de Dieu, un vaisseau dans lequel j'entrai avec le diacre Verthanès. Nous partîmes de *Sdambol*, le 11 juillet 939 (1490 de J.-C.); nous montâmes ensuite sur un vaisseau franc, et nous arrivâmes dans la ville de *Vénéj* վէնէժ ou *Vénédik* վէնէտիք (Venise). C'est une grande et superbe ville, construite au milieu de la mer; elle contient soixante-quatorze mille maisons (2); elle est magnifique et très-opulente. Il y a dans cette ville une grande église, où il peut entrer dix mille personnes; elle est tout ornée d'or; c'est l'église de Saint-Marc l'évangéliste. Deux orgues sont dans l'intérieur, ainsi que deux lions ailés en or (3). Il y a beaucoup d'autres églises dans la ville; on trouve aussi, dans son enceinte, beaucoup de monastères, tous bâtis au milieu de la mer. Il y a une grande

---

(1) Au lieu de մեղաւքաւր *semblable à un pécheur*, que porte le manuscrit, il faut lire մեղմաւքաւր *pedetentim*, (pédestrement et sans bruit).

(2) Venise, à cette époque, était sans doute aussi bien peuplée qu'à-présent; je ne crois pas cependant qu'elle ait jamais contenu une aussi grande quantité de maisons. On trouvera dans la suite de cette relation, d'autres indications du même genre. Je remarquerai ici une fois pour toutes, qu'elles paraissent fort exagérées, et qu'elles dépassent toujours les bornes de la vraisemblance.

(3) C'est-à-dire *dorés*.

place (1), devant l'église de Saint-Marc. Bien haut, au-dessus de la porte, sont quatre (2) chevaux de cuivre jaune, d'une très-grande dimension; ils ont chacun un pied levé. C'est du côté du midi, qui est le côté de la mer, que se tiennent les marchands. On a aussi érigé sur cette place deux grandes colonnes; sur l'une est un lion ailé, et sur l'autre, la statue de Saint-George (3). La muraille qui environne le palais du roi (du doge), est toute couverte d'or. Il y a encore une si grande quantité d'autres choses, qu'il est impossible de décrire la beauté de cette ville.

Nous y restâmes vingt-neuf jours, puis nous nous embarquâmes, et nous allâmes en treize jours à *Ankonia* անքոնեայ (Ancône), et de là, en trente jours, nous nous rendîmes dans la grande ville de Rome, que Dieu garde. Là, sont les saints et tous glorieux corps des princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul. Nous allâmes les adorer et leur demander la rémission de nos péchés, ceux de nos père et mère et de nos bienfaiteurs (4). Nous restâmes à Rome durant cinq

---

(1) Մաւիտան *mauïdan*, c'est le mot arabe ميدان *meïdan*.

(2) Le manuscrit porte par erreur *trois* au lieu de *quatre*. Les lettres numérales գ̅ *trois* et դ̅ *quatre* sont très-faciles à confondre dans l'écriture arménienne.

(3) Erreur. C'est la statue de St.-Théodore, l'un des patrons de la ville.

(4) L'évêque entend sans doute désigner par-là les bienfaiteurs du monastère où il habitait, ou bien les maîtres qui l'avaient instruit.

mois, et nous visitâmes tous les lieux saints. Les reliques des saints apôtres sont hors de la ville, du côté du nord. A l'occident, est une petite ville, toute voisine de la ville ; le fleuve passe entre elles deux ; on l'appelle *Santh-angelo*, սանթ անկելու (St.-Ange) (1). Le portique de l'église des saints apôtres est tourné vers l'Orient ; il contient cinq portes, grandes et superbes. Celle du milieu est en métal massif ; sur l'un des battans est saint Paul, et sur l'autre saint Pierre. A l'occident de Rome, en face du palais de Néron, est le lieu du crucifiement de saint Pierre. Au milieu de la ville, est la prison des apôtres (2). Bien loin, au dehors de Rome, est le lieu où saint Paul fut décapité. Du côté du midi, tout près de la ville, est l'endroit où J.-C. vint à la rencontre de saint Pierre. Auprès de la ville, on trouve encore l'église de *San-djouvan* սանճուվան (Saint-Jean), où sont les têtes des deux saints Jean (3) avec leurs corps entiers. Dans la ville, mais du côté du midi, est la prison de Saint-Grégoire d'Agrigente (4), sur l'emplacement

---

(1) Il s'agit ici du quartier ou plutôt du faubourg, appelé *Rione di Borgo*, qui est situé au-delà du Tibre, et qui contient le château Saint-Ange.

(2) Le texte dit seulement *d'eux*.

(3) Saint-Jean Baptiste et Saint-Jean l'évangéliste.

(4) Ce saint, peu connu des occidentaux, est au contraire fort révéré des Arméniens, qui lui ont accordé une place fort distinguée dans leurs martyrologes. L'évêque arménien ne pouvait se dispenser d'en faire mention.

de laquelle on a fondé une église. Plus avant, toujours dans le centre de la ville, est l'église de *Santh-Elina* սանթ էլինայ (Sainte-Hélène), où se trouvent les corps de cent martyrs. Il y a encore dans cette ville beaucoup d'autres choses magnifiques.

Rome contient deux mille sept cent soixante-quatorze églises, et huit mille tombeaux de saints se trouvent, soit dans son enceinte, soit au dehors. Tous les jours, je visitais dix ou vingt églises, grandes et belles, et tous les jours j'allais prier le prince des apôtres de m'accorder la rémission de mes péchés. Qui pourrait décrire la magnificence de ces saintes églises? On m'introduisit trois fois auprès du pape փափան (1) qui me reçut avec bonté et avec une grâce toute particulière; il me donna une lettre de recommandation, et tout le monde fut étonné de la faveur singulière qu'il me témoignait.

Nous quittâmes Rome le 9 juillet 940 (1491), et long-tems après, c'est-à-dire en quarante-six jours, nous arrivâmes au pays de la nation *Touteschk* (*Tedeschi*) (2), qui est celle des *Alaman* ալաման, et nous vînmes dans la grande ville de *Gasdendsia* կաս-

(1) Le pape qui vivait à cette époque était Innocent XI.

(2) Թունդէշք pour դուդէշք. Le nom que l'évêque arménien donne à la nation des Allemands et celui qu'il assigne un peu après à la ville de Constance, et quelques autres circonstances du même genre, qu'on ne manquera pas de remarquer dans la suite de sa relation, font voir qu'il se servait de la langue italienne.

տէնձիայ (Constance), et dans beaucoup d'autres villes en suivant les bords du fleuve (le Rhin). Nous parvînmes enfin dans la grande ville de ***Bazl*** պազլ (Bâle), où on nous arrêta comme des espions.

Nous traversâmes beaucoup d'autres villes et nous arrivâmes à *Frangforth* ֆռանկֆաւռթ (Francfort-sur-le-Mein), où nous vîmes beaucoup de choses admirables. De là, en beaucoup de jours, nous allâmes à *Friboulkh* ֆռիպուլխ (Fribourg en Brisgau) (1). On dit que cette ville possède trois cent mille pieds de vignes. On nous y reçut avec de grands honneurs. Nous allâmes de là à *Sdrazboukh* ստրազպուխ (Strasbourg), puis dans plusieurs autres villes, et, en beaucoup de jours, nous parvînmes à *Gabel* կապլ (Capel) (2), où nous fûmes très-bien reçus. De là, en suivant le fleuve *Erhin* ըռհին (le Rhin), pendant long-tems, nous arrivâmes dans la très-célèbre ville de *Golonia* կալոնիայ (Cologne) qui contient, dit-on, deux

---

(1) Si notre voyageur n'a pas été trompé par sa mémoire, ce qui me semble assez probable, il paraît qu'après avoir été jusqu'à Francfort sur le Mein, il était revenu du côté du midi, car cette ville de *Friboulkh* dont il parle, ne peut être que Fribourg dans le Brisgaw, comprise à-présent dans les états du grand-duc de Bade, et célèbre encore par la grande quantité de vignes, que l'on trouve dans ses environs. C'est de cette ville que viennent la plus grande partie des vins connus sous le nom de vins du Rhin.

(2) Capel est une petite ville au-dessus de Coblentz, sur le Rhin, dépendante de l'ancien électorat de Trèves, et qui fit ensuite partie du département de Rhin et Moselle.

cent vingt-quatre mille maisons (1); elle est très-grande et admirable. On y trouve le tombeau des rois Mages (2). Leurs trois têtes sont placées sur le tombeau. Là aussi sont les reliques de douze mille saints; ces reliques sont disposées dans la grande église, de telle sorte que tout le monde peut voir les corps dans le tombeau (3). Il y a encore dans cette ville une très-belle église, où l'on voit les corps de vingt-quatre vierges saintes, réunis dans une châsse. L'église où se trouve le tombeau des rois Mages, est couverte de peintures, les portes sont également peintes. Tout auprès, sur le mur extérieur de la nef est l'image de la sainte mère de Dieu, avec les ornemens convenables. Le Christ, notre Seigneur, est entre ses bras, et elle a sur la tête une couronne formée de perles et de pierres précieuses d'une grande valeur. Nous demandâmes aux prêtres de l'église quel en était le prix : ils répondirent qu'elles coûtaient deux cent quinze mille *flori* Փլորի (florins). Sur la poitrine de la sainte Vierge est une pomme faite de perles, chacune

(1) Quoique ce nombre soit évidemment exagéré, il n'en est pas moins certain qu'à cette époque, Cologne était une ville très-grande, visitée par un nombreux concours de pélerins, et qu'elle était réellement une des cités les plus considérables et les plus peuplées de l'Allemagne. Quoique fort déchue maintenant, son enceinte est encore très-grande.

(2) On montrait effectivement à Cologne, un tombeau des rois Mages, très-révéré à cette époque, et visité par une foule de pélerins.

(3) Il s'agit du tombeau des onze mille vierges. On voit que l'évêque arménien s'est trompé sur le nombre.

de la grosseur d'une noix; tout autour sont douze perles, grosses chacune comme une petite noix de galle, et toutes séparées par quatre pierres précieuses, deux rubis et deux améthystes (1), de la grandeur chacune d'une grosse noix de galle. Autour du maître autel sont cinquante-six tombeaux de cuivre jaune avec des ornemens en relief, six autres tombeaux simplement en cuivre jaune, et, enfin, un autre tombeau aussi avec des ornemens en relief. L'église, qui est soutenue par cinq cents arceaux, est haute et superbe. Tout ce qui se trouve dans le monde, est représenté sur ses murailles, à l'extérieur. Elle a trois cent soixante-cinq fenêtres, et chaque fenêtre a trois brasses de hauteur; elles sont toutes ornées de verres de diverses couleurs. Le clocher est semblable à une grande et formidable tour, et il faut vingt-huit personnes pour remuer la cloche qui y est suspendue. Il y a encore beaucoup d'autres églises et des monastères dans cette ville; mais il me serait impossible de mettre par écrit, tout ce qui concerne la description de cette ville et de ses églises.

Nous restâmes vingt-deux jours dans cette ville; on nous y rendit de grands honneurs, et nous y demandâmes la rémission de nos péchés. Nous sortîmes enfin de la grande *Golonia* (Cologne), le 25 octobre.

---

(1) J'ignore quelles sont précisément les pierres précieuses, que l'auteur désigne par les mots եաքութ (en arabe et en persan ياقوت) et լալ en persan لال.

Après avoir parcouru beaucoup de villes, nous arrivâmes dans celle où se trouve la sépulture des rois de la nation des *Alaman* ալամանն (1). Nous mîmes de là beaucoup de tems pour aller jusqu'à la ville de *Santha-Maria-daks* սանթամարիայ տաքս (2), où est la glorieuse et toute bénie chemise de la sainte Vierge ; elle est dans un magnifique bâtiment tout orné d'or. Quatre colonnes de cuivre jaune sont élevées au milieu de l'église, ainsi que beaucoup d'autres grandes colonnes jaunes avec des chapiteaux dorés, et, enfin, une grande châsse, toute d'or et de perles, dans laquelle était enfermée la glorieuse chemise de la sainte mère de Dieu. Nous restâmes dans cette ville pendant dix-huit jours, jusqu'à l'époque de l'ouverture (de cette châsse), pour notre édification, et pour celle de nos père et mère, et de nos bienfaiteurs (3). Les chanoines (4) de cette ville nous comblèrent d'honneurs et de bons traitemens.

Après notre départ de ce lieu, nous fûmes long-

---

(1) Littéralement, *à la ville sépulture des rois, qui est de la nation Alaman*. L'auteur s'exprime, comme on voit, d'une manière un peu obscure. Il est probable que la ville qu'il désigne, est celle de Spire, sur la rive gauche du Rhin, et dans laquelle on voyait effectivement à cette époque, les tombes d'un grand nombre d'empereurs d'Allemagne.

(2) Je crois qu'il s'agit ici d'Aix-la-Chapelle, dont la principale église porte le nom de Sainte-Marie, et où il se trouvait effectivement autrefois une relique de la Vierge très-révérée.

(3) Le copiste paraît avoir oublié ici quelques mots, ce qui jette une grande obscurité dans son texte.

(4) Պասսասաց վարդապետք. Il y avait effectivement un chapitre et des chanoines à Aix-la-Chapelle.

tems en route ; nous visitâmes beaucoup de villes, et nous arrivâmes à *Ounves* ունվես (1), où est la résidence du roi des Allemands ալամանաց. Nous y restâmes onze jours ; on y voit le Saint-Suaire (2), avec lequel on enveloppa (3) le roi tout-puissant, notre Seigneur J.-C., au moment de la passion ; il est teint de son sang divin. Nous fûmes édifiés par sa sainte vue, et nous demandâmes la rémission de nos péchés, et de ceux de nos père et mère, et de nos bienfaiteurs.

Après avoir quitté cette ville, nous fûmes longtems en route. (Nous visitâmes) avec beaucoup de peine un grand nombre de villes, et nous arrivâmes au pays de *Flandiou* ֆլանտիու (Flandres). Comme nous ne connaissions pas la langue, nous éprouvions

---

(1) Je crois que ce nom est altéré par une transposition du copiste, ունվես *ounves* pour վեսուն *vesoun*, et que c'est celui de la ville de Besançon, qui faisait alors partie des domaines dont la maison d'Autriche, avait hérité de la maison de Bourgogne, et où résidait à cette époque l'empereur Maximilien Ier, encore roi des Romains. Il succéda le 19 août 1493 à Frédéric III, son père.

(2) Le mot ֆութան *fouthan*, qu'on trouve dans l'original, est arabe, فوطة ; il signifie *linge*, *serviette*, et il désigne plus particulièrement une sorte de toile faite aux Indes. Ceci confirme ce que j'ai dit dans la note précédente, et fait bien voir qu'il s'agit ici réellement de la ville de Besançon. Personne n'ignore que le saint-suaire de Besançon était une des plus célèbres, parmi les reliques, que l'on vénérait autrefois.

(3) Littéralement, *on lia*.

beaucoup de peine pour nous faire entendre (1). Il nous fallut long-tems pour aller de là au pays des *Englez* ընկլըզաց (l'Angleterre), dont nous ne comprenions pas non plus la langue (2). Ils sont aussi (3) mangeurs de poisson. C'est dans cette mer, qui est la mer universelle (l'Océan), et qui est à l'extrémité occidentale du monde, que l'on trouve les plus grands et les plus redoutables poissons (4).

Après un long voyage, nous arrivâmes au pays de *Frantsa* Փըանցայ (la France), dans la ville de *San-donij* սան տօնիժ (Saint-Denis). C'est le lieu où se trouve la sépulture des évêques, des rois et des reines. C'est une belle et illustre ville, où il y a beaucoup d'églises (5). Dans la grande église où sont

(1) Il semblerait par ces mots, que l'auteur comprenait la langue des autres pays qu'il avait parcourus ; mais peut-être, ce qui est plus vraisemblable, se servait-il partout de la langue italienne, et ne trouva-t-il personne en Flandre qui la connût.

(2) On doit ici faire la même observation.

(3) Comme le voyageur n'avait encore fait aucune remarque de ce genre, il faut croire, si ce n'est pas une négligence de style, qu'il y a une lacune dans son texte, ou bien il a voulu dire que les Anglais sont des mangeurs de poisson, comme les habitans de la Flandres. Ceci me paraît plus vraisemblable.

(4) Il est assez extraordinaire, que le voyageur ne parle point de son embarquement pour passer en Angleterre. Peut-être n'alla-t-il que dans le territoire de Calais et dans les autres lieux de la côte de Picardie, qui appartenaient à cette époque à l'Angleterre.

(5) Avant la révolution, la ville de Saint-Denis contenait effectivement un grand nombre d'églises. Il y en avait quatorze plus ou moins grandes, sans compter l'église abbatiale et un hôtel-dieu. Elles sont indiquées sur le plan que le savant bénédictin D. Michel Félibien a placé à la tête de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, Paris,

les tombeaux des rois, on a placé à gauche quatre côtes de poisson, et chaque côte a cinq brasses et trois palmes de longueur (1). On dit que c'est dans la mer que l'on trouve ce poisson énorme.

Nous restâmes un jour dans cette ville, et de là nous nous rendîmes à la très-célèbre ville de *Parez* բարէզ (Paris), où nous arrivâmes le 19 décembre. Nous y entrâmes à midi, et le soir nous allâmes nous reposer dans une auberge (2). Le lendemain, assez tard, nous visitâmes la grande église. Elle est spacieuse, belle, et si admirable qu'il est impossible à la langue d'un homme de la décrire. Elle a trois grandes portes tournées du côté du couchant. Les deux battans de la porte du milieu, représentent le Christ debout. Au-dessus de cette porte, est le Christ présidant le jugement dernier (3). Il est placé sur un trône d'or et tout garni d'ornemens en or plaqué. Deux anges sont debout, à droite et à gauche. L'ange à droite est chargé de la colonne

1706, in-folio. Il y avait sept paroisses et deux monastères, indépendamment de l'abbaye.

(1) Il était d'usage autrefois de placer dans les trésors des églises, ou de suspendre à leurs murs, les objets précieux ou les curiosités naturelles que l'on voulait conserver. Ces lieux révérés servaient alors de musées. La tradition relative aux objets dont parle notre voyageur, s'est conservée jusqu'à présent à Saint-Denis. Il paraît que ces ossemens furent mis dans les caves de l'église, où ils se sont détruits, peu de tems avant la révolution.

(2) L'auteur arménien se sert du mot սպիտալ *spital.*

(3) Dans le texte, *le jugement.*

grandeur de la ville ? Je restai treize jours à Paris (1).

De là, avec un autre compagnon de voyage (2), j'allai jusqu'à la ville de *Sdembol* ստըմպօլ (Etampes) (3). Je restai seul ensuite pendant seize jours, et avec beaucoup de peine je parvins à la ville de *Douthnouran* տութ-
նուրան (4); j'y trouvai un diacre franc qui fut mon compagnon jusqu'à la ville de *Gasdilar* կաստիլար (Châtelleraut) (5), et de là jusqu'à la grande ville de *P'hothier* փոթիէր (Poitiers), où sont les linceuls du Christ (6). Nous eûmes l'honneur de les voir. Je ne trouvai pas un autre compagnon, et je restai seul. Me confiant alors aux prières de saint Jacques et à Dieu Tout-Puissant, je continuai mon voyage avec beaucoup de peine, à pied ; parcourant ainsi un grand

---

Je crois que le premier sens est plus conforme à sa pensée ; son texte cependant ne peut se traduire autrement que je l'ai fait.

(1) Le nom de cette ville est écrit ici փարէզ *Pharez.*

(2) Ceci semblerait indiquer que le diacre Verthanès, qui avait entrepris le voyage d'Europe, dans la compagnie de l'évêque d'Arzendjan, ne le quitta qu'à Paris.

(3) Le voyageur arménien ou son copiste a été trompé, d'une manière assez étrange, par la ressemblance que le nom de la ville d'Étampes, tel qu'on l'écrivait autrefois, *Estampes*, présentait avec celui qu'on donne à Constantinople. On disait encore souvent *Estamples*, ce qui rend la ressemblance plus frappante.

(4) Je crois que ce nom altéré est celui de la ville Tours ou plutôt de la Touraine, qui se trouve sur la route de Paris à Poitiers, où l'on verra bientôt l'arrivée du voyageur arménien.

(5) Cette ville, appelée alors Chastelleraud (*Castrum-Heraldi*) était, comme on sait, en Poitou, sur la route de Tours à Poitiers.

(6) Ces reliques se conservaient effectivement à Poitiers.

nombre de villes, j'arrivai enfin en *Gasgonia* (1) (Gascogne); de là en *Gasdélia* կայստելլիայ (2); de là à *Abzonia* ապզոնիայ (3), enfin avec beaucoup de fatigue, et sans autre secours que celui de Dieu, j'arrivai au pays de *Baïouna* պայունայ (Bayonne). Les chrétiens m'y reçurent avec une grande charité, et m'y honorèrent bien plus que je ne le méritais. J'y restai pendant six jours.

Ne trouvant point de compagnon, et m'abandonnant encore à Dieu et à saint Jacques, je marchai pendant beaucoup de jours, et je parvins, après bien des peines, au pays de *Bisgaï* պիսկայ (Biscaye), qui est un pays où on mange du poisson (4). La ville de *Bisgaï* պիսկայ (5), est au bord de la mer. J'allai de là à *San-Sepasdian* սան սեբաստիան (Saint-Sébastien), où le maître de l'auberge (6) et sa femme me traitèrent avec une charité sans bornes. Ils me gardèrent cinq jours dans cette ville. On fit deux ou trois fois la quête pour moi. Je n'ai pas vu une belle figure dans cette ville. Je partis ensuite du bord

---

(1) Dans le texte կասընկոնիայ *Gasengonia* pour կասկոնիայ *Gasgonia*. On disait autrefois *Gascongne*.

(2) Ce pays ou cette ville me sont inconnus.

(3) Cette ville m'est également inconnue. C'est peut-être *Aubusson* en Auvergne, mais cette ville n'est ni en Gascogne, ni sur la route de Poitiers à Baïonne.

(4) Le poisson fait effectivement la principale partie de la nourriture des habitans de la Biscaye.

(5) Cette ville est sans doute Fontarabie, port entre Saint-Sébastien et Baïonne.

(6) Dans le texte սպիտալ *sbidal*.

de la mer, et je m'avançai pendant long-tems, dans l'intérieur du pays; je marchai, et je parcourus cinq ou six villes, où je fus traité avec beaucoup d'honneur; enfin, après avoir encore marché pendant beaucoup de jours, je parvins à la grande ville de *Porth-engaleth* փուռթ ընկալէթ (1), où je séjournai quatre jours. J'en sortis seul, et j'allai à *Santh ander* սանթ անտէր (2) (Santander), puis à *Santhelana* սանթելանայ (Santillane), et ensuite à *San misan* սան միսան (3), au bord de la mer, où je fus traité avec beaucoup de bienveillance. Je partis de là, pour aller à *San salvathour* (4), puis à la ville de *Bedants* պետանց (5). De là, avec beaucoup de peines, mais soutenu par le secours de Dieu, très fatigué et affaibli,

(1) Cet endroit, nommé maintenant *Portugalete*, est un petit port sur la côte de Biscaye, dans la partie orientale de cette province. La mention de ce lieu fait voir que l'évêque s'était rapproché des côtes, après avoir parcouru l'intérieur du pays.

(2) Le manuscrit porte par erreur խանթանտէր *Khanth-ander*, au lieu de սանթ անտէր *Santh-ander*.

(3) Je crois qu'il y a ici une faute, et au lieu de *san misan* սան միսան, je lis *san visan* սան վիսան, et je pense qu'il s'agit de *san Vicente de Barquera*, endroit de la côte de Biscaye, voisin des Asturies. On ne trouve sur le rivage au-delà de ce point, aucun autre lieu un peu remarquable, qui porte le nom d'un saint.

(4) Dans le texte սանտալվաթուր *San-Dalvathour*, pour սան սալվաթուր *San-Salvathour*. Il s'agit ici d'Oviedo, capitale des Asturies, dont la principale église porte le nom de Saint-Sauveur, *San-Salvador*, qu'elle communiquait autrefois à la ville elle-même.

(5) Cette ville est *Betanzos*, en Galice, située dans l'enfoncement

je parvins enfin jusqu'au temple et au tombeau de saint Jacques, tout saint, glorieux, et la lumière du monde. Le corps de ce saint est dans la ville de *Galitsa* կալիցայ (Galice) (1). Je m'approchai de ce tombeau : je l'adorai la face contre terre, et j'implorai la rémission de mes péchés, de ceux de mes père et mère, et de mes bienfaiteurs; enfin j'accomplis, avec une grande effusion de larmes, ce qui était le désir de mon cœur.

Le corps du saint se trouve au milieu du saint autel, dans un coffre de cuivre jaune fermé de trois serrures. Sa statue est placée sur le saint autel; il est assis sur un trône avec une couronne sur la tête; il est recouvert par un dôme en bois. L'église est en forme de croix, et elle a une grande et magnifique coupole, flanquée de deux clochers. Elle est divisée en trois parties, soutenues sur une seule voûte (2). Elle a quatre portes. En sortant de l'église par celle du midi, on trouve un grand bassin auprès duquel sont des tentes blanches où on vend tout ce qu'on peut désirer, des médailles (3) et des chapelets (4). Au-

de la grande baye qui sépare la Corogne du Ferrol, à peu près à égale distance des deux villes.

(1) Saint-Jacques de Compostelle.

(2) L'église de Saint-Jacques en Galice contient une partie souterraine, qui supporte tout le poids du reste de l'édifice. C'est sans doute de cette circonstance que veut parler l'auteur arménien.

(3) Նշաննէր. Il s'agit des plaques ou médailles, que l'on vend et que l'on distribue ordinairement, dans les lieux de dévotion.

(4) Հլուն *Hloun*, mot vulgaire qui pourrait être mis ici pour

devant de la porte occidentale, on trouve une fontaine qui s'épanche au bas ; au-dessus de la porte orientale, on voit le Christ assis sur un trône, avec la représentation de tout ce qui est arrivé depuis Adam, et de tout ce qui arrivera jusqu'à la fin du monde, le tout d'une beauté si exquise, qu'il est impossible de le décrire. Je séjournai en ce lieu pendant quatre-vingt-quatre jours, mais je ne pus y rester plus long-tems à cause de la cherté des vivres. J'y demandai l'absolution de mes péchés, aussi bien que de ceux de mes père et mère et de mes bienfaiteurs. L'endroit où est le saint corps, est environné d'une forte grille de fer. Il y a encore à Saint-Jacques d'autres magnificences, que je ne puis retracer dans cet écrit. Je pris la bénédiction de saint Jacques, je partis et je parvins à l'extrémité du monde, à l'extrémité de la Ste.-Vierge, qui a été bâtie de la propre main de l'apôtre saint Paul, et que les Francs appellent *սանթա մարիայ փէնէստիռնայ*, *Santha Maria Fenesdirna*, (Sainte Marie de Finistère) (2). J'éprouvai beaucoup de peines et de fatigues dans ce voyage ; j'y rencontrai un grand nombre de bêtes sauvages très-dangereuses. Nous

---

ուլունք *oulounk* (perles fausses, bijoux). Il paraît désigner des chapelets et d'autres objets pieux du même genre.

(1) Quelques mots oubliés dans le manuscrit, par le copiste, ou l'incorrection du style de l'auteur, rendent cette phrase fort obscure. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il est question ici d'un endroit situé à l'extrémité de la Galice, et consacré à la Vierge.

(2) Il existe effectivement auprès du cap Finistère de Galice, un petit bourg de Sainte-Marie, mais je n'ai trouvé nulle part des indications sur la miraculeuse fondation, dont il est question ici.

rencontrâmes le *vakner* (1), bête sauvage grande et très-dangereuse : « Comment, me dit-on, avez-vous » pu vous sauver, quand des compagnies de vingt » personnes même ne peuvent passer. » J'allai ensuite au pays de *Holani* Հոլանի (2), dont les habitans se nourrissent aussi de poissons (3), et dont je n'entendais pas la langue (4). Ils me traitèrent avec la plus grande distinction, me conduisant de maison en maison, et s'émerveillant de ce que j'étais échappé au *vakner*.

Je parcourus ensuite beaucoup de villes situées sur le rivage de la mer universelle (l'Océan), je ne pouvais entendre la langue du pays (5), mais avec la lettre du pape (6), j'obtenais de la bienveillance. Enfin nous

---

(1) J'ignore de quel animal on veut parler. վաքներ n'est point un mot arménien. Le voyageur veut peut-être indiquer les ours ou les taureaux sauvages que l'on trouve effectivement en assez grand nombre, dans les montagnes de la Galice et des Asturies.

(2) J'ignore quel peut être ce pays. Ce ne peut être cependant qu'une partie de la Galice.

(3) Les habitans de la Galice mangent effectivement beaucoup de poissons.

(4) Il est fort difficile de rendre raison de cette circonstance, à moins qu'on ne suppose que l'évêque se trouvait déjà dans les provinces basques, et qu'il veuille parler de la langue basque ; cette remarque donnerait lieu de croire qu'il comprenait l'espagnol : mais s'il en est ainsi, comment n'a-t-il pas fait mention de ceci lors de son premier passage chez les Basques?

(5) Cette nouvelle indication vient confirmer ce que j'ai dit dans la note précédente, et elle fait voir que le voyageur veut parler effectivement de la langue basque.

(6) Il a déjà été question de cette lettre ci-dev. p. 350.

arrivâmes dans une ville auprès de laquelle coule un grand fleuve, avec un pont de soixante-huit arches (1). De là je m'avançai jusqu'à la grande *Vilvav* վիլվավ (2), où je séjournai trois jours; j'en partis ensuite, et je marchai durant vingt-sept jours, et j'arrivai dans la ville bénie de *Gétharia* կէթարիայ (3), où je fus fort bien traité : j'y restai durant sept jours.

Je trouvai en ce lieu un grand vaisseau, qu'on me dit être du port de 80,000 *ghantar* (charges) (4). Je m'adressai aux prêtres (de cet endroit), pour dire de me recevoir dans ce vaisseau; « Je ne puis plus » aller à pied, (disais-je), les forces me manquent » tout-à-fait. » Ceux-ci s'étonnaient de ce que j'avais pu venir à pied d'un pays si reculé. Ils allèrent trouver le chef du vaisseau : « Ce religieux arménien nous » prie, lui dirent-ils, pour que vous le preniez sur votre » bâtiment : il est venu d'un pays éloigné, et il ne » peut s'en retourner par terre. » On lui lut la lettre du pape; il l'écouta et dit : « Je le recevrai dans » mon vaisseau; mais dites-lui que je vais parcourir » la mer universelle (5), que mon vaisseau ne con- » tient aucun marchand, et que les hommes qui s'y » trouvent sont tous employés à son service. Pour

(1) Je n'ai pu reconnaître cet endroit sur les côtes de la Biscaye.

(2) Cette ville est Bilbao, capitale de la Biscaye.

(3) Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce lieu, ci-dev. p. 338.

(4) C'est le mot arabe قنطار ou quintal.

(5) L'Océan.

» nous, nous avons fait le sacrifice de notre vie;
» nous mettons notre seul espoir en Dieu, et nous
» pensons que là où la fortune nous portera, Dieu
» nous sauvera. Nous allons faire le tour du monde (1);
» il ne nous est pas possible d'indiquer où les vents
» nous porteront, mais Dieu le sait. Au reste, si
» vous avez le désir (de venir avec nous), c'est fort
» bien; venez dans mon vaisseau, et ne vous inquié-
» tez pas du pain, ni du boire et du manger; pour
» vos autres dépenses, elles vous regardent, ces reli-
» gieux (y pourvoiront) (2); comme nous avons besoin
» d'un prêtre, parce que nous avons une ame, nous au-
» rons soin de celui que Dieu nous envoie.» De retour à la ville, on répandit parmi le peuple, pendant la célébration du service divin, la nouvelle que le religieux arménien allait monter sur le vaisseau : « Rassemblez,
» (disait-on), des vivres pour le salut de vos enfans,
» et pour votre propre avantage.» On apporta une si grande quantité de bonnes choses, qu'il aurait été impossible de les manger toutes. Nous entrâmes dans le vaisseau le mardi de la *Quasimodo* (3), et nous parcourûmes le monde pendant soixante-huit jours, puis nous vînmes dans la ville de l'extrémité du

(1) Ou plutôt *parcourir le monde*. (*Girare il mondo.*)

(2) Il paraît qu'il manque ici quelques mots dans l'original.

(3) Ou plutôt *du nouveau dimanche*. C'est ainsi que les Arméniens nomment le dimanche de la *Quasimodo*. Voyez ci-devant page 339.

monde (1) ; nous allâmes ensuite en *Antalousia*, *ան-դալուզիայ*, dans la ville qui est au milieu de la mer ; nous restâmes dans cette ville pendant dix-neuf jours, parce que nous avions essuyé de grandes tempêtes et que notre navire avait éprouvé des avaries que l'on s'occupa à réparer en ce lieu. Cette ville est très-jolie, petite, mais pleine de magnificence (2).

Nous nous séparâmes en ce lieu, et j'allai à *Santha-Maria-Gadaloup*, *սանթա մարիայ կատալուբ* (3). Je me rendis de là à *Sébilia*, *սեպիլիայ* (Séville), où je vis la reine *խաթուն*, (Isabelle) (4). Je repartis ensuite, et je m'embarquai ; il nous fallut dix-huit jours pour aller au pays de *Maghrib* (5), à cause de la violence du vent, qui était contraire, et de la tem-

---

(1) Sans doute à Sainte-Marie de Finisterre, dont il a déjà été question ci-devant, pag. 364.

(2) Cette ville, que l'évêque arménien néglige de nommer, ne peut être que celle de Cadix, environnée presque partout de la mer, fort petite et d'ailleurs fort belle.

(3) Sainte-Marie de Guadeloupe était un lieu de dévotion très-célèbre à cette époque, situé dans la Nouvelle-Castille, entre le Tage et la Guadiana, sur les frontières de l'Estramadure.

(4) L'auteur se sert du mot turk *khatoun*, pour désigner la reine Isabelle. Voyez ce que j'ai dit dans l'Avant-propos, § 3, ci-devant pag. 344 et 345 ; au sujet du voyage que cette princesse doit avoir fait à cette époque dans l'Andalousie.

(5) On verra bientôt que le nom de *Magrib* ou *Maghrib*, qui est arabe et désigne l'*Occident*, s'applique ici au royaume de Grenade, ou plutôt à toute la partie de l'Espagne, qui avait continué à être occupée par des Musulmans, jusqu'au tems du voyage de l'évêque arménien.

pête ; enfin , nous arrivâmes à *Salobrouna*, սալբու-պրունա, (Salobrena) (1). Je ne voulus plus rester sur le vaisseau ; après m'être reposé trois jours, je me mis en marche tout seul, pour pénétrer dans l'intérieur du pays des Magrébins (2), et je passai une grande montagne (3), qu'il me fallut deux jours et demi pour traverser, et j'arrivai à *Gridan*, կրիտան (4), (Grenade) capitale (5) des Magrebins մաղրէպացոց թախտ, qui a été prise par la reine (6). C'est une grande et riche ville ; j'y restai onze jours. Après cinq jours de marche, j'atteignis la grande *Adjaïen*, աճայէն, (*Jaen*) qui possède un suaire (7) du Christ.

J'allai de là à *Baïsa*, պայիսայ (Baeza); de là à

(1) *Salobrena* est un petit port sur la côte du royaume de Grenade, directement au midi de la capitale, entre Almunecar et Motril.

(2) Il est évident que la dénomination arabe de *Magrébins*, qui signifie *les occidentaux*, et que l'on donne actuellement aux habitans du royaume de Maroc, s'appliquait également, à cette époque, aux Maures qui étaient restés en Espagne.

(3) Il s'agit ici de la partie des Alpuxares, connue sous le nom de *Sierra Nevada*, à cause des neiges qui la couvrent.

(4) Il y a sans doute ici une faute de copiste, produite par une simple transposition de lettre ; *Gridan*, կրիտան pour *Grinad* կրինատ.

(5) Dans le texte est le mot arménien et persan թախտ *Thakhd* ou تخت *takht*, qui signifie *trône*.

(6) C'est ainsi qu'à cette époque on appelait la reine Isabelle, que l'évêque arménien désigne encore ici par le mot *khatoun*.

(7) L'auteur n'emploie pas ici l'expression dont il s'est servi pour désigner le Saint Suaire de Besançon. Voyez ci-dev., p. 355, note 2. Il se sert du mot դաստառակ qui est arménien, et désigne plutôt *un mouchoir*, ou *un linge quelconque*.

Oulvitha, ուլվիթայ, puis à *San-esdéfan*, սան ըս-տէֆան, (San Estevan), et à *Bourghous* պուրղուս, (Burgos?) (1). J'allai ensuite à *Tchentchila*, ճնճիլայ, (Chinchila), où j'éprouvai des maux d'entrailles. J'y restai cinq jours, pendant lesquels le seigneur Hokménaro, médecin (2), me soulagea un peu. J'allai de là à *Amants*, ամանց, (Almanza) (3); puis à *Faladez*, ֆալատեզ, puis à *Mouthen*, մութէն (4), puis à la grande *Sadiva*, սադիւայ, (Xativa) (5), qui contient vingt-cinq

---

(1) Il me paraît impossible qu'il soit ici question de Burgos, capitale de la Vieille-Castille, ville si éloignée du point où se trouve l'auteur, et qui n'est pas sur la route de Chincilla, dans le royaume de Murcie, où nous allons le voir arriver dans l'instant. L'auteur ne dit rien de particulier sur cet endroit; il n'aurait pu garder le même silence, s'il était venu réellement à Burgos. Je crois que tous les endroits qu'il relate dans son voyage depuis son départ de Baéza, qui est effectivement sur la route de Jaen à Chincilla, sont des lieux obscurs des provinces de Jaen et de Murcie. Je n'ai point retrouvé *Oulvitha* et *Bourghous* sur les cartes que j'ai consultées; mais ce sont peut-être des endroits habités alors et abandonnés maintenant. *San-Estevan*, qui est entre deux, se trouve à l'extrémité nord-est de la province de Jaen, dans la direction de Chinchila.

(2) Le diacre Verthanès, venu d'Arménie avec l'évêque, et ce personnage inconnu d'ailleurs, sont les seuls individus nommés dans cette relation.

(3) Cette ville comprise dans la province de Murcie, est située sur l'extrême frontière du royaume de Valence.

(4) Ces deux endroits, dont les noms sont peut-être altérés, me sont inconnus. *Mouthen* peut être une corruption du nom de *Mogente* ou *Moxente*, petite ville entre Almanza et Xativa.

(5) La ville de Xativa, dans le royaume de Valence, fut, jusqu'à l'établissement de la dynastie française en Espagne, une grande et belle ville; elle tenait le second rang dans la province. Elle embrassa avec ardeur le parti de la maison d'Autriche, et elle soutint un siége

mille maisons. Je tombai une seconde fois malade en ce lieu ; j'y éprouvai de grandes douleurs d'entrailles. Les religieux de cette ville me témoignèrent beaucoup d'amitié, et me rendirent toutes sortes de services jusqu'à ce que je fusse guéri. Je partis ensuite, et j'allai à *Zirar*, զիրար (1); de là je mis quinze jours (2) pour me rendre à la grande *Vaïentsia*, վայէնցիայ, (Valence), qui contient soixante-dix mille maisons ; j'y restai quatre jours. J'allai de là en vingt-un jours jusqu'à la grande ville de *Barsalon* պարսալոն (Barcelone), qui contient quatre-vingt-dix mille maisons (3) ; j'y séjournai six jours. Je me rendis de là à *Perpenian*, բըրբէնիայն, (Perpignan) (4) ; puis, traversant le pays de *Gatalin*, կատալին, (Catalogne), j'allai pendant trente-trois jours, et je parvins au pays de *Tsitsila*, ցիցիլայ, (Sicile) (5).

---

opiniâtre, à la suite duquel elle fut rasée de fond en comble par les ordres de Philippe V, qui permit cependant qu'elle fût relevée plus tard, sous le nom de *San-Felipe*, qu'elle porte actuellement.

(1) Il s'agit sans doute ici d'*Alzira* ou *Alcira*, très-jolie ville de 10,000 habitans, entre *San-Felipe* et Valence.

(2) Il faut croire que l'évêque arménien employa ce tems, à parcourir le pays environnant, car il est impossible qu'il ait mis autant de jours pour se rendre directement de l'endroit désigné à Valence. La distance est à peine de deux très-petites journées.

(3) La grandeur de Valence et celle de Barcelone sont très-exagérées.

(4) Cette ville appartenait depuis peu de tems à l'Espagne ; elle faisait partie du royaume d'Aragon. Charles VIII l'avait cédée, en 1493, au roi Ferdinand d'Aragon.

(5) Il y a ou de la confusion, ou de l'obscurité dans cette partie de

Je parcourus ensuite beaucoup de villes du pays des *Frantsouz*, տն ֆռանցուզաց, et, après un tems considérable, je parvins au pays *Douket-Milani*, տուքըր միլանի, (duché de Milan) (1); j'arrivai ensuite dans *Fergalol* (2), ֆրկալաւլ, (Verceil), ville gardée de Dieu; on m'y traita avec les plus grands égards, et,

---

la relation. Il est difficile de comprendre comment, après avoir quitté Perpignan, en se dirigeant vers la France, l'auteur a pu mettre trente-trois jours à parcourir la Catalogne, qu'il avait traversée dans toute sa longueur; il faut qu'il ait appliqué le nom de ce pays, au Languedoc, qu'il doit avoir visité après son départ de Perpignan. Mais après cette difficulté, levée tant bien que mal, comment expliquer son passage en Sicile; l'évêque ne parle point de son embarquement, et il n'est pas permis de croire qu'il eût passé sous silence cette circonstance, après l'aversion qu'il a témoignée pour la mer lors de son arrivée dans le pays de Grenade; il préféra alors entreprendre de traverser l'Espagne, dans toute sa longueur, plutôt que de remonter sur le vaisseau qui l'avait amené. Il faut, pour rendre raison de cette difficulté très-réelle, supposer que l'évêque arménien a entendu, par le nom de Sicile (*Tsitsila*), désigner la Provence. Il n'y avait pas encore quinze ans que cette province était réunie à la couronne de France, et comme elle avait été possédée, pendant plus de deux siècles, par des princes, dont le premier et le principal titre était celui de *Roi de Sicile*, il serait possible que l'usage se fût établi dans les provinces environnantes, de donner à la Provence le nom de *Sicile* ou de *pays du Roi de Sicile*. Peut-être serait-il possible d'en trouver des exemples dans les auteurs contemporains. J'ajouterai, en faveur de cette explication, une autre preuve tirée de la relation elle-même dont l'auteur dit qu'après son arrivée en Sicile, il parcourut beaucoup de villes du pays des Français, d'où il se rendit ensuite dans le duché de Milan. Pourrait-il s'exprimer ainsi s'il s'était embarqué pour la Sicile ?

(1) C'est sans doute des Français que l'auteur avait emprunté la manière dont il écrit le nom du duché de Milan.

(2) Pour *Vercello*.

pendant quinze jours, on me fêta de maison en maison. Que Dieu les en récompense! J'allai ensuite dans la grande *Aliksantria*, ալիքսանդրիայ (Alexandrie); puis, après beaucoup de jours, j'arrivai dans la ville de *Djinivez*, Ջինիվէզ (Gênes), où je vins pour m'embarquer et retourner dans mon pays, mais la mer était si orageuse et si agitée, que je ne pus me mettre sur le vaisseau, et que je fus obligé de revenir sur mes pas; enfin, après de grandes fatigues et beaucoup de tems, j'arrivai à *Oulvitha*, ուլվիթայ, (Orviette), qui a été bâtie avec de grandes dépenses.

Je parcourus ensuite beaucoup de villes, telles que *Monthi* et *Fiasco*, Մոնթի և Ֆիասկու (1), (Monte Fiascone), et *Fetherbo*, Ֆէթէրպու (Viterbe); je vis encore plusieurs autres villes, et enfin, j'arrivai pour la seconde fois à Rome, aux pieds du prince des apôtres, le 20 février 945 (1496 de J.-C.), pendant le grand carême. J'allai ensuite à *Santha-Maria*, սանթա մարիայ (2), où je m'embarquai, et j'éprouvai encore des infortunes telles, que j'aurais préféré la mort plutôt que de souffrir tant de dangers.

---

(1) Je crois qu'il faut rejeter sur l'ignorance du copiste, la division en deux parties du nom de la ville de *Montefiascone*.

(2) Je pense que par ce nom, l'évêque arménien entend désigner la ville d'Ostie, située à l'embouchure du Tibre, dont la principale église est sous l'invocation de Sainte-Marie. C'était assez l'usage, il y a quelques siècles, de désigner la plupart des villes plutôt par le nom d'une église révérée, que par leur véritable dénomination. Le voyageur arménien s'y est plusieurs fois conformé.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Corporis radicum sanscritarum prolusio ; scripsit F. Rosen, Berlin, 1826, 54 p. 8°.

L'OUVRAGE dont ce prospectus offre le plan, paraît devoir remplir une lacune dans les livres élémentaires relatifs au samscrit. Il contiendra, comme l'annonce le titre, un corps de racines samscrites, rangées par ordre alphabétique, avec un très-grand nombre d'exemples tirés des textes, et propres à en fixer le sens d'une manière certaine. Ce n'est pas la première fois que les radicaux de la langue samscrite, ou, pour parler plus rigoureusement, les racines verbales ont été publiées. Carey et Wilkins les ont déjà données, l'un à la suite de sa grammaire, l'autre à part, sous ce titre : *The radicals of the samscrita language*. Mais, outre que ces ouvrages sont assez rares en Europe, les auteurs se sont contentés d'exposer les racines suivant le système des grammairiens indiens, sans les accompagner d'aucune explication, si ce n'est d'une brève traduction anglaise. Ces recueils ont donc une grande utilité, celle de nous faire connaître les moyens plus ou moins ingénieux, par lesquels les grammairiens orientaux qui ont cultivé le samscrit et en ont su analyser les élémens, expliquent les lois de la dérivation et de la formation des tems. Mais il leur manque un genre de mérite, auquel, il faut l'avouer,

ils n'ont pas prétendu, c'est celui de faire connaître le sens que prennent les racines samscrites dans leur union avec les nombreuses particules ou préfixes qu'on y joint. On sait quelle infinie variété de modifications apportent les prépositions au sens fondamental des radicaux. Dans une langue aussi régulièrement formée que le samscrit, il est bien vrai que les modifications sont presque toutes logiquement explicables, quand on a une intelligence parfaite de la signification attachée à la particule d'une part, et à la racine de l'autre. Mais il en reste toujours d'assez difficiles, dont l'explication n'apparaît pas au premier coup d'œil ; et, de plus, autre chose est de voir, dans un texte obscur, un verbe avec une préposition dont on ne connaît pas le sens, et autre chose, de rechercher, quand la signification d'un tel composé est connue d'ailleurs, à la retrouver dans le sens combiné de la particule et du radical. Ces considérations, qui ne pouvaient frapper les grammairiens indiens, n'ont pas échappé au savant Wilson quand il a rédigé son dictionnaire. Il y a donné la traduction des principales racines verbales quand elles sont jointes avec les particules. Seulement ce travail n'est pas extrêmement développé, et, quelque confiance qu'on doive avoir dans ses interprétations, on désirerait les voir appuyées de quelques exemples puisés aux sources authentiques des textes originaux. M. Rosen, élève de M. Bopp, a senti toutes ces lacunes, et il a entrepris de donner une liste des racines samscrites, telle qu'elle pût répondre aux besoins des étudians. Ainsi en lisant les

textes imprimés jusqu'à ce jour, il s'est attaché à relever toutes les locutions où l'on rencontre un verbe joint à une préposition quelconque. On pourrait peut-être objecter que le nombre des textes, jusqu'ici connus, n'est pas assez considérable pour qu'on puisse espérer de présenter un travail complet en ce genre. Mais nous répondrons que les lois de Manou, les trois volumes du Ramayana, l'Hitopadesa, le Bhagavat-gita, plusieurs épisodes du Mahabharat publiés par M. Bopp, etc., suffisent pour donner un grand nombre d'exemples propres à éclaircir cette partie importante de la grammaire. D'ailleurs, les juges impartiaux sauront beaucoup plus de gré à M. Rosen d'avoir commencé un travail comme le sien, au risque de le laisser incomplet, que s'il en eût ajourné la publication au tems où il eût espéré lui donner un plus haut degré de perfection; plus tard, en effet, il eût pu être moins utile, et dans ce genre d'étude on ne peut trop se hâter de l'être.

Au reste, il n'y a nul doute que le travail de M. Rosen, dont nous n'avons ici que le *prospectus*, ne s'enrichisse d'additions importantes, jusqu'au jour où il paraîtra. En attendant, l'auteur expose, avec clarté, son plan, dont M. de Schlegel avait déjà conçu l'idée. Il commence par des idées fort justes sur l'étude comparative des langues, en tant qu'elles appartiennent à une même souche, idées que les ingénieuses théories de MM. de Humboldt et de Schlegel ont popularisées en Allemagne et en France, et qu'a si heureusement appliquées M. Bopp dans divers ouvrages. Il s'autorise du

caractère synthétique de la langue samscrite pour lui attribuer une haute antiquité, et, à cet effet, il la compare sommairement au persan et au grec, langues de même origine, mais d'une formation évidemment plus récente. Enfin, comme exemple de son travail, il donne seize racines samscrites rangées alphabétiquement, et expliquées d'après les textes. La racine est accompagnée de ses tems principaux, puis de chacune des particules avec lesquelles on la trouve unie dans la langue. Ce recueil est fait avec un soin extrême, et l'on ne peut douter que tous les exemples qui se rencontrent dans les ouvrages qu'a lus M. Rosen, ne s'y trouvent reproduits. Il faudrait une grande attention et surtout avoir lu, aussi fructueusement que lui, les originaux samscrits, pour y signaler quelqu'omission. C'est ce que nous ne prétendons nullement faire ici. Nous indiquerons seulement un sens que prend la racine तॄ *tri*, au causatif, avec la proposition अव *ava*. Il se trouve dans un ouvrage que M. Rosen n'a pu consulter, dans la traduction samscrite d'une partie fort considérable des livres zends, dont le langage n'est peut-être pas très-correct; mais je crois que la locution que je vais citer serait avouée par le brahmane le plus difficile : *Trî, traverser*, au causatif, avec la préposition *ava*, *faire traverser en bas*, signifie *traduire* dans cette phrase इदं ..... पुस्तकं मया ..... संस्कृतभाषायां अवतारितं c'est-à-dire : Ce livre a été traduit par moi en samscrit (Ms. Anq., n° III, p. I.). Cette

citation n'est peut-être pas d'une grande importance; elle nous apprend cependant comment les Indiens ont exprimé l'idée de *traduire*, que je n'ai, que je sache, trouvée nulle part ailleurs.

Nous croyons en avoir assez dit pour faire apprécier l'utilité de l'ouvrage qu'a entrepris M. Rosen. On ne peut que le féliciter d'en avoir conçu l'idée, et l'engager à le terminer et à le faire promptement paraître. L'exécution typographique de ce *prospectus* est parfaitement soignée, le samscrit surtout est imprimé avec une grande correction. Nous avons cependant remarqué une faute d'impression, p. 38, l. 13, dans un passage du *Bhagavat Gita* (II, 62) : au lieu de संरास्तेषूपजायते il faut lire : संगस्तेषूपजायते

E. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 décembre.

Les personnes dont les noms suivent, sont presentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. Selme, fils.

L'Abbé Glaire, prof. d'Hébreu au Séminaire de Saint-Sulpice, et prof. Suppl. à la Faculté de Théologie de Paris.

On lit une lettre de M. Reuvens, d'Amsterdam, accompagnant l'envoi d'un Mémoire sur quelques antiquités de Java : M. le Baron de Montbret fera sur cet ouvrage un rapport verbal.

M. Fitz Clarence adresse un exemplaire de la relation de son voyage de l'Inde en Angleterre.

M. le Colonel Tod, met sous les yeux du conseil un grand nombre de planches destinées à faire partie de son voyage dans l'Hindoustan occidental, et représentant des sites de cette contrée et divers monumens d'antiquité.

M. Reinaud fait un rapport verbal sur *la conquête de l'Égypte* par Wakédy, ouvrage publié par M. Hamaker.

On annonce que la troisième partie du Mencius, texte et traduction, est prête à être mise en vente, et que la quatrième partie sera terminée pour l'époque de la séance générale; que la traduction de l'Episode de Vadjinadatta est achevée, ainsi que la préface qui doit précéder l'élégie sur la prise d'Edesse.

M. Eyriès, en son nom et à celui de M. Klaproth, fait un rapport verbal sur le voyage dans la Russie méridionale, par M. Gamba.

M. de Sacy lit pour M. de Hammer, un Mémoire sur les premières relations diplomatiques de la France et de la Porte.

M. Klaproth lit une dissertation sur le pays de Tenduc, dont il est fait mention dans la relation de Marc Pol.

La seconde édition de la Chrestomathie arabe de M. le baron Silvestre de Sacy avance rapidement vers sa fin. Le second volume vient d'être mis en vente, et le troisième sera terminé vers le mois de juin 1827. Le premier volume a paru au mois d'avril 1826. Les deux premiers volumes, outre un nombre infini de corrections et d'additions dans les notes, contiennent plusieurs morceaux, importans sous divers points de vue, qui ne se trouvaient point dans la première édition, et qui étaient inédits. Nous allons les indiquer ici succinctement.

Tome Ier. — Extrait des *Prolégomènes historiques* d'Ebn-Khaldoun concernant l'excellence de la science de l'histoire, les principes qui doivent y servir de règles, les erreurs dans lesquelles tombent les historiens, et les causes qui produisent ces erreurs.

Tome IIᵉ. — 1° Quatre nouveaux extraits de la *Description historique et topographique de Misr et du Caire*, par Makrizi. Le premier a pour objet l'origine des khalifes fatémites; le second concerne l'introduction en Egypte des troupes étrangères, venues de l'Asie et de l'Afrique septentrionale sous les règnes des premiers khalifes fatémites, troupes dont la rivalité causa beaucoup de troubles dans le royaume; le troisième offre de nouveaux renseignemens relativement au *haschischa*, ou *herbe des fakirs*; le quatrième, enfin, fait connaître les ordonnances du code de Djenghiz-khan, et les effets que le mélange de ce code avec les lois musulmanes, produisit en Egypte pour l'administration politique et l'ordre judiciaire.

2° Deux pièces nouvelles du recueil des *livres sacrés des Druzes*, tirées d'un manuscrit d'Oxford.

3° Trois morceaux extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ebn-Khaldoun, dont les deux premiers sont relatifs à l'histoire de la monnaie chez les Musulmans, et le troisième concerne l'histoire de l'écriture chez les Arabes.

4° Le *Poëme de Maïmoun*, *fils de Kaïs*, et plus connu sous le nom d'*Ascha*, poëme qui avait déjà paru dans les *Mines de l'Orient*, tom. VI.

Tome IIIᵉ. — Ce tome contiendra aussi divers morceaux entièrement nouveaux;

1° Un extrait du recueil des *Poésies d'Abou'lala*;

2° Un poëme et quelques poésies fugitives de *Moténabbi;*

3° Quelques nouvelles correspondances.

L'auteur s'était proposé de donner dans cette seconde édition, divers extraits des grammairiens arabes et du commentaire de Beïdhawi, sur l'Alcoran. N'ayant pas pu les faire entrer dans les trois volumes de la Chrestomathie, il les publiera dans un volume séparé, sous le titre d'*Extraits de divers Grammairiens et Scholiastes arabes*, ou *Supplément à la Grammaire et à la Chrestomathie arabe*.

Ce volume sera mis sous presse aussitôt que l'impression de la Chrestomathie sera terminée, et paraîtra au plus tard en 1828.

TABLE GÉNÉRALE

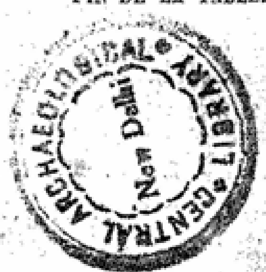
DES ARTICLES CONTENUS DANS LE IXe VOLUME DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

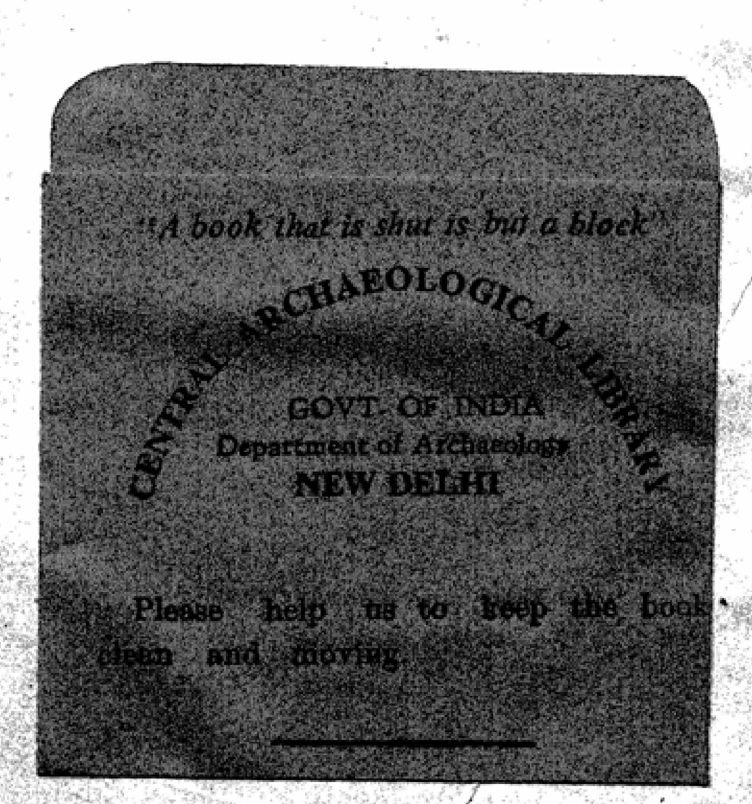
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.






"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI
Please help us to keep the book clean and moving.